DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14130 – 5 F

MARDI 3 JUILLET 1990

L'après-guerre est fini

LA frontière interallemande n'existe plus. L'union monétaire laisse à la RDA une souveraineté éphémère équivalente à celle de Monaco ou du Liechtenstein, sans même que l'effigie d'un prince local ne figure sur les billets de banque distribués dimanche. L'unité étatique formelle de l'Allemagne n'est plus maintenant qu'une affaire de régularisation, comme un mariage en bonne et due forme met un terme à une cohabitation dont les voisins ont pris, bon gré, mal gré, leur parti.

Ce qui dépendait des seuls Allemands a été réglé moins de trois mois après que les premières élections libres en RDA eurent traduit sans équivoque la volonté des Allemands de l'Est de congédier un régime et un Etat qui les avaient opprimés pendant quarante ans. La croyance quasi mystique dans les vertus de l'économie de marché, fondée sur l'indéniable succès d'une République fédérale qui a su allier démocratie et expansion économique, a eu raison des grandes peurs post-révolutionnaires : chômage et hausse des prix. A la différence des autres pays d'Europe centrale et orientale entrés dans l'ère incertaine du post-communisme, la RDA n'avait pas le droit à la patience : la raison nationale ne pouvait que l'emporter sur la raison tout court.

L'ALLEMAGNE nouvelle est née le 1er juillet 1990, dans les frontières issues de la seconde guerre mondiale. Après beaucoup d'hésitations, le réalisme l'a emporté et la ligne Oder-Neisse marque pour une durée indéterminée les limites de l'extension territoriale germanique en Europe. L'après-guerre est donc, de ce point de vue, bien fini. L'idée, caressée par certains irréductibles, que l'on pourrait profiter de la faiblesse économique de la Pologne pour réinvestir, sous le couvert de la liberté d'établissement, les anciens territoires suscitera, si elle persiste, de nouvelles inquiétudes.

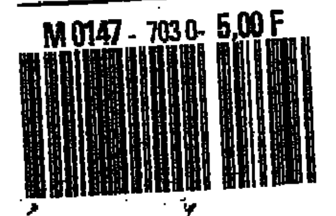
En cette matière, la vigilance des voisins et partenaires de l'Allemagne ne doit pas être prise en défaut : les derniers mois ont prouvé qu'on savait entendre à Bonn un langage clairement tenu.

QUE manque-t-il aujourd'hui aux Allemands pour être complètement heureux ? Une victoire en Coupe du monde de football serait, bien sûr, le couronnement d'une année placée sous le signe des divines surprises. La félicité serait à son comble si le chancelier Kohl pouvait ramener de Moscou, dans deux semaines, l'assurance que l'Union soviétique ne met plus aucun obstacle au recouvrement de la souveraineté pleine et entière de son pays, y compris le droit de participer à l'alliance de son choix.

Là encore, le deutschemark devrait jouer un rôle déterminant : à Bonn, on est persuadé qu'une aide économique massive à l'URSS est seule susceptible de maintenir au pouvoir la « guest star » de l'unité allemande, Mikhaïl Gorbatchev. Le ministre des finances Théo Waigel accompagnera le chancelier Kohl au Kremlin le 14 juillet prochain. On peut être certain qu'il aura dans ses bagages une somme beaucoup plus considérable que celle qui servit jadis aux Etats-Unis à acquérir l'Alaska.

Lire page 3 les articles de HENRI DE BRESSON et de SOPHIE GHERARDI

M 0147 - 703 0 - 5,00 F



L'ouverture du 28e congrès du Parti communiste soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev renvoie dos à dos les conservateurs et les ultra-réformateurs

Le congrès du Parti communiste soviétique s'est ouvert lundi matin 2 juillet. Après différents incidents de procédure, M. Gorbatchev a prononcé un long rapport introductif dans lequel il a renvoyé dos à dos les conservateurs et ceux qui veulent entraîner l'URSS sur « les rails du capitalisme ». « Il ne faut pas, a-t-il dit, fermer les yeux sur le fait que sont apparues des forces qui nous poussent vers un régime bourgeois, liant la sortie de la situation complexe actuelle à la mise du pays sur les rails du capitalisme ».

M. Gorbatchev a également critiqué le gouvernement de M. Ryjkov qui n'a proposé « qu'une hausse des prix » pour passer à l'économie de marché. (Lire page 4 les articles de BERNARD GUETTA et de MICHEL TATU et nos informations page 38.)

L'homme malade de l'Europe

par Daniel Vernet

La sécurité de l'Europe est mieux garantie par l'unification de l'Allemagne, placée dans le contexte d'un règlement paneuropéen, que par sa division. Rien ne montre sans doute mieux le bouleversement que l'Europe est en train de vivre que cette récente déclaration du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, qui tirait ainsi un trait sur quarante-cinq ans de diplomatie. Car, si à quelques reprises Moscou avait laissé miroiter la possibilité d'une réunification allemande, c'était sous la forme d'une Allemagne neutre, voire socialiste. Maintenant, l'URSS de M. Gorbatchev est prête à accepter une Allemagne réunifiée membre à part entière de la communauté des nations démocratiques occidentales, et même de leur organisation militaire.

Economique et monétaire depuis le 1er juillet, l'unification politique de l'Allemagne sera achevée avant la fin de l'année. Le Kremlin a essayé de freiner le mouvement en utilisant toutes les « ficelles » dont disposent les diplomates, mais a dû se rendre à l'évidence : sous peine de mettre en cause l'objectif fondamental de sa nouvelle politique étrangère, il ne pouvait pas arrêter un processus commencé dès l'été dernier avec l'exode massif des Allemands de l'Est.

M. Gorbatchev et ses conseillers avaient compris depuis longtemps que la division contre nature de l'Allemagne et l'existence artificielle de la RDA ne pourraient plus être maintenues très longtemps alors que l'URSS cherchait désespérément à se rapprocher de l'Europe occidentale pour mettre fin à un isolement économique et technologique qui la menait à la ruine. C'est encore M. Chevardnadze qui avait montré le bout de l'oreille en déclarant, il y a plusieurs mois déjà, à l'issue de la première réunion « 2+4 » sur les aspects extérieurs de l'unification allemande : *« Il faut utiliser à fond le potentiel de développement de la coopération économique germano-soviétique. »* Autrement dit, l'URSS attend de l'Allemagne (lire de la République fédérale) une aide économique lui permettant de sortir de son marasme. Le chancelier Kohl et son ministre des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, ont si bien compris le message qu'ils ont été à la pointe de la croisade pour que la Communauté européenne accorde un soutien sans précédent à la perestroïka et à son inventeur, afin d'*« inclure l'Union soviétique dans la coopération politique, économique, écologique et technologique tant européenne que mondiale »*.

Il serait déplaisant de parler de marchandage. Il s'agit plutôt d'une convergence d'intérêts bien compris : l'URSS a besoin de l'Allemagne pour son développement ; la RFA a besoin de Moscou pour mener à son terme la réunification, qui, de thème de discours dominicaux, est devenue l'objectif prioritaire de M. Kohl.

Que l'Allemagne soit le point de passage obligé de la Russie vers l'Europe n'est pas un inédit historique, comme n'est pas nouvelle cette fièvre européenne d'une partie de la classe dirigeante russe.

Lire la suite page 4

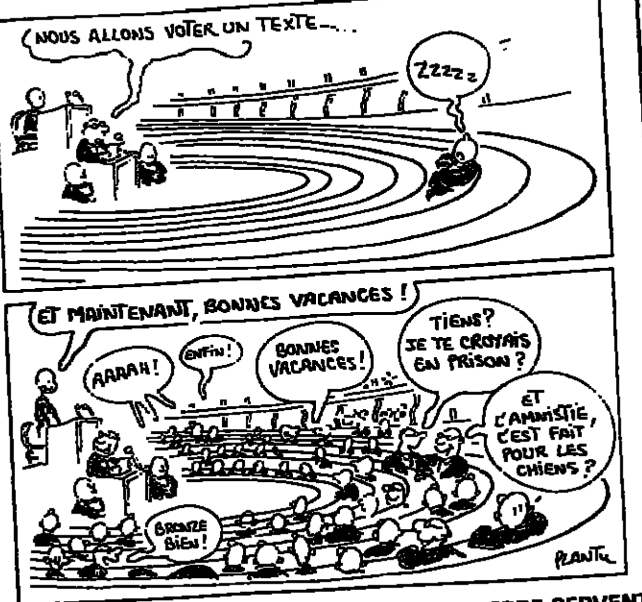
Le marché unique des objets d'art

L'ouverture du marché unique en 1993 devrait permettre à tous les biens de circuler librement en Europe. Logiquement, les objets d'art, qui sont aujourd'hui au centre d'une spéculation effrénée, bénéficieront de cette mesure. Cette perspective inquiète ceux qui sont chargés de la protection du patrimoine national : celui-ci ne risque-t-il pas de se retrouver bradé sur quelques places à fort pouvoir d'achat ? Un colloque organisé à Amsterdam par la Chambre de commerce internationale réunissait le 15 juin dernier un certain nombre de professionnels pour débattre de ces problèmes. Le futur statut « européen » des commissaires-priseurs a également été abordé. Pour les Français, il se résume à l'arrivée dans l'Hexagone des poids lourds anglo-saxons, Sotheby's et Christie's. Drouot affecte la sérénité alors que le marché international, en dépit de quelques « records », semble se tasser.

Lire page 11 l'article d'EMMANUEL DE ROUX et ALICE SEDAR

Les élus désemparés

La session parlementaire de printemps a été riche en travail législatif mais aussi en mises en cause du rôle des élus, sur fond d'amnistie



Lire page 7 l'article de PIERRE SERVENT

Les pondeuses de mort

Une mouche, venue d'Amérique, virulente en Libye, menace d'infester toute l'Afrique. Un vaste programme international est à l'étude pour combattre ce fléau

Pour éradiquer la lucilie bouchère – mouche américaine dont les larves se nourrissent de sang chaud, dépistée en Libye à la mi-1988 – et l'empêcher d'infester toute l'Afrique, les responsables de l'agriculture libyenne demandent aux pays développés de financer le programme mis en place par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Un projet de 85 millions de dollars.

TRIPOLI

de notre envoyé spécial

La plainte est déchirante, presque humaine. Trois hommes en combinaison bleue maintiennent un jeune chameau agenouillé. Un quatrième lui tord la tête. L'œil droit de la bête apparaît : c'est un cratère sanguinolant. Au-dessus, la paupière infectée est gonflée comme une orange. Le vétérinaire en blouse blanche plonge dans la plaie béante un tampon de coton fixée sur une pince. Il en ressort une bouillie infecte dans laquelle grouillent des asticots blanchâtres d'un bon centimètre qu'il recueille dans une éprouvette pleine d'une solution au formol.

La scène se passe à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli, aux environs de Zawia, dans le coral d'un riche négociant en chameaux, ces « vaisseaux du désert ». Au cours de la même matinée, on la revivra chez un producteur d'agrumes dont un jeune veau a la gorge comme tranchée par un coup de rasoir, et chez un éleveur de mouton dont une brebis a, sur le flanc, un trou suppurant gros comme le poing.

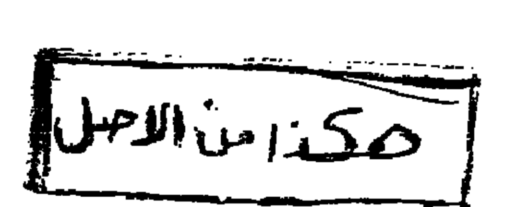
Au cours du seul mois de mai, les équipes vétérinaires opérant dans cette zone d'une centaine de kilomètres carrés ont ainsi traité deux cent soixante-dix-huit bêtes victimes de la lucilie bouchère, cette mouche aux yeux rouges qui semble tout droit sortie d'un film d'horreur : elle pond dans la moindre plaie d'un animal à sang chaud – ou d'un homme – des œufs dont les larves (1) croîtront en se nourrissant des chairs de la bête.

ALAIN GIRAUDO

Lire la suite page 13 - section B

(1) Le nom anglais de la lucilie bouchère est screw-worm, littéralement « le ver qui se visse ».

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Immigration

La mythologie des « clandestins »

par André Legouy

LE débat parlementaire et médiatique sur l'immigration, dominé par l'épouvantail Le Pen, n'est qu'un simulacre, nourri de fantasmes, d'idées reçues et de prises de position théoriques dont le seul effet, pour l'heure, est de donner libre cours aux pratiques administratives arbitraires et aux comportements xénophobes. Quand un gouvernement n'a pas de réelle volonté politique, chacun peut en faire à sa tête. On vient de voir, par exemple, comment, dans un Etat de droit, des maires peuvent proclamer impunément qu'ils refusent et refuseront les visiteurs étrangers sur leur territoire municipal, au mépris des règles légales et du droit des gens le plus élémentaire.

Il est plus que temps de sortir de ce marécage. Et, pour commencer, cesser de tendre à tout propos l'oreille aux aboiements de Le Pen et de ses supporters. Ce ne sont pas eux, Dieu merci, qui ont jusqu'à présent reçu mandat de gouverner la France. Si le gouvernement savait vraiment ce qu'il veut, il saurait aussi ne pas se laisser intimider par les réactions de cette minorité électorale.

On ne pourra parler vrai et passer aux actes que si l'on accepte de regarder les choses en face.

On osera dire, une bonne fois pour toutes, comme l'a fait naguère l'abbé Pierre au cours de l'émission « Sept sur sept », que la migration du sud vers le nord est un phénomène inéluctable et que la prétention à faire de l'Europe un bunker est un rêve dangereux. Il ne s'agira donc pas de faire croire qu'on empêchera cette migration, mais de l'organiser, de la tempérer, pour éviter, précisément qu'un jour elle n'explose en « invasion ».

On osera aussi affirmer contre vents et marées, comme vient de le faire opportunément François Mitterrand, que le vote des étrangers aux élections locales « *serait une mesure de justice, à l'image des cinq autres pays européens qui l'ont adoptée* ».

Puis, on en finira avec la mythologie des « clandestins ». Qui sont, en effet, ces « clandestins », ces pelés, ces galeux d'où nous vient tout le mal ?

– **Des membres de famille** (beaucoup de femmes, notamment maghrébines, dont certaines sont mères d'enfants français) venus rejoindre le chef de famille travaillant en France depuis plusieurs années et dont l'administration refuse la régularisation, sous prétexte que le logement est trop petit ou que la procédure réglementaire n'a pas été respectée. Ici, le comble de l'absurdité est atteint quand on prétend, par exemple, renvoyer au pays d'origine (même s'il se trouve aux antipodes) la femme et les enfants, pour y passer une visite médicale formelle qui pourrait avoir lieu en France dans n'importe quel centre habilité.

– **Des demandeurs d'asile,** Srilankais, Haïtiens, Zaïrois, Kurdes..., en France depuis trois, quatre, sept, huit ans, professionnellement insérés, ayant reconstitué ou fondé une famille, mais finalement « déboutés » de leur demande d'asile, et qu'il est humainement impossible de rejeter à la mer.

– **Des travailleurs « au noir »,** dans la confection, l'hôtellerie, le bâtiment, qu'on prétend pourchasser, mais dont, comme chacun sait, l'économie française n'entend pas se passer.

– **Quant aux terroristes,** trafiquants de drogue et autres criminels, auxquels on veut assimiler les « clandestins », il est fort probable que la plupart d'entre eux possèdent leurs papiers en règle et que les autres, comme les Français du même acabit, se moquent pas mal des mesures de police.

Alors, si le projet d'« intégration » est aujourd'hui autre chose qu'un nouveau trompe-l'œil, on prendra enfin au mot les solennelles déclarations d'intention du président de la République affirmant notamment que les étrangers qui ont leurs seules attaches en France ne doivent pas être expulsables, mais traités « *comme s'ils étaient des citoyens français* ».

Une modification législative

Il convient donc de mettre en œuvre sans tarder la normalisation de la situation de tous les pseudo-clandestins fabriqués par l'administration, car ils ont effectivement, pour la plupart, leurs seules attaches en France. Il convient même d'aller plus loin, comme le fait François Mitterrand, qui a précisé que ces étrangers-là, s'ils commettaient un acte de délinquance, « *devraient subir la loi que subissent tous les Français dans la même situation et non pas une exclusion supplémentaire* ». Ce qui implique une modification législative pour retirer aux tribunaux le pouvoir d'assortir leur sanction, en matière de stupéfiants, d'une interdiction – souvent définitive – du territoire français à l'encontre des étrangers que le législateur a, par ailleurs, jugé nécessaire de protéger de l'expulsion et de la reconduite à la frontière, du fait précisément qu'ils ont toutes leurs attaches en France et aucune dans un pays d'origine dont souvent ils ne parlent pas la langue et où ils n'ont peut-être jamais mis les pieds. Pour ceux-là, l'interdiction du territoire constitue un véritable « bannissement », mesure qui a complètement disparu du code des pays démocratiques.

Il conviendra, en outre, de sortir la procédure du regroupement familial de l'impasse où l'a engagée le décret du 4 décembre 1984. Car, contrairement à ce que laissent entendre la plupart des déclarations publiques, le regroupement en France des familles d'étrangers en situation régulière ne connaît pas un développement excessif. Tout au contraire, les conditions draconiennes imposées à sa mise en œuvre sont telles (notamment en matière de logement) qu'elles l'interdisent en fait dans bon nombre de cas. Et pourtant, le droit pour les immigrés de « *mener une vie familiale normale* », c'est-à-dire en particulier de « *faire venir auprès d'eux leur conjoint et leurs enfants mineurs* », est un droit imprescriptible, confirmé non seulement par la jurisprudence du Conseil d'Etat, mais par l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Qui admettrait que l'administration refuse à un Corrézien ou à un Breton de s'installer avec sa famille à Paris ou à Lyon sous prétexte qu'il manque quelques mètres carrés à son logement ? C'est pourtant ce qu'on refuse à un Maghrébin. Pourquoi ?

Mariages surveillés

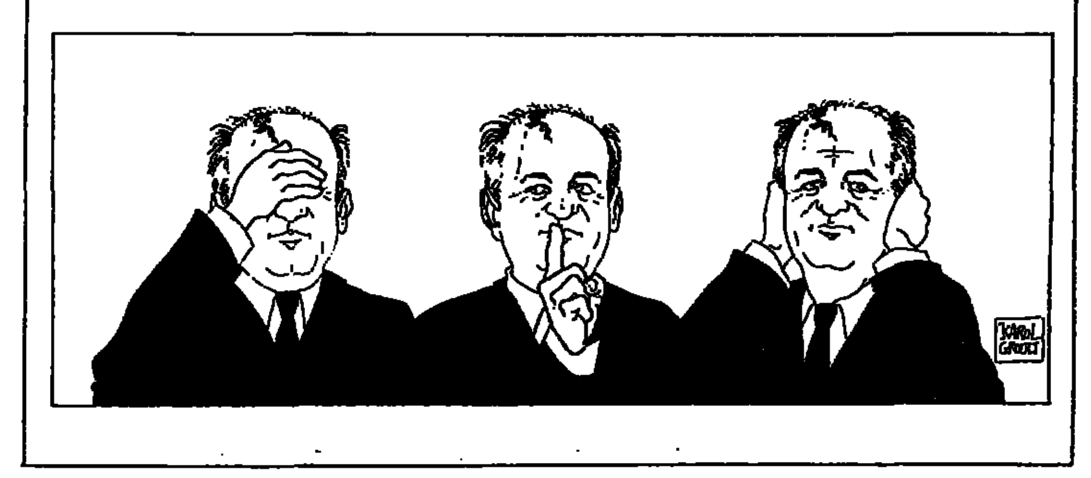
Il importe également de mettre immédiatement un terme aux pratiques abusives qui tendent à se développer dans les procédures de mariage : toute demande de mariage entre étrangers ou entre Français et étrangers se trouve actuellement frappée *a priori* de suspicion et se heurte à des refus arbitraires de la part des officiers d'état civil ou à des renvois devant les parquets qui, eux-mêmes, n'hésitent pas à poser des exigences illégales et à imposer des décisions qui ne relèvent pas de leur compétence. Ils ont, paraît-il, reçu des instructions en ce sens. De qui ? En tout cas, sous prétexte, probablement, de dépister d'éventuels mariages de complaisance – que l'arsenal judiciaire, pourtant, permet déjà de sanctionner, – on met tout le monde sous haute surveillance, et on fait naître des comportements odieux : tactique malsaine et dangereuse...

Mais, évidemment, à quoi bon le droit de se marier et de vivre en famille s'il est impossible de se loger ? Là réside une des tares mortelles de la politique sociale, dont sont victimes non seulement les étrangers mais les Français « bronzés » (beurs, harkis, Antillais...) et tous les autres exclus de notre société à deux vitesses. C'est essentiellement sur ce terrain que se jouera l'intégration. Faute d'une transformation rigoureuse des pratiques actuelles de construction et de distribution du logement social, les projets gouvernementaux resteront une fois de plus lettre morte.

La question est donc de savoir si le gouvernement est prêt à y mettre le prix ; prix très lourd, vu le retard accumulé par des décennies de politique à la petite semaine. On peut malheureusement en douter, quand on voit comment Michel Rocard traîne les pieds à mettre en acte les orientations présidentielles.

▶ **André Legouy, jésuite, est membre du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI).**

TRAIT LIBRE



Le Monde

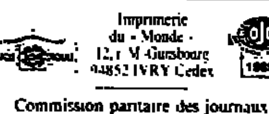
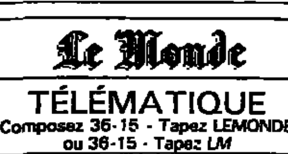
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :	ADMINISTRATION :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99	1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex


Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télefax 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Economie

Une droite protectionniste

par Jean Bénard

NI la droite ni la gauche n'ont de programme économique explicite. Mais l'orientation économique et sociale naturelle de la gauche est mieux reçue dans l'opinion française actuelle que celle de la droite.

Pour la gauche, cette orientation naturelle est la recherche prioritaire non de l'efficience (c'est-à-dire de l'efficacité économique), mais de la sécurité économique et sociale, notamment de la sécurité de l'emploi ou, à défaut, de celle du revenu minimum. M. Michel Rocard parle, certes, de l'Europe, de la compétitivité et des nécessaires disciplines qu'elle exige, mais y met bien vite un bémol dès qu'il est confronté à de sérieuses revendications.

La droite aurait pu jouer la carte de l'orientation vers plus d'efficience, nécessitée par l'Europe de 1993 et seule garante de redistributions ultérieures. Or, à la présidentielle de 1988, seul M. Raymond Barre s'y est essayé, assez maladroitement d'ailleurs, et, depuis, RPR et UDF n'en parlent plus qu'avec gêne et précautions. Pourquoi ? Parce que la lutte pour l'efficacité économique, notamment par le biais de la concurrence interne et externe, suppose des restructurations pénibles, des ascensions, mais aussi des chutes, des gains, mais aussi des pertes que nul ne veut risquer.

Socialisme caméléon

Il se confirme ainsi que le terreau sociologique de la droite et même du centre est, en France, beaucoup plus protectionniste que libre-échangiste. Elle n'est donc pas disposée à soutenir sérieusement une politique mettant ses protections en péril. Les partis de droite et du centre le sentent bien, qui, à l'exception peut-être du RPR, n'affichent pas en première ligne des convictions ni des programmes de libéralisme économique.

La pression du Front national sur l'électorat de ces partis est amplifiée par le problème de l'immigration. Mais le Front national, comme le Parti communiste d'ailleurs, est, en matière économique, anti-européen, protectionniste et peu libéral. Il y retrouve les penchants profonds de l'électorat conservateur français. Tant et si bien que, par un nouveau paradoxe, le socialisme caméléon, où M. Rocard retrouve M. Mitterrand de façon inattendue mais logique, tout en prêchant la solidarité, la sécurité et la redistribution des revenus, parvient à faire passer sans trop de difficultés sociales et politiques des mesures de demi-libéralisme économique (privatisations partielles camouflées, freinage des revendications salariales).

Quant à l'opposition, elle se rabat – en désordre – sur des faux-fuyants, demi-privatisations, demi-réforme de la fiscalité, rajeunissement des cadres et, bien sûr, l'Europe, mais « sociale ». C'est que la droite française (sauf le centre du type CDS) est une droite autoritaire et protectionniste beaucoup plus qu'une droite libre-échangiste de type orléaniste ou même Second Empire. Comme l'autoritarisme n'est plus de mise (le péril et la crainte de l'immigration envahissante n'ayant pas encore remplacé ceux de la révolution prolétarienne, qui ont disparu) et que le protectionnisme social justifie le protectionnisme économique, seule l'expérience vécue des méfaits de ces protectionnismes, *via*, peut-être, le grand marché unique européen, remettra au premier plan le souci de l'efficience économique et la nécessité de la concurrence. Si la droite a le courage d'en défendre dès maintenant les valeurs, elle pourra alors en récolter les fruits. Sinon, elle n'aura plus qu'à se partager entre l'extrémisme du Front national et l'aile droite d'un Parti socialiste accueillant.

D'ici là, elle végétera, et la gauche, purgée de son extrémisme communiste grâce aux effets conjugués du sectarisme du PCF et de l'écroulement du « socialisme réel » à la soviétique, s'installera dans un centrisme à phraséologie progressiste et à politique économique conservatrice. De quoi faire passer la France au rang de sous-traitant des leaders du monde occidental triomphant.

▶ **Jean Bénard est professeur d'économie à l'université Paris-I et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**

Consommation

Gabegie informatique

par Bernard Vaudour-Faguet

CHAQUE jour de l'année, le facteur nous rend un aimable service : il distribue une pile impressionnante de courrier... qui plonge directement à la poubelle ! Ce courrier, on le connaît bien : il s'agit des lettres concernant la publicité ou le démarchage en tout genre. Un matin on vous propose de gagner (sans risque) 10 000 francs, le lendemain on vous invite à un séjour (pour deux personnes) aux Antilles, la semaine suivante vos missives (personnalisées) contiennent, pêle-mêle, des propositions pour une cuisine intégrée, pour des jeux électroniques, pour une encyclopédie, pour une échelle pliante, pour du champagne, etc.

Ces documents – sans être décachetés ou même regardés – filent tout droit au panier. Pourtant, ils sont souvent rédigés à votre nom et à votre adresse... Miracle de l'informatique actuelle : elle permet d'envoyer à des milliers de gens (en même temps) une multitude d'informations individualisées. Ainsi, votre voisin de palier ramasse – lui aussi – cette littérature de pointe et la glisse – lui aussi – dans la gaine à ordures de l'immeuble. Un gâchis monumental.

Nous avons atteint, sur ce sujet, un degré maximal d'insensibilité, puisque le réflexe de destruction n'engendre aucune émotion particulière et s'exécute dans une indifférence collective absolue.

Les entreprises disposent d'un parc de mémoires (micros) qui facilite le remplissage automatique des enveloppes. Rapidité, efficacité, performance. Le déchet commercial d'une pareille opération est-il bien évalué ? Pour une hypothétique promotion des ventes on oublie les pertes colossales engendrées sur le plan énergétique, naturel, biologique et humain. Combien de tonnes de pâte à papier partent ainsi en poussière ? Combien de gens transportent – de nuit – des milliers de lettres qui terminent leur course au dépotoir sans être lues ? Combien de salariés dégradent leur vue sur des écrans afin d'imprimer des textes qui asphyxient les décharges municipales ?

En somme, on maîtrise parfaitement les technologies de l'informatique qui visent à « noircir » du papier ; on ne maîtrise nullement les applications de cette découverte qui s'étendent au marché. C'est le règne de l'anarchie et de la gabegie. Quelle interprétation donner à une stratégie commerciale qui fabrique de l'absurde afin de dégager une parcelle éventuelle de profit ou de pouvoir ?

La « machine à gaspiller » continue impertubablement son œuvre. Les imprimantes qui rédigent ces jolis mots en « communicatique » sont-elles commandées par des robots ou par des êtres qui pensent ? Et vont-elles longtemps encore crépiter sur le mode hystérique du non-sens ?

▶ **Bernard Vaudour-Faguet est professeur d'histoire.**

ÉTRANGER

La journée historique de l'union économique et monétaire en Allemagne de l'Est

L'enterrement sans regret d'une RDA inutile

BERLIN

de notre envoyé spécial

Il y a huit mois, la chute du mur avait vu des centaines de milliers de Berlinois de l'Est envahir la partie occidentale de la ville. Cette fois-ci, ce fut l'inverse, et c'est par milliers que les Berlinois de l'Ouest se sont précipités à l'Est pour fêter dignement ce nouveau moment d'émotion, qualifié encore une fois d'« historique », dimanche 1er juillet, par le chancelier Kohl et le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière.

Pour tous les Allemands de l'Est, l'ouverture du mur le 9 novembre avait été un grand moment de stupeur, un brusque saut dans un inconnu dont personne ne mesurait alors ce qu'il apporterait. Huit mois plus tard, on enterrait sans regret cette RDA inutile. L'union monétaire entre les deux Allemagnes n'est pas encore la vraie réunification, mais celle-ci devrait survenir avant l'année prochaine, et tout le monde sait bien que les dés sont jetés. Dès dimanche, tous les contrôles ont été officiellement abolis entre les deux pays par un accord signé par les ministres de l'intérieur.

On était allé dépenser samedi ses derniers marks à l'épicerie, au bistrot du coin. Plus une seule place dans les restaurants. Samedi soir, une immense fête avait été organisée dans la banlieue de Berlin-Est pour célébrer la fin du mark-Est dans l'ancienne caserne du régiment de la garde Dzerjinski, le régiment d'élite de la Stasi, l'ancienne sécurité d'Etat. Il y avait quant même un brin de nostalgie dans toutes ces cérémonies mortuaires car on n'efface pas d'un coup quarante ans de vie commune, même contrainte.

Dans le magnifique cinéma Babylone, redevenu l'un des temples de la culture berlinoise, on vendait aux enchères les oripeaux du régime communiste. Le portrait officiel en noir et blanc d'Erich Honecker s'est arraché pour 100 marks dans des hurlements d'enthousiasme. La chemise bleue des jeunesses communistes, que tout le monde dans l'assistance avait sans doute une fois portée, est partie dans les rires pour 30 marks.

Quelques *« Deutschland ! Deutschland ! »* fusaient cà et là, sans parvenir à troubler la bonne humeur. Le déferlement de nationalisme qu'avaient fait craindre les premières grandes manifestations de l'hiver dernier pour la réunification à Leipzig ou à Dresde ne s'est pourtant jamais confirmé ces derniers mois. On déambulait samedi soir dans les rues des villes pour ne pas rater le dernier grand moment de cette « révolution tranquille ». L'avènement du deutschemark est avant tout l'accomplissement d'un vieux rêve, quand on venait lécher les vitrines des Intershop, pour voir les produits de l'Ouest disponibles seulement contre les précieuses devises.

Les ministres se promènent dans les banques

Tout le reste semblait secondaire ce dimanche. Même la qualification de l'équipe de la RFA pour les demi-finales de la Coupe de monde de football. Quelques centaines de personnes étaient venues assister au match sur l'écran géant installé au Lustgarten, l'une des places centrales de Berlin-Est. On s'est séparé dès le coup de sifflet final dans une quasi-indifférence.

Toute la journée, les responsables politiques des deux Allemagnes se sont relayés pour expliquer une dernière fois la signification de ce moment historique, appeler les populations à ne pas se laisser impressionner par les premières difficultés. Le premier ministre, M. de Maizière, et le ministre fédéral des finances, M. Theo Waigel, se sont rendus dimanche dans des centres de change constater que tout se passait bien. Tous ont souhaité que les Allemands trouvent en eux cet *« esprit de défricheur »*, comme l'a dit M. de Maizière, pour réussir le décollage de l'économie est-allemande.

Au coin de la Kastanienallee et la rue Oderberger, dans le quartier berlinois de Prenzlauerberg, le propriétaire de la parfumerie-droguerie repeignait soigneusement samedi sa façade. Cela n'avait pas été fait depuis des années, et le coin de rue prend déjà un aspect plus guilleret. L'hôte des lieux n'est pas un nouveau venu, pourtant. Il gérait son magasin comme il le pouvait depuis 1974. Aujourd'hui, il a pu racheter le fonds à la société de gérance communale qui l'administrait pour le compte de l'Etat. L'étal flambant neuf ressemble à celui de n'importe quel magasin identique de l'Ouest.

De la Foire de Cologne à la Foire de Dresde

Josef Lange, lui, a eu du flair. Organisateur de foires dans la région de Cologne en RFA, il était venu au début de l'année examine les possibilités de travailler dans la nouvelle RDA et avait pu nouer des contacts dans la région de Dresde. D'une rencontre avec le maire de Bannewitz, à quelques kilomètres de la capitale saxonne, était née l'idée d'une « foire de la consommation », qui n'aurait pu être au départ qu'une banale foire aux affaires. Avec l'accord sur l'union monétaire, les choses ont pris une tout autre tournure. On a retardé d'un mois les échéances, pour ouvrir précisément le 1er juillet et devenir ainsi le premier test du nouveau marché est-allemand.

Dans les immenses chapiteaux dressés en pleins champs, quatre cents exposants proposaient dimanche en avant-première leurs produits en marks de l'Ouest. La foire doit durer toute la semaine, voire deux si les affaires marchent. On y trouve de tout. Les grandes marques d'électroménager côtoient les vignerons du Rhin : on expose des meubles, des voitures d'occasion, des cuisines tout aménagées, de l'informatique de bureau. De toute la région, on est venu voir, se renseigner, comparer les prix. Les affaires marchent, mais les gens restent prudents. *« Ils sont là pour voir avant d'acheter »*, constate une vendeuse de produits de beauté.

Certains profitent quand même de l'occasion. Juergen et Simona Bergmann s'achètent cash, pour 1 000 deutschemarks, l'antenne parabolique de leurs rêves. La région de Dresde a toujours été sous-équipée en matière de possibilités de réception. Le couple travaille dans une entreprise de machines agricoles qui connaît des difficultés. *« On risque d'être au chômage d'ici à la fin de l'année. On verra bien. Nous sommes jeunes »*, affirme avec optimisme Juergen Bergmann. *« L'achat de la voiture attendra cependant l'année prochaine, quand on y verra plus clair »*, avoue-t-il quand même.

La plupart des exposants sont venus d'Allemagne fédérale, mais il y a aussi les représentants de marques occidentales qui se sont installés à leur compte ces dernières semaines dans la région. M. Gordzielik, qui tenait jusque-là avec deux employés un petit attelier de réparation de machines de jardinage, présente sa gamme flambant neuf de tous les modèles possibles de tondeuses à gazon et binettes à moteur. Pas un seul modèle ne vient de la RDA.

« Les prix occidentaux sont moins élevés pour des produits de meilleure qualité, regrette Manfred Dachselt, embauché pour venir renforcer l'équipe. *Et, comme on ne sait pas si les fournisseurs de l'Est tiendront le choc d'ici à la fin de l'année, il vaut mieux s'épargner des problèmes de pièces détachées par la suite. »* A ce train, les pronostics les plus alarmistes sur la capacité de l'industrie est-allemande à affronter la concurrence des firmes de l'Ouest risquent d'être rapidement confirmés.

Le panier de la ménagère n'échappe pas à la règle. Pour tout, boissons, conserves, produits laitiers, c'est l'envahissement redouté. Les bouteilles de Sherry s'entassent à côté des nectars de fruits et des pots de Nutella. Le ministre du commerce a laissé percer une pointe d'inquiétude, espérant qu'il s'agissait seulement d'une incapacité passagère des firmes est-allemandes à réagir à temps.

HENRI DE BRESSON

Mettre de l'argent de côté avant que les choses ne se gâtent...

BERLIN

de notre envoyée spéciale

C'est dans la bonne humeur que les Allemands de l'Est sont allés prendre possession de leurs premiers deutschemarks dimanche 1er juillet. Avec un art consommé de la mise en scène, la Deutsche Bank avait ouvert la fête à minuit pile sur l'Alexanderplatz à Berlin-Est. La foule se pressait si fort, certains pour voir, d'autres pour obtenir les premiers billets, que plusieurs personnes ont été victimes de malaises.

Au matin, dans tout le pays, une trentaine d'institutions financières ouvraient à leur tour leurs guichets pour une journée de douze heures acceptée sans rechigner par les employés, tous volontaires. Dans les locaux repeints de frais, sous les enseignes toutes neuves des filiales de banques ouest-allemandes, on accueillait les clients avec le sourire, parfois avec des cadeaux de bienvenue.

Le personnel était presque exclusivement originaire de l'Ouest (les banquiers est-allemands sont en RFA pour apprendre le métier !). Les quelques queues qui s'étaient formées le matin étaient déjà résorbées dans l'après-midi, une preuve que tous les Allemands de l'Est ne se sont pas précipités pour retirer leur argent le premier jour. L'essentiel, c'était d'avoir fait le nécessaire pour ouvrir des comptes spéciaux permettant la conversion et chaque citoyen est-allemand était pour cela passé à la banque les semaines précédentes.

Sur les seize millions d'opérations enregistrées – pas un nourrisson qui n'ait désormais son compte en banque – un tiers seulement ont été assorties d'une demande de retrait d'argent liquide. En moyenne, les Allemands de l'Est ont retiré dimanche, ou le feront dans la semaine, 833 deutschemarks moyenne sur les 2 000 qui leur étaient alloués pour démarrer.

Si seulement 10 % des gens réclamaient leurs 2 000 marks cash, nombreux étaient ceux qui s'intéressaient déjà aux produits bancaires et se faisaient expliquer le *« b a ba »* du placement. Apparemment, dans cette nouvelle terre de mission pour les banques qu'est la RDA, on ne se jettera pas bille en tête dans la spéculation à risque : *« Par les temps qui courent, il faut avant tout la sécurité »*, expliquait une épargnante de Dresde.

Le ministre des finances est-allemand, M. Walter Romberg, a formulé à sa façon dimanche l'angoisse du lendemain qui tenaille ses compatriotes : *« Ils semblent avoir une très forte propension à épargner. »* Et son collègue ouest-allemand, M. Théo Waigel, de renchérir en espérant que les citoyens de RDA sauraient accueillir le deutschemarks avec sagesse, comme l'avaient fait en 1948 leurs cousins de l'Ouest. La différence c'est qu'en 1948 les vitrines de la reconstruction ne s'étaient pas remplies en une seule nuit de produits de consommation rutilants comme ce week-end en RDA.

« Mais non, nous n'allons pas nous précipiter pour acheter, s'exclame en riant une Berlinoise, *nous allons devenir radins comme les gens de RFA. Avant nous ne comptions pas. Quand on trouvait quelque chose de bien on le prenait. Maintenant, un sou sera un sou. D'ailleurs, mon mari et moi, avec nos 1 000 marks chacun de salaire et notre loyer à 110 marks nous avons le temps de mettre de l'argent de côté d'ici la fin de l'année pour quand les choses vont vraiment se gâter. »*

SOPHIE GHERARDI

ROUMANIE : selon M. Petre Roman

Les mineurs sont venus « spontanément » à Bucarest

BERNE

de notre correspondant

Participant samedi 30 juin et dimanche 1er juillet à Crans-Montana à un forum consacré aux mutations en Europe de l'Est, le premier ministre roumain, M. Petre Roman, s'est présenté comme *« Européen, génétiquement et par éducation »*.

Contrairement aux Occidentaux qui *« portent la démocratie dans leur sang »*, en Roumanie, a-t-il expliqué, *« seuls quelques milliers d'enfants nés depuis la révolution de décembre portent en eux les premiers grains de conscience de la dimension démocratique de la civilisation »*.

Se faisant l'apôtre de l'économie de marché, il a souhaité associer des investisseurs étrangers au programme de privatisations annoncé par son gouvernement. Interrogé sur les récents événements qui ont agité son pays, M. Roman s'est efforcé de minimiser les atteintes aux droits de l'homme commises à la mi-juin dans la capitale roumaine.

Il a tenu à répéter que les mineurs n'avaient pas été amenés à Bucarest, ni appelés par le président Iliescu mais qu'ils étaient venus *« spontanément. »*

Sur 1 023 arrestations opérées depuis le 13 juin, a-t-il précisé, 117 personnes restent encore en prison et devraient passer en jugement ; parmi elles, 120 sont *« sans occupation »* et il n'y aurait plus qu'un seul étudiant, M. Marian Munteanu, contre lequel pèsent *« des charges très claires »*.

J.-C. B.

□ **Rassemblement d'étudiants pour la libération de Marian Munteanu.** – Plusieurs centaines d'étudiants ont organisé samedi 30 juin une manifestation à l'université de Bucarest pour réclamer la libération de leur dirigeant, Marian Munteanu, arrêté le 18 juin et accusé d'incitation à l'émeute. *« Il est détenu depuis treize jours sans que sa famille ou un avocat puisse le rencontrer. De tels abus sont analogues à ceux commis par les communistes »*, a déclaré le vice-président de la Ligue des étudiants.

BULGARIE

Manifestation de soutien à la grève des étudiants

Environ dix mille personnes se sont rassemblées dimanche 1er juillet à Sofia pour soutenir les étudiants, qui sont en grève depuis trois semaines afin d'exiger la publication des manipulations constatées durant la dernière campagne électorale. Les étudiants demandent aussi la démission du président de la télévision, M. Pavel Pissarev, membre du Parti socialiste (ex-communiste).

Ce parti a d'autre part reconduit dans ses fonctions l'actuel premier ministre, M. Andreï Loukanov. Celui-ci a souhaité la formation d'un gouvernement de coalition composé de techniciens. Le principal rassemblement d'opposition, l'Union des forces démocratiques, refuse toutefois toujours de participer à cette coalition. L'Union agrarienne, qui dispose de 16 sièges au nouveau Parlement, s'est déclarée prête pour sa part à entrer dans le nouveau gouvernement. – *(AFP, Reuter, AP.)*

YOUGOSLAVIE

Les organisations de l'opposition ont fondé un Forum démocratique au Kosovo

Les organisations de l'opposition albanaise ont fondé dimanche 30 juin un Forum démocratique au Kosovo (province autonome rattachée à la Serbie) où leur appel au boycottage du référendum, le même jour, sur un nouveau projet de Constitution de Serbie, réduisant l'autonomie de la province, a été largement suivi.

Le Forum a adopté une déclaration dans laquelle il proclame le *« droit inaliénable des citoyens et peuples qui vivent au Kosovo de décider souverainement des questions vitales de l'organisation intérieure du Kosovo »*.

Sans jamais employer le terme de république, la déclaration souligne que le Kosovo doit être *« une unité constitutive de la communauté yougoslave, égale aux autres »*, dotée du *« droit souverain à l'autodétermination »* et *« respectant les décisions de la majorité tout en protégeant institutionnellement les minorités »*.

Les Albanais de souche forment près de 90 % de la population du Kosovo, à côté de deux cent mille Serbes et Monténégrins. Réclamant des élections libres et une nouvelle Constitution du Kosovo, le Forum démocratique estime *« caducs »* les amendements adoptés l'an dernier par la Serbie – au prix d'émeutes ayant fait une trentaine de morts – qui réduisent les pouvoirs de la province.

□ **Nomination du premier nonce en Tchécoslovaquie depuis quarante ans.** – Jean-Paul II a nommé samedi 30 juin Mgr Giovanni Coppa nonce apostolique à Prague. Le diplomate italien, âgé de soixante-quatre ans, est le premier ambassadeur du pape en Tchécoslovaquie depuis quarante ans. Le Vatican avait déjà renoué des liens diplomatiques avec la Pologne et la Hongrie et annoncé le rétablissement des relations avec la Roumanie en mai dernier.

ESPAGNE : impliqué dans la tentative du coup d'État de 1981

Le lieutenant-général del Bosch a été remis en liberté

L'ancien lieutenant général Jaime Milans del Bosch, condamné à vingt-six ans de prison pour son implication dans la tentative de coup d'Etat du 23 février 1981, a été mis en liberté conditionnelle samedi 30 juin dans la soirée après avoir purgé les deux tiers de sa peine. Jaime Milans del Bosch, qui est agé de soixante-quinze ans, a quitté la prison militaire d'Alcala-de-Henares (proche de Madrid) en compagnie de son fils sans faire de déclaration, alors qu'une vingtaine de militants d'extrême droite le saluaient en agitant un drapeau espagnol.

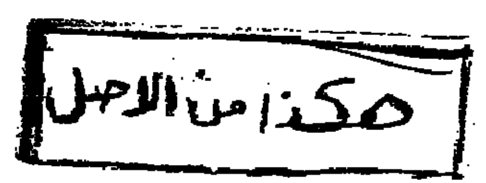
L'unique putschiste encore en prison est l'ancien lieutenant-colonel de la garde civile, Antonio Tejero. Il avait été la véritable *« vedette médiatique »* du putsch manqué en entrant, revolver au poing, dans le Congrès des députés au moment de l'investiture du président centriste Leopoldo Calvo Sotelo.

Les parlementaires et les membres du gouvernement espagnol avaient été séquestrés en direct à la télévision nationale espagnole pendant près de vingt heures par des gardes civils.

Milans del Bosch, qui commandait la troisième région militaire basée à Valence, avait mobilisé mille huit cents hommes et proclamé un gouvernement militaire dans la région. Refusant d'obtempérer à un ordre de reddition du chef d'état-major, il n'avait retiré ses troupes que le 24 février après une conversation téléphonique avec le roi Juan Carlos. – *(AFP.)*

□ **PAYS-BAS : mystérieux attentat à la bombe à Amsterdam.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a démenti, dimanche 1er juillet, toute participation à l'attentat à la bombe commis la veille contre un immeuble de bureaux du centre d'Amsterdam. La British Airways et l'Office britannique du tourisme – mais aussi la compagnie aérienne Iberia et l'Office du tourisme sud-africain – ont des locaux dans le bâtiment dont la façade a été en partie détruite par la déflagration. *(Corresp.)*

□ **SUÈDE : le pirate de l'air soviétique ne voulait pas faire son service militaire.** – Le pirate de l'air qui a détourné dans la nuit du samedi 30 juin au dimanche 1er juillet un appareilde l'Aeroflot vers l'aéroport de Stockholm-Arlanda en menaçant l'équipage avec une fausse grenade, ne voulait pas faire son service militaire, a annoncé la police de Stockholm. Le pirate de l'air, âgé de dix-neuf ans et dont l'identité n'a pas été révélée, s'est rendu sans résistance à la police locale.



EUROPE

URSS : l'ouverture du XXVIIIe congrès du Parti communiste

Face à l'offensive des conservateurs, M. Gorbatchev devrait choisir la temporisation

MOSCOU

de notre correspondant

Juste avant que ne s'ouvre, lundi 2 juillet, le congrès du Parti communiste soviétique, l'un des meilleurs politologues d'URSS, M. Andranik Migranian, a donné un conseil à M. Gorbatchev. Utilisez cette tribune, lui a-t-il dit dans le dernier numéro des *Nouvelles de Moscou*, pour *« proclamer ouvertement et sans équivoque que la perestroïka était destinée à détruire le monstrueux système créé par le passé »*, qu'il faut maintenant *« dissoudre le Parti »*, sceller une *« vaste coalition des forces du centre gauche »*, organiser de nouvelles élections parlementaires et s'atteler, la *« vieille doctrine enterrée »*, à la construction du pays.

Qu'il ait ou non lu M. Migranian, ce conseil-là, M. Gorbatchev le connaît bien. Vingt de ses proches le lui martèlent nuit et jour, mais il est, pourtant, très peu probable qu'il le suive. Sauf si les conservateurs se décident à jouer leur va-tout, sauf s'ils transforment leur actuelle offensive en guerre sans merci.

Une fois de plus, il préférera aux retentissantes proclamations le non-dit et le fait accompli. Une fois encore, il opposera les motions nègre blanc, au désir de rupture et c'est très consciemment qu'il s'apprête ainsi à décevoir à peu près tous les partisans du changement.

Restes du léninisme

Pour un homme politique que les partisans de la restauration rêvent, quant à eux, de voir pendre au bout d'une corde, ce choix peut sembler d'autant plus paradoxal que le temps est révolu où M. Gorbatchev pouvait gouverner sans base organisée. Hier, il avait l'appareil qui, bon an mal an, lui obéissait pour la simple raison qu'il était le secrétaire général. Aujourd'hui, il a tant cassé les dents aux bureaucrates qu'ils se sont rebellés. La situation s'est profondément modifiée et, parallèlement, les forces démocratiques qu'a mis en mouvement la perestroïka, exigent de M. Gorbatchev qu'il ne se contente plus d'agir mais parle aussi.

Pour reconnaître en leur père leur chef, elles veulent l'entendre trinquer à la mort du communisme, abjurer la foi à laquelle il a été parjure, et de moins en moins de gens comprennent en URSS qu'il s'y refuse. Car, après tout, s'il suivait, lundi, le conseil de M. Migranian, qui pourrait contester que, au bout de cinq années de perestroïka, l'URSS n'est déjà plus un pays communiste ? Et qui pourrait sérieusement soutenir que M. Gorbatchev chercherait maintenant à y restaurer un système qu'il a lui-même mis à bas ?

Si l'URSS était encore un pays communiste, on n'y verrait en effet pas pousser deux nouveaux partis politiques par semaine, Moscou et Vilnius s'apprêter à négocier la sécession de la Lituanie et moins encore le secrétaire général du Parti prôner le passage au marché et le développement d'institutions parlementaires et présidentielles.

Le « monstrueux système »...

Un fait résume tout : le peu d'idéologie qu'on brandisse encore dans ce pays, ce qu'il y reste du léninisme, est que Lénine avait découvert, sur la fin de ses jours, les vertus du pragmatisme, de la démocratie et des libertés économiques. Or si la profondeur de cette conversion est sujette à débat, le fait est qu'à définir ainsi le léninisme, on pourrait y convertir Mme Thatcher – très logiquement devenue, depuis cinq ans, champion mondial, toutes catégories, de la cause gorbatchévienne.

L'Histoire, pourrait-on cependant objecter, a déjà vu plus d'une fois le communisme ne faire des concessions obligées que pour mieux sauver l'essentiel. Cela ne se discute pas en effet, mais outre que ni l'acceptation des schismes yougoslave et chinois ni la dénonciation, par Khrouchtchev, des crimes staliniens n'ont renforcé, et bien au contraire, la cohésion de ce système – outre donc qu'aucune concession de taille n'est, en ce sens, gratuite, où serait cet *« essentiel »* que sauverait M. Gorbatchev ? Auquel il tenterait, seulement, de s'accrocher ?

En URSS, comme dans le reste du monde, on a, durant ces cinq dernières années, successivement considéré que l'essence du système était l'idéologie, le rôle dirigeant du parti, l'étanchéité du mur de Berlin, le refus de la propriété privée, la censure de la presse puis le seul contrôle de la presse par le monopole de l'agence Tass, la défense de l'empire puis la seule défense de l'Union elle-même.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces limites que M. Gorbatchev était censé *« ne pas pouvoir »* franchir ? C'est y répondre que poser la question à l'heure où même le monopole de Tass est battu en brèche. Force est de constater aujourd'hui qu'il ne reste vraiment pas grand-chose de cet *« essentiel »* et que si c'était vraiment le communisme que M. Gorbatchev avait entrepris de sauver, il lui aurait fallu être particulièrement maladroit pour s'y prendre ainsi.

Il ne l'est pas. Son entourage ne l'est pas non plus, et pouvait-on, d'ailleurs, sauver le communisme ? Comment aurait-on pu en préserver l'ordre et l'immuable oppression tout en s'acharnant à réveiller ce pays comateux – éviter la faillite sans sortir de la stagnation ? Il y a trente-cinq ans, depuis la mort de Staline, qu'on réfléchissait à l'Est aux possibilités de mettre un terme au désordre économique sans toucher à l'ordre politique. Toutes les tentatives avaient échoué, et personne ne l'ignorait dans le petit groupe des réformateurs du comité central soviétique.

L'équipe Gorbatchev est si peu faite d'apprentis-communistes dépassés par les événements que ce n'est, par exemple, pas au moment où s'écroulait le mur de Berlin qu'elle a lancé l'idée de *« maison commune européenne »*. Si confus qu'il ait été et soit encore, ce fut au contraire l'un des tout premiers slogans de la perestroïka, car dès lors qu'on s'apprêtait à relâcher l'emprise sur les satellites, il fallait pouvoir le faire sans que cela induise leur basculement direct dans le camp adverse.

Si l'on voulait décoloniser, si l'on savait que cela était inéluctable, il fallait que l'adversaire devienne, dans le même temps, *« partenaire »*. Dangereusement plus rapide que prévu dans certains domaines, tragiquement plus lente dans d'autres, et souvent mal pensée, l'entreprise de démantèlement lancée par M. Gorbatchev visait bel et bien à *« détruire le monstrueux système »*. Quelles sont alors, objectif atteint, les raisons de ne pas le *« proclamer »* ?

Les vertus de l' « évolution »

C'est, avant toute chose, que la caractérisque politique première du président soviétique est d'être un anti-révolutionnaire. Non seulement il croit aux vertus de l'évolution et déteste les révolutions considérées comme intrinséquement mauvaises, mais il pense aussi que rien ne sert de vouloir forcer l'Histoire et que manœuvres et patience sont les seules vraies armes du changement.

Doublée d'un génie de la tactique qui a toujours assuré, jusqu'à présent, le succès de sa prudence, c'est cette conviction qui l'a conduit à ne jamais affronter que sûr de la victoire ; à faire avec tous les adversaires imaginables tous les bouts possibles de chemin commun ; à lancer, ou faire lancer, les idées bien avant de les appliquer et à ne jamais accepter une épreuve de force qu'il y avait moyen d'éviter.

Or, aujourd'hui, non seulement il y a beaucoup de moyens d'éviter à ce congrès l'épreuve de force avec l'appareil conservateur, mais il y aurait tout intérêt, aussi, à le faire. Répudier publiquement le communisme, prendre la tête d'une scission et aller fonder ce grand parti du progrès dont l'URSS a besoin et auquel elle aspire, ce serait en effet oublier que l'appareil conservateur jouit encore d'une considérable capacité de nuire.

Ce serait non seulement lui permettre de tenter une aventure appuyée par des régiments de l'armée et du KGB, mais le pousser à le faire alors même qu'il n'en a aucune envie véritable. Dans sa masse, cet appareil veut avant tout obtenir des garanties sur son avenir, négocier un nouveau rôle social – ne pas purement et simplement passer à la trappe comme plusieurs des appareils communistes d'Europe centrale.

L'ambition des bureaucrates est d'ailleurs d'autant plus limitée qu'ils savent bien n'être pas de taille à gouverner l'URSS de 1990 après avoir éliminé M. Gorbatchev. Le problème est beaucoup moins idéologique que social, et pourquoi le secrétaire général irait-il alors précipiter une rupture qui ne serait vraiment profitable à personne ? Les conservateurs sont, de toute manière, de plus en plus isolés dans le pays. Pour une bonne part, le vrai pouvoir leur a déjà échappé au profit des assemblées élues, parlements des Républiques et conseils municipaux des grandes villes. Il y a d'autant moins d'inconvénients à laisser jouer le temps que le nouvel appareil d'Etat n'est pas encore assez solide pour remplacer celui du Parti et qu'un tiens valant mieux, pour un anti-révolutionnaire, que deux tu l'auras, tout pousse, décidément, à l'habituelle rondeur.

Est-ce à dire, pour autant, que M. Migranian – et avec lui toute la fine fleur de l'establishment réformateur – ait tort ? Non, ils ont tout autant raison que M. Gorbatchev et c'est justement là le problème. Car si, durant ce congrès, le secrétaire général n'opère pas, avec les conservateurs et le communisme, cette rupture verbale tant désirée par la masse des réformateurs, ce n'est pas seulement sa position personnelle qui risque d'en pâtir mais tout le processus de réformes également.

La nécessité d'un marché libre

Inéluctablement, d'autres hommes – comme déjà M. Eltsine à la présidence du Parlement de Russie – s'imposeront sur le devant de la scène politique soviétique. Petit à petit, très vite peut-être, le président ne sera plus qu'un dirigeant du pays parmi d'autres, à la fois garant de la Constitution et super-ministre des affaires étrangères. En démocratie, cet équilibre serait parfait, mais l'URSS n'est précisément pas une démocratie.

C'est un pays qui tente de construire la démocratie sur les ruines du communisme et cela dans tant d'insolubles problèmes que les Soviétiques et le monde peuvent, chaque deux jours, se persuader que, cette fois-ci, c'est la fin. Un seul fait, celui qui va peser dès après le congrès : grâce à cinq années de débats et projets de réforme avortés, la majorité de la population est aujourd'hui convaincue de la nécessité de laisser se reconstituer un marché libre.

Maintenir une cohésion

Il est donc probable que le pas sera franchi, mais s'il l'est vraiment, cela signifiera, pour des dizaines de millions de personnes, le plongeon dans la misère absolue. Les chocs des premières années de la perestroïka apparaîtront alors pour ce qu'ils ont été – dérisoires –, et s'il n'y a pas un homme pour conduire le pays dans l'épreuve, pour donner le sens d'une direction et maintenir, malgré tout, une cohésion, les tensions seront telles que le remède pourrait bien s'avérer pire encore que le mal.

L'Union soviétique – il n'est que de voir la popularité de M. Eltsine – a envie de pouvoir s'y retrouver et qu'un peu de bonnes paroles remplissent le vide de son assiette. Il lui faut, en bref, un passé et un avenir, et comment mieux tracer la frontière entre les deux qu'en se résolvant, comme l'écrit toujours M. Migranian, à *« accuser les vieilles structures du Parti et de l'Etat de tous les crimes et erreurs »* d'avant la perestroïka ?

La crise, dont M. Gorbatchev fait faire l'économie aux Soviétiques en voulant esquiver l'épreuve de force au congrès, en cache une autre, bien plus grave encore – le morcellement politique auquel cédera le pays s'il ne peut très vite s'identifier à un homme et à un projet. Pour parer à ce danger, le président soviétique devrait, dès la fin du congrès, surprendre tout le monde – former, par exemple, un gouvernement d'union nationale, s'éloigner du parti et, s'il le faut, utiliser contre lui ses possibilités de gouverner par décrets.

Serait-ce la révolution – tout ce que déteste ce Machiavel de la démocratie ? Même pas, car, en fait, la révolution est déjà faite. Il s'agit désormais de gouverner, et pour M. Gorbatchev, de montrer qu'il en est aussi capable que de démonter le communisme.

BERNARD GUETTA

Parmi les 4 683 délégués

L'appareil du parti est encore plus fortement représenté que lors des derniers congrès du PC

La Plate-forme démocratique estime pouvoir compter sur deux millions et demi de sympathisants dans le PC soviétique, soit sur 15 % environ de ses membres. Le chiffre est invérifiable, mais de toute manière, le nombre de délégués au XXVIIIe congrès se réclamant de ce mouvement «radical-réformateur» est loin de correspondre à son audience : ils ne sont guère qu'une centaine sur les 4 683 délégués élus pour ce congrès, soit 2 % ... Autre anomalie : parmi les quelque 300 délégués de la ville de Moscou, on dénombre 48 % de permanents du parti et un autre fort contingent (20 %) de fonctionnaires de divers grades.

Autrement dit, si les intellectuels, écrivains, journalistes qui forment la fine fleur du progressisme moscovite étaient déjà sous-représentés au congrès du PC russe, ils le sont encore plus au congrès fédéral, où les délégations d'Ukraine, de Biélorussie et d'Asie centrale ajoutent de nouveaux bataillons d'apparatchiks à ce contingent russe. C'est là qu'il faut rechercher, pour l'essentiel, l'explication de la vague de conservatisme qui submerge les instances délibératives du parti, et l'une des raisons des difficultés actuelles de M. Gorbatchev.

Ce dernier avait pourtant pressenti le danger. Proposant au comité central, le 5 février dernier, d'avancer au début de juillet la date du congrès, il demandait que les délégués soient élus au cours d'*« authentiques élections »*, des élections dans lesquelles *« le rôle décisif reviendrait aux communistes* [par opposition aux appareils] *et aux organisations de base »*.

Mais dès le plénum suivant, le 11 mars, le ton avait changé. Relatant les discussions qui se déroulaient entre les cellules de base et les organisations régionales, le secrétaire général donnait raison, au nom du bureau politique, à ces dernières, qui *« décideraient elles-mêmes du mode d'élection des délégués »*. La résolution votée à la fin de ce plénum précisait que les listes des délégués seraient *« constituées et présentées par les conférences de régions ou de territoires, ainsi que par les congrès des Républiques »*.

Les «macro-appareils», à savoir les puissantes fédérations régionales, prenaient donc les choses en main, et, une fois de plus, le pas sur la base. On revenait pratiquement au système en vigueur pour tous les congrès classiques du passé, y compris le XXVIIe, tenu en 1986 et dont la convocation, un an plus tôt, avait prévu également des élections *« par les conférences de régions, de territoires et par les congrès des PC des Républiques »*.

80 % des voix pour M. Ligatchev

Il y a pourtant quelques différences. En premier lieu, les apparatchiks ont tellement senti cette fois le vent du boulet qu'ils ont abandonné la «cosmétique prolétarienne» qui leur servait de paravent naguère. La proportion d'« ouvriers de choc », de kolkhoziens et autres «simples citoyens» est tombée en chute libre, d'autant que le «centre» avait renoncé cette fois à imposer des quotas dans ce domaine. Les ouvriers composent 11,6 % du corps des délégués contre 42 % il y a quatre ans, les paysans 4,8 % contre 9 %, et il n'y a plus que 344 femmes (9,3 %) contre 1 258 (25 %) en 1986. Pour compenser cette entorse au mythe du parti «ouvrier», quelques centaines de prolétaires ont été invités. Mais si l'on en juge par le précédent du congrès russe, leur crédibilité «de classe» est douteuse : un délégué de Leningrad avait découvert dans leurs rangs plusieurs professeurs d'université – réactionnaires – battus aux élections et que l'on avait ainsi « repêchés ».

Autre différence : les élections ont tout de même été contradictoires en plusieurs endroits et certaines élections ont été difficiles, mais pas pour ceux que l'on pourrait croire. Ainsi M. Ligatchev, le chef de file conservateur, a été élu délégué par 80 % des voix contre deux autres candidats à Belgorod. M. Gorbatchev, lui, n'a recueilli que 61 % des suffrages dans un arrondissement de Moscou, plus du tiers des électeurs lui ayant préféré l'ouvrier Valeri Baranov

Quant aux militaires, qui ne sont pas moins de 269 au congrès, ils sont représentés par tous leurs grands chefs : pas seulement le maréchal Iazov et le général Moïsseev, ministre de la défense et chef de l'Etat-major général, mais aussi le général Rodionov, l'homme qui dirigea la répression à Tbilissi (vingt morts en avril 1989) et que l'on a recasé de manière plus qu'honorable à la tête de la principale académie militaire du pays. Sans parler du général Makachov, commandant de la région militaire Volga-Oural, qui a fait sensation au congrès russe en attaquant bille en tête la politique intérieure et extérieure de M. Gorbatchev. Ajoutons que tous ces délégués ne remplissent qu'une fonction momentanée : à la différence des députés du Soviet suprême par exemple, qui n'ont pas tardé, malgré un point de départ plutôt à droite, à prendre conscience de leur fonction de parlementaires professionnels et à marquer leur indépendance, les délégués du PC ne quittent pas leurs attaches dans les appareils régionaux, qu'ils rejoindront aussitôt le congrès terminé. Une raison de plus pour eux de défendre leur pouvoir et leurs privilèges d'apparatchiks, du moins ce qu'il en reste.

MICHEL TATU

□ **MM. Medvedev, Zinoviev et Maximov retrouvent leur citoyenneté.** – Trois anciens dissidents qui avaient été déchus de leur citoyenneté soviétique sous le régime Brejnev ont été rétablis dans leurs droits par un décret du président Gorbatchev, a annoncé samedi 30 juin l'agence Tass. Il s'agit du biologiste et généticien Jaures Medvedev, qui vit en Grande-Bretagne, ainsi que des écrivains Alexandre Zinoviev, résidant actuellement en RFA, et Vladimir Maximov, établi en France. Les trois hommes avaient obtenu l'autorisation de quitter l'URSS dans les années 70. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le général Oleg Kalouguine a été dégradé.** – Même par ces temps de grand laxisme en Union soviétique, on ne critique pas impunément le KGB : le général de réserve Oleg Kalouguine, qui a publiquement déclaré ces deux dernières semaines que le Comité de sécurité d'Etat n'avait pas changé, vient d'en faire l'expérience. A la demande du KGB, un décret signé du président Mikhaïl Gorbatchev et rendu public samedi 30 juin par l'agence Tass prive Oleg Kalouguine, ancien officier du KGB, de son rang de général en retraite, de ses insignes et de ses décorations. – *(UPI, AFP, Reuter.)*

□ **Les Baltes et Moscou.** – Les trois Républiques baltes ont réclamé l'ouverture avec Moscou de négociations communes sur leurs revendications d'indépendance, a déclaré dimanche 1er juillet à Tallinn un responsable estonien. Le parlement lituanien avait accepté vendredi la condition posée par Moscou à l'ouverture de pourparlers en suspendant sa proclamation d'indépendance pendant la durée des discussions. En réponse, Moscou a levé, samedi après-midi, l'embargo sur les livraisons de pétrole imposé à la Lituanie depuis la mi-avril. – *(Reuter, AFP)*.

□ **Désarmement : les propositions de l'OTAN.** – Les dirigeants de l'OTAN pourraient proposer le retrait de tous les obus nucléaires stockés en Europe occidentale, lors du sommet de l'organisation, à Londres, les 5 et 6 juillet, a-t-on appris de source diplomatique dimanche à Bruxelles. Ces armes sont vivement critiquées depuis deux ans par la République fédérale, où la plus grande partie d'entre elles est stockée, ainsi que par d'autres pays européens.

L'homme malade de l'Europe

Suite de la première page

Chaque fois que les maîtres de la Russie se sont mis en tête de moderniser leur pays, ils se sont tournés vers l'Europe, y cherchant des hommes, des idées, des capitaux, des techniques. Ce fut vrai de Pierre le Grand quand le tsar décida en 1703, avec la construction de Saint-Pétersbourg, *« d'ouvrir une fenêtre sur l'Europe »* ; Pierre Ier que les gorbatchéviens citent maintenant en exemple à tel point que Leningrad pourrait retrouver bientôt son nom d'origine. Ou quand Alexandre II abolit le servage en 1861.

La « nouvelle pensée » gorbatchévienne a relancé le débat entre occidentalistes et slavophiles, traditionnel dès que l'intelligentsia russe prend la parole. Les appels constants du numéro un soviétique et de ses amis aux *« valeurs communes à l'humanité toute entière »*, remplaçant de plus en plus dans les discours les références à la lutte des classes et aux idéaux du socialisme, montrent que l'actuelle direction s'est placée résolument du côté des occidentalistes. Ceux-ci ne sont pas toujours des admirateurs béats de l'Occident, mais ils y trouvent les modèles de démocratie, de développement économique et social, permettant à la Russie de sortir de son arriération, que celle-ci se nomme selon les époques, servage, hébétude du peuple, bureaucratie, autoritarisme ou totalitarisme, voire « stagnation » comme on désigne aujourd'hui officiellement la période Brejnev.

Une face asiatique

Mais tous les historiens de la Russie ont noté que le pays des tsars « appartient à l'Europe sans en faire partie ». Sa face européenne ne suffit pas à le définir dans sa totalité. Il a aussi une face asiatique qu'il ne saurait oublier ou renier. Qui le marque plus naturellement, plus spontanément que l'autre, l'européenne, pour laquelle il doit toujours lutter. Héritière du despotisme oriental, la composante asiatique de la tradition russe emporte avec elle l'obscurantisme, la violence, l'absence d'Etat et de société civile, la prééminence du chef.

Forte d'un message messianique, la Russie veut alors trouver en elle-même les ressources de son développement, à l'abri de la contagion d'une société occidentale dont elle rejette les valeurs, et les forces nécessaires pour transmettre au monde le salut dont elle se croit porteuse. Le millénarisme communiste et l'impérialisme lénino-stalino-brejnévien se sont parfaitement coulés dans ce moule asiatique de la tradition russe.

La bataille politique qui fait rage actuellement à Moscou entre les conservateurs et les réformistes dans le Parti communiste, plus généralement entre les « russistes » et les démocrates, est un nouvel épisode de la lutte entre les slavophiles et les occidentalistes. Les Européens ne peuvent rester indifférents à l'issue de cette bataille ; mais ils auraient tort de croire qu'elle peut être tranchée une fois pour toutes dans un sens ou dans l'autre, comme ils auraient tort de penser qu'il suffit d'accorder à M. Gorbtachev des crédits pour que la Russie bascule du côté de l'Europe.

M. Gorbatchev voit dans l'ancrage de la Russie à l'Europe la seule chance de régler ses problèmes, mais l'Europe doit se demander si l'intégration de la Russie avec sa crise polymorphe ne constitue pas un danger, alors que l'éclatement des vieilles structures au centre du continent oblige déjà à inventer un nouvel ordre européen.

Car, à l'instar de l'empire ottoman dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'URSS est « l'homme malade de l'Europe ». L'empire est en voie de décomposition accélérée, à l'intérieur comme à l'extérieur. Toutes les traces du despotisme oriental que le totalitarisme communiste avait facilement apprivoisé, n'ont pas disparu, alors que les institutions nouvelles inspirées des démocraties occidentales tournent à vide, sans prise sur le réel. Le système politique ancien est déconsidéré, mais aucun autre ne l'a remplacé. Le tissus social se délite, la criminalité augmente. La société civile, inexistante sous le régime communiste, se cherche ; l'union des républiques s'effrite, laissant libre cours aux haines ethniques ; l'économie est en faillite et nul ne sait si l'indispensable réforme verra le jour.

Pyromane-pompier, M. Gorbatchev est dépassé par les incendies qu'il a contribué à allumer. Aussi tout en comprenant l'empressement des Allemands, les Occidentaux seraient-ils bien inspirés de se poser la question : l'européanisation – pour autant qu'elle soit synonyme de démocratisation – passe-t-elle toujours et uniquement par M. Gorbatchev ? Etant donné le très large discrédit du PC soviétique, il ne faut pas attendre du 28e congrès une réponse décisive.

DANIEL VERNET



A VOTRE SANTÉ.

COURBE D'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE SOINS ET DE BIENS MÉDICAUX PAR HABITANT - FRANCS COURANTS - SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

82 83 84 85 86 87 88

9000
8000
7000
6000
5000
4000



La courbe des dépenses de santé des Français s'accroît chaque année à un rythme rapide et régulier.

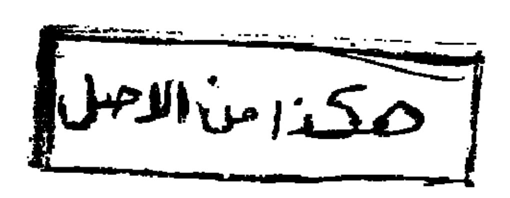
La Sécurité Sociale ne peut assumer seule la prise en charge de cet accroissement des dépenses, posant ainsi une vraie question : qui, à terme, paiera cette progression des dépenses de santé ?

La réponse appartient aux compagnies d'assurance, en tout cas à celles qui, comme les AGF, ont fait de l'avenir leur métier.

Car en étudiant les courbes de santé et de consommation pharmaceutique, les AGF ont su anticiper ces tendances, et offrir, grâce à un réseau de conseillers compétents, un service personnalisé et une large gamme d'assurances complémentaires maladie.



PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI



AFRIQUE

ZAMBIE : après la tentative de putsch

Le président Kaunda révoque le commandant en chef de l'armée

Au lendemain de la tentative de « putsch » fomentée par un lieutenant-colonel, la télévision zambienne a annoncé, dimanche 1er juillet, la révocation du commandant en chef de l'armée, le général Garry Kalenge, et son remplacement par le général Francis Sibanda. Après plusieurs heures d'effervescence, le calme est revenu à Lusaka et dans le reste du pays.

LUSAKA

de notre correspondant

Ceux qui exultaient, samedi à l'aube, à l'annonce d'un putsch qui, selon la radio nationale, avait renversé le président Kenneth Kaunda ont rapidement déchanté. Un premier communiqué « rabat-joie » et anonyme avait déjà semé le doute dans les esprits avant qu'une déclaration du secrétaire général du parti unique, M. Grey Zulu, confirme que tout était rentré dans l'ordre. Le temps que la nouvelle fasse le tour de Lusaka, les milliers de jeunes accourus vers le centre-ville mettaient une sourdine à leurs démonstrations d'enthousiasme. *« Ils nous demandent de ne pas paniquer alors que c'est de joie que nous manifestions ce matin »*, lâchait, résigné, Costa, vieil adolescent dégingandé, résumant un sentiment largement répandu.

Dans la Copperbelt, la « ceinture de cuivre », au nord du pays, région traditionnellement contestataire, où le président Kaunda se trouvait alors pour inaugurer la foire internationale de Ndola, la population, là aussi, avait laissé éclater sa joie. La presse dominicale a rapporté que les habitants de Chimwemwe et de Kwacha, deux cités aux alentours de Kitwe, ont *« célébré frénétiquement le supposé coup d'Etat militaire »*. Elle a annoncé aussi qu'un ancien détenu politique, M. Peter Chiko Bwalaya, avait été arrêté par la police à Chifubu, où des groupes de jeunes avaient été mobilisés pour chanter des slogans antigouvernementaux juste après l'annonce du coup d'Etat. La liesse spontanée des Zambiens ne traduit rien d'autre que la situation précaire dans laquelle est plongée la majorité de la population, frappée de plein fouet par la crise structurelle d'une économie trop dépendante du cuivre.

Cette fois encore, le président Kaunda a besoin du secours du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale avec lesquels il avait coupé les ponts en 1987.

Il s'est tourné vers ces deux institutions financières. Sur les 450 millions de dollars qu'il compte obtenir du FMI, 350 sont conditionnés par les décisions du Club de Paris qui se réunira dans les prochaines semaines. C'est pour être en phase avec la politique de « vérité des prix » prônée par le FMI que le président Kaunda avait annoncé, la semaine dernière, l'augmentation du prix de la farine de maïs à l'origine des émeutes qui ont secoué le régime.

La marge de manœuvre du président Kaunda est des plus réduites. Il ne peut revenir sur les augmentations avant d'avoir obtenu gain de cause auprès du FMI. Mais la pression sociale s'accroît. Les Zambiens aspirent à un double mieux-vivre, économique et politique.

Quarante-huit heures plus tard, la tentative de putsch paraissait bien dérisoire. Selon des sources concordantes, c'est après avoir *« taquiné la bouteille »* que le lieutenant-colonel Luchembe et deux comparses ont réussi à faire diffuser un communiqué. *« J'ai voulu renverser le gouvernement, mais les pantins de Kaunda m'en ont empêché »*, aurait déclaré, au moment de son arrestation, l'officier qui ne se doutait peut-être pas de la portée de son geste.

A Ndola, le président Kaunda a remercié *« Dieu »* et *« les forces de sécurité qui ont réussi à stopper les putschistes »*, juste avant d'entonner *Dieu est mon berger*, en bemba, l'un des principaux dialectes de Zambie. Auparavant, au cours d'un déjeuner, il avait regretté que la loi soit trop douce pour les comploteurs, laissant ainsi entendre qu'elle allait être modifiée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SOUDAN : un an après le coup d'Etat

La junte organise une vaste manifestation en faveur de la « charia »

Les militaires au pouvoir à Khartoum ont célébré à leur manière le premier anniversaire du coup d'Etat de 1989 en organisant, samedi 30 juin, dans la capitale, une grande manifestation à la gloire de la charia (loi islamique). Une foule estimée par la junte à plusieurs centaines de milliers de personnes, venues de toutes les régions du pays, a défilé aux cris de *« Charia, charia maintenant »*, *« Charia ou le martyre »*.

Le premier souci des militaires qui prirent le pouvoir à Khartoum le 30 juin 1989 avait été de masquer la nature de leur mouvement, qu'ils qualifiaient de révolution de *« salut public »*. Pour mieux brouiller les pistes, les nouveaux maîtres du Soudan avaient poussé la mystification jusqu'à interdire le Front national islamique (FNI) et à incarcérer son chef, M. Tourabi. Le subterfuge a pris fin. Il est maintenant clair que ce sont les thèses du fondateur du FNI qui ont triomphé.

Officiellement, M. Tourabi se trouve toujours en *« résidence surveillée »*. En fait, il est entièrement libre de ses mouvements. Il est l'idéologue du régime, ainsi que son « ambassadeur itinérant » à l'étranger, où il effectue de fréquentes visites. La charia, dont il a été le principal promoteur sous le règne de Nemeiry, n'a pas encore été institutionnalisée, mais est en train de devenir un fait accompli, ce qui paraît vouer à l'échec toutes les velléités de régler par la négociation la guerre dans le Sud (chrétien ou animiste) qui ruine le pays.

Boycottage des pays voisins

Désormais les militaires islamistes opèrent à visage découvert pour faire du Soudan la première république islamique pure et dure de l'Afrique. Le pouvoir réel se trouve entre les mains du *« comité des quarante »* qui a organisé le coup d'Etat et qui contrôle dans les plus petits détails le processus d'islamisation du pays. Le chef de la junte, le général Béchir, fait bien partie de ce comité, mais ses pouvoirs sont limités et ses décisions souvent contrecarrées par un noyau dur comprenant quatre militaires et trois civils qui représentent la fraction islamiste jusqu'auboutiste du FNI.

Dans ce groupe, qui fait de plus en plus figure de véritable gouvernement à Khartoum, le commandant Ibrahim Chamseddine semble être le plus influent, surtout depuis qu'il a déjoué en avril une tentative de putsch, organisée par des officiers baassistes (proches de l'Irak) et mirghanistes (traditionnellement tournés vers l'Egypte). Vingt-huit officiers, accusés d'avoir participé à cette tentative ont été exécutés, malgré l'intervention du général Béchir qui avait promis à leurs parents qu'ils seraient équitablement jugés.

Le commandant Chamseddine a profité de l'occasion pour mettre à la retraite cinq généraux (une trentaine avaient déjà été écartés au lendemain du coup d'Etat), une douzaine de lieutenants-colonels, ainsi qu'un nombre indéterminé d'officiers supérieurs, considérés comme « peu sûrs ». Echaudés, les militaires islamistes ont depuis multiplié les mesures de sécurité et aggravé la répression. Tout d'abord, en accélérant la formation des unités des Forces de défense populaire (FDP) – composées essentiellement de militants ou sympathisants du FNI – destinées à devenir la garde prétorienne du régime.

La répression est organisée par le colonel Bakri Hassan Saleh, numéro deux du *« comité des quarante »*, qui a procédé à l'unification des différents organismes de sécurité, neutralisant pratiquement la police régulière trop attachée, selon lui, au respect de certaines garanties juridiques. Plus rien ne protège désormais les détenus politiques, livrés à la vindicte des militants du FNI qui opèrent en toute liberté dans différents centres de détention où la torture est de règle (*le Monde* du 29 juin).

Le processus d'islamisation – toutes les institutions du pays ont été noyautées par les militants du FNI – a peu à peu contribué à détériorer les relations du Soudan avec ses voisins arabes qui ont boycotté l'anniversaire du coup d'État. L'Egypte qui avait eu, au cours des premiers mois de la révolution, une indulgence imprudente à l'égard des nouveaux dirigeants de Khartoum avec le vain espoir de les ramener sur le bon chemin, a perdu ses illusions, surtout depuis qu'elle a appris que des Frères musulmans égyptiens étaient entraînés au Soudan et que l'un des chefs du Djihad qui a organisé l'assassinat du président Sadate s'était installé à Khartoum, dans une villa mise à sa disposition par le FNI. De même, Bagdad qui avait vu dans le nouveau régime soudanais une barrière contre l'influence khomeiniste a changé d'avis après l'exécution des officiers baassistes en avril dernier et surtout après l'arrivée à Khartoum de spécialistes iraniens de la « sécurité ». Même l'Arabie Saoudite et la Libye ont pris leurs distances à l'égard des militaires de Khartoum, récemment qualifiés par le colonel Kadhafi de *« fanatiques musulmans »*. Les relations avec les pays occidentaux ne sont pas meilleures et l'un des membres influents du *« comité des quarante »*, M. Ahmed Souleyman, un ancien communiste converti à l'islamisme, a menacé de *« couper les mains et la langue »* de diplomates occidentaux critiquant le régime.

JEAN GUEYRAS

ZAÏRE

Le président Mobutu refuse qu'une commission internationale enquête sur le massacre de Lubumbashi



Le président Mobutu a annoncé, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance, que les trois partis qui seront admis dans le cadre du pluralisme politique seront soumis au suffrage universel, lors d'élections primaires prévues en janvier prochain. Il a expliqué, dans un message radiodiffusé à la nation, que cette formule a été décidée pour faire *« jouer pleinement la démocratie »*. Entre-temps, tous les partis auront droit à une *« existence reconnue jusqu'au 31 décembre 1990 »*, a précisé le maréchal Mobutu, qui présidait un défilé militaire à Lubumbashi, capitale de la province du Shaba.

Evoquant la répression dont ont été l'objet les étudiants de l'université de Lubumbashi, en mai dernier, le chef de l'État s'est déclaré opposé à l'envoi d'une commission d'enquête internationale, car il ressort de l'enquête parlementaire qu'aucun étranger n'a été blessé ni tué. *« C'est pour ces raisons d'ordre juridique et conformes au droit international*, a expliqué M. Mobutu, *que le Zaïre a rejeté toute tentative d'internationaliser cette affaire, qui est aux mains des institutions judiciaires nationales. »*

Lubumbashi, deuxième ville du Zaïre et chef-lieu de la riche région du cuivre, avait été le théâtre de très violents incidents sur le campus universitaire qui auraient fait un mort et treize blessés, selon le bilan officiel, mais plusieurs dizaines de morts (la plupart tués à l'arme blanche), selon la presse belge et Amnesty international. Des témoignages concordants recueillis sur place avaient mis en cause, dans le massacre des étudiants, des éléments de la garde présidentielle alors que la commission d'enquête parlementaire concluait à l'implication des seules autorités régionales. – *(AFP.)*

TUNISIE

Des islamistes condamnés d'autres libérés

TUNIS

de notre correspondant

Les quatre-vingt-quatorze étudiants islamistes qui restaient encore incorporés dans l'armée depuis l'agitation universitaire du printemps dernier ont été libérés, dimanche 1er juillet, sur instructions du président, M. Ben Ali, à l'occasion de la fête de l'Aïd El Idha. Samedi, cependant, le tribunal correctionnel de Tunis a condamné une quinzaine de militants islamistes à des peines allant de deux mois à un an de prison.

Ces condamnations font suite à des incidents qui s'étaient produits au mois de mai dans une mosquée d'une cité populaire de la périphérie de Tunis lorsqu'un membre du mouvement islamiste Ennahdha, M. Mabrouk Zran (condamné à un an de prison par contumace), avait tenté de prononcer un prêche sans l'autorisation que prévoit la loi. La police, après des affrontements souvent violents, avait procédé à des arrestations dans les rangs des amis de M. Zran, qui réussissait à prendre la fuite et est encore recherché.

M. D.

□ **Démantèlement d'un réseau de trafic de devises.** – La police tunisienne a annoncé, samedi 30 juin, qu'elle venait de démanteler un réseau de trafic de devises, d'or et de bijoux, portant sur quelque 10 millions de francs. Vingt-neuf Tunisiens, pour la plupart bijoutiers, dont cinq de confession israélite et cinq douaniers, ont été arrêtés.

AFRIQUE DU SUD

Le patronat français souhaite la levée des sanctions

Une mission du conseil national du patronat français (CNPF), qui vient de passer six jours en Namibie et en Afrique du Sud, a dressé, samedi 30 juin, lors d'une conférence de presse à Johannesburg, le bilan de sa *« mission d'information »*. Elle a appelé au renforcement *« urgent et nécessaire »* de la présence du secteur privé français en Afrique australe.

M. Jean-Pierre Prouteau, ancien ministre, qui conduisait cette délégation, a déclaré, à propos des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, pays où la France est largement dépassée par la plupart de ses concurrents européens : *« nous sommes gênés par le blocage provoqué par les sanctions et nous souhaitons une évolution de ce problème en 1991. Il n'est pas bon que l'économie soit tenue en otage par la politique »*. Le CNPF fera donc campagne, a-t-il assuré, pour que ces sanctions soient levées dès que possible.

De son côté, avant de quitter les Etats-Unis pour l'Irlande, M. Nelson Mandela a estimé que son voyage outre-Atlantique avait été *« une réussite au-delà de* (nos) *rêves les plus fous »*. Il a promis de revenir en octobre pour se pencher sur la condition des Indiens, à la demande des chefs de cette communauté. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Après vingt-trois ans de gel

La Chine et l'Indonésie vont reprendre leurs relations

Après vingt-trois années de gel, la Chine et l'Indonésie vont rétablir leurs relations diplomatiques. Cette décision devrait, en effet, intervenir à l'occasion d'une visite officielle de trois jours en Chine de M. Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères, arrivé à Pékin dimanche 1er juillet.

Jakarta avait, en 1967, pris l'initiative du gel des relations en accusant Pékin d'avoir soutenu, deux ans plus tôt, la tentative de coup d'Etat pro-communiste qui devait marquer la fin de l'ère Sukarno et se terminer dans un bain de sang. Pendant de longues années, la communauté chinoise d'Indonésie avait même fortement souffert de la répression anti-communiste sous Suharto, au pouvoir depuis cette date . Mais, depuis cinq ans, les Indonésiens ont repris, très prudemment, le dialogue et les échanges commerciaux avec la Chine, en indiquant toutefois qu'une normalisation des relations diplomatiques ne se ferait pas, quoi qu'il arrive, au détriment des liens économiques privilégiés avec Taïwan, sixième investisseur étranger dans l'archipel.

Tout en demeurant viscéralement anti-communiste, le régime indonésien ne pouvait plus, après avoir redressé son économie, continuer d'ignorer la Chine, d'autant que Jakarta brigue la présidence du mouvement des non-alignés et joue un rôle dans la difficile recherche d'un réglement cambodgien. Les Chinois, de leur côté, sont encore plus demandeurs. L'Asie du Sud-Est, avec ses nombreuses et très dynamiques diasporas chinoises, est un peu le « pré carré » de l'ancien Empire du Milieu. En outre, une initiative de ce genre vient à point nommé pour un régime en quête d'interlocuteurs. Enfin, Pékin espère ainsi renforcer un peu sa main dans le bras de fer qui l'oppose, à propos du Cambodge, au Vietnam avec lequel l'Indonésie entretient des relations sereines.

Jakarta n'en continue pas moins, en effet, à considérer le Vietnam comme le plus solide rempart à l'influence de la Chine dans la région. L'anti-communisme des Indonésiens ne se dément pas, comme l'ont encore récemment souligné des éxécutions d'anciens membres du parti communiste local, près de vingt ans après leurs condamnations à mort.

Pays le plus peuplé d'Asie du Sud-Est, avec près de 180 millions d'habitants, l'Indonésie a, certes, des ambitions régionales mais sa méfiance à l'égard de la Chine demeure entière. Les deux pays semblent avoir réglé leur contentieux financier-une dette indonésienne de 84 millions de dollars, antérieure à 1967 – et c'est à l'occasion d'une visite à Jakarta en septembre de M. Li Peng, le premier ministre chinois, que la normalisation des relations pourrait être formellement annoncée, contribuant à la stabilisation de la région. Mais, même après cette date, dans les îles de la Sonde islamisées, le soupçon continuera de peser sur une Chine qui, après y avoir entretenu des insurrections communistes, maintient son objectif de *« construire »* un socialisme fort peu apprécié tout en réaffirmant son ambition de puissance régionale.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Séminaire franco-espagnol à Mérida

Madrid et Paris veulent donner une impulsion à la coopération euro-méditerranéenne

MÉRIDA

de notre envoyée spéciale

N'était l'éternel contentieux en matière d'extradition, on pourrait presque parler d'un « axe » franco-espagnol... C'est un tableau idyllique des relations entre les deux pays que le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Ordonez, et son homologue français, M. Roland Dumas, ont dressé à Mérida, à l'issue du séminaire interministériel des samedi 30 juin et 1er juillet.

Le temps est loin où il fallait mettre sur la table les dossiers qui freinaient l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne. Créé dans cette optique en 1983, le séminaire annuel franco-espagnol est devenu réunion routinière de ministres qui, les relations bilatérales étant en harmonie (du moins en l'absence des ministres de la justice et de l'intérieur, comme c'était le cas), cherchent à mettre au diapason les relations extérieures.

Un projet de conférence

Aussi fut-il question de la coopération entre l'Europe et les pays méditerranéens, et de la création d'une enceinte au sein de laquelle seraient traitées, selon M. Dumas, des questions telles que *« la démographie, des problèmes de sécurité et des problèmes politiques évidents »*. Madrid, qui a pris l'initiative, parle volontiers d'une Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée qui réunirait tous les pays du bassin méditerranéen. Côté français, on préférerait, dans un premier temps, que la structure ne regroupe que neuf pays, ceux de l'Union du Maghreb arabe (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et les quatre pays les plus au sud de la CEE (Espagne, France, Italie et Portugal).

« Dans un délai assez court, nous pourrons convoquer une conférence de la Méditerranée occidentale », a indiqué M. Dumas. Il est vrai que l'Italie, très intéressée par ce projet auquel l'Espagne tient beaucoup, saura certainement profiter de sa présence à la tête de la Communauté européenne pour lui donner corps.

Par ailleurs, la partie espagnole s'est déclarée intéressée par la convention de Schengen, et il est probable que Madrid demande à adhérer au groupe dans les mois à venir.

A propos de la répartition des sièges des institutions communautaires – bloquée par Paris – M. Dumas a estimé que *« l'Espagne peut légitimement prétendre à l'attribution d'un de ces sièges »* (Madrid aimerait obtenir l'Agence européenne pour l'environnement). Enfin, M. Ordonez a annoncé que les polices espagnole et française devaient échanger des représentants, lundi, à Pau, afin de coordonner la lutte antiterroriste.

MARIE-PIERRE SUBTIL

EN BREF

□ **ISRAËL : explosion d'une bombe au centre de Jérusalem-Ouest.** – Trois Israéliens dont une fillette ont été légèrement blessés, dimanche 1er juillet, par l'explosion d'une bombe au centre de Jérusalem-Ouest. La bombe a été placée dans une boîte à lettres, au bord d'une artère commerçante du centre de Jérusalem-Ouest. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans la légende de la photographie illustrant le récit de l'armistice de 1940 vu par un officier allemand (*le Monde* daté 1er-2 juillet, page 2). Comme l'indiquait d'ailleurs le texte de cet article, c'est le général Bergeret, et non pas le général Pujo, qui représentait l'armée de l'air au sein de la délégation française.







POLITIQUE

Le bilan de la session parlementaire

Les députés en proie au doute existentiel

La session de printemps du Parlement s'est achevée, samedi 30 juin en fin de matinée, par l'adoption définitive, à l'Assemblée nationale, de la proposition de loi d'origine communiste tendant à renforcer la répression des actes ou des propos racistes, antisémites ou xénophobes. Les sénateurs ayant renoncé à examiner cette proposition, en votant systématiquement une question préalable (selon laquelle il n'y a pas lieu de débattre), les députés ont adopté définitivement le texte dans sa version issue de la seconde lecture, jeudi 28 juin. M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué que ce texte est *«opportun et nécessaire»*. Les groupes PS et PC ont voté pour, le RPR et l'UDC ont voté contre; l'UDF n'était pas représentée en séance. Les députés ont aussi adopté une proposition de loi déposée par M. Henry Jean-Baptiste (UDC, Mayotte), fixant à neuf (au lieu de huit actuellement) le nombre des représentants des départements et territoires d'outre-mer au Conseil économique et social et élargissant cette représentation aux membres des «collectivités territoriales à statut particulier», afin d'y inclure Mayotte. La fin de cette session rend à leur circonscription des députés souvent démoralisés par le déphasage entre leur action et la façon dont elle est perçue par les citoyens.

A l'image de l'ensemble de la classe politique, les députés n'ont pas le moral... Leur malaise n'est pas nouveau. Il était déjà perceptible lors de la dernière session budgétaire (*le Monde* du 23 décembre 1989). Pourtant, il a pris au cours de la session de printemps qui vient de s'achever un tour plus criant. Comme le soulignait le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, dans ces colonnes (*le Monde* du 9 juin), les hommes politiques semblent avoir perdu *«leurs balises»*, c'est-à-dire la capacité à répondre à des *«questions élémentaires : qui suis-je? Qui je sers? A quoi je sers?»*.

Il n'était pas rare, ces derniers mois, et quel que soit le groupe politique, d'entendre tel député de base ou tel président de groupe avouer sa lassitude, sa fatigue, sa difficulté à s'opposer ou à soutenir sans états d'âme le gouvernement dans cette période de confusion généralisée. La mutation politique amorcée au début des années 80 n'est pas encore absorbée. Se retrouvent dans les mêmes formations des personnes qui semblent de plus en plus étrangères les unes aux autres. Le groupe socialiste, comme le parti, s'est organisé en courants et sous-courants. Comme dans les bonnes familles, l'opposition s'épuise à camoufler les effets d'un divorce inavoué. Le président de l'UDC, M. Pierre Méhaignerie, résume la situation en expliquant que, aujourd'hui, *«il y a moins de différence entre le centre gauche et le centre droit, qu'entre, d'une part, la droite et le centre droit et, d'autre part, la gauche et le centre gauche»*. Résumé incomplet, car les lignes de clivage passent souvent à l'intérieur même des groupes et des partis (l'affaire du «foulard islamique» l'avait montré).

Signes d'essoufflement

Le fonctionnement du Parlement donne également des signes de plus en plus évidents d'essoufflement, même si le travail législatif, le plus souvent en comité restreint, reste de qualité. Il faudra bien qu'un jour ses pouvoirs, grignotés par le haut (les directives européennes) et par le bas (les pouvoirs conférés par la décentralisation), soient réexaminés et son fonctionnement dépoussiéré. Un effort a toutefois été fait, au cours de cette session, pour l'inscription de propositions de loi (origine parlementaire) à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale (ainsi la proposition socialiste sur le conseiller du salarié dans les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel).

En outre, plusieurs «grands débats» (notamment sur l'Europe, les orientations budgétaires pour 1991, sur l'immigration – rapport de la mission Marchand, – sur l'égalité sociale dans les départements d'outre-mer) ont animé la session. Un autre est prévu à l'automne sur les institutions. Ces débats restent toutefois assez décevants, car l'organisation de la discussion (succession d'orateurs à la tribune) leur donne le rythme assoupissant d'une liturgie sans surprise.

L'amnistie – et ses effets dévastateurs à retardement – a porté, d'autre part, un coup fatal au moral des députés. Car ceux qui l'ont votée ou qui se sont abstenus l'avaient fait en étant persuadés qu'elle bénéficierait aux chefs d'entreprises inculpés dans des affaires de fausses factures et non aux politiques. Le discrédit de la classe politique en général, et des parlementaires en particulier, a créé tout au long de la session un climat délétère. Personne n'a été épargné.

Au plus fort de la vague anti-amnistie, les députés revenaient, le mardi, au Palais-Bourbon, épuisés par les heures de discussions passées durant le week-end, dans leurs circonscriptions, devant leurs militants ou leurs électeurs, à se défendre, à expliquer que l'immense majorité des hommes politiques français n'était pas «pourrie». *«Ma section s'est transformée en tribunal...»* expliquait le président de la commission de la production et des échanges, M. Jean-Marie Bockel. L'antiparlementarisme s'est développé. Des députés ont préféré cacher la cocarde tricolore de leur voiture pour éviter des incidents : *«Va donc, amnistié!»* s'est entendu dire un jour un élu par un automobiliste irascible... Dans la même période, le député Bernard Tapie se retrouvait à la une des journaux, mais pas vraiment pour son ardente activité parlementaire... Un symbole difficile à «avaler» pour nombre de députés, quel que soit le jugement qu'ils portent sur cet homme.

Le symbole de la suprématie actuelle de l'économique et du médiatique sur le politique, celui de leur propre impuissance à apparaître en phase avec les événements de cette fin du vingtième siècle. Impuissance de l'opposition, toujours en phase de décomposition, malgré le voile pudique de l'Union pour la France (UPF). Trouble d'une majorité socialiste relative toujours sous le coup du congrès de Rennes. Le groupe communiste a poursuivi, quant à lui, sa route hors du temps et des événements de l'Est.

Pour sortir de l'impasse de l'amnistie et rassembler les morceaux épars de l'opposition, M. Jacques Chirac a, au mois de mai, pris de vitesse ses amis de l'UDF en proposant de censurer le gouvernement. La manœuvre s'est retournée contre son auteur, non seulement parce que l'intervention du président du RPR a été occultée par la qualité de celles de MM. Charles Millon, président du groupe UDF, et Pierre Mauroy, premier secrétaire du groupe PS (*le Monde* du 11 mai), mais également parce que les communistes ont finalement reculé devant l'obstacle.

L'« équation personnelle » de M. Rocard

Ce débat de censure a été particulièrement instructif car s'était mis en place, préventivement, le dispositif anti-censure du premier ministre. M. Michel Rocard dispose, en effet, d'un volant d'une dizaine de députés, répartis sur les trois groupes de l'opposition, qui feront défection le jour où les élus communistes décideront de mêler leurs voix à celles de la droite pour le vote d'une motion de censure. Preuve de l'efficacité du dispositif, lors du vote de censure anti-amnistie du 9 mai, un élu centriste a attendu l'ultime moment pour voter. Il voulait être certain que les élus communistes (réunis alors place du Colonel-Fabien pour arrêter leur attitude) ne viendraient pas censurer M. Rocard *in extremis*. M. Lajoinie et ses amis ayant préféré rentrer chez eux, c'est rassuré sur le sort du gouvernement que cet élu de l'UDC est allé déposer son bulletin dans l'urne...

Le gouvernement de M. Rocard semble donc, pour l'instant, indestructible à l'Assemblée nationale. Et c'est sur son «équation personnelle» que le premier ministre parvient, par des majorités alternatives, à faire passer ses textes sans trop de difficulté. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des atouts de son jeu, face à un président de la République qui pourrait avoir envie de se passer de ses services.

Au cours de cette session, vingt-neuf projets de loi et une demi-douzaine de propositions d'origine parlementaire ont été définitivement adoptés, en plus de la ratification d'une vingtaine de conventions internationales. Parmi les textes les plus importants votés définitivement figurent la réforme des Postes et Télécommunications (Quilès), la modification du statut de la Régie Renault (Fauroux), la loi sur le crédit-formation (Laignel), le projet limitant le recours aux contrats à durée déterminée (Soisson), le texte sur le surendettement des consommateurs (Neiertz), le projet Besson sur le logement des plus démunis, le dispositif de lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue (Bérégovoy), la réforme de la taxe d'habitation (prise en compte du revenu dans le calcul de la part départementale), la création des instituts universitaires de formation des maîtres (Jospin), le projet sur le travail précaire (Soisson). Dans l'ensemble, les débats se sont déroulés dans un climat plutôt serein.

Fin des incantations

Les tentatives de guérilla parlementaire du PCF ont même pris un tour presque folklorique. Le cœur n'y était pas vraiment car l'incantation a perdu droit de cité au Palais-Bourbon. Mme Marie-France Stirbois (non-inscrite FN) a tenté de le ressusciter lors de la discussion de la proposition de loi antiraciste déposée par le groupe communiste.

Deux ministres se sont distingués : M. Paul Quilès, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'espace, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Le premier a pu faire passer sa réforme des PTT au terme d'un processus efficace de concertation; le second, avec un art parlementaire consommé, a su faire fonctionner la majorité «France unie» (1) quand il le fallait, y compris quand il s'agissait de dépanner son secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. André Laignel (texte sur le crédit-formation).

En revanche, malgré un vote large à l'Assemblée nationale (306 contre 246), le Sénat a été en mesure de bloquer la réforme constitutionnelle visant à élargir le droit de saisine du Conseil constitutionnel. La majorité sénatoriale s'est montrée pugnace : refus de voter la proposition de loi communiste antiraciste; vote surprise, en première lecture, de la proposition de loi de M. Charles Pasqua sur le code de la nationalité. Le gouvernement, qui, durant la session budgétaire d'automne, avait dû utiliser plusieurs fois, l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire passer plusieurs textes (dont le budget), n'y a eu recours, au printemps, qu'une seule fois, pour faire pièce au «flibusting» parlementaire communiste sur le projet de réforme de Renault.

Un faux pas est toutefois venu rappeler au gouvernement l'étroitesse de sa majorité : le projet de réforme des professions juridiques a manqué son passage en première lecture à l'Assemblée. Il s'en est fallu de trois voix. Mais l'opposition, consciente de la nécessité de cette réforme dans la perspective de 1993, a eu l'air plus embarrassée que ravie de cette «bavure», qui faisait suite à une impressionnante mobilisation de lobbies.

Une nouvelle fois, le premier ministre a eu plus à faire avec le groupe socialiste qu'avec l'opposition. La tension entre M. Rocard et le président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz, a atteint son degré maximum avec la petite déclaration de ce dernier expliquant en fin d'année que le groupe socialiste ne voterait le prochain budget que s'il contenait des *«avancées sociales significatives»*. Un ultimatum jugé inadmissible à l'Hôtel Matignon, où l'on estime que *«le jeu personnel de M. Mermaz a atteint un degré de nocivité inacceptable»*. Bref, M. Mermaz est mûr pour entrer au gouvernement...

Matignon apprécie d'autant moins *«les facéties»* de M. Mermaz que le cabinet du premier ministre a eu le sentiment de le sauver du naufrage en négociant avec le groupe communiste l'adoption fort compromise de son amendement sur la taxe d'habitation.

Le groupe socialiste, actuellement plus déboussolé que vraiment remonté contre le gouvernement Rocard, a poussé, quant à lui, les feux sur la fiscalité : réforme de la taxe d'habitation, rapport du député François Hollande sur la fiscalité du patrimoine, discussions anticipées sur les orientations du budget 1991 (une réunion importante du groupe PS est prévue le 11 juillet, avant la nouvelle rencontre Matignon-groupe PS de la mi-juillet), proposition de loi contre la spéculation foncière, etc. Il vient à nouveau de jouer les chevau-légers en déposant, vendredi 29 juin, une proposition de loi de nationalisation de Framatome (*le Monde* du 1er juillet). Une entorse à la règle présidentielle du «ni-ni» (ni nationalisation ni privatisation), même si les intéressés affirment haut et fort qu'ils agissent pour protéger le «ni-ni» de l'offensive de la CGE sur Framatome.

PIERRE SERVENT

(1) Deux députés de l'opposition ont rejoint la «France unie» : MM. Jean-Marie Daillet (UDC) et Jean Charbonnel (RPR).

Une élection municipale

MARTINIQUE : Sainte-Luce (2e tour).

Inscr. : 4 027 ; vot. : 3 442 ; abst. : 14,52 % ; exp. : 3 398.

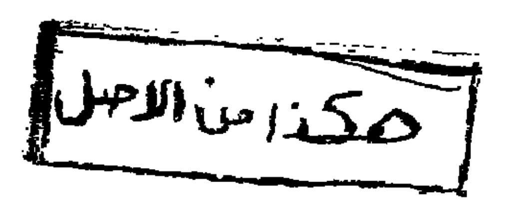
MM. Louis Crusol, c. r., PPM 1 814 voix (53,38 %) élu ; Jean Maran, m. s., UDF, 1 584 (46,61 %).

[Le second tour de cette élection a été marqué par une participation massive qui a surtout profité à M. Louis Crusol, premier vice-président du conseil régional et dirigeant du Parti progressiste martiniquais, à qui il n'avait manqué qu'une seule voix pour être élu dès le premier tour. Au second tour, M. Crusol gagne 240 voix, contre 62 voix seulement à M. Maran. Le PPM avait ouvert sa liste à des socialistes et à des hommes de gauche indépendants. Le président du conseil régional, M. Camille Darsières, secrétaire général du PPM, a affirmé son intention d'appliquer la même politique d'ouverture pour les régionales partielles, qui devraient être organisées en octobre, à la suite de l'annulation du scrutin du 16 mars 1986.

Rappel du premier tour : inscr. : 4027 ; vot. : 3 208 ; abst. : 20,33 % ; exp. : 3 148. MM. Louis Crusol, PPM, 1 574 voix (50 %); Jean Maran, m. s., UDF, 1 522 voix (48,34 %); Jean-Claude Louis-Sidney, extr. g., 52 voix (1,65 %).]

□ **M. Rousseau élu maire de Vierzon.** – M. Jean Rousseau, socialiste dissident, a été élu, dimanche 1er juillet, maire de Vierzon (Cher), en obtenant 32 voix sur les 39 du nouveau conseil municipal. L'opposition, constituée en majorité d'élus communistes, n'a pas pris part au vote. Après avoir rompu l'union de la gauche, la liste de M. Rousseau avait, le 24 juin, remporté le second tour de l'élection municipale dans cet ancien «bastion» communiste.





هكذا من الاجل

Leclerc a constaté avec un réel plaisir que d'autres distributeurs soutenaient sa lutte pour la libre concurrence.



CLM/BBDO

17 avril 1990

LA MARQUE CASINO
INTERDITE DE TELEVISION !

DOMMAGE...

Oui, c'est vraiment dommage qu'en 1990, au moment où l'on parle de compétition, d'efficacité, de communication bien sûr, que l'on interdise à une entreprise comme CASINO de faire de la publicité à la télévision sur ses produits qu'elle fabrique dans ses usines ou qu'elle élabore avec les grands de l'industrie agro-alimentaire.



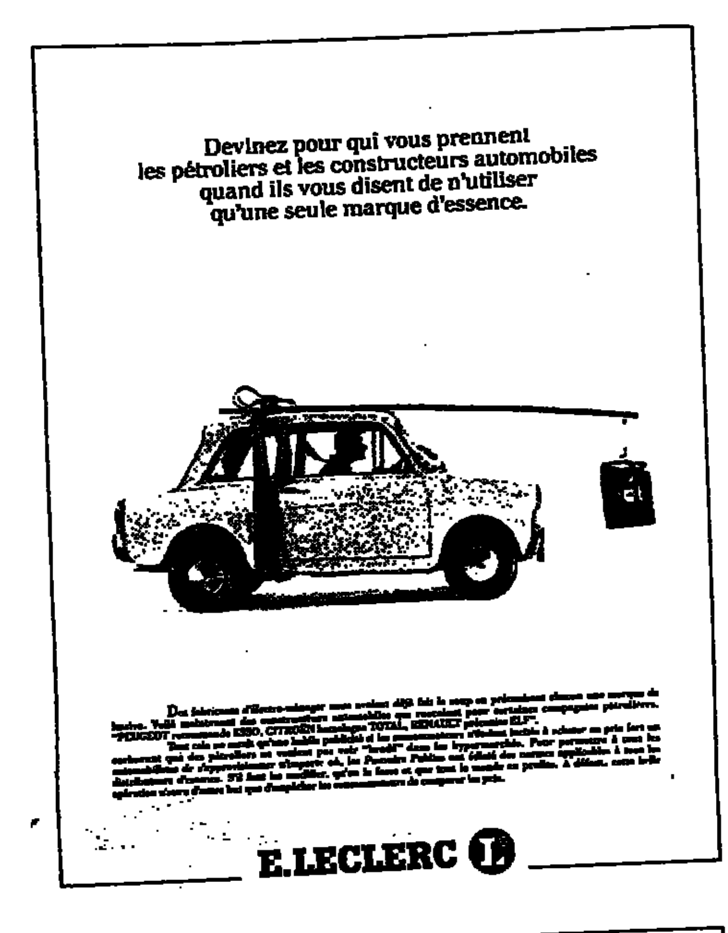
Dommage pour les consommateurs! Un simple message publicitaire de vingt secondes leur permettrait de savoir que 3 tablettes de chocolat supérieur au lait 100 g CASINO, fabriquées dans ses usines et d'une qualité tout à fait comparable aux grandes marques, ne coûtent que 8F95* dans toutes les grandes surfaces CASINO.

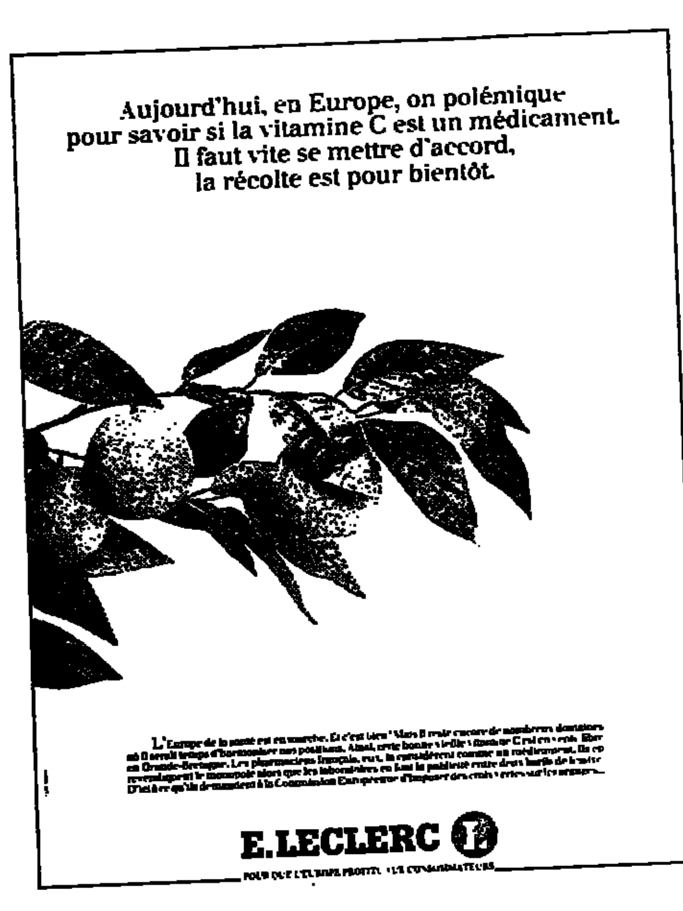
LE BON N'EST PAS PLUS CHER !

29 mai 1990

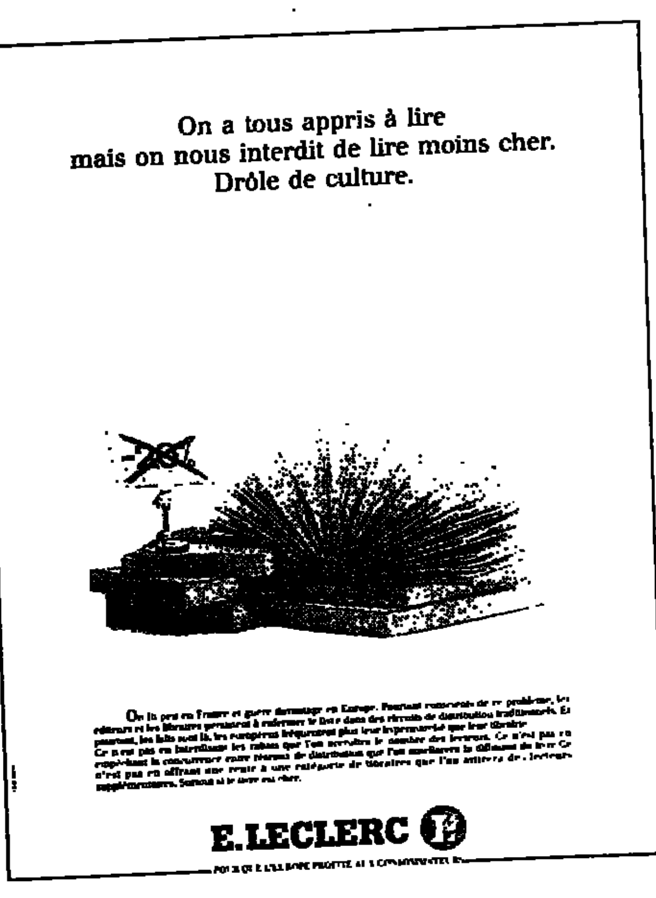
E.LECLERC

Puisque nous y sommes, nous en profitons pour leur rappeler quelques-uns de nos combats qui mériteraient, eux aussi, d'être suivis.

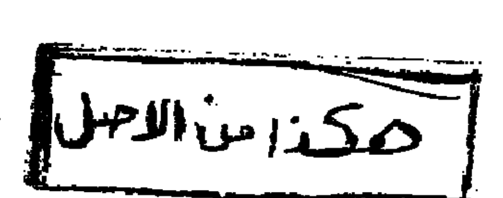








CLM/BBDO



مكرر من الاصل

POLITIQUE

La gauche et la droite face au Front national

M. Le Pen se moque de l'opposition parlementaire et de son « Union pour la frime »

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, qui a participé, dimanche 1er juillet, à deux rassemblements de son parti, d'abord à Vienne (Isère), le matin, puis, l'après-midi au village de Dions (Gard), s'est livré à un « jeu de mots » d'un goût douteux aux dépens, cette fois, de M. Laurent Fabius. La contre-fête organisée à Vienne par les socialistes, en présence de MM. Louis Mermaz, Bernard Kouchner et Bernard Tapie, a rassemblé plus de monde que la réunion départementale du FN. Dans le Gard, en revanche, la contre-manifestation organisée au village de Sainte-Anastasie à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, de la fédération des élus socialistes et de la fédération communiste n'a réuni que quelques centaines de personnes parmi lesquelles peu d'élus locaux auprès du président du conseil général, M. Gilbert Baumet, et du député socialiste de la deuxième circonscription, M. Jean-Marie Cambacérès.

NIMES

de notre correspondant

Venus de tout le Midi, les militants du Front national ont attendu dimanche 1er juillet leur président sous les grands arbres d'une manade (élevage de taureaux de la Camargue), propriété où étaient installés buvettes, stands des fédérations, des mouvements ou associations « amies », et des étalages de produits du terroir.

Jean-Marie Le Pen est arrivé à 16 heures par hélicoptère en provenance de Vienne (Isère). Après un tour aérien de la prairie où l'attendaient entre trois mille et quatre mille personnes, il a atterri aux accents très victoriens de *Pump and Circumstances*.

Saluant les *« ambassadeurs du peuple français »*, souvent coiffés de « bobs » frappés de la flamme stylisée ou de simples chapeaux en papier kraft, M. Le Pen, évoquant dès la première phrase *« les méthodes totalitaires utilisées par le pouvoir socialo-communiste »*, a d'emblée donné la note d'un discours d'une heure.

Première cible, la « loi Gayssot » contre le racisme. *« Le gouvernement,* a déclaré M. Le Pen, *a été jusqu'à donner son accord aux communistes pour que soit élaborée une loi qui reviendrait à priver le peuple français du droit de choisir ses élus si ceux-ci se trouvaient condamnés, aux ordres du gouvernement, par certains magistrats indignes qui accepteraient de se faire les complices de cette vilénie politique. »* Le chef du FN y voit une *« nouvelle astuce »* destinée à détourner l'attention d'un peuple selon lui indigné par la loi d'amnistie et par les scandales financiers, *« partie émergée d'un énorme iceberg de concussion et de trafic divers ».*

Montée du racisme et de l'antisémitisme ? Complot contre le Front national, *« pour éviter de lutter à armes égales »* avec lui, et tenter de l'affaiblir *« alors même,* a-t-il poursuivi, *que, dans la proposition de loi communiste et dans le rapport du communiste Asensi, figurent des chiffres qui démontrent exactement l'inverse »*, puisque l'on passe de quatre-vingt-quatorze infractions de cette nature en 1985 à soixante-six en 1989. Et M. Le Pen d'affirmer que ces chiffres sont à rapprocher du *« nombre des crimes et délits commis en France par une population étrangère en un an : cent trente mille ».*

« Le bruit d'une rime »

Bref, une *« escroquerie politique »*, à laquelle il associe notamment MM. Fabius et Joxe. Le premier est accusé de mensonge car *« il n'avait pas craint d'apporter sa caution personnelle et descriptive de la façon dont le cadavre exhumé* [du cimetière juif de Carpentras] *avait été empalé « par l'anus ». « Ce mot dans la bouche de M. Fabius,* a ajouté M. Le Pen, *avait en quelque sorte le bruit d'une rime. »*

Quant au ministre de l'intérieur, il lui fut reproché d'avoir tenté de désigner le Front national comme coupable, mais de ne pas avoir su retrouver les vrais coupables après quarante-cinq jours d'enquête, le chef du FN évoquant la possibilité que M. Joxe soit *« le complice de ceux qu'il prétend rechercher ».*

Dans le reste de son discours, M. Le Pen s'en est pris, entre autres, aux responsables de l'opposition parlementaire, se gaussant de l'Union pour la France, *« radeau pour la période estivale »* et plutôt *« Union pour la frime ». « Je le dis aux dirigeants de la droite parlementaire, faisons une union pour la France qui serait nécessaire et utile (...). Mais sachez qu'elle se fera avec nous, peut-être avec vous, mais aussi sans vous, et, s'il le faut, contre vous. »*

D'autre part, le président du FN a dit *« non à l'Europe de Petre Roman et de Petre Rocard »*, évoquant les dangers *« mondialistes »*, les *« billevesées fédéralistes »* et, ajoutant :*« Qu'il soit clair que nous n'habiterons jamais l'isba commune de M. Gorbatchev ».*

OLIVIER CLERC

M. Chirac pris à partie

M. Jacques Chirac, qui inaugurait, samedi 30 juin, au Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), à l'invitation du maire, M. Michel Giraud, une salle polyvalente portant le nom de Charles de Gaulle et une exposition consacrée à l'homme du 18 juin, a été accueilli aux cris de *« vendu »* et de *« collabo »* par des sympathisants du Front national, au nombre de trente à cent, selon les sources. La plupart d'entre eux venaient, semble-t-il, de Paris.

L'amiral Philippe de Gaulle, qui participait aux cérémonies, a déclaré dans son discours que, aujourd'hui, en dehors du RPR, il n'y a de choix qu'entre le marxisme et le retour à la IVe République.

M. Tapie se félicite d'être « la punaise » du gouvernement

LYON

de notre bureau régional

Vienne (Isère) a accueilli, dimanche 1er juillet, deux fêtes champêtres qui se sont déroulées dans des lieux très proches. Le matin, cinq-cents militants du Front national, après avoir assisté à une messe célébrée par un abbé intégriste, ont écouté M. Le Pen rôder le discours qu'il allait prononcer un peu plus tard près de Nîmes. Peut-être tendu par la proximité de *« la fête de la fraternité »* des socialistes, le service d'ordre s'est montré un peu nerveux, notamment lors du passage d'une petite contre-manifestation organisée par le MRAP.

M. Dahmani : « un cas »...

M. Arezki Dahmani, président de France-Plus, a affirmé, dimanche 1er juillet, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, qu'il ne faut pas faire *« de Bernard Tapie l'équivalent d'Harlem Désir »*, si l'on veut éviter que dans les années 90, la France ne *« se réveille avec un Front national à 40 % ». « Grand spécialiste de reprises d'entreprise en faillite »*, M. Tapie s'est dit qu'il y avait *« un coup à jouer »* vu l'impuissance des partis politiques, selon M. Dahmani. Le président de France-Plus estime qu'*« il y a un cas Tapie, qu'il faut regarder de près, car, dans les années 80, on a fait d'Harlem Désir le champion de l'antiracisme, et le réveil a été douloureux, puisque le Front national est à 15 % ».*

« Je ne crois pas que l'arrogance de l'argent donne la légitimité de parler aux racistes », a ajouté M. Dahmani, en rejetant l'idée qu'*« un Français de souche, biologiquement défini »*, saurait mieux leur parler qu'*« Harlem Désir en tant que « black »* ou que lui-même *« en tant que beur ».*

L'après-midi, l'ambiance de la réunion organisée par le maire de Vienne, M. Louis Mermaz (PS), a été beaucoup plus sereine. Plus de deux mille personnes ont écouté MM. Tapie, député des Bouches-du-Rhône, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, les inciter à mener des actions quotidiennes pour ne pas laisser le terrain aux seuls militants et sympathisants du parti d'extrême droite : *« Il faut multiplier les réunions, les tracts, les affiches »*, a conseillé M. Kouchner. Les deux invités, très *« satisfaits »* de se retrouver au milieu de militants, ont ensuite engagé un débat avec eux où il a été question de politique sociale, de la fonction des élus, de l'intégration des immigrés et du « Forum des citoyens » de M. Tapie, qui s'est félicité d'être *« la punaise »* du gouvernement.

B. C.

Une question tardive

par Alain Rollat

LE secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, qui était venu prêter main-forte à MM. Louis Mermaz et Bernard Tapie contre le président du Front national, dimanche matin, à Vienne, où mourut jadis, dit-on, le très célèbre procurateur romain Ponce Pilate, a implicitement reproché aux militants de gauche de se laver les mains devant la montée en puissance électorale des thèses de l'extrême droite. *« Où sont les militants ?*, s'est-il demandé. *Il y a quelques années, on n'aurait jamais accepté que les meetings de caractère nettement extrémiste se tiennent sans manifester, sans s'opposer... »*

C'était une bonne question, que se sont aussi posée, sans doute, tous ceux qui avaient exhorté les adversaires du Front national à venir participer, dimanche après-midi, dans le petit village gardois de Sainte-Anastasie, à une « grande fête de la liberté et des droits de l'homme » pour protester contre la venue de M. Le Pen dans la commune voisine de Dions, où le chef de file de l'extrême droite s'est rappelé au bon souvenir des médias en tenant sur M. Laurent Fabius des propos aussi méprisables que son « calembour » de naguère sur M. Michel Durafour. Il y avait, en effet, beaucoup plus de militants à Dions qu'à Sainte-Anastasie.

Une bonne question mais une question tardive. C'est justement parce que les militants de gauche ont depuis longtemps abandonné un peu partout le terreau social des agglomérations urbaines que M. Le Pen y a tranquillement fait son lit et que le Front national est devenu le réceptacle politique de tous les mécontentements, de toutes les frustrations et de toutes les peurs de beaucoup de citoyens respectables devenus allergiques aux partis à cause du nombrilisme des états-majors. Et lorsqu'il s'agit de *« s'opposer »*, les militants du Front national le font avec plus de détermination que les autres, ainsi que M. Jacques Chirac l'a constaté à ses dépens, samedi au Perreux.

Si la gauche et la droite libérale veulent reconquérir le terrain perdu, il faut d'abord qu'elles cessent de se déterminer par rapport aux positions de M. Le Pen comme si elles doutaient encore de leurs propres valeurs. Si le Front national a pu métamorphoser son statut de minorité groupusculaire en mouvement social, c'est parce que tout le monde lui a facilité la tâche, à partir de 1981, en récupérant ses thèmes de campagne. La prise de position exprimée avec clarté, dimanche, par M. Charles Pasqua en faveur de l'accueil d'éventuels réfugiés algériens qui pourraient fuir demain un régime islamiste va dans le bon sens.

Mais contre un fourre-tout idéologique aussi disparate que le mouvement lepéniste, il n'existe pas de panacée. Toutes les ripostes sociales et politiques sont recevables, à commencer par les refus individuels de toute « pollution » xénophobe. Personne, sur ce terrain, ne peut prétendre détenir le monopole de la vérité. Pas plus M. Bernard Tapie que quiconque. A l'inverse, ce n'est pas parce que M. Tapie n'a rien à envier à M. Le Pen dans la pratique des arts médiatiques que cela suffirait à le disqualifier quand il affirme vouloir monter en première ligne contre le Front national. Surtout quand il vise juste en soulignant la nécessité d'occuper le terrain, partout où il a été laissé en jachère par le militantisme de gauche, pour essayer de sensibiliser les abstentionnistes aux menaces qui pèsent sur les institutions démocratiques.

Voilà pourquoi il serait inopportun de laisser accréditer l'idée qu'il y a aujourd'hui, en France – comme l'a fait dimanche le président de France-Plus, M. Arezki Dahmani, d'habitude mieux inspiré – de « bons » et de « mauvais » combattants de l'antiracisme.

Le tour de France des étudiants juifs contre le racisme et l'antisémitisme

« On a dit qu'il y aurait un avant et un après-Carpentras. Nous allons vérifier sur le terrain si cela est vrai » : en lançant un tour de France le lundi 2 juillet à Paris qui s'achèvera à Reims le 27 juillet, l'Union des étudiants juifs (UEJF), présidée par M. Marc Rochman, entend lutter contre la *« banalisation »* de l'antisémitisme et *« la division de la France en racistes et antiracistes ».*

Les étudiants ont rendez-vous avec les élus de vingt-trois villes-étapes (Strasbourg, Aix-Marseille, Lyon, etc.) A une exception près : M. Jacques Médecin, maire de Nice, seul premier magistrat à être exclu, *« parce qu'il y a des limites qu'on ne peut pas franchir ».* Ils entendent ainsi recenser ce qui se fait concrètement dans les grandes villes pour lutter contre le racisme et rencontreront les milieux associatifs, éducatifs et culturels locaux.

« Nous allons au plus près pour effectuer un travail quasichirurgical d'analyse de la situation, explique M. Rochman, *car le Front national a tissé une véritable toile d'araignée dans les milieux associatifs et surtout éducatifs ».*

Les étudiants de l'UEJF feront ensuite des propositions lors d'une convention nationale à Lyon, à la rentrée. Mais déjà ils proposeront aux élus de distribuer la cassette vidéo du film de Claude Lanzmann *Shoah* dans les établissements scolaires. Le tour de l'UEJF a reçu le soutien de plusieurs responsables politiques nationaux de tous bords, comme M. Laurent Fabius, Alain Juppé ou Pierre Méhaignerie, et obtenu une subvention du ministère de l'éducation nationale.

M. Pasqua préconise un « nouveau pacte social »

M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 1er juillet, qu'il y avait eu, la semaine dernière, *« deux bonnes nouvelles pour l'opposition »* : l'organisation de « primaires » à la française pour l'élection présidentielle, dont il est un des initiateurs, et la confédération de l'opposition.

Pour les primaires, il estime que M. Chirac est *« probablement le mieux placé »* et assure que, si le maire de Paris est choisi, il fera campagne pour lui *« avec un peu plus de cœur que pour d'autres ».* Quant à la confédération entre le RPR et l'UDF, M. Pasqua la juge ainsi : *« Si elle ne se donne comme but que de figer la situation actuelle, elle sera une excellente occasion perdue. Au contraire, si elle permet, sur les grands sujets de société, de dégager des thèmes nous permettant de renouer avec l'électorat et d'engager une classe nouvelle en politique, alors elle aura joué un rôle capital. »* Ainsi, selon lui, *« l'Union pour la France peut être le meilleur ou le pire »* .

M. Pasqua a affirmé que ses relations avec M. Chirac sont *« clarifiées »*, ajoutant : *« Nous nous sommes engueulés, mais il n'y a pas eu rupture. Nous avons retrouvé le ton habituel de nos entretiens, ce qui n'élimine rien de nos convictions respectives. »* L'ancien ministre estime que le RPR doit, désormais, *« s'élargir et se rénover, et regagner des électeurs sur sa gauche et sur sa droite ».* Il précise, toutefois, que *« ce n'est pas en attaquant Le Pen bille en tête qu'on ramènera vers l'opposition l'électorat séduit par le Front national ».* M. Pasqua préfère que l'opposition propose un *« nouveau pacte social »*, en associant le patronat et les syndicats.

A propos de l'immigration, l'ancien ministre de l'intérieur souhaite la création d'un *« corps d'officiers d'immigration dans les ambassades ».* Il ajoute : *« L'Etat devrait définir le nombre d'étrangers qui peuvent être acceptés et fixer des quotas par nationalités. Il devrait, également, s'entendre avec les maires et les départements d'accueil. »* Face à la montée de l'intégrisme en Algérie, M. Pasqua estime que *« si les droits de l'homme ne sont pas respectés, s'il y a un régime caractérisé par l'intolérance, il n'y aura, alors, pas de raison de refuser le droit d'asile en France à ceux qui le demanderont ».* Enfin, pour ce qui est de M. Rocard, M. Pasqua le compare *« à un enfant qui siffle dans la nuit pour se donner du courage »*, car *« il sait que Mitterrand va lui faire la peau »* .

Le deuxième colloque de Dialogues 2000

Le président de la République invite la majorité à lutter contre les « forces qui découragent l'action réformatrice »

L'association Dialogues 2000, que préside M. Olivier Stirn, ministre délégué au tourisme, organise, lundi 2 et mardi 3 juillet, des « Etats généraux du progrès », auxquels participent, outre les dirigeants de FO, de la CFDT et de la FEN, plusieurs personnalités politiques se situant dans la majorité présidentielle ou extérieures à celle-ci, comme M. Antoine Waechter, chef de file des Verts.

M. Stirn a donné lecture, lundi, à l'ouverture du colloque, d'un message de M. François Mitterrand, qui rappelle, d'abord, les premières rencontres de Dialogues 2000, consacrées, en mai 1989, à *« l'inventaire et l'analyse des forces dont le jeu règle la vie de notre société ». « Ces forces, ces contraintes, vous l'avez constaté, découragent l'action réformatrice, obscurcissent les perspectives nouvelles, freinent la volonté de progrès,* écrit le président de la République. *Elles sont un puissant facteur d'immobilisme. Or, le sort des systèmes immobiles, comme celui des mondes immobiles, est de s'effondrer sur eux-mêmes. »*

« C'est pour cela, continue M. Mitterrand, *qu'il est nécessaire d'opposer à la pesanteur des contraintes une volonté de progrès qui ne soit pas une vague aspiration, nostalgique ou désespérée, mais qui sache épouser son temps pour mieux préparer l'avenir. C'est pour cela que les deux journées que vous consacrez à explorer les voies du progrès sont nécessaires et, même, urgentes. »*

Au « Grand jury RTL- « le Monde »

M. Jospin estime qu'il n'y a ni « écartèlement » ni « profonde différence » entre M. Mitterrand et M. Rocard

M. Lionel Jospin, invité du « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 1er juillet, a déclaré au sujet des relations entre M. François Mitterrand et M. Michel Rocard qu'il n'y a pas entre eux, selon lui, *« écartèlement, ni même profonde différence ». « Le président de la République étant la clef de voûte du système, il peut faire prévaloir ses intentions »*, a souligné le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale. M. Jospin estime qu'*« il y a des choses engagées dans l'étape sociale et d'autres qui restent encore à faire ». « Nous sommes,* a-t-il dit, *dans le cours d'un processus »* .

« Je ne voudrais pas que ceux qui nous écoutent pensent que ce sont les socialistes qui ont créé les inégalités, a souligné le ministre. *C'est notre système lui-même qui les génère (...). La présence des socialistes au pouvoir les a freinées. Elles auraient pu être beaucoup plus fortes. Il suffit de voir ce qui se passe avec Mme Thatcher. »*

En outre, M. Jospin a mis en garde, les alliés du PS *« venus du centre »*, en indiquant qu' *« ils doivent apporter un « plus » à la majorité et non pas un « moins »* et que *« ce n'est pas en se nourrissant des critiques à l'encontre du Parti socialiste qu'ils pourraient faire progresser les choses ». « Il faut que ceux qui gouvernent avec nous,* a-t-il dit, *soient solidaires (...). Ils ont vocation à aider le Parti socialiste en affirmant leur propre personnalité. Ils ont vocation à nous aider à conquérir au-delà de ce que nous représentons, mais pas à se développer à partir d'une soustraction de nos propres forces. »*

M. Mermaz : « Les mêmes ambitions »

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait le même jour sur la radio locale juive Radio J, a déclaré que, *« dans le débat actuel, on sent qu'il y a deux sensibilités entre Michel Rocard et François Mitterrand ». « Il y a des différences entre eux, c'est évident,* a expliqué M. Mermaz. *François Mitterrand a le désir de modifier davantage les choses, de protéger les faibles par un recours à la législation. Michel Rocard est plus attaché à l'économie de marché. »*

« Il est vrai que leurs ambitions ne sont pas les mêmes, a précisé M. Mermaz. *Le problème de François Mitterrand, c'est de réussir son second septennat, de laisser une trace durable. Quant à Michel Rocard, il a certainement, en plus, des ambitions présidentielles, donc il a une préoccupation de gestion de carrière qui va au-delà de 1995. »* Le président du groupe socialiste a ajouté que *« si Michel Rocard fait la politique pour laquelle le président a été élu au suffrage universel, s'il fait la politique pour laquelle le groupe socialiste le soutient, pourquoi devrait-il se retirer ou lui demanderait-on de se retirer ? » « Le problème,* selon M. Mermaz, *est de savoir s'il est en situation, s'il crée les conditions et s'il a la volonté de faire cette politique. » « Moi, je lui fais confiance »*, a précisé le président du groupe socialiste.



L'Europe de l'art et des marchands

L'ouverture du grand marché européen pose la question de la libre circulation des objets et celle du statut des commissaires-priseurs

C'est entendu, l'Europe de 1993 sera celle du grand marché unique et de la libre circulation des biens. Mais parmi ceux-ci, certains ont, depuis longtemps, un traitement spécial : les objets d'art. Ils sont, aujourd'hui, au centre d'une spéculation effrénée. La plupart des pays ont inventé des garde-fous pour éviter que leur patrimoine national ne se disperse sur des places à forte devise. La France est particulièrement sourcilleuse sur ce chapitre. Et l'ouverture prochaine des frontières donne quelques angoisses aux hommes de l'art.

Les 13, 14 et 15 juin, un colloque organisé à Amsterdam par la Chambre de commerce internationale a réuni un grand nombre de professionnels pour débattre de ces problèmes. En réalité, deux d'entre eux ont été évoqués : la circulation des objets, et le statut de ceux qui sont, au premier chef, chargés de les vendre – les commissaires-priseurs. Question qui se résumait (pour les Français) à l'arrivée en France des poids lourds anglo-saxons, Sotheby's et Christie's.

Si la notion de propriété culturelle remonte à l'antiquité, a constaté Geoffrey Lewis, professeur à l'université de Leicester (Grande-Bretagne), les rapines de la Révolution et de l'Empire ont contribué pour la première fois à une prise de conscience nationale : *« Le congrès de Vienne, en décidant en 1815, de restituer les œuvres d'art à leurs pays d'origine, a clairement identifié la nature spéciale de cette propriété. »* Depuis cette époque, la protection en matière d'œuvre d'art a fait d'énormes progrès. Le temps où Lord Elgin pouvait acheter les frises du Parthénon est révolu. Pourtant, Hans Koenig, ancien secrétaire général de la Chambre de commerce internationale, a déploré l'accroissement de ce protectionnisme d'un nouveau type. S'il admet qu'un arsenal juridique est nécessaire quand il s'agit *« de fouilles archéologiques sauvages »* en Grèce, en Turquie ou en Italie, il affirme qu'il est inutile ailleurs. Ce n'est pas l'avis des Français, qui s'opposent à ce « libéralisme sauvage ».

Comme tous les pays de la Communauté ne sont pas sur la même longueur d'onde, une harmonisation des lois s'impose. L'article 36 du traité de Rome protège bien *« les trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique »*, mais donne lieu à des divergences d'interprétation. Il y a ceux qui considèrent que l'article doit s'appliquer aux seuls « trésors » d'origine nationale et ceux – la France entre autres – qui estiment que son application vise tous les « trésors » existant sur le sol d'un pays. Or, si les lois en vigueur au sein de chaque Etat diffèrent alors que la libre circulation des œuvres d'art au sein de l'Europe est acquise, leur protection est illusoire. Un tableau librement exporté vers la Hollande pourra quitter les limites de la CEE à partir d'Amsterdam, puisque la loi hollandaise ne protège que le patrimoine néerlandais.

Pour tourner cette difficulté, certains proposent de créer un « passeport culturel » pour les objets. Leur « nationalité » y serait notée. Mais quel est le pays d'origine d'une œuvre ? Celui où elle a été créée ou celui où elle séjourne ? M. Koenig ne manque pas d'ironiser : *« Ce passeport servirait surtout à recycler les douaniers menacés de chomage. »* Il faudrait, prétend-il, définir d'abord ce qui relève du patrimoine national, puis, par recoupement, du patrimoine européen. *« La difficulté réside dans le fait qu'il ne s'agit pas là d'un problème économique mais de quelque chose qui ressort du prestige, de l'amour-propre et de l'orgueil national »*, explique M. Koenig. Dresser une liste exhaustive des objets à protéger est tout aussi compliqué. D'autant que lesdits « trésors nationaux » sont loin d'être recensés. Enfin, Anthony Bryant, directeur de Christie's Londres, craint qu'une réglementation trop tatillonne n'encourage les exportations illégales.



La salle des ventes et le musée

L'Etat français lui, n'est pas près d'abandonner l'attirail juridique qu'il a mis au point pour endiguer le départ de ses « trésors ». Les représentants des grands établissements patrimoniaux se manifestent de plus en plus, dans les salles des ventes, pour préempter une œuvre. La Bibliothèque nationale et les Archives de France ont fait, cette année, de riches moissons à Drouot. D'autres œuvres se voient interdites de sortie, comme ce *Portrait du duc d'Orléans*, par Ingres, ou, tout récemment, *les Apprêts d'un déjeuner*, de Chardin. L'administration peut également jouer savamment du chaud et du froid pour opérer une transaction avantageuse, ainsi « l'échange » de *la Célestine*, de Picasso, contre l'autorisation de sortie des *Noces de Pierrette*, du même artiste. Ces pratiques irritent souvent les commissaires-priseurs. Une œuvre interdite de sortie perd facilement 50 % de sa valeur et une menace de préemption peut dissuader les éventuels acheteurs de se déplacer. Pour François Curiel, directeur général de Christie's Europe, *« les difficultés administratives sont une entrave au développement du marché de l'art en France. Les étrangers trouvent que c'est compliqué de venir acheter à Paris. Ils ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent repartir avec l'objet qu'ils viennent d'acquérir sous le bras. Si ces interdictions n'existaient pas, Paris serait, d'ici deux ans, au même niveau que New-York et dépasserait vraisemblablement Londres »*.

Le ministère de la culture, conscient de ces obstacles qui entravent le développement d'un marché qu'il appelle de ses vœux, cherche à trouver d'autres moyens pour protéger les œuvres « françaises ». C'est ainsi qu'il incite les entreprises à acquérir des pièces en vente publique, trop coûteuses à préempter. La compagnie d'assurances Axa vient d'acheter le *Portrait d'Alfonso d'Avalos*, de Titien. Le tableau est déposé au Louvre. Si dans dix ans le musée n'a pas les moyens de rembourser Axa, l'entreprise aura le droit de le déduire de ses impôts. *« C'est mettre le capitalisme au service de la défense du patrimoine »*, remarque ironiquement Julian Barran, directeur de Sotheby's France.

Les commissaires-priseurs français se plaignent, eux, des droits de suite *« trop lourds en France »* qui sont versés aux ayants droit d'un artiste pendant cinquante ans. *« Les héritiers de Picasso auront touché 9 millions de francs pour la vente des* Noces de Pierrette », remarque l'un d'entre eux, J. Leruste, qui s'inquiète surtout du sort de sa profession dans l'Europe de 1993. Si ses confrères étrangers veulent exercer en France, s'écrie-t-il, ils devront souscrire aux mêmes obligations que les commissaires-priseurs français : examen d'aptitude et garantie trentenaire. *« Quand un acheteur n'est pas solvable*, explique Joël-Marie Millon, président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs depuis 1985, *nous remboursons intégralement le vendeur. Nous sommes responsables de nos dettes sur nos biens propres et les commissaires-priseurs sont juridiquement solidaires entre eux. Enfin, pendant trente ans, nous devons garantir l'authenticité de ce que nous avons vendu. A la différence des Anglo-Saxons qui sont de purs commerçants, nous jouons un rôle d'intermédiaire. »*

Les loups dans la bergerie

Les Anglo-Saxons : le mot est lâché. Ce que la profession semble redouter, c'est l'intrusion dans la bergerie française des deux grands méchants loups, Christie's et Sotheby's.

Pour Francis Briest, membre du groupe Gersaint, groupement d'intérêt économique (GIE) qui fédère un certain nombre d'études dispersées dans toute la France, le problème tient aux structures juridiques des charges anglaises et françaises. Les premières exercent une profession commerciale, les secondes une profession libérale, comme les avocats ou les notaires. Et sont à ce titre réglementées par le ministère de la justice. *« Cette tutelle a favorisé le corporatisme et l'émiettement d'une profession qui a besoin d'être dépoussiérée »*, affirme-t-il. Une réforme est d'ailleurs préparée par la chancellerie. Certaines professions libérales, dont l'objet resterait civil, pourraient être ouvertes à des sociétés de capitaux. Ce qui leur donnerait des moyens supplémentaires pour s'équiper matériellement et financièrement. *« Nous allons enfin pouvoir raisonner en entreprise*, ajoute Francis Briest. *On comprendra alors l'inutilité de certains combats : savoir si l'on a le droit de vendre à Fontainebleau ou exclusivement à Drouot, à l'heure où l'on traite directement par téléphone avec le Japon. On va pouvoir aussi se regrouper plus efficacement pour faire face à l'arrivée des Anglo-Saxons, qui sont, d'ores et déjà, il ne faut pas l'oublier, très présents sur le marché. »* Les deux grandes firmes lui font-elles peur ? *« Deux rouleaux compresseurs ce n'est jamais rassurant*, déclare le commissaire-priseur, *mais je crois qu'il y a de la place pour nous. La concurrence existe. Elle sera un peu plus rude, c'est tout. »*

Joël-Marie Millon est plus nuancé. D'abord, il fait remarquer que s'il est effectivement vain, à l'heure des communications par satellite, de se battre sur de mesquines répartitions territoriales, une charge de commissaire-priseur vaut quand même dix fois moins cher en province qu'à Paris. *« Il est tentant d'acheter une charge à Vesoul et de venir vendre à Paris*, note-t-il. *Mais ce problème doit être réglé. Il le sera, par la négociation je l'espère, dès la fin de l'année. »* Lui aussi, il constate que le monopole français est depuis longtemps battu en brèche par les crédits municipaux, qui organisent des ventes, et, bien sûr, par les firmes anglo-saxonnes, qui s'approvisionnent massivement en France. Récemment, les bijoux légués par la duchesse de Windsor à l'Institut Pasteur n'ont-ils pas été vendus par Sotheby's à Genève ? Le paysage est donc connu et l'horizon 1993 n'est pas si sombre, affirment les optimistes. D'autant que, depuis l'année dernière, le carcan fiscal s'est desserré pour les commissaires-priseurs : l'Etat a abandonné 5 points de taxe. Les Français ne sont plus très éloignés des marges anglaises.

Le troupeau de puces et les deux éléphants

Mais que pèsent les 68 charges parisiennes face aux deux mastodontes Sotheby's et Christie's. Les ventes des premières s'élevaient, en 1989, à 4,7 milliards de francs ; celles des secondes – hors immobilier – « pesaient » respectivement 18 milliards de francs et 13,3 milliards. Dès aujourd'hui, les Anglais envisagent de prendre des participations dans les études françaises, à concurrence de 25 %. *« Nous rencontrons moins de résistance chez les commissaires-priseurs de province »*, remarque Jullian Barran, directeur de Sotheby's France. François Curiel, directeur général de Christie's Europe, aimerait carrément ouvrir une salle de ventes, à part entière : *« Nous ne voulons pas nous borner aux ventes de prestige. Les ventes moyennes nous intéressent aussi. »*

EMMANUEL DE ROUX et ALICE SEDAR

Lire la suite page 12

MUSIQUES

Le triple bang de Madonna

Madonna la scandaleuse en concert à Paris les 3, 4 et 6 juillet

L'événement artistique et culturel du moment, c'est Madonna. Son dernier single *Vogue* est classé en tête des hit-parades ; son nouvel album, *I'm Breathless*, très kitsch des années 30, risque de le rejoindre ; sa tournée « Blonde Ambition » l'a conduite à New-York pour une série de concerts au Nassau Coliseum puis à la Byrne Arena, tandis que, le jeudi 14 juin, au terme d'une série de galas, le *Dick Tracy* de Warren Beatty était projeté en première mondiale à Orlando (Floride). Superbe « timing » qui permet à Madonna 1990 de marquer sur tous les tableaux en présentant en tir groupé un kaléidoscope d'images et de sons. Arborant dix-neuf décolletés dans le film de Warren Beatty, son personnage de Breathless Mahoney, chanteuse de saloon et pépé à gangsters, est un subtil recyclage de Mae West pour l'insolence, de Marilyn pour l'innocence.

Grâce aux nouvelles chansons de Stephen Sondheim, l'un des rois de Broadway, ce rôle – le meilleur depuis *Recherche Susan désespérément* – lui offre aussi un répertoire différent, et la voilà repartie à la conquête de spectateurs qui jusqu'à présent lui échappaient.

Ce répertoire inédit, le public traditionnel de Madonna, s'est révélé tout prêt à l'accepter, en même temps que le pot-pourri insensé d'images dont elle le bombarde. Soutenu par une ouverture musicale quasiment « batmanesque », il sort des entrailles du plateau, un décor digne de Fritz Lang. Au crescendo paraît une première Madonna : queue de cheval de walkyrie, corset armure, les seins caparaçonnés de conques signées Jean-Paul Gaultier, c'est Brigitte Helm dans *Métropolis*, un Golem femelle.

Le spectacle commence dans le train qui conduit de Manhattan au Nassau Coliseum (environ une heure et demie de voyage) et se prolonge dans celui qui ramène le public à New-York. Au-dessus de vingt et un ans, la race blanche domine, et une certaine aisance financière. En dessous, mélange ethnique total – Noirs, Latinos et Asiatiques à mesure égale, moitié garçons moitié filles, – tous connaissant par cœur le répertoire, tous capables de souffler les lyrics à Madonna dès l'attaque de l'orchestre.

Tous aussi prêts sinon à la suivre dans son action politique (troisième volet de l'opération Madonna) du moins à en débattre. Le fond de l'affaire : suite à une loi récemment entrée en vigueur dans l'Etat de Floride, deux membres du groupe Two Live Crew ont été arrêtés pour « obscénité » tant sur scène que dans leurs lyrics, ainsi que le disquaire qui persistait à vendre les disques nouvellement interdits. Le débat (qui se poursuit aussi sur les antennes de télévision) porte sur le sens du mot « obscénité ». Les Two Live Crew étant des Noirs, et Madonna en faisant au moins autant sur scène sans être inquiétée, l'affaire ne serait-elle pas teintée de racisme ? Pour sa part, Madonna (qui a récemment connu quelques démêlés avec la censure de l'Ontario) s'est publiquement déclarée prête à aller plus loin encore pour défendre la liberté d'expression garantie par le premier Amendement de la Constitution américaine, *« une cause*, dit-elle, *pour laquelle je me ferai volontiers arrêter »*.

HENRI BEHAR

► Palais omnisports de Paris-Bercy, les 3, 4 et 6 juillet. 20 h 30 Tél. : 43-46-12-11.

EN BREF

□ **Des artistes américains partent en guerre contre la censure morale.** – Parce qu'ils estiment que l'Etat tente de leur imposer une censure morale, certains artistes américains refusent des subventions. Pour recevoir des subsides du Fonds pour les arts (NEA) – qui dépend du pouvoir fédéral –, tout demandeur doit aujourd'hui promettre par écrit de ne pas laisser s'exprimer *« le sado-masochisme, l'érotisme homosexuel, l'exploitation sexuelle des enfants ou d'individus se livrant à des actes sexuels et qui, pris globalement, n'ont aucun mérite sérieux sur le plan littéraire, artistique, politique ou scientifique »*. Cette nouvelle politique découle d'une décision du président George Bush qui avait déploré que des photos provocatrices de Robert Mapplethorpe ou un crucifix plongé dans de l'urine d'Andres Serrano aient été subventionnées. Le Congrès l'avait approuvé, imposant des restrictions au NEA. – *(AP.)*

□ **Jérôme Deschamps à Nîmes.** – Jérôme Deschamps installe les deux faces de son spectacle *Lapin chasseur* dans les arènes de Nîmes. Représentations du 6 au 14 juillet à 21 h 30, puis du 18 au 22 juillet à 22 heures. Il donne son dernier spectacle, *les Frères Zenith*, de proportions plus modestes, au Cloître des jésuites. (Réservations : 66-67-28-022.)

DISQUES

Les Stone Roses offrent un en-cas

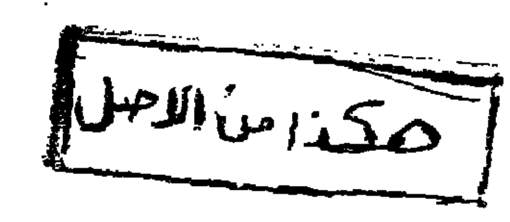
The Stone Roses : « One Love » 45-tours Silvertone/BMG.

Même si le phénomène s'atténue en traversant la Manche, les Stone Roses sont le groupe rock (au sens étroit du terme : produit de trente ans de musique noire jouée par des Blancs) le plus important du moment. A l'avant-garde de la renaissance psychédélique de Manchester, Ian Brown, petit pantin provocateur échappé d'une vitrine de Chelsea 1967, et ses collègues se sont retrouvés investis – par le public et la presse britanniques – d'une mission (sauver le rock, lui redonner un sens) dont ils se sont immédiatement emparés.

Jusqu'aux quelques mois qui ont suivi la sortie de leur premier album, au printemps 1989, tout allait bien. Depuis, ils ont gagné une semi-retraite entrecoupée de scandales (arrestation en masse de tout le groupe pour vandalisme) et d'auto-célébrations plus ou moins réussies (le concert en plein air à Liverpool). *One Love* n'est pas qu'un 45-tours, c'est aussi, un bulletin de santé, le premier signe de vie créative du groupe depuis presque un an : la situation est satisfaisante, sans évolution notable. Commencé comme un pastiche des Troggs, enfilant quelques platitudes usées par des décennies de paroliers sans inspiration, le titre glisse lentement (surtout sur la version 30 centimètres) vers l'improvisation entamée à la manière de Jimi Hendrix du temps de *Experience* – guitare éloquente et rythmique souple – et se conclut sur une espèce de scansion stridente tout à fait plaisante, plus proche de ce qu'on entend dans les discothèques européennes que du thesaurus des années 60.

Les Stone Roses bougent encore, toujours aussi malins. Ils viennent d'obtenir un sursis. Verdict à la fin de l'année, pour la sortie de leur prochain album.

T. S.



CULTURE

L'Europe de l'art et des marchands

Suite de la page 11

On ne sait encore quelle latitude le législateur français laissera aux études étrangères. Une chose est certaine, explique Joël-Marie Millon : *« Si on se présente en ordre dispersé, on se fera racheter charge après charge. Comme les agents de change. Nous n'allons pas, non plus, concurrencer les Anglais, qui font depuis deux siècles du commerce aux enchères, sur leur propre terrain. Nous tenons à conserver notre statut ministériel. C'est une pratique culturelle connue dans toute l'Europe continentale. Il faut, à partir des structures qui existent, mettre au service de tous un outil commun qui prendra en charge les tâches de gestion, de communication et de financement de l'ensemble des commissaires-priseurs. Cet outil, Drouot SA, est en train d'être élaboré. Ceux qui ne seront pas contents du système pourront en sortir. Quant aux firmes anglo-saxonnes, pourquoi ne s'installeraient-elles pas officiellement en France? Elles sont déjà très présentes. L'importance de leurs bureaux le prouve. Nos deux systèmes peuvent coexister. »* Encore faut-il que cette coexistance ne se traduise pas par un partage léonin : aux « gros » les ventes de prestige; aux autres, les restes, les faillites et les successions.

Mᵉ Guy Loudmer, spécialiste en tableaux modernes et en art primitif, annonce des temps difficiles : *« L'arrivée des Anglo-Saxons sera un cataclysme pour la profession. Les petites études touche-à-tout, qui font 50 ou 60 millions de francs de chiffre d'affaires, vont disparaître. Le marché a besoin de spécificité. Il faudra que les compétences s'associent. Seules survivront les charges spécialisées, celles qui seront capables de répondre aux experts anglo-saxons »*. Les Français pourront-ils toujours se cantonner dans ce rôle « d'intermédiaire » auquel ils se disent si attachés? N'ont-ils pas déjà sauté le pas? Depuis longtemps, la publicité ne leur fait plus peur, et cela ne les gêne guère ni de faire des avances à leurs clients par l'intermédiaire des banques, ni d'intervenir discrètement dans le montage financier d'une vente, ni de vendre, des tableaux qui appartiennent à des galeries.

Mais dans l'art de tirer les ficelles, les Anglo-Saxons ont une bonne longueur d'avance. On a vu Sotheby's financer, à New-York, l'achat de la galerie Pierre Matisse – 3 500 œuvres – par le marchand américain Acquavilla. Certaines de ces pièces seront, comme il se doit, vendues par la firme. C'est Sotheby's encore qui a prêté au magnat australien Bond une partie de la somme qui lui a permis d'acheter *les Iris*, de Van Gogh – qu'il ne pourra d'ailleurs pas achever de payer. Enfin, les deux firmes se sont lancées dans une politique de garantie des prix auprès des vendeurs qui dope le marché et peut se révéler un très mauvais calcul. Les mauvaises ventes de tableaux impressionnistes et modernes, à Londres comme à New-York – en dépit de quelques « records » – en sont la preuve . *« Il est curieux de constater que les maisons de ventes aux enchères anglo-saxonnes ne font pas l'objet de réglementations plus rigoureuses lorsqu'on voit avec quelle attention on surveille les transactions boursières »*, remarque un spécialiste du marché de l'art, l'avocat hollandais Jan Boll.

Mais le savoir-faire britannique n'a pas l'air d'impressionner les Français. Loudmer, Ader, Picar et Tajan ne sont-ils pas des habitués des transactions avec le Japon? Joe Ochs, de chez Sotheby's, signale que de nombreux Français tentent d'ouvrir des bureaux à Londres. Jan Boll tempère cet optimisme en remarquant que Drouot a survécu essentiellement grâce à son monopole : *« L'avenir des commissaires-priseurs français m'inspire confiance à condition qu'ils s'associent avec des partenaires européens. Des Anglo-Saxons, mais surtout avec des Allemands ou des Italiens. Dans ces pays, Sotheby's et Christie's sont encore très mal implantés. La grande chance de Paris, c'est que le marché de la peinture contemporaine est vraiment devenu international et que les Américains ont perdu une partie de leur vitalité d'antan. »*

Il est vrai que Paris, en trois ans, a mis les bouchées doubles pour rattrapper trente ans de retard. La capitale s'est dotée d'un centre prestigieux : Drouot-Montaigne. Des charges regroupées en GIE (Arcole, Auction, Paris-Centre) permettent des ventes d'importances internationales. *« La vente Renan à Drouot-Montaigne, il y a trois ans, a été un déclic. Depuis, les grands acheteurs se déplacent en personne des quatre coins du monde. C'est un signe qui ne trompe pas »*, soutient Joël-Marie Millon. *« Paris, plus que Londres, peut devenir un grand centre du marché de l'art*, explique François Curiel. *D'autant que la province française constitue un formidable réservoir pour nous. »* C'est bien là le danger qui guette notre patrimoine.

EMMANUEL DE ROUX et ALICE SEDAR

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'inculpation d'un reporter de la Cinq

Le journaliste, le métis et les skinheads

La direction de la Cinq a vivement protesté, vendredi 29 juin, contre l'inculpation par un juge d'instruction parisien, Mᵐᵉ Martine Rouleau, d'un journaliste de la chaîne, M. Pascal Richard, pour *« blessures involontaires ayant entraîné une incapacité de plus de trois mois, délit de fuite et défaut de maîtrise »*, à la suite de l'agression, à Paris, d'un jeune métis par une bande de skinheads (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 juillet).

Pour un peu, il y aurait deux histoires différentes. Deux affaires qui auraient comme points communs le lieu (devant les grilles du jardin du Luxembourg), l'heure (autour de 1 heure), la nuit (celle du 22 au 23 avril), et s'achèveraient toutes deux par le passage à tabac d'un jeune métis, M. Karim Diallo, par quatre skinheads, sous les regards d'un journaliste de la Cinq et de son caméraman.

Car depuis l'inculpation, mercredi 27 avril, du journaliste par le juge d'instruction, Mᵐᵉ Martine Rouleau, les versions établies par les policiers et M. Diallo, d'une part, par M. Pascal Richard et la rédaction de la Cinq, d'autre part, n'ont plus rien de commun. Selon les premiers, il s'agirait d'une « ratonnade », l'agression d'un homme seul par une bande de skinheads. Les journalistes parlent, de leur côté, de *« règlement de comptes entre bandes rivales »*, précisant que M. Diallo et une bande *« d'une petite dizaine de personnes »* étaient venus *« pour provoquer et pour se battre »*.

Mais aujourd'hui c'est le rôle même du journaliste qui est contesté : un témoin affirme avoir vu la voiture de presse percuter M. Diallo, qui traversait la rue en courant. Le conducteur serait descendu de son véhicule, aurait constaté que M. Diallo était blessé et serait reparti sans *lui porter assistance*. De source judiciaire, on indique que ce témoin *« digne de foi »* aurait formellement reconnu M. Pascal Richard comme étant l'auteur de l'accident.

« Accusations grotesques »

Il y a un mois, M. Diallo, catégorique, faisait pourtant un autre récit : une première voiture l'avait fauché, lui cassant la jambe ; une seconde, conduite par M. Richard, s'était ensuite porté à sa hauteur, puis était repartie. Aujourd'hui, il se range derrière ce nouveau témoignage : *« Je ne pouvais pas imaginer une seconde qu'un journaliste m'avait foncé dessus. Alors je me suis auto-censuré. Mais maintenant j'en suis sûr. »*

Habitué des guerres civiles, du Liban au Salvador en passant par l'Ethiopie, le journaliste de la Cinq rejette en bloc toutes ces *« accusations grotesques »*, soulignant qu'aucune inspection du véhicule n'a encore été effectuée par les enquêteurs. Soutenu par sa rédaction, il affirme que la cassette filmée cette nuit-là le disculpe totalement. Selon lui, on y voit la voiture des skinheads juste après l'accident, on y entend le journaliste conseiller à M. Diallo d'*« aller se planquer au café »*, et on y suit le passage à tabac dans son intégralité. Elle se terminerait enfin par une interview dans laquelle un des skinheads se vente d'avoir *« éclaté ce négro »* avec sa voiture.

Cette cassette permettrait d'identifier les agresseurs mais la chaîne, invoquant le respect des *« principes fondamentaux de la liberté de la presse et la protection des sources du journaliste »*, refuse toujours de la remettre aux enquêteurs. Alors que le parquet souligne que l'inculpation a pour objet de permettre à M. Richard de se défendre en ayant accès au dossier, la direction de la Cinq y voit un *« détournement de procédure »*. *« On cherche maintenant à mettre en cause la responsabilité personnelle du journaliste pour le contraindre à remettre la cassette qui apporte la preuve absolue de son innocence »*, proteste-t-elle dans un communiqué. *« Il n'est pas question que nous nous transformions en auxiliaires de police »*, ajoute M. Richard.

Pas question, non plus, de laisser un journaliste extérieur visionner la cassette. Quant à la diffuser à l'antenne, après avoir masqué les visages des skinheads, *« ce n'est pas, pour l'instant, envisagé car nous ne voulons pas mêler le téléspectateur à une affaire entre la justice et nous »*, indique la chaîne.

La Cinq pourra-t-elle maintenir indéfiniment cette position alors que son reporter risque un an de prison et 20 000 francs d'amende? Selon la société des journalistes, seule la vision de la cassette innocenterait, à coup sûr, M. Pascal Richard. Une cassette dont la Cinq avait d'abord nié l'existence, sans doute embarrassée par ce fait, désormais admis par tous : pendant que M. Karim Diallo se faisait « tabasser », l'équipe filmait...

NATHANIEL HERZBERG

Au tribunal d'Auch

Des travailleurs sociaux condamnés pour non-dénonciation de crime

Poursuivis pour « non-dénonciation de crime » après le viol *d'une fillette de neuf ans par son* père, un médecin et deux assistantes sociales du Gers ont été condamnés, jeudi 28 juin, par le tribunal correctionnel d'Auch à six mois de prison avec sursis et à 5 000 F d'amende. Une troisième assistante sociale a été condamnée à une amende du même montant. Un jugement mal accueilli par les organisations syndicales de travailleurs sociaux.

AUCH
de notre correspondant

Le jugement d'Auch pourrait faire jurisprudence car c'est sans doute la première fois que des travailleurs sociaux sont condamnés sur la base de l'article 62 du code pénal qui réprime la non-dénonciation de crime.

Les faits remontent au 5 février 1989, jour où une petite fille de neuf ans est hospitalisée après avoir été violée par son père (*le Monde* du 9 mai). La mère, qui avait d'abord accusé un handicapé mental, n'avait dénoncé son mari que le 15 février. Durant ces dix jours, les différents services administratifs concernés n'alerteront jamais la justice.

A l'audience du 3 mai dernier, les prévenues avaient invoqué le secret professionnel et *« l'intérêt de l'enfant »*, qui exigeait que *« l'image du père étant détruite, ce soit la mère qui dénonce l'inacceptable »* .

Présidé par M. Jean-Pierre Belmas, le tribunal ne s'est pas rangé aux arguments de la défense et est allé au-delà des réquisitions de l'avocat général, qui avait requis 15 000 F d'amende à l'encontre de trois des prévenues et la relaxe pour une quatrième. Mᵐᵉ Annick Pohlmann, médecin et inspecteur de la DDASS, Christine Kuentzmann, attachée départementale au service de l'aide sociale à l'enfance, et Liliane Giustiniani, assistante sociale chef, ont été condamnées à six mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende. Mᵐᵉ Anne-Marie Fougère, assistante sociale de secteur, a été condamnée à 5 000 F d'amende.

Selon les attendus du jugement, ces quatre personnes, qui avaient eu *« connaissance d'un crime déjà consommé alors qu'il était encore possible d'en prévenir ou limiter les effets ou qu'on pouvait penser que le coupable commettrait de nouveaux crimes qu'une dénonciation aurait prévenir, n'ont pas averti aussitôt les autorités administratives ou judiciaires »* .

L'énoncé du jugement a été accueilli par les huées d'une centaine de travailleurs sociaux, venus manifester leur solidarité.

DANIEL HOURQUEBIE

EN BREF

□ **Suicide d'un détenu à la maison d'arrêt de Nancy.** – Un détenu agé de vingt-neuf ans a été retrouvé mort, pendu à l'aide d'un drap, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Nancy, samedi 30 juin. Condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour le meurtre de son fils, âgé de cinq jours, Jean-François Lefèvre était incarcéré depuis mai 1988 et s'était pourvu en Cassation.

□ **L'accident du téléphérique des Orres devant le tribunal de Gap.** – Le tribunal correctionnel de Gap (Hautes-Alpes) a condamné pour blessures involontaires, mercredi 27 juin, le directeur technique de la société Pomagalski, M. Serge Tarassof, constructeur du téléphérique des Orres (Hautes-Alpes), et M. Denis Creissel, ingénieur chargé de la conception de l'appareil, à huit mois de prison avec sursis et 40 000 F d'amende chacun. Le 27 décembre 1986, la rupture d'un des pylones supportant le téléphérique avait provoqué la chute d'une cabine, blessant gravement plusieurs de ses passagers. *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Prélude à une réforme des enseignements scientifiques

Les élèves des classes de 6ᵉ et 5ᵉ n'étudieront plus la physique et la chimie

Quinze ans après leur introduction au collège, en 1976, la physique et la chimie devraient disparaître des emplois du temps des classes de sixième et cinquième à la rentrée 1991.

Le conseil national des programmes (CNP), nouvelle instance chargée de repenser les contenus d'enseignement, vient de répondre favorablement au projet que M. Lionel Jospin lui avait soumis, le 17 mai dernier, visant à supprimer cet enseignement pendant le *« cycle d'observation »* (classes de sixième et cinquième), pour le renforcer dans le *« cycle d'orientation »* (quatrième et troisième).

Ainsi les horaires d'enseignement de physique et de chimie passeraient d'une heure et demie à deux heures hebdomadaires à la rentrée de 1993 en classe de quatrième, puis en classe de troisième à la rentrée 1994. Les élèves entrant en sixième en septembre prochain seront donc les derniers à suivre cet enseignement. Cette mesure justifiée selon le ministère par la nécessité de mettre fin à l'empilement incohérent des connaissances dans les programmes scolaires, se traduira par une économie de 60 000 heures d'enseignement à partir de 1994 en scien es physiques, où le recrutement de professeurs est particulièrement difficile. Un arrêté officialisera cette réforme après consultation du conseil supérieur de l'éducation, le 18 juillet.

Dans une lettre adressée au conseil national des programmes, le ministre de l'éducation estimait que les objectifs de l'enseignement des sciences physiques en sixième, *« au travers de travaux d'observation raisonnée d'expérimentations portant sur les objets et les matériels et techniques »*, n'ont *« manifestement pas été atteints »*. M. Jospin observait notamment que *« le caractère expérimental de l'enseignement de ces disciplines est souvent sujet à caution, faute d'horaires et d'équipements de laboratoire »*. Il évoquait le *« hiatus »* séparant l'enseignement de la physique et de la chimie entre le collège et le lycée. Le ministre insistait aussi sur le recoupement partiel existant entre le programme de physique et celui de technologie, discipline introduite au collège depuis 1984.

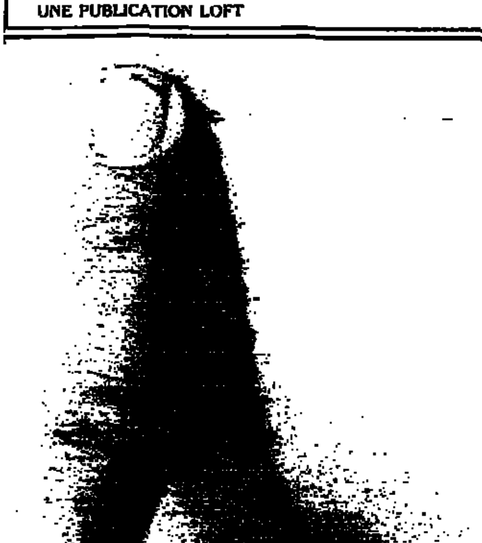
Le CNP approuve le réaménagement horaire proposé en soulignant qu'il procure *« un allègement du travail et une meilleure organisation des sciences physique en quatrième et troisième »*. Le conseil pose cependant trois conditions à la réussite de cette réforme : l'augmentation des horaires de biologie en sixième et cinquième, *« afin de permettre l'organisation de travaux expérimentaux sur des plages d'au moins deux heures »*, l'encouragement *« par tous les moyens »* à l'équipement des laboratoires, enfin des mesures incitant les universités à former des professeurs de sciences expérimentales.

Un meilleur équilibre avec les maths

Ces retouches au programme de collège apparaissent comme le premier signe d'une réforme de grande ampleur de l'enseignement scientifique dans le second degré. Le ministre attend des propositions concernant *« la biologie et les sciences de la Terre et de l'Univers »*, dont il veut modifier l'enseignement au plus tard à la rentrée 1992.

Le lycée devrait, lui aussi, être concerné par ce vent de réforme. M. Jospin souhaite *« un meilleur équilibre »* dans la filière scientifique *« entre les mathématiques, d'une part, et la physique et la chimie, d'autre part »*. Le CNP répond « présent » et veut *« repenser de manière cohérente la continuité de la formation offerte aux élèves en sciences expérimentales, de l'école élémentaire au lycée »*. Il souhaite en outre *« réévaluer »* les sciences expérimentales au lycée et offrir aux élèves motivés les plages horaires nécessaires. Reste à savoir si l'accent mis sur les sciences expérimentales aboutira à modifier l'architecture actuelle des filières du lycée où dominent les mathématiques.

PHILIPPE BERNARD



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Dans la cathédrale Saint-Maclou, à Pontoise (Val-d'Oise)

Un commando traditionaliste fait le coup de poing

La cathédrale Saint-Maclou de Pontoise (Val-d'Oise) a été le cadre, dimanche matin 1er juillet, de violences opposant des fidèles catholiques à environ cent cinquante traditionalistes venus d'Argenteuil et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Deux ans après le schisme de Mgr Lefebvre à Ecône, où ont été ordonnés le 29 juin dernier douze prêtres (dont sept Français), une certaine tension demeure liée à cette querelle traditionaliste dans l'Eglise catholique.

Le «coup» de la cathédrale de Pontoise avait été largement prémédité. Au rythme d'une fois par mois, un petit groupe d'une quarantaine de traditionalistes d'Argenteuil, conduit par M. Michel Bischoff, conseiller municipal Front national de la ville, avait tenté d'occuper des églises du diocèse. Ce 1er juillet, ils ont donné l'assaut au lieu le plus symbolique de l'Eglise locale – sa cathédrale – siège de l'évêque, Mgr Thierry Jordan, à qui les partisans de Mgr Lefebvre, excommunié en 1988, réclament la disposition d'un lieu de culte pour célébrer la messe en latin, selon le rite de saint Pie V, antérieur au concile Vatican II (1962-1965).

Leurs tracts annonçaient une occupation pacifique, suivie d'une célébration à l'extérieur de la cathédrale de Pontoise. Contre-vérité ou manipulation? A l'heure de la grand-messe dominicale, trois cars venus de l'église parisienne Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupée depuis 1977 par des intégristes, débarquent leurs fidèles au pied de la cathédrale Saint-Maclou, précédés de caméras de télévision.

La fin de la cérémonie est fort peu recueillie. Vicaire de la cathédrale, le Père Jean-Marie Humeau voit le groupe de traditionalistes, débordant les consignes, se précipiter vers le maître-autel. Encore revêtu de ses habits sacerdotaux, il est bousculé. Les fidèles de la cathédrale barrent l'accès du chœur. Il s'ensuit des échanges d'injures et des heurts, au cours desquels le curé de la cathédrale lui-même, le Père Gilbert Gobert, en civil, est touché.

Pour calmer les esprits, ce prêtre propose alors aux traditionalistes, dirigés par l'abbé Barrère de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'accès d'une chapelle latérale de sa cathédrale, pour y célébrer la messe dans leur rite. Ce qui est fait. Après une intervention de la police, la cathédrale est évacuée. Aucun objet de culte n'a été cassé, ni aucun fidèle blessé. Désireux de ramener cet incident à sa dimension d'«épiphénomène», dit-il, le curé de la cathédrale n'envisage même pas de porter plainte.

Cette affaire est l'une des nouvelles séquelles du schisme qui a séparé, en 1988, Mgr Lefebvre et ses partisans du pape et de l'Eglise catholique. Une telle opération à grand spectacle n'a sans doute pas d'autre but que de rappeler à l'opinion l'existence de ce courant traditionaliste, très minoritaire et de plus en plus divisé depuis le schisme, manipulé par des militants intégristes, proches ou membres du Front national.

«Anachronisme»

A l'heure où des théologiens et fidèles catholiques reprochent au Vatican de revenir sur certains acquis du dernier concile et de faire trop de concessions aux conservateurs (dans l'enseignement du catéchisme, le choix des évêques, l'insistance sur la discipline morale), les violences de Pontoise paraissent singulièrement décalées et même anachroniques.

Dès le lendemain du schisme de Mgr Lefebvre en effet, le pape publiait un document faisant obligation aux évêques d'accueillir au mieux les fidèles de sensibilité traditionaliste. On se souvient que Mgr Lustiger avait célébré le 2 juillet 1988 à Notre-Dame une messe selon l'ancien rite de l'Eglise. L'évêque de Pontoise lui-même met à la disposition des fidèles traditionalistes de son diocèse trois lieux de culte à Belloy-en-France, à Garges-lès-Gonesse et depuis la mi-mai à Pontoise même. C'est précisément parce que cet effort de «réconciliation» le divise que le camp traditionaliste, très effrité, tend de nouveau à se radicaliser.

H. T.

Excommunications aux Etats-Unis

L'enfer ou la vie

Mgr René Gracida, évêque du diocèse de Corpus Christi (Texas), vient d'excommunier la directrice d'une clinique qui pratiquait des avortements et l'un de ses obstétriciens. *«Votre coopération,* écrit-il dans la sentence, *à la réalisation* [de tels actes] *est un péché contre Dieu, contre l'humanité, et contre les lois de l'Eglise catholique.»* Et, pour motiver sa décision, l'évêque excommunicateur précise à l'intention de Mme Rachel Vargas, directrice de la clinique : *«La valeur de la vie humaine doit toujours être protégée dans la communauté chrétienne et dans la société dans son ensemble.»*

De son côté, Mme Vargas a indiqué qu'elle ne pensait pas que sa défense de l'avortement *«lui garantisse une place en enfer».* Quant au médecin, également excommunié, le docteur Eduardo Aquino, il a affirmé qu'il préférait changer... de religion plutôt que de faire appel de la décision de Mgr Gracida. – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

50 tonnes de poissons morts repêchés dans la Seine

Les inondations ont révélé la faiblesse des réseaux d'égouts de la région parisienne

Malgré l'important dispositif mis en place, dès le samedi 30 juin, par la préfecture des Yvelines, les cent soixante-dix pompiers des départements des Yvelines et de l'Essonne, appuyés notamment par quatre-vingts hommes du 5e régiment du génie de Versailles, ont eu du mal à faire face aux dizaines de tonnes de poissons morts qui flottaient sur la Seine entre Triel-sur-Seine et Mantes-la-Jolie *(le Monde* daté 1er-2 juillet).

Patiemment, malgré l'odeur pestilentielle qui régnait le long des berges, pompiers et militaires ont ramassé à la fourche des milliers de cadavres qui ont ensuite été chargés à destination du centre d'équarrissage d'Etampes (Essonne) pour y être transformés en gélatine.

Une cinquantaine de tonnes de poissons morts a ainsi été récoltée dans cette zone de la Seine, en aval de Paris, qui n'a pas été la seule affectée par cette catastrophe. Le directeur de cabinet du préfet des Yvelines, M. Jean-Jacques Mouline, a en effet précisé qu'il avait envoyé du renfort à son collègue des Hauts-de-Seine confronté, dimanche 1er juillet, à un phénomène identique au niveau de l'écluse de Suresnes. Preuve s'il en est que les poissons sont bien morts des conséquences des orages qui ont noyé l'agglomération parisienne sous des trombes d'eau le 27 juin.

«Pendant l'orage de mercredi, explique le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, *il est tombé en une heure une quantité d'eau égale à la moitié de ce qui tombe au mois de juin.»* Toute cette eau a bien sûr lessivé l'atmosphère et les sols de l'agglomération parisienne de toutes leurs poussières et de toutes leurs pollutions, avant de s'engouffrer dans le réseau des égouts. Las, le volume des eaux fut tel que les égouts n'y suffirent pas et débordèrent bientôt dans la Seine avec les conséquences que l'on sait.

Pourquoi? Tout simplement parce que le réseau des égouts de Paris, qui est en cours de modernisation, a un siècle d'existence. En cas de surcharge, les eaux de pluie qui s'y déversent entraînent les eaux usées vers la Seine qui hérite ainsi de toutes les pollutions. Le niveau des eaux de la Seine étant bas et les eaux trop chaudes et peu chargées en oxygène, les poissons, déjà affaiblis, n'ont pas résisté à cette pollution supplémentaire.

C'est la raison pour laquelle M. Brice Lalonde a souhaité dimanche 1er juillet que Paris s'équipe d'un double réseau d'égoûts qui sépare les eaux domestiques des eaux de ruissellement. La Ville de Paris, à l'image de ce qui existe à Berlin et Bordeaux, projette la construction de bassins de rétention permettant de remédier à cette situation. Reste que le système d'épuration actuel, avec les deux grandes stations de traitement des eaux amont de Valenton (Val-de-Marne) et aval d'Achères (Yvelines), ne permet pas encore d'épurer l'ensemble des eaux polluées de l'agglomération dont 20 % vont directement au fleuve. La construction d'un émissaire géant, en cours d'achèvement, entre Sèvres et Achères devrait améliorer la situation.

Les pondeuses de mort

Suite de la première page

«Climatiquement le mois de mai a été particulièrement favorable au développement de ce terrible insecte, explique de docteur Masoud Abousowa. *De janvier à avril, on n'avait pas compté plus de cent dix cas positifs par mois.»*

L'inquiétude de ce vétérinaire d'une cinquantaine d'années, qui dirige les opérations de lutte contre l'infection, n'est pas feinte. Après que la présence de la lucilie bouchère en Libye a été confirmée en juillet 1988 par les entomologistes du British Museum *(le Monde* du 20 avril), quatre-vingt-douze équipes sanitaires ont entrepris, depuis juin 1989, de quadriller les quelque vingt-mille kilomètres carré infestés dans un rayon de cent dix kilomètres autour de Tripoli.

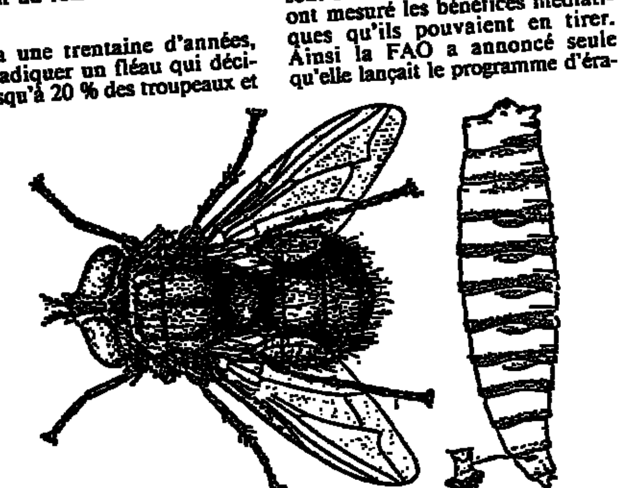
«Les équipes travaillent de 7 heures du matin à 7 heures du soir dans des périmètres bien définis, explique le vétérinaire. *Elles se déplacent dans des véhicules équipés de pulvérisateurs à pesticides. Leur rôle consiste à contrôler au moins une fois tous les vingt et un jours – c'est-à-dire durant le cycle vital de la mouche – chaque animal afin de dépister et de traiter l'infection. Elles soignent les plaies avec une solution de coumaphos (insecticide organophosphoré). Elles prélèvent également les larves recueillies dans les plaies des animaux et elles les remettent chaque soir au comité local de lutte contre la mouche. Celui-ci transmet ensuite les éprouvettes au laboratoire vétérinaire de Tripoli aux fins d'analyse.»*

Mâles irradiés stériles

Le docteur Abousowa assure ainsi que les deux millions de têtes du cheptel concerné – ovins, caprins, bovins, camélidés – ont fait l'objet de 16 395 338 inspections, qui ont donné lieu à 6 941 prélèvements de larves sur lesquels 2 869 ont révélé des asticots carnivores. L'apparente précision et l'abondance des chiffres fournis tendent à prouver la réalité de l'effort consenti par la Libye pour enrayer l'invasion, déjà estimé à 14,5 millions de dollars, somme qu'il faudrait multiplier par trois pour avoir une idée du coût réel de l'opération.

Officiellement, la lucilie bouchère n'est pas sortie de Libye, mais on craint de la voir apparaître bientôt en Tunisie et surtout en Egypte d'où, par la vallée du Nil, elle pourrait essaimer dans toute l'Afrique noire et y décimer la faune sauvage. De même Malte, puis la Sicile, l'Italie et tous les pays du nord de la Méditerranée pourraient être gagnés par la mouche dont le nom savant est *«mangeuse d'homme»* (*cochliomya hominivorax* en latin). *«Il n'est pas rare qu'une lucilie bouchère parcoure de 100 à 150 kilomètres en quête d'un animal à sang chaud porteur d'une plaie ouverte ou d'une écorchure où elle puisse pondre ses œufs. Certaines auraient parcouru jusqu'à 300 kilomètres.»* Et on bascule ici du film d'horreur au roman de science-fiction.

Il y a une trentaine d'années, pour éradiquer un fléau qui décimait jusqu'à 20 % des troupeaux et était donc ruineux, les Etats-Unis et le Mexique, pays d'origine de cette grosse mouche vert-bleu, avaient imaginé une méthode biologique : comme les femelles ne s'accouplent qu'une fois avant de pondre leurs œufs, ils ont produit des mâles stérilisés par irradiation qui ont été répandus en quantité énorme (de mille à cinq mille par kilomètre carré) sur les zones infestées. Cette solution s'est avérée payante, la lucilie bouchère ayant progressivement disparu de cette région du globe. *«Il en a coûté 694 millions de dollars à ces pays, mais on compte que chaque dollar dépensé pour combattre ainsi la lucilie bouchère a permis d'en économiser 110.»*



A gauche, un sujet adulte de Cochliomya hominivorax (8 à 12 millimètres) à droite, une larve de troisième âge.

Les organisations internationales, qui se sont inquiétées de l'invasion de la Libye par cette mouche, ont donc imaginé d'y reproduire l'expérience. Et elles ont élaboré un projet de 85 millions de dollars qui devait être lancé le 22 juin à Vienne lors d'une réunion internationale. Or celle-ci a été sinon annulée, du moins ajournée. La communauté internationale répugne-t-elle à venir en aide au colonel Kadhafi? C'est à la fois plus simple et plus compliqué.

Compte tenu de ses relations avec les Etats-Unis, la Libye n'a pas pu faire directement appel aux spécialistes américains pour lutter contre la lucilie bouchère. Elle est passée par le canal des organisations internationales spécialisées.

La première à réagir a été le FIDA (Fonds international pour le développement agricole), devenu l'organisation pilote d'un programme de lutte contre l'invasion qui a été mis en œuvre sur le terrain par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), avec le concours de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique).

Théoriquement solidaires dans cette entreprise, ces organismes sont devenus concurrents quand ils ont mesuré les bénéfices médiatiques qu'ils pouvaient en tirer. Ainsi la FAO a annoncé seule qu'elle lançait le programme d'éradication le 18 mai dernier *(le Monde* daté 20-21 mai). Un mois de négociations a été nécessaire pour redéfinir les responsabilités de chacun.

C'est l'une des raisons du report de la réunion du 22 juin. Le peu d'empressement des pays donateurs aux sollicitations du FIDA en est une autre. Seule la Suède a répondu positivement à l'appel du Fonds. Et les autres pays européens, à l'instar de la France, n'ont pas réagi, exception faite de la Grande-Bretagne dont le refus de contribuer a été formel. Les considérations diplomatiques ne sont sûrement pas étrangères à cette «indifférence».

Pourquoi les pays du Nord aideraient-ils la Libye à trouver 85 millions de dollars, alors que ce pays autofinance un projet pharaonique d'irrigation (2) d'un montant de 7 milliards de dollars? *«Parce qu'on va au devant d'un désastre international»,* assure Abdul Majeed Al Gauod, ministre de l'agriculture libyen, qui évalue à 1 milliard de dollars les pertes des éleveurs du Maghreb en cas d'extension de l'infestation : *«Le problème n'est pas seulement libyen. La responsabilité est internationale.»*

Le fait semble acquis. Mais l'efficacité des mâles stériles pour éradiquer la lucilie bouchère dans le contexte nord-africain ne l'est pas encore. Comment l'environnement local va-t-il réagir à une importation massive d'insectes irradiés? Comment ces insectes vont-ils supporter le voyage du Mexique jusqu'à Tripoli? Comment l'usine d'irradiation pourra-t-elle faire face au doublement de sa production pour satisfaire aux besoins libyens?

Vingt semaines de test

Le FIDA a réuni 2,8 millions de dollars pour tester le dispositif sur une échelle réduite : en juillet et août, des installations frigorifiques vont être installées à Tripoli pour recevoir 4 millions de mouches stérilisées par semaine. Dans le même temps, des pilotes d'avion léger seront formés pour larguer ces mouches sur des zones infestées. De septembre à la fin de l'année, 1 000 insectes stérilisés par kilomètre carré seront répandus chaque semaine dans des boites de carton contenant 200 mouches. En vingt semaines, 80 millions de mâles irradiés devraient ainsi être amenés, puis déversés sur la Libye.

Début 1991, on devrait être fixé sur la validité du dispositif. Si elle est réelle, il faudra alors investir quelque 25 millions de dollars pour permettre à l'usine de Tuxla (dans l'État mexicain de Chiapas) de doubler sa production actuelle et permettre la mise en route du programme d'éradication sur la totalité de la zone infestée. Au moins douze mois se seront écoulés. Quels ravages aura alors fait la lucilie bouchère?

Outre le bétail, dix personnes en ont déjà été victimes en Libye dont deux au cours du seul mois de mai. Pour freiner son expansion, il ne faut compter que sur le dévouement des équipes sanitaires qui sillonnent la campagne et des paysans qui ont été alertés par une énergique campagne d'information.

Mais le docteur Massoud Abousowa ne cache pas que tout cela ressemble de plus en plus à un cataplasme sur une jambe de bois : *«La vigilance des éleveurs a tendance à se relâcher. Beaucoup ne signalent plus spontanément les cas qui se déclarent dans leur cheptel, surtout si celui-ci est destiné seulement à leur consommation personnelle. De plus, comme il n'y a pas de véritable frontière avec la Tunisie et l'Egypte, les mesures de quarantaine sont difficiles à faire respecter. Donc l'extension de ce fléau, qui est resté limité, pourrait être brutale.»*

ALAIN GIRAUDO

(2) Le projet de «Grand Fleuve fait par l'homme» *(Great Made Man River)* lancé en 1982 a pour but d'amener 2 millions de mètres cubes d'eau par jour des puits aquifères de Sarir et Tazerbo au sud vers les villes de Sirt et Benghazi grâce à une canalisation géante (4 mètres de diamètre) longue de 1 900 kilomètres installée par le conglomérat sud-coréen Dong-Ah.

MÉDECINE

Le ministère de la santé propose un concours d'internat unique

Le ministère de la santé a présenté, vendredi 29 juin, des mesures législatives et réglementaires relatives à l'aménagement des études médicales, principalement la mise en place d'un concours national de l'internat qui se substituerait aux sept concours interrégionaux actuels. Par ailleurs, le ministère prévoit la suppression du semestre indifférencié à l'hôpital (auquel sont soumis les étudiants dans l'attente des résultats du concours) avec comme conséquence l'avancement de la date du concours au mois de juin.

La valorisation de la formation du généraliste fait également l'objet de ces nouvelles dispositions qui proposent notamment la nomination de professeurs associés de médecine générale. Un plan de trois ans prévoit la présence d'un enseignant de médecine générale dans chacune des unités de formation et de recherche (UFR) médicales.

Autre mesure : la modification du statut de chargé d'enseignement pourrait prolonger de un à trois ans leur fonction avec le titre d'attaché d'enseignement. Enfin, la formation des futures généralistes devrait être améliorée avec la limitation à un semestre de la durée de stage en CHU au profit des stages en centres hospitaliers généraux et des stages de meilleure qualité chez les médecins généralistes.

Dominique Bouet pilier du XV de France meurt d'un arrêt cardiaque

Dominique Bouet, l'un des piliers de l'équipe de France de rugby, est mort, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 juillet, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), où les joueurs séjournaient après leur tournée en Australie.

C'est un de ses camarades qui a découvert le corps, étendu, dans sa chambre d'hôtel. Selon le médecin du XV de France, le docteur Pen, la mort serait due *«à un arrêt cardiaque par anoxie».* Une autopsie devra cependant être pratiquée.

Agé de vingt-six ans, Dominique Bouet (1,80m, 108kg), pilier de l'US Dax, avait disputé, samedi 30 juin, contre l'Australie son cinquième match sous le maillot tricolore, une rencontre que les Français avaient remporté 28 à 19.

«Le pire est arrivé, un joueur nous a quittés», a déclaré le sélectionneur national, Jacques Fouroux. L'équipe de France a décidé de maintenir la rencontre prévue lundi soir contre les Néo-Calédoniens. *«On pense que Dominique aurait pris la même décision»,* a expliqué l'entraîneur.

Le corps de Dominique Bouet sera rapatrié mardi 3 juillet, dans l'avion qui ramènera à Paris l'ensemble de l'équipe.

Médecins sans frontières critique le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire

Le président de Médecins sans frontières (MSF), M. Rony Brauman, a ouvertement mis en cause, dimanche 1er juillet, l'attitude du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, qu'il accuse de tentative d'annexion de l'action humanitaire. Parlant à la télévision médicale privée *Canal Santé*, M. Brauman a déclaré à propos du voyage de M. Kouchner en Iran : *«Quand on voit un ministre qui vient sur le terrain pour coordonner l'aide des secouristes français, je dis non, ça suffit, on a dépassé la barre. (...) Nous sommes totalement indépendants. (...) Nos engagements se font en dehors de la politique. Il n'est pas possible que nous donnions l'impression d'obéir à un gouvernement.»*

□ **Rectificatif.** – Dans l'article *«E. T. dans le creux de l'oreille»,* publié dans *le Monde* du 27 juin, une confusion nous a fait attribuer à l'Union astronomique internationale (UIA) la rédaction d'une «Déclaration des principes à appliquer en cas de détection d'une intelligence extra-terrestre.» Ce projet fut en réalité lancé par la Nasa, en collaboration avec l'Académie internationale d'astronautique. L'adhésion de l'UIA à cette déclaration sera étudiée en 1991, lors de sa prochaine assemblée générale.

هكذا من الاصل

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

● Quatre des favoris au rendez-vous des demi-finales ● L'Angleterre se sauve encore une fois pendant la prolongation ● Elle rencontrera mercredi à Turin, dans un choc anglo-saxon, une Allemagne un peu émoussée ● A Naples, mardi, l'Italie de Salvatore Schillaci sera opposée, dans le fief de Diego Maradona, à une Argentine très chanceuse ●



Le Cameroun par la sortie des artistes

Il aura fallu une prolongation, deux penalties et tout le métier anglais pour éliminer Roger Milla et les siens

● Angleterre b. Cameroun après prol. : 3-2.

NAPLES

de notre envoyé spécial

Un coup de hanche à droite, un coup à gauche, la main sur le ventre et le sourire aux lèvres... Combien seront-ils, les gamins de Yaoundé, Bari ou Gennevilliers à improviser cette danse du but après chaque tir victorieux, à copier ce rituel que Roger Milla, vieux lion redevenu indomptable, leur aura enseigné en Italie ? Nombreux, assurément.

Le véritable impact d'une Coupe du monde de football se mesurant d'abord sur les terrains de banlieue, nul doute que le Cameroun et son papy, même battus par l'Angleterre (2-3), dimanche 1er juillet à Naples en quarts de finale, ont marqué de leur empreinte une compétition par ailleurs bien insipide. Ces joyeux perturbateurs ont accompli le seul exploit qui compte véritablement dans ce type d'épreuve lorsqu'on la quitte trop tôt : ils ont offert matière à souvenir.

Le public napolitain ne s'y est pas trompé. Il connaît trop le football et apprécie trop la fête pour économiser ses applaudissements si les deux vont de pair. Quand, dans la foulée de leur patriarche, les Camerounais effectuèrent un tour d'honneur sur la pelouse de San Paolo après la défaite, la foule leur réserva une salve digne des plus grands succès de l'équipe locale. Les supporters anglais eux-mêmes, pourtant si fiers de leurs ancêtres inventeurs du jeu, frappèrent des mains pour saluer ces Africains qui avaient bien failli les priver d'une demi-finale contre la RFA, mercredi 4 juillet à Turin.

Le Cameroun venait de vivre son jour de gloire et de tristesse, un de ces moments délicieusement troubles dont on ne sait si l'on doit les savourer ou les pleurer, comme cette soirée de Séville, en 1982, lorsque l'équipe de France avait entrevu une victoire méritée face à la République fédérale d'Allemagne avant de s'incliner aux tirs au but. Les « Lions indomptables », eux, n'ont pas été au-delà de la prolongation. Ils ont cru tenir leur qualification, emmenés par un Roger Milla qui s'est retrouvé une nouvelle fois promu héros d'un match historique pour l'ensemble du football africain.

Il fallut attendre son entrée en jeu, en début de seconde période, pour que la rencontre prenne sa véritable dimension. Les Anglais avaient bien ouvert la marque sur un coup de tête de David Platt à la suite d'un centre de Stuart Pearce (25e minute), mais cet avantage immérité avait tout juste suffi à soutirer quelques *God save the Queen* poussifs aux cinq mille supporters britanniques parqués dans un virage. Les Camerounais, bien que privés de quatre joueurs suspendus, avaient également esquissé quelques beaux mouvements. En vain.

L'arrivée de Roger Milla allait agir comme un détonateur. Les Anglais, coupables d'un très britannique complexe de supériorité, comprenaient enfin qu'ils n'étaient pas hors de danger. Et les joueurs camerounais, comme envoûtés par cet avant-centre qui pourrait être leur père, croyaient en leurs chances. Ils commençaient à pratiquer un football de grande qualité, alerte et intelligent, comme ils n'en avaient jamais produit depuis leur arrivée en Italie.

En cinq minutes, ils inversaient le score. Une faute sur Roger Milla dans la surface de réparation, amenait un penalty transformé par Emmanuel Kunde (63e minute). Puis, avant même que l'écho des tams-tams ait cessé de se répéter dans la tribune ouest, une passe de ce même Milla trouvait le Valenciennois Eugène Ekéké, qui trompait le gardien anglais Peter Shilton. Le match prenait alors une tournure surréaliste.

Onze Anglais parmi les meilleurs joueurs du monde erraient sur le terrain napolitain, anéantis comme à l'annonce d'un deuil, face à des anonymes évoluant pour la plupart en deuxième division française. Il faut connaître l'immense fierté qui anime ce peuple de football pour tenter d'évaluer l'ampleur de l'indicible honte qui s'est abattue à ce moment précis sur le pays tout entier, de la pelouse de Naples aux pubs de Newcastle.

L'équipe corporative d'un supermarché

Cette Angleterre qui se voyait déjà championne du monde, venait d'encaisser un but d'Eugène Ekéké, buteur réputé à Valenciennes mais certainement pas à Manchester. Savait-elle même d'ailleurs que le jeune homme, ancien étudiant à l'université de Nanterre, avait fait ses armes dans l'équipe corporative d'un supermarché de la banlieue parisienne ? Les dernières minutes du match donnaient lieu à une course poursuite et il fallut plusieurs tentatives et une faute de Benjamin Massing sur Gary Lineker pour que ce dernier égalise sur penalty à neuf minutes de la fin du temps réglementaire.

La partie s'offrait donc une prolongation. Sans doute parce qu'en Coupe du monde, à Séville comme à Naples, elle est devenue l'indispensable rallonge de tout match voué à l'Histoire.

Les Camerounais allaient en être les victimes malheureuses, comme avant eux les Belges contre ces mêmes Anglais en huitièmes de finale, quelques jours plus tôt, à Bologne (1-0). Alors qu'ils avaient failli en de multiples occasions inscrire le but de la victoire, ils s'inclinaient une nouvelle fois sur penalty, à la suite d'une faute du gardien de but Thomas N'Kono sur Garry Lineker, qui inscrivait ainsi son deuxième but de la soirée.

Le Cameroun – et à travers lui tout le football africain qui devrait compter trois représentants et non plus deux, en 1994 aux Etats-Unis – pouvait pourtant quitter la pelouse sous les vivats de la foule. A défaut de rassurer les techniciens sur le niveau d'une compétition condamnée à la médiocrité, il a apporté la touche de fantaisie indispensable à pareille réunion. Non pas dans la manière – à l'exception de François Oman Biyik et de Roger Milla, les Camerounais ont commis de nombreuses fautes – mais au moins dans l'esprit.

Tout au long du Mondiale, le Cameroun ne s'est pas contenté de ridiculiser l'Argentine (1-0), de battre la Roumanie (2-1) et la Colombie (2-1) avant d'inquiéter les Anglais. Il a dribblé la logique, jonglé avec les statistiques et mis en évidence les carences du jeu trop calculateur des grands de ce monde.

Arrivés en curiosités exotiques, les Camerounais sont repartis en héros. L'Italie, les a appréciés, jusqu'à lancer de fervents « *Forza Cameroun* » à ces vendeurs ambulants, Mauritaniens ou Sénégalais, surpris de cette subite affection. Elle a aimé les supporters et les innombrables amis d'Afrique, rassemblés en une cour bigarrée chaque jour plus nombreuse (*le Monde* des 24 et 25 juin) Elle a vu en Cyrille Makanaky, *rasta* mulâtre au sourire facile, un « Gullit camerounais ».

Elle a trouvé en Roger Milla, ce vénérable grognard, un facétieux papy dont les gazettes ont raconté l'aventure jusque dans les villages de Calabre. Ceux où les gosses danseront désormais après chaque but...

PHILIPPE BROUSSARD

Toto, fable du Calcio

Salvatore Schillaci, fils de Palerme est devenu en trois semaines une star et le surnom le plus utilisé par tout un peuple

● Italie b. République d'Irlande : 1-0.

ROME

de notre envoyé spécial

A Toto Schillaci, l'Italie reconnaissante. En attendant d'être gravée dans le marbre, l'inscription est à la une de la presse transalpine. Le pays n'en finit pas de remercier ce « *Salvatore della patria* », buteur surprise qui a propulsé la Squadra Azzura en demi-finale. Comme contre l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Uruguay, Salvatore Schillaci a inscrit un but décisif face à l'Eire, samedi 30 juin.

En moins de trois semaines, ce Sicilien inconnu s'est fait un nom et un prénom. Mais toute l'Italie ne l'appelle plus que Toto, quatre lettres peintes ou cousues à la hâte sur les drapeaux vert-blanc-rouge, deux syllabes que l'on chante désormais à pleins poumons comme un signe de ralliement.

Ignoré, contesté, voire moqué il y a quelques semaines, Toto est aujourd'hui paré de toutes les vertus. Depuis qu'il a résolu à lui seul le lancinant problème de l'efficacité de la sélection italienne, les foules énamourées le comparent à Paolo Rossi, le canonnier légendaire de 1982.

A ce Toto, qui rime si bien avec calcio, on accroche des surnoms à la pelle, tous empruntés au vocabulaire météorologique : le cyclone, la tornade, la foudre. Footballeur sans grâce avec sa coupe de bidasse fraîchement incorporé, il est promu au rôle de jeune premier. Les filles commencent même à trouver à ce vilain petit canard, perdu au milieu d'une couvée de play-boys, « *une tête intéressante* ».

Sa tête, justement, reste froide. Il y a quelque mérite, lui qui, en moins d'un an, est passé de l'anonymat de la série B au Gotha mondial. En deux mois, il a gagné la coupe d'Italie et la Coupe de l'UEFA avec la Juventus, puis de simple remplaçant, mal en cour de surcroît, le voilà titulaire indéboulonnable de la Squadra Azzura.

« *C'est une fable*, répète-t-il à la meute de reporters qui l'assiège quotidiennement. *Je suis ébahi.* » Ses yeux immenses – un regard de chasseur, de tueur, lorsqu'il croise la course d'un ballon – s'adoucissent et sourient. Le bonheur est là, la nouvelle star ne s'y vautre pas. Des mots simples lui viennent pour dissiper toute griserie : « *Je resterai un modeste qui sait d'où il vient* ».

« Fais-nous rêver »

Toto vient des faubourgs de la misère. Il y était encore hier. Il ne veut rien oublier ni renier. Fier de ses origines, il trouve un bagout de guide touristique pour chanter Palerme, sa ville natale. Jamais il ne manque une occasion de saluer les parents et les amis restés au pays. Dans la difficulté pour certains. « *Sans le football, j'aurais peut-être été obligé de partir en Australie ou au Canada comme mes amis d'enfance* ». Aujourd'hui, il est à Turin grâce au flair de Gianpiero Boniperti, le recruteur de la Juve. Un exil proche, doré, mais un exil tout de même. Salvatore retournera en Sicile, c'est la seule certitude qui lui reste dans le charivari de ses sentiments actuels.

A la sortie de Palerme, le quartier populaire où est installé la famille Schillaci est devenu le centre de la ville. Aux fenêtres des HLM, des banderoles implorent : « *Toto, fais-nous rêver.* » Le père, Domenico, employé municipal, Giovanna, la mamma, les frères, les sœurs, les cousins sont des vedettes. Les seuls Schillaci, dans une ville où ce nom très commun remplit pourtant la moitié du bottin. Pour rêver, on rêve. Et le quartier ressasse les souvenirs. Angelo Chianello, le carrossier de la place Cassarelli, entraîneur à ses heures, raconte à la cantonnade les (vrais) débuts de Toto au club de l'Amat (une compagnie locale de transports).

Pour motiver le gamin, il lui faisait miroiter deux mille lires (environ dix francs) par but marqué. Devenu adolescent, la prime est passée à vingt-cinq francs. Toto marchait au compteur. Buteur teigneux et volontaire, il faisait ses cinquante francs par dimanche, de quoi arrondir sa maigre paie de manœuvre.

Un assureur palermitain, Mario de Luca, a été le premier coup de pouce du destin. Devenu le sponsor du club de Messine, il a arrangé en 1982 le « transfert » de Schillaci et d'un de ses copain Mancuso. Pour moins de 100 000 francs, Messine se voyait dotée du futur meilleur buteur de série B, mais n'en paraissait pas convaincue. Témoin, cette remarque acide de Ballano, l'entraîneur du club, à Mario de Luca : « *Mais ce sont des nains que tu m'envoies !* »

Entré dans l'équipe de Messine à la faveur de la blessure d'un titulaire, le jeune Schillaci n'en est jamais ressorti. Sauf pour troquer ses 1 200 francs mensuels contre les millions de la Juve. Il est comme ça, Toto, accrocheur et déterminé. « *J'ai la rage* », explique-t-il. La rage de prouver qu'à vingt-cinq ans, ce talent tardif n'est pas là par hasard. Non, Salvatore Schillaci n'est pas petit. Il mesure 1,75 mètre, et il est toujours prêt à monter sur ses ergots pour le clamer bien fort. Contre les grands défenseurs irlandais, il a compensé son manque de taille par une débauche d'énergie.

De Turin à Rome, personne n'en doute plus : Schillaci est grand. « *Je ne suis tout de même pas Garibaldi* », se défend-il d'un air bonasse. Il n'empêche : sa marche sur Rome est bien engagée.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Au petit bonheur l'Argentine

Diego Maradona et les siens jouent mal et gagnent. Cela devient une habitude

● Argentine b. Yougoslavie : 0-0 après prol., 3-2 aux tirs au but.

FLORENCE

de notre envoyé spécial

Sous l'averse des huées adverses, Diego, petit lutin chagrin, se dirigea sur le pas de tir des penalties pour cette ultime et infernale loterie des quarts de finale. pendant cent-vingt minutes, longues jusqu'à s'assoupir, Yougoslavie et Argentine n'avaient rien prouvé, s'étaient amusées une fois encore à ne pas amuser, lassant des tifosi, que l'on vit même se dispenser de prolongations.

Sous un soleil de plomb, les vingt-deux bonshommes, chaussés des souliers du même métal, avaient donné le pitoyable spectacle de deux équipes attendant la tombée du jour pour laisser le sort décider à leur place sur le tapis vert de Florence. Les Yougoslaves étaient laborieux. Les Argentins furent chanceux.

Puisqu'il fallait bien un vainqueur, le quart d'heure de tirs au but vint. Premiers et derniers moments volés à la torpeur générale. Alors Diego s'avança, sorti troisième du rang argentin pour cette canonnade au petit bonheur la chance. Avant lui, le Yougoslave Dragan Stojkovic, attendu à présent comme le Messie sur la Canebière, avait déjà hypothéqué les espoirs de son équipe contre un mauvais poteau.

Le maître allait, pour une fois, imiter l'élève. De la torpeur, le stade passa à la stupeur quand il vit le petit roi argentin manquer l'aubaine comme un vulgaire manant. Une balle molle à faire tordre de rire tous les gardiens de but sous toutes les latitudes.

En une seconde, le meilleur joueur du monde, celui qui semble jouer avec le ciel, était redescendu sur terre. On crut que le destin, par cet outrage, lui faisait un ultime pied de nez. On imaginait déjà les gros titres : « *Maradona enfonce l'Argentine !* » ; « *Le roi perd sa couronne !* » ; « *Diego en enfer !* ». Splendeurs et misères de ce culte des temps modernes. Mais il est écrit que, là-haut, le petit homme qui rit sur les terrains a, décidément, du répondant.

Comme devant le Brésil, la chance allait une fois encore tenir à adresser son dernier clin d'œil aux Argentins. Par deux fois, les Yougoslaves mirent dans ce casino de Florence la boule de travers. L'Argentine sortait victorieuse de cette mauvaise bataille et le roi Diego, cinq longues minutes déposé, pouvait remonter sur son trône et braver à nouveau, torse nu, tous ses sujets dans une danse sauvage.

Cinq minutes qui furent sans doute les plus atroces pour lui, car, assis dans le rond central de ce terrain d'infortune, il put sonder la vanité de cette vie de champion, la versatilité des foules en transe, l'infime distance qui va des honneurs les plus fous aux déshonneurs les plus meurtriers. Ce penalty raté aurait pu rester, une fois pour toutes, l'affront de sa vie. Le sort en décida autrement.

Depuis le début de ce Mondiale, Diego Maradona ne cesse de répéter qu'il croit aux miracles, que son équipe est, somme toute, moins forte qu'en 1986 mais qu'elle n'a qu'à se contenter de pousser le ballon et que Dieu fera le reste. Et Maradona fera le reste, ont compris depuis toujours tous les pratiquants argentins.

Mardi 3 juillet, Diego retrouvera son temple de Naples pour défier, avec ses dix célébrants, l'Italie. Un déchirement insensé pour tous les Napolitains, tiraillés entre l'honneur du drapeau et celui de leur Maradona. Dieu y reconnaîtra sans doute les siens !

DANIEL CARTON

Les soldats de plomb du « Kaiser »

La victoire allemande, pour incontestable qu'elle ait été, a masqué certaines défaillances physiques

● RFA b. Tchécoslovaquie : 1-0.

MILAN

de notre envoyé spécial

Panne sèche. Le « Panzer » s'est arrêté net. Après une heure de jeu dans la fournaise de San-Siro, Lothar Matthäus, surnommé ainsi en dépit d'un gabarit modeste, a marqué le pas, abandonné sa mainmise sur le match. Il n'a pas déserté, mais s'est mis en réserve.

Alors, la rutilante machine de guerre du « Kaiser » Franz Beckenbauer a toussoté, craché et finalement calé. Ses braves soldats sont devenus de plomb. Jürgen Klinsmann, comme agité par un ressort en bout de course, ne réussissait plus rien de bon. La mine consternée de l'entraîneur allemand en fin de match en disait long sur la faillite du dernier quart d'heure. Même le poussif tandem d'attaquants tchèques, Kubik et Skuhravy – plusieurs tonnes à eux deux – semblait avoir retrouvé quelque élan dans l'assoupissement général.

Lothar Matthäus est une pièce maîtresse du système de jeu allemand. S'il porte le numéro dix en sélection comme à l'Inter de Milan, impossible de le comparer à Platini ou Maradona. Le joueur allemand n'est pas un meneur de jeu, c'est un meneur d'hommes. Par son activité inlassable, sa capacité à accélérer, cet athlète donne le rythme au match.

Du rythme, ce RFA-Tchécoslovaquie n'en a pas manqué jusqu'à l'éclipse de Lothar. En première mi-temps, les pénétrantes attaques allemandes ont causé de multiples voies d'eau sous la ligne de flottaison tchèque. L'équipe de Venglos, dont l'organisation tactique avait épaté plus d'un technicien ces derniers temps, vivait un cauchemar. Les seules manœuvres qu'elle pouvait tenter étaient de diversion.

Comment arrêter Guido Buchwald et Uwe Bein, Matthäus et Littbarski, Klinsmann et Riedle, béliers projetés à coups redoublés contre une défense meurtrie ? Helmut Kohl, l'arbitre autrichien, devait distribuer les cartons à poignées, comme de vulgaires marks-Est. A deux reprises, Ivan Hasek, puis Michal Bilek, sauvaient sur la ligne. Mais, de neufrage il n'y eu pas, et c'est finalement par le plus petit des scores que la RFA a gagné sa place en demi-finale. Pressés par un rush de Klinsmann, Chovanec et Straka provoquèrent un penalty, transformé par Lothar Matthäus (24e minute). Ce fait d'armes aurait dû sonner la débâcle tchèque.

Selon Franz Beckenbauer « Matthäus est le meilleur »

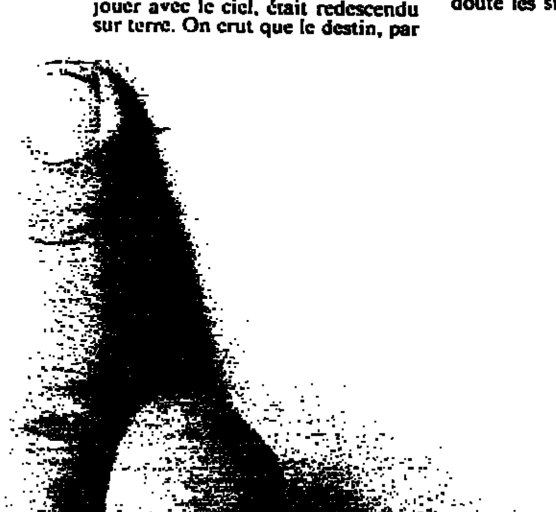
L'Allemagne paraissait au sommet de son art. Depuis le début du Mondiale, l'équipe semblait avoir trouvé ce qui lui manquait encore à l'Euro 88 : un patron. Matthäus, alors au Bayern de Münich, avait déçu Beckenbauer par son inconstance. Son séjour dans *le calcio* lui a fait le plus grand bien. Il se plaît à l'Inter de Milan, dont la rigueur est toute germanique.

Trappatoni, le sévère entraîneur milanais, lui a imposé une place sur le terrain. Avec son cœur qui bat à 43 pulsations à la minute (comme Fausto Coppi, ont noté les médecins du club), il est l'indispensable piston qui remonte tous les ballons. Sa technique des deux pieds lui permet, en prime, de conclure victorieusement certaines de ses chevauchées.

« *Il est le meilleur* », avait diagnostiqué Beckenbauer avant de l'introniser. Accepté et respecté, y compris par les joueurs qui contestaient hier encore ses qualités de footballeur et son caractère ombrageux, Lothar Matthäus a été un bon général pour ce début de campagne. Le « Kaiser », dont il est le conseiller le plus écouté, lui reconnaissait surtout « *des progrès dans la concentration* ». Sa satisfaction était de le voir actif et utile pendant les quatre-vingt-dix minutes d'un match. Sa baisse de régime à la fin de la rencontre contre la Tchécoslovaquie est-elle un simple accident, un coup de chaleur auquel il faudra accorder les circonstances exténuantes ?

C'est en tout cas le premier raté d'une trajectoire impeccable. Sur les terrains, les Allemands impressionnaient par leur puissance. Dans la coulisse, ils surprenaient par la sérénité du groupe. Pas une ride n'est venue troubler l'atmosphère étale qui baigne leur résidence d'Erba. Pas le moindre écho de ces discordes dont ils étaient coutumiers jadis. Franz Beckenbauer est aujourd'hui furieux que son équipe ait montré en public un instant de faiblesse, une faille infinitésimale qui pourrait donner prise à la confiance de l'adversaire.

J.-J. B.



SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

L'échappée belle de Steve Bauer

Dans la première étape remportée par le néerlandais Frans Maassen, autour du Futuroscope de Poitiers, le canadien Steve Bauer a pris plus de dix minute s d'avance sur les principaux favoris du Tour de France

POITIERS

de notre envoyé spécial

La lassitude de la modernité, le sentiment que tout ce décor de verre et d'acier n'est pas vraiment le leur, voilà sans doute ce qui poussait les coureurs à pédaler allégrement, dimanche 1er juillet. Au petit matin ils quittaient Futuroscope, son cinéma circulaire, son lycée en forme d'aile delta et toutes ses constructions dignes d'Alphaville, pour de modestes routes de campagne, ces départementales qui sont leur lieu de vie. Trois jours et un prologue au pays des technologies du vingtième siècle leur suffisaient amplement.

La forêt de Moulière, ses hêtres et ses sapins, accueillait cent quatre-vingt dix-huit garçons qui, sous la fraîcheur des grands arbres, pouvaient musarder en pensant qu'ils effectuaient, là, leur dernier entraînement avant le vrai voyage. Ils pouvaient aussi s'amuser à attaquer, «pour voir» comme on dit dans certains jeux de cartes, pour tester leurs muscles parfaitement huilés ou plus simplement pour le plaisir de quelques agriculteurs en rupture de travaux des champs.

Quatre coureurs, le Canadien Steve Bauer, le Néerlandais Frans Maassen, le Français Ronan Pensec et l'Italien Claudio Chiappucci décidèrent de tenter cette aventure. A l'initiative de l'Italien, ils forcèrent l'allure au sixième kilomètre, sans se soucier des autres, en se moquant du vent.

Ils ne pensaient sans doute pas encore à s'échapper complètement, mais juste à mettre trente secondes de différence entre eux et le peloton, histoire de se balader seuls dans la campagne poitevine. Et personne ne songea à donner la chasse à ces enfants irrespectueux des règles sages d'une première étape.

Au fil des kilomètres et des châteaux posés au milieu des champs de blé, l'écart s'amplifia. *«On savait qu'ils augmentaient leur avance, mais toutes les équipes étaient concentrées sur l'épreuve contre-la-montre qui devait avoir lieu l'après-midi»*, expliqua Gérard Rué, un compagnon d'équipe de Laurent Fignon. Alors tous les leaders inscrits sur les tablettes de ce Tour 1990 laissèrent faire les indisciplinés . Comment croire qu'une échappée puisse avoir de l'importance lors de la première étape d'une épreuve qui en compte vingt deux?

Des hommes dangereux

Et pourtant lorsqu'ils constatèrent, au terme des cent trente-huit kilomètres de course, que les quatre irréductibles les avaient distancés de plus de dix minute s, ils déchantèrent. Car, parmi les évadés figuraient des hommes redoutables pour tous les prétendants à la victoire finale, et d'abord Ronan Pensec, compagnon de Greg LeMond, et le Canadien Steve Bauer, qui s'empara du maillot jaune.

Car ce dernier est un homme dangereux, animé par une farouche conviction. A trente et un ans, avec ses cinq participations au Tour et surtout sa victoire d'étape, agrémentées, il y a deux ans, d'une balade en jaune de quatre jours, il s'esthissé parmi les concurrents sérieux au titre.

Cet hiver, le sprinter du nouveau continent a quitté la formation Helvetia, pour rejoindre l'équipe américaine de la chaîne de magasins 7-Eleven. Un transfert important, – certains évoquent un salaire de 5 millions de francs par an –, souhaité par le directeur sportif de cette équipe, le Belge Noël Dejonckheere, pour *«gagner des classiques mais aussi le Tour de France»*. Steve Bauer a failli remplir la première partie de son contrat, au mois d'avril, en terminant deuxième de Paris-Roubaix, départagé du vainqueur, Eddy Planckaert, par la photo finale.

Noël Dejonckheere déclarait au printemps : *«Regardez le parcours du Tour, il tourne dans le même sens qu'en 1988, année où Steve avait terminé quatrième. Une épreuve avec les Alpes avant les Pyrénées est à sa portée»*. Au soir de la victoire de son protégé, l'ancien coureur Belge se garde de réitérer ses pronostics. Il se contente de souligner *«l'opportunité du coup»* et souligne l'absence de réaction des autres coureurs qui, selon lui, se sont rendus compte trop tard de leur erreur.

La petite sortie de quatre garçons a, dés le premier jour, donné du panache à la soixante dix-septième édition du Tour de France. Le porteur du maillot jaune est un coureur complet, aussi habile au sprint que dans la montagne, et possède plus de dix minute s d'avance sur les vedettes attendues. Bauer en jaune, le signal de la chasse a enfin sonné.

SERGE BOLLOCH

Classements

PROLOGUE

Futuroscope (CLM – 6,3 km)

1. Marie (Fra), 7 min 49 s ; 2. LeMond (EU), à 4 s ; 3. Alcala (Mex), à 4 s ; 4. Moreau (Fra), à 10 s ; 5. Vanderaerden (Bel), à 12 s.

PREMIÈRE ÉTAPE

autour de Poitiers (138,5 km)

1. Maassen (P-B), 3 h 19 min 1 s ; 2. Pensec (Fra) ; 3. Chiappucci (Ita) ; 4. Bauer (Can), tous même temps ; 5. Carlsen (Bel), à 8 min. 36 sec.

DEUXIÈME ÉTAPE

(CLM par équipes – 44,5 km)

1. Panasonic, 53 min 24 s, (moyenne : 50 km/h) ; 2. PDM, à 7 s ; 3. Once, à 22 s ; Histor, à 22 s ; 5. Castorama, à 33 s.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Bauer (Can), 4 h 21 min 13 s ; 2. Maassen (P-B), à 10 s ; 3. Pensec (Fra), à 26 s ; 4. Chiappucci (Ita), à 50 s ; 5. Alcala (Mex), à 9 min 47 s.

Les résultats

MOTOCYCLISME

Grand Prix des Pays-Bas (Assen)

500 centimètres cubes. – 1. Schwantz (E-U, Suzuki) ; 2. Rainey (E-U, Yamaha), à 0 s 636 ; 3. Lawson (E-U, Yamaha), à 25 s 450 ; 4. Doohan (Aus., Honda), à 44 s 799 ; 5. McKenzie (G-B, Suzuki), à 56 s 530.

250 centimètres cubes. – 1. Kocinski (E-U, Yamaha) ; 2. Cardus (Esp., Honda), à 0 s 976 ; 3. Zeelenberg (P-B, Honda), à 5 s 613 ; 4. Shimizu (Jap., Honda), à 11 s 252 ; 5. Preining (Aut., Honda), à 20 s 484.

Classement provisoire du championnat du monde

500 centimètres cubes. – 1. Rainey (E-U), 148 ; 2. Schwantz (E-U), 124 ; 3. Doohan (Aus.), 86 ; 4. McKenzie (G-B), 71 ; 5 Ruggia (Fra.), 59

250 centimètres cubes. – 1. Kocinski (E-U), 129 pts ; 2. Cardus (Esp.), 103 ; Zeelenberg (P-B) et Cadalora (Ita.), 93 ; 5. Bradl (RFA), 75.

ATHLÉTISME

Record de France pour Christian Plaziat

Christian Plaziat a battu son propre record de France du décathlon au cours des épreuves combinées de Talence (Gironde) disputées samedi 30 juin et dimanche 1er juillet. Il a réalisé un total de 8 525 points, égalant la meilleure performance mondiale de la saison du Canadien Michael Smith et devançant le champion olympique de Séoul, l'Allemand de l'Est Christian Schenk, de près de 200 points. Son précédent record de France était de 8 512 points.

TENNIS

Internationaux de Grande-Bretagne

Simple messieurs *(troisième tour)* : Lendl (Tch, n°1) – Shelton (EU) 7-6, 6-7 (interrompu par la nuit) ; Woodforde (Aus) b. Courier (EU, n°9) 7-5, 5-7, 7-5, 6-4 ; Edberg (Sue, n°3) b. Mansdorf (Isr) 6-4, 5-7, 3-6, 6-2, 9-7 ; Chang (EU, n°13) b. Kratzmann (Aus) 3-6, 4-6, 6-4, 6-2, 6-2 ; **Forget** (Fra, n°11) b. Stich (RFA) 3-6, 7-5, 6-2, 4-6, 6-3.

Simple dames *(troisième tour)* : **Tauziat** (Fra) b. Frazier (EU) 3-6, 6-2, 7-5 ; Sabatini (Arg, n°4) b. **Tanvier** (Fra) 6-4, 6-2 ; Zvereva (URS, n°11) b. Magers (EU) 2-6, 6-2, 6-4 ; Wiesner (Aus, n°14) b. Gildemeister (Pér) 6-2, 7-6 ; Navratilova (EU, n°2) b. Kschwendt (Lux) 6-1, 6-1 ; **Herreman** (Fra) b. McNeil (EU) 6-4, 6-3 ; Maleeva (Bul, n°7) b. Devries (Bel) 6-2, 6-0.

GOLF : l'Open de France à Chantilly

Première grande victoire pour l'Irlandais Walton

A l'issue d'un barrage, l'Irlandais Philip Walton a remporté dimanche 1er Juillet l'Open de France de golf à Chantilly. Walton a triomphé de l'Allemand Bernhard Langer au 74e trou. Les deux joueurs s'étaient retrouvés auparavant ex aequo à 275 (5 en dessous du par) au terme du parcours. Le Britannique Nick Faldo, qui visait un troisième titre consécutif dans l'épreuve, a faibli sur la fin et s'est classé quatrième. Le premier Français, Quentin Dabson, a terminé à la 17e place.

A quand une victoire française? La question s'est de nouveau posée à Chantilly, interrogation naturelle au moment d'un Open de France qui a vu la première victoire de sa carrière, sur le circuit européen, d'un jeune Irlandais. La présence parmi la foule de Marcel Dellemagne, quatre-vingt-douze ans, auteur dans l'immédiat avant-guerre d'un triplé resté unique, qui espérait féliciter Nick Faldo parti pour le rejoindre dans l'Histoire, était aussi un rappel vivant d'un golf hexagonal alors financièrement modeste mais sans états d'âme.

En effet, depuis la dernière victoire de Dellemagne en 1938, seul le Basque Jean Garaialde a réussi à s'imposer, en 1968. Renouveler un tel exploit devient donc une tâche de plus en plus rude, alors que pour l'heureux élu et pour le golf français dans son ensemble une victoire à l'Open de France aurait des retombées multiples. Toutes proportions gardées – l'impact du golf reste limité dans le pays – on pense à l'enthousiasme et à la mobilisation générale de parrainages qui suivirent le triomphe de Yannick Noah en 1983 à Roland-Garros.

Ce sera peut-être pour après-demain. Le golf est œuvre de longue haleine et les deux barragistes de dimanche furent là pour en témoigner. A vingt-huit ans, Philip Walton est déjà dans sa sixième saison européenne. Plusieurs fois, il a frôlé la victoire sans la saisir.

Sur le dernier trou, au moment du putt de 8 mètres réussi pour le birdie qui le hissait à égalité avec Langer et contraignait l'Allemand au barrage, pensait-il au play-off perdu dans sa ville de Portmarnock à l'Open d'Irlande l'année dernière? Là aussi il se trouvait opposé à l'un des ténors du circuit, le Gallois Woosnam, et lui, l'anti-star, avec son teint de bon vivant et sa démarche de paysan, échoua face à la vedette et devant les siens.

Examen cruel

Comme il rata l'examen cruel proposé quelques semaines plus tard par le Britannique Jacklin, capitaine de l'équipe européenne de la Ryder Cup. Pour mettre à l'épreuve ce candidat, Jacklin demanda à jouer dans la même partie que Walton lors du dernier tournoi avant la sélection. Espionné de la sorte, Walton céda à la panique. Ses nerfs lâchèrent.

Après l'Open de France et le Trophée Lancôme de 1989, ce dernier obtient une nouvelle fois la deuxième place. Pour ceux qui ont suivi sa carrière tourmentée et admirablement têtue, avec sa litanie de blessures et d'allergies physiques, avec ses tracas d'un petit jeu à éclipses, les quatre journées à Chantilly nous restituèrent le grand joueur qu'il est resté à travers ses périodes de doute.

On demanda justement à Walton s'il n'avait pas douté tout au long de ses huit saisons, s'il ne s'était pas posé la question *«A quand la victoire?»* : «Bien sûr, dit-il. *Il me semblait que je ne voyais que les noms de Ballesteros, Lyle, Woosnam, Faldo et Langer qui me barraient le chemin, qui trônaient en tête des classements. Et puis, à force de les côtoyer...»*

MARC BALLADE

هكذا من الاصل

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 2 JUILLET

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le Cinéma des pays nordiques : le Voyageur pour l'Angleterre (1946, v.o. s.t.f.), de Toralf Sando, 14 h 30 ; Un homme ne peut être violé (1978, v.o. s.t.f.), de Jörn Donner, 17 h 30 ; les Noces de Palo (1934, v.o. s.t.f.), de Friedrich Dahlsheim, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES (*) (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BARRIÈRE DE CHAIR. (*) Film japonais de Seijun Suzuki, v.o. : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW. Film américain de Mike Hodges, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR. Film australien de Yahoo Serious, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AIME A TE TUER. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN. Film américain de John Patrick Shanley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

KILL ME AGAIN. (*) Film américain de John Dahl, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PROVINCIAL. Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOUCHE PAS A MA FILLE. Film américain de Stan Dragoti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 15.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

COCAINE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

COUP DE CUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

JANE EYRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 juillet à 0 heure et le mardi 3 juillet à minuit.

Situation générale et évolution :

Une perturbation peu active finit de s'évacuer vers l'est du pays et une amélioration se produira par l'Ouest.

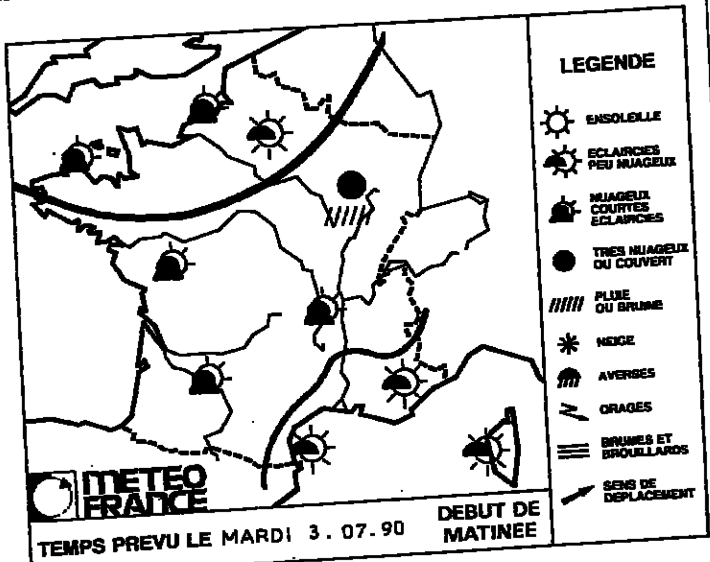
Mardi : beaucoup de nuages sur l'Est. Belles éclaircies sur l'Ouest.

Le matin, il y aura beaucoup de nuages sur tout le pays. Le Midi méditerranéen sera plus dégagé par mistral et tramontane. En cours de journée, des éclaircies se développeront sur l'ouest du pays et le soleil brillera. Le bassin méditerranéen restera également sous le soleil. Des Pyrénées aux frontières du Nord-Est et au nord des Alpes, le ciel sera très chargé et il pourra même y avoir une petite ondée sur le Nord.

Mistral et tramontane ainsi que des vents de sud-ouest entre la Corse et la Provence souffleront jusqu'à 60 kilomètres/heure.

Les températures minimales iront de 9 °C à 12 °C sur la moitié nord, de 10 °C à 14 °C sur la moitié sud et localement de 16 °C à 18 °C sur le littoral méditerranéen.

L'après-midi, les températures monteront jusqu'à 18 °C à 22 °C sur la moitié nord, 21 °C à 23 °C sur la moitié sud et 27 °C à 30 °C près de la Méditerranée.



TEMPS PREVU LE MARDI 3.07.90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-7-90 à 6 heures TU et le 2-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	16	D
BIARRITZ	20	13	N
BORDEAUX	22	12	C
BOURGES	22	10	D
BREST	17	13	P
CAEN	19	8	C
CHERBOURG	16	9	N
CLERMONT-FER.	20	11	N
DIJON	21	13	D
GRENOBLE-SM-H	23	12	N
LILLE	17	9	N
LIMOGES	19	10	N
LYON	22	14	N
MARSEILLE-MAR.	20	17	D
NANCY	20	9	N
NANTES	19	12	C
NICE	28	19	D
PARIS-MONTS	21	12	D
PAU	21	11	N
PERPIGNAN	25	15	D
RENNES	20	12	C
ST-ETIENNE	21	10	N
STRASBOURG	21	12	C
TOURS	21	9	C
TOULOUSE	25	10	N
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER			
ALGER	33	23	N
AMSTERDAM	18	13	A
ATHENES	34	21	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	26	22	N
BELGRADE	36	18	N
BERLIN	23	11	C
BRUXELLES	17	10	D
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	22	13	A
DAKAR	28	24	N
DELHI	30	27	C
DJERBA	37	24	D
GENEVE	22	11	D
HONGKONG	31	28	N
ISTANBUL	31	20	D
JERUSALEM	26	15	D
LISBONNE	24	17	D
LONDRES	19	8	N
LOS ANGELES	23	16	N
LUXEMBOURG	18	9	N
MADRID	21	17	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	20	13	B
MILAN	32	21	C
MONTRÉAL	24	13	D
MOSCOU	24	12	D
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	31	19	D
OSLO	18	13	A
PALMA-DE-MAL.	29	18	D
PÉKIN	23	21	P
RIO-DE-JANEIRO	23	17	N
ROME	31	23	C
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	19	13	P
SYDNEY	17	8	D
TOKYO	22	18	C
TUNIS	41	24	D
VARSOVIE	29	14	N
VENISE	30	21	N
VIENNE	24	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans le Monde radio-télévision ; □ Film à éviter : ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 juillet

TF 1

20.30 Feuilleton : Scandales à l'amirauté.
22.10 Variétés : Claude François, ça s'en va et ça revient.
23.45 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale de la Coupe des clubs, en direct d'Antibes.
22.05 Documentaire : Dessein et destin de Charles de Gaulle. De François Moreuil. 4. Une certaine idée du pouvoir.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Le journal du Tour.
23.45 Variétés : Les Gipsy Kings. Concert enregistré en janvier 1990 au Zénith.

FR 3

20.35 Cinéma : La femme du boulanger ■■■ Film français de Marcel Pagnol (1938). Avec Raimu, Ginette Leclerc, Charpin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Documentaire : Pierre Barbizet, pianiste français de Marseille. De Jacques Bonnadier et Jacques Ordines.
0.10 Musique : Carnet de notes. Extraits de *Manon Lescaut*, de Puccini, par l'Orchestre symphonique de Québec, sol. : Renato Scotto.

CANAL PLUS

20.00 ▶ Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma : Le peuple singe. ■■ Film franco-indonésien de Gérard Vienne (1984-1989).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Corrida de la Feria de Nîmes.
23.30 Cinéma : Le flingueur. ■ Film américain de Michael Winner (1972).

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La toile d'araignée. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1975).
22.35 Série : L'inspecteur Derrick.
23.40 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Génération surf.
22.10 Série : La malédiction du loup-garou.
22.35 Cinéma : The goldwyn follies. ■ Film américain de George Marshall (1938).
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.30 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Documentaire : The store. De Frederick Wiseman (v.o.).
22.50 Cinéma d'animation : Images. (The discret charme of diplomacy ; The day before, de Zbigniew Rybczinski).
23.00 Documentaire : Wiseman USA. De Michel Gayraud.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Gian Francesco Malipiero, Venise 1882 - Trevise 1973. 1. Portrait de Malipiero.
20.30 L'histoire en direct. 3 juin 1950 : la conquête de l'Annapurna.
21.30 Dramatique. Caterina Cornaro, de Marie-Luise Kaschnitz.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le jazz aux sources de l'Afrique (jusqu'au 6 juillet).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la salle Pleyel) : Messe en si mineur BWV 232, de J.-S. Bach, par le chœur et l'orchestre du Collegium vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Barbara Schlick, soprano, Gérard Lesne, haute-contre, Howard Crook, ténor, Petre Kooy, baryton.
23.07 Le monde de la nuit.
0.30 Textes et prétextes. Maria Callas.

Mardi 3 juillet

TF 1

14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
17.05 Tiercé à Auteuil.
17.10 Série : 21 Jump Street.
18.00 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Cinéma : La maîtresse du lieutenant français. ■■ Film britannique de Karel Reisz (1981). Avec Meryl Streep, Jeremy Irons, Hilton McRae.
22.40 Documentaire : Histoires naturelles.
23.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.25 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

14.10 Série : Larry et Balki.
14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : 3e étape.
16.30 Magazine : Course en tête.
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Magazine : Giga. Alf ; Throb.
18.40 Le journal du Tour.
19.10 Journal et météo.
19.50 Sport : Football. Coupe du monde : Demi-finale, en direct de Naples.
21.50 Cinéma : American warrior. □ Film américain de Sam Firstenberg (1985).
23.25 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Le journal du Tour.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred. Farah Diba (1re partie).

FR 3

14.00 Magazine : Carré vert. L'art floral à Bagatelle.
14.30 Documentaire : Boulevard du vingtième siècle. 2. Rond-point Gustave-Eiffel.
15.00 Série : Lady blue.
16.00 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche (2e épisode).
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Téléfilm : L'affaire Calas. De Stellio Lorenzi, avec Pierre Asso, René Dary. *Un drapier toulousain à la fin du dix-huitième siècle. Tourné dans la série « La caméra explore le temps ».*
22.15 Journal et Météo.
22.45 Portrait : Marcel Marceau. De Paul Giannoli et Jean-Daniel Verhaeghe.
23.40 Musique : Carnet de notes. Extraits de la Tosca, de Puccini, par l'Orchestre symphonique de Québec, sol. : Renato Scotto.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Une histoire de vent. ■■ Film français de Joris Ivens et Marceline Loridan (1988). Avec Joris Ivens, Liu Guilian, Liu Zhuang.
14.45 Documentaire : Cet enfant n'est pas le mien. De Jonathan Gili.
15.30 Cinéma : Jacknife. ■ Film américain de David Jones (1988). Avec Robert de Niro, Ed Harris, Kathy Baker.
17.05 Spectacle : Le monde du cirque.
17.55 Contes à dormir debout. Contes et légendes racontés par Romain Bouteille.
17.59 Cabou cadin. Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Reporter blues.
19.20 Top 50.
19.55 Flash d'informations.
20.00 ▶ Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma : L'union sacrée. □ Film français d'Alexandre Arcady (1988). Avec Richard Berry, Patrick Bruel, Corinne Dacla.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Who's that girl ? ■ Film américain de James Foley (1987) (v.o.).
0.10 Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ? ■ Film américain de Tom Holland (1985). Avec Chris Sarandon, William Ragsdale, Amanda Bearse.
1.50 Musique : Opus plus (2e partie).

LA 5

13.30 Téléfilm : Enfin libres ! De Hartmut Griesmayr, avec Manfred Krug, Edgar Bessen. *Deux récidivistes et leur complice.*
15.05 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct.
18.50 Journal images.
19.00 Sport : Tennis (suite).
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Les feux de la passion. De Billy Hale, avec Sam Elliott, Farrah Fawcett. *La femme d'un chirurgien décède brutalement.*
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
14.45 Magazine : Le glaive et la balance. La justice, le flic et les truands : l'affaire Jobic (rediff.).
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Le jeune Fabre.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le nouvel homme invisible.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
22.35 Cinéma : Le jeune marié. ■■ Film français de Bernard Stora (1982). Avec Richard Berry, Zoé Chauveau, Brigitte Fossey.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Opéra : Ernani. De Giuseppe Verdi.
17.30 Vidéo-danse : L'ascète de San-Clemente et la vierge Marie. De Marc Guérini, sur une chorégraphie de Jean Gaudin.
18.00 Téléfilm : Lorca, mort d'un poète (1re partie). D'Yvan Antonio Bardem.
19.55 Documentaire : Quietos Ya ! De Guillermo Torres.
20.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (1). De Roger Stéphane et Roland Darbois.
21.00 Documentaire : Le petit bonheur. De Carma Hinton et Richard Gordon.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (4). De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Gian Francesco Malipiero, Venise 1882 - Trévise 1973.
20.30 Archipel médecine. Dossier : La chirurgie existe-elle encore ?
21.30 L'Antarctique, les désirs vagabonds (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. La rue des raps (jusqu'au 6 juillet).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 juin au grand auditorium) : Symphonie n° 36 en ut majeur K 425, de Mozart ; Concerto pour flûte et orchestre, d'Ibert ; Requies, de Berio ; Le mandarin merveilleux, suite, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Jacek Kasprszyk ; sol. : Philippe Pierlot, flûte.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Œuvres de Beethoven, Stravinski, Mozart, Hindemith.

Audience TV du 1er juillet 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40,2	Vie star 14,1	Journal Tour 10,7	Act. rég. 9,8	Vacances... 1,0	Riptide 3,9	Culture pub 1,3
19 h 45	43,5	Vie starSR 14,8	Maguy 13,1	19-20 Infos 9,0	Suspens... 1,9	Journal 3,4	Années... 1,4
20 h 16	52,4	Journal 21,5	Journal 14,2	Benny Hill 6,8	Suspens 2,4	Journal 4,0	Mme est servie 3,5
20 h 08	59,8	Mondiale 23,3	Maigret tend... 16,0	40 ans TV 7,9	Who's... 2,4	Méprise 7,4	Viva Maria 3,2
22 h 55	59,6	Mondiale 29,9	Maigret tend... 17,2	Soir 3 2,5	Comde 0,9	Méprise 7,1	Viva Maria 3,3
22 h 44	59,7	Mondiale 33,0	Maigret tend... 17,5	Cartoon 1,3	Histoire... 0,2	Méprise 6,9	6 minutes 1,5

AGENDA

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 juin 1990 :

DES ARRÊTÉS

– Du 13 juin 1990 portant application de l'article R. 123-1 du code de la route et fixant les conditions et modalités de conversion des brevets de conduite militaires en permis de conduire civils ;

– du 13 juin 1990 modifiant l'arrêté du 31 juillet 1975 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité des permis de conduire ;

– du 13 juin 1990 modifiant l'arrêté du 6 février 1989 fixant les conditions de reconnaissance et d'échange des permis de conduire délivrés à l'étranger.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 29 juin 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-522 du 28 juin 1990 modifiant le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel ;

– n° 90-526 du 28 juin 1990 modifiant le code de la sécurité sociale (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif à l'âge limite de versement des prestations familiales mentionné au 2° de l'article L. 512-3 et à l'allocation de rentrée scolaire.

UN ARRÊTÉ

– Du 12 juin 1990 délimitant les zones d'application de l'exonération temporaire de taxe professionnelle et de la réduction des droits de mutation à titre onéreux prévues dans le cadre de l'aménagement du territoire.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 juin 1990 :

UNE LOI

– N° 90-527 du 27 juin 1990 relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation.

DES DÉCRETS

– N° 90-532 du 29 juin 1990 portant relèvement du salaire minimum de croissance ;

– n° 90-534 du 29 juin 1990 relatif aux conditions d'appréciation des ressources des travailleurs handicapés pour le versement de l'allocation aux adultes handicapés.

DES ARRÊTÉS

– Du 14 juin 1990 relatif à la mise en service d'un établissement pénitentiaire classé dans la catégorie des maisons d'arrêt ;

– du 15 juin 1990 relatif à la mise en service d'un établissement pénitentiaire classé dans la catégorie des centres de détention ;

– du 25 juin 1990 portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 JUILLET

« Tombes juives du Père-Lachaise », 10 h 30, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le post-impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant.

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h 30, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Parties secrètes des Invalides », 14 h 45, métro Latour-Maubourg (M. Banassat).

« La Bibliothèque nationale, une grande bibliothèque en mutation », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Deux parcs fleuris : les frères de Saint-Jean-de-Dieu et les prêtres des Missions étrangères », 15 heures, 19, rue Oudinot.

« Le Musée de la police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Paris et son histoire).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5294

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III			■						
IV					■				
V	■		■			■			
VI						■			
VII				■				■	
VIII					■				
IX		■							
X				■			■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Ouvrent la bouche pour ne rien dire. – II. Endroit où l'on peut voir beaucoup de carpes. – III. Règles. Sans changement. – IV. Une ancienne ville des Etrusques. Un auxiliaire particulièrement utile. – V. Ne se déplace pas sans mal. Posséda. – VI. Où il n'y a donc pas d'accent. Ne doit pas avoir la gorge fragile. – VII. Sorte de massue. Devient sourd quand on veut l'étouffer. – VIII. Fut très intime avec son frère. Boîte pour ranger les verres. – IX. Qui n'ont donc pas beaucoup de liberté. – X. Nom qu'on peut donner à celui qui n'a rien appris. Note. Largeur de crêpe. – XI. Qui ont donc pu nous enrichir. Ne pas exposer.

VERTICALEMENT

1. Quand on le voit, c'est qu'on approche de la fin. Digne du poteau. – 2. Qui ne jurent donc pas. Lettre. – 3. Un nœud dans la Côte-d'Or. Peuvent donner du jus. – 4. Il ne faut qu'un coup de pouce pour le faire descendre. Note – 5. Poème. Qualifie un certain blanc. Ce qu'il y a de plus substantiel. – 6. Pays. Est souvent assimilé à la littérature. – 7. Rend le passage dans des canaux particulièrement difficile. – 8. Jeune, c'est un bleu. Affluent de l'Oubangui. – 9. Provoquer une certaine tension au fur et à mesure que les choses s'enveniment.

Solution du problème n° 5293

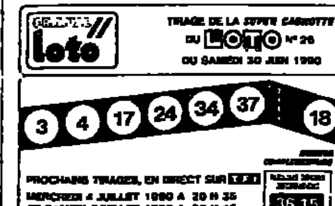
Horizontalement

I. Impératif. Halle. – II. Narrer. Cumulait. – III. Tiercé. Amère. Se. – IV. Essai. Prêteurs. – V. Sidérées. Ruer. – VI. Tue. Rossé. – VII. Incivisme. Ode. – VIII. Idiome. Rue. Râ. – IX. Notés. Encaisser. – X. Sur. Té. Tuf. Ave. – XI. Tomette. Fardée. – XII. No. Couturier. – XIII. Os ; Râ. Isatis. Er. – XIV. Lentilles. Derny. – XV. Aciéries. Bée. Dé.

Verticalement

1. Intentions. Holà. – 2. Mais. Un. Out. Sec. – 3. Presse-citron. Ni. – 4. Errai. Ide. Morte. – 5. Récidiviste. Air. – 6. Are. Io. Etc Li. – 7. Prisme. Toile. – 8. Icare. Menteuses. – 9. Fumée. Cu. Tas. – 10. Mets. Raffut. – 11. Hure. Roui. Aride. – 12. Aleurodes. Risée. – 13. La. Rusé. Sade. – 14. Lisses. Révérend. – 15. Eté. Réparée. Rye.

GUY BROUTY



CARNET DU *Monde*

Naissances

– **Mary-Anne BRAULT-WIART et Bruno de LA PALME,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Adèle.

Paris, le 25 juin 1990.

Mariages

– **Christine GUILLAUMIN et Jean WALDTEUFEL**

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 30 juin 1990 dans l'intimité.

15, rue des Perchamps,
75016 Paris.

– **Cellou DIALLO,**
Danielle et Philippe VIDAL,
Marie-Françoise et Bruno DE CAMAS,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Saphia et Laurent,

qui sera célébré, le samedi 7 juillet, dans la chapelle du manoir de Saint-Aubin (14140 Fervaques).

Décès

– Noves (Bouches-du-Rhône).

– Mme Charlotte Zaphiriadis,
M. et Mme Gharabally Al Gharabally
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et tante,

Mme Juliette BOUCHET,

survenu à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juillet 1990, à 15 h 30, en l'église de Noves (Bouches-du-Rhône).

– **Jacques CAPITAIN,**
ancien élève de l'Ecole normale d'instituteurs d'Auteuil
(75e promotion),
auditeur réel
du Collège de pataphysique,

est décédé, le 22 juin 1990, à l'âge de soixante ans.

Sa mère,
Mme Scigue,
Et ses amis,
ont voulu l'apprendre à ceux qui l'ont connu et aimé.

24, rue Victor-Basch,
92120 Montrouge.

– Mme Lucienne Elie,
son épouse,
M. et Mme Pierre Elie,
M. et Mme François Elie,
ses enfants et belles-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean ELIE.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Bruyère,
79160 Saint-Laurs.

– M. Roger Gaillochet,
son époux,
M. et Mme Bernard Dumon,
Olivier et Nicolas,
M. et Mme Philippe Gaillochet,
Etienne, Catherine et François,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mathilde GAILLOCHET,
née Perrin-Breysse,

le 11 juin 1990.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Marseille.

128, boulevard Bineau,
92200 Neuilly.

Anniversaires

– Le 2 juillet 1988,

Maurice-Louis LEFEBVRE

quittait sa famille.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Remerciements

– *Ne meurent que ceux que l'on oublie.*

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées par leur présence, l'envoi de fleurs et de messages de sympathie, à notre profonde tristesse et qui ont rendu à

M. Claude GODBILLON,
mathématicien,

un hommage émouvant et chaleureux.

Sa femme, ses enfants, sa famille.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ...... 87 F
Abonnés et actionnaires ... 77 F
Communicat. diverses ...... 90 F



COMMUNICATION

Time Warner engage des poursuites

M. Parretti perd son principal allié dans le rachat de la MGM

Rien ne va plus entre M. Gian Carlo Parretti et le groupe Time Warner. Jusqu'à présent, le géant américain de la communication apparaissait comme le plus solide allié de l'homme d'affaires italien dans sa tentative de rachat de la Metro Goldwyn Mayer : il lui prêtait en effet 650 millions de dollars sur le 1,3 milliard nécessaire. Mais les dirigeants de Time Warner exigeaient de M. Parretti quelques garanties, dont le financement d'une partie de l'opération (450 millions de dollars) sur les fonds propres de Pathé Corporation, la société américaine de l'homme d'affaires italien.

Les négociations, qui se poursuivaient depuis plusieurs mois, ont échoué à la fin de la semaine dernière. Et aujourd'hui, Time Warner se retourne contre M. Parretti, engage contre lui un procès en rupture de contrat et lui réclame 100 millions de dollars de dommages. Selon le groupe américain, M. Parretti aurait promis de céder à Warner les droits de distribution du catalogue United Artists et de quarante films Pathé. Promesse que l'homme d'affaires italien serait incapable de tenir puisqu'il aurait confié cette distribution à la Metro Goldwyn Mayer.

Time Warner ne semble pas fâché de rompre les ponts avec M. Parretti : l'alliance avait été très mal accueillie par les milieux financiers de Wall Street qui avaient aussitôt mis la dette de Time Warner sur la liste des « créances à hauts risques ». M. Parretti, lui, doit trouver, avant le 23 octobre, un nouvel allié ou d'autres moyens de financer son offre d'achat sur la Metro Goldwyn Mayer. Faute de quoi, il perdra les 200 millions de dollars qu'il s'est engagé à verser en provisions à M. Kirk Kerkorian, propriétaire du célèbre studio américain.

J.-F. L.

Pour accroître leurs audiences

FR 3 et M 6 se battent autour de l'information locale

L'information locale deviendrait-elle le nouveau champ de bataille des télévisions nationales ? A Tours, la semaine dernière, FR 3 tirait « un bilan positif » de son premier test d'un journal local et M 6 signait un accord avec *la Nouvelle République du Centre-Ouest* pour la programmation, à la rentrée, d'un magazine télévisé hebdomadaire sur la ville.

Le constat est inattendu mais irréfutable : l'information locale accroît la notoriété et l'audience des chaînes. A Tours, le journal local de FR 3 a ainsi vu sa part de marché entre 19 heures et 19 h 15 atteindre 34 % en juin, quand elle n'était que de 21,5 % sur l'ensemble de la région Paris-Ile-de-France-Centre (1). A Bordeaux, où elle s'était lancée dans l'aventure dès l'an dernier, M 6 a connu une progression tout aussi spectaculaire : 100 000 Bordelais regardent ainsi chaque jour, à 19 h 54, les six minutes d'information qui leur sont destinées, contre 62 000 seulement il y a deux ans (2).

En généralisant son expérience tourangelle, FR 3 peut donc espérer conforter son audience actuelle autour d'une séquence cohérente d'information entre 19 heures et 20 heures : le journal local, les actualités régionales et, pour finir, les nouvelles nationales et internationales présentées par Paul Amar. Quant à M 6, elle attend de la télévision de proximité, une consolidation de sa récente percée . En un an, « « *la petite chaîne qui monte* » a vu sa part d'audience nationale croître, selon l'institut Médiamétrie de 6,5 % à 8,2 %, quand celle de La Cinq fléchissait de 13,6 % à 12,3 %. Une implantation locale ne serait-elle pas le moyen idéal pour M 6 de se prémunir contre tout éventuel retournement de tendance ?

Aussi, les responsables de FR 3 espèrent-ils lancer définitivement leur journal – Tours-Soir – à l'automne, rapidement suivi par de nouveaux décrochages locaux à Lille, Lyon, Marseille, Périgueux et La Rochelle. Outre Bordeaux et Tours, les dirigeants de M 6 veulent ouvrir avant la fin octobre, des fenêtres locales à Lille et Marseille. Une course de vitesse est donc engagée, chacune des chaînes cherchant des alliés, notamment dans la presse quotidienne régionale.

FR 3 joue-t-elle à Lille l'alliance avec *la Voix du Nord* ? M 6 contre-attaque et s'apprête à signer avec *Nord-Matin* et *Nord-Eclair* (deux titres du groupe Hersant, propriétaire de la... Cinq) ainsi qu'avec la Générale de chauffe qui câble la ville. M 6 et *la Nouvelle République du Centre-Ouest* font-elles cause commune à Tours ? FR 3 ne renonce pas et négocie avec le puissant quotidien tourangeau des alliances dans d'autres zones de sa diffusion.

Reste que pour l'une et l'autre chaîne, les jeux sont loin d'être faits. Avec sept personnes environ, moins de dix minutes d'information locale quotidienne reviennent annuellement entre 4 et 6 millions de francs, qu'il faut financer. Inquiet des multiples projets de partenariat de FR 3, le gouvernement tempère depuis quelques semaines les vastes ambitions de sa directrice générale, Mme Dominique Alduy (*le Monde* du 17 mai).

« *La télévision de proximité s'inscrit tout à fait dans notre politique*, précise-t-on au cabinet de Mme Catherine Tasca, *pourvu que la responsabilité éditoriale de la chaîne soit bien préservée. C'est pourquoi nous avons retenu dans notre projet de budget 1991, l'idée et le financement de décrochages locaux dont la pérennité serait ainsi garantie.* » Une bonne volonté qui doit encore passer le cap des arbitrages interministériels et le couperet du ministère du budget.

Privée, M 6 n'a pas ces soucis-là. Mais la chaîne doit obtenir, pour chaque décrochage, une autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'expérience bordelaise ayant seulement été jusqu'ici prorogée d'un an. Il lui faut aussi assurer l'essentiel du financement de cette télévision de proximité, sans pouvoir recourir à la publicité locale qu'un décret gouvernemental interdit aux chaînes commerciales. Un paradoxe étonnant dont M 6 réclame bien sûr la levée, sans retarder ses projets pour autant. Avec la course à l'audience, l'information locale n'attend pas.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Sondages Médiamétrie réalisés du 18 au 24 juin.

(2) Sondages BRG/Réponse réalisés auprès d'un échantillon de 2 000 personnes en trois vagues : mars et novembre 1989 ; avril 1990.

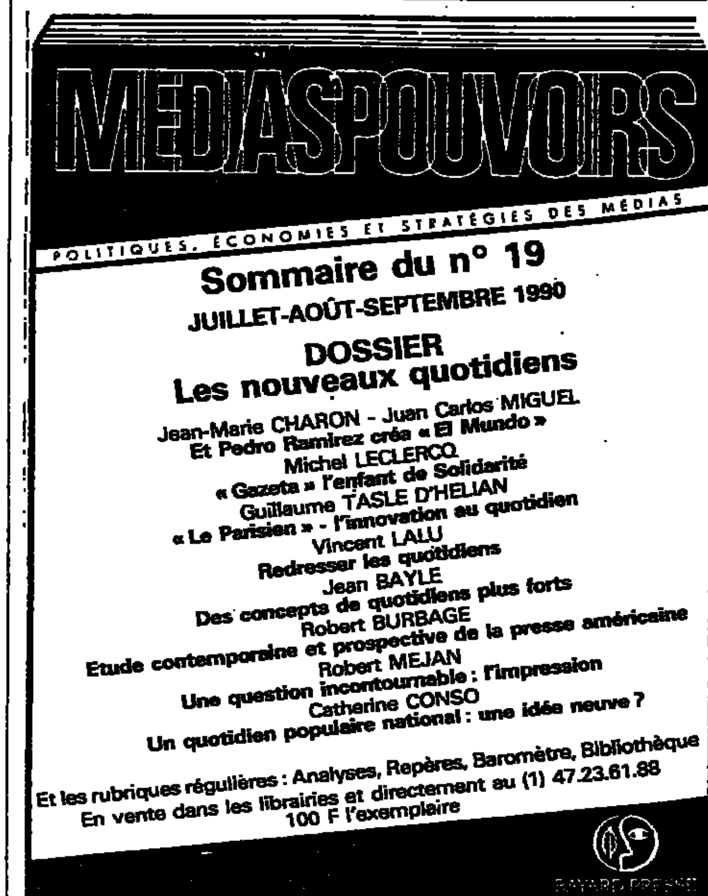
Rapprochement entre les éditions Laffont et le Groupe de la Cité

Le groupe Havas, principal actionnaire des éditions Robert Laffont par le biais de sa régie Information et Publicité (IP), étudie actuellement l'intégration de cette maison d'édition dans le Groupe de la Cité. Créé en 1988 par Havas et la Générale occidentale, le Groupe de la Cité, deuxième éditeur de livres en France derrière Hachette avec 5,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989, regroupe déjà Larousse, Nathan, Bordas, Plon, etc. « *Ce rapprochement entre le Groupe de la Cité et Robert Laffont correspond à une logique industrielle* », indique-t-on chez Havas, en précisant « *que le prix et le calendrier restent à fixer* » et que le rapprochement Laffont-Groupe de la Cité « *respecterait l'autonomie éditoriale, commerciale et territoriale de l'ensemble des sociétés du groupe* ».

Le rapprochement des Editions Robert Laffont et du Groupe de la Cité pourrait intéresser le Conseil de la concurrence : le premier est actionnaire à 32 % du club de distribution de livres « le grand livre du mois », tandis que le second contrôle le leader mondial de ce secteur, France-Loisirs, en association avec Bertelsmann.

□ **Les Editions Mondiales rachètent 35 % des publications professionnelles D. J. Presse.** – Les Editions mondiales (*Télé-poche, Les Veillées des Chaumières, Auto-Plus, Nous deux, le Nouvel Intimité, le Sport*, etc.) se lancent dans la presse professionnelle en rachetant 35 % du capital des éditions professionnelles D. J. Presse présidées par Denis Jacob. D. J. Presse publie *le Film français, Cinéchiffres, Vidéo Broadcast, l'Officiel de l'automobile*, etc. soit une dizaine de titres qui réalisent un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, pour un bénéfice net de 10 millions. Le président des Editions Mondiales, Francis Morel, a annoncé « *d'autres opérations à venir dans la presse professionnelle* » après cette prise de participation dans D. J . Presse, dont le capital est contrôlé, en outre, par Denis Jacob (40 %) et la société holding Euris (25 %) de Jean-Claude Naouri.

□ **Belfond augmente son capital.** – L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires des éditions Belfond a décidé, vendredi 29 juin, de porter le capital de la société à 50 millions de francs pour « *réunir les disponibilités nécessaires à l'acquisition de nouvelles participations dans des maisons d'édition* ». En mars dernier, déjà, les éditions Belfond avaient racheté leur propre maison mère le groupe Masson, 51 % des éditions Armand Colin pour 66,3 millions de francs.



BILLET

Air, mer : grèves de vacances

C'est rituel. Dès qu'arrivent les périodes de vacances ou les « ponts », les conflits sociaux entre l'Etat ou les dirigeants d'entreprises publiques et les syndicats, longtemps contenus ou occultés, s'exacerbent. Avec, pour « victimes innocentes », les usagers par ailleurs contribuables...

Début juin, les marins et officiers du car-ferry *Fiesta*, ont empêché la SNAT, filiale de la SNCF, de mettre en service son navire, alors que s'ouvrait la saison touristique ; et pendant deux semaines ils ont bloqué les passerelles d'embarquement à Calais, premier port du continent pour le trafic de voyageurs. Grâce au talent du médiateur, Gilles Bélier, ils ont heureusement accepté dimanche 1er juillet de lever le blocus, permettant aux ferries de Sealink et de P and O de reprendre leurs rotations à travers la Manche. Même si, sur le fond, le conflit demeure à propos des horaires de travail à bord et des congés, une éclaircie pointe et personne ne se plaindra de ce geste de raison.

Mais à peine l'horizon maritime se dégage-t-il que les nuages s'accumulent du côté des aéroports. Une fois de plus, les contrôleurs aériens du centre régional d'Athis-Mons (Essonne) sont appelés à se mettre en grève, le 3, le 4 et le 5 juillet par la CGT, minoritaire dans cette catégorie de personnel. Ici, le conflit est insoluble puisque ce syndicat prend prétexte de la pénurie réelle d'aiguilleurs du ciel pour demander une augmentation salariale de 3 000 à 5 000 francs par agent (qui perçoivent de 15 000 à 17 000 francs par mois), difficile à accorder surtout après les importantes revalorisations consenties l'an dernier. Le vrai problème de la formation de nouveaux contrôleurs est occulté par cette revendication d'autant plus populaire parmi la base que celle-ci se sent en position de force. L'augmentation du trafic aérien semble durablement accrochée à un rythme annuel de 10 % et les autorités mettent vite les pouces en cas de conflit.

Les pouvoirs publics ne pourraient-ils faire preuve d'initiative à partir du moment où ils savent qu'ils auront à affronter une grogne dangereuse ? Les usagers seraient heureux de ne plus faire les frais de l'alliance de la passivité et du corporatisme.

Al. F. et F. Gr.

Après l'accord Etats-Unis-Japon

Les Américains se montrent sceptiques sur la fin des différends commerciaux avec Tokyo

L'actualité est parfois empreinte d'ironie. Le jour même où les négociateurs américains et japonais se félicitaient mutuellement de *« l'accord historique »* conclu à Tokyo et mettant fin – en principe – aux différends commerciaux surgis entre les deux pays, allant notamment dans le sens d'une ouverture du marché nippon (*le Monde* du 30 juin), les chaînes de télévision japonaises projetaient le 28 juin l'image d'un important homme d'affaires américain venu faire reconnaître ses droits au Japon et s'élevant vertement contre le protectionnisme pratiqué dans ce pays.

NEW-YORK

de notre correspondant

Des deux côtés du Pacifique, les téléspectateurs ont pu prendre part à la colère de M. T. Boone Pickens, le célèbre « raider » texan parti il y a plus d'un an à la conquête de la firme japonaise Koito, spécialisée dans les pièces détachées pour automobiles, et qui, en dépit de ses titres de propriété – avec 26,4 % du capital, il est le plus important actionnaire, – se voit toujours refuser l'entrée au conseil d'administration.

Venu présenter ses lettres de créances aux actionnaires de Koito réunis en assemblée générale à Tokyo, M. Pickens a vu ses exigences rejetées l'une après l'autre, et il est reparti bredouille après avoir réalisé un excellent « coup » médiatique.

Vus de New-York ou de Wash- ington, les déboires de ce spécialiste des opérations financières spéculatives hâtivement repeintes en projet industriel illustrent si besoin était le scepticisme qu'éprouvent les milieux d'affaires américains quand ils voient Tokyo s'engager à ouvrir davantage ses portes à l'investisseur ou à l'industriel étranger.

Ce sujet, qui fait partie des nombreux points évoqués dans le document de cinquante-sept pages consacré aux *« obstacles structurels »* qu'il convient de lever (Structural impediment initiative), suscite notamment d'importantes réserves aux Etats-Unis, malgré les gages de satisfaction donnés par M. George Bush dès la signature de l'accord.

Tout comme le premier ministre nippon, M. Toshiki Kaifu, le chef de la Maison Blanche savait que tous deux devaient conclure avant le sommet des pays industrialisés qui doit s'ouvrir dans moins d'une semaine à Houston (Texas).

Des arrière-pensées de politique intérieure

De plus, M. Bush a des arrière-pensées de politique intérieure. En écrivant, noir sur blanc, à Tokyo, que son administration s'engage à essayer de comprimer le déficit budgétaire américain et à réduire la dette gouvernementale, il avalise au plan international sa décision, annoncée deux jours plus tôt (du bout des lèvres ...) d'augmenter les impôts. Ce « timing » savamment calculé n'a échappé ni à la classe politique ni aux businessmen.

« Cet accord n'aura que peu d'effet sur la réduction du déficit commercial américain. Ni sur la mise à l'écart systématique des industries américaines au Japon », assurait M. Richard Gephardt, leader (démocrate) à la Chambre des représentants, après la fin des longues négociations engagées entre les deux pays. Très prudent, le secrétaire américain au commerce, M. Robert Mosbacher, abondait quasiment dans le même sens. *« Le moment n'est pas venu de crier victoire. Cet accord constitue simplement une étape et rien de plus »*, devait-il déclarer.

Tout comme les parlementaires et certains membres de l'entourage présidentiel, les milieux d'affaires s'interrogent sur la façon et sur les délais qui permettront aux Etats-Unis de réduire leur déficit commercial à l'égard du Japon, lequel a atteint 49 milliards de dollars en 1989 (après s'être maintenu au-dessus de la barre des 50 milliards depuis 1986), d'autant que les derniers chiffres en leur possession, ceux du mois de mars publiés il y a quelques jours, font état d'une légère aggravation de ce déséqui- libre.

A plus long terme, indépendamment des récents engagements nippo-américains, on ne voit pas très bien ce qui pourrait empêcher ce déficit de croître tant que le yen se maintiendra à son cours (peu élevé) actuel face au dollar.

Paradoxalement, Tokyo a annoncé le 29 juin une baisse de plus de moitié de son excédent au mois de mai dernier par rapport à l'année précédente (1,46 milliard de dollars contre 3,44 milliards précédemment pour sa balance des paiements courants, qui comprend les échanges de biens et de services).

Depuis quelques mois, la tendance est à la baisse. Mais, exprimée en volume, cette balance reflète une tout autre réalité : l'augmentation régulière des ventes du Japon à l'étranger.

SERGE MARTI

Un axe Strasbourg-Douala

La coopération Nord-Sud entre les villes s'accentue

Le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, a ouvert le 29 juin à Strasbourg, les assises régionales de la coopération décentralisée Nord-Sud. D'autres réunions similaires auront lieu à l'automne à Châlons-sur-Marne, à Lille et à Toulouse et seront clôturées les 19 et 20 novembre, à Rennes par des assises nationales.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Devant l'ampleur des besoins d'aide de toutes sortes des pays du tiers-monde et surtout de ceux d'Afrique subsaharienne, et profitant des compétences et initiatives multiples des collectivités locales depuis l'entrée en vigueur des lois de décentralisation, le gouvernement veut associer de plus en plus étroitement les villes, départements et régions à sa politique de coopération.

Outre les financements qui peuvent provenir d'autres ministères (affaires étrangères, agriculture, équipement, éducation nationale, finances), le ministère de M. Pelletier a fait passer les crédits d'Etat affectés à la coopération initiée par les collectivités locales de 8 millions de francs en 1988 à 22 millions cette année. Les projets peuvent être subventionnés jusqu'à 50 % par le Fonds d'aide de la coopération (FAC).

Parmi les régions les plus en pointe dans ce domaine, l'Alsace figure en bonne place, qui a créé il y a quatre ans l'Institut régional de coopération et de développement (IRCOD) dont les trois quarts des crédits sont orientés vers le Cameroun, et notamment Douala, une métropole dont la population augmente anarchiquement de cent mille personnes par an, soit l'équivalent d'une ville comme Mulhouse.

Entraide en circuit court

Cette ville et la communauté urbaine de Strasbourg ont pris en charge la voirie, l'assainissement, l'organisation des transports, la formation des techniciens, et l'administration municipale de Douala érigée ici aussi en communauté urbaine, ainsi que la formation des prêtres en liaison avec l'Institut de droit canonique de Strasbourg.

Cette forme d'entraide en circuit court, et de technicien à technicien, semble plus efficace que les procédures lourdes d'Etat à Etat et donnerait lieu à moins d' *« évaporation »*, selon le mot de M. Pelletier, des crédits et des dons, c'est-à-dire en clair de détournement des fonds. Mais elle n'est pas exempte d'échecs.

Un ingénieur de la ville de Strasbourg a pu constater, il y a quelques semaines, lors d'une mission d'évaluation, que l'atelier d'entretien du parc de véhicules de Douala était *« dans un état lamentable et qu'il n'existait aucun système de suivi du matériel et du personnel »*. Un haut fonctionnaire de Mulhouse a déclaré : *« Pour l'assainissement, la cartographie, les finances municipales, il faut commencer par le B.-A.-BA. Soyons terre à terre, vouloir informatiser le bordel ou le néant est complètement idiot ! »*

D'autres exemples de coopération, dans les domaines de la gestion urbaine, ont été cités, qui, pour être généreux ou charitables, donnent souvent des résultats inégaux. Angers s'est par exemple beaucoup investie pour aider Bamako, la capitale du Mali, et y remettre en état un centre de santé. Lille s'occupe des déchets urbains à Rio de Janeiro et des quartiers les plus pauvres à Quito en Equateur. Grenoble cherche à implanter un réseau de tramways à Salvador de Bahia. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France continue à conseiller Pékin pour les transports mais, en revanche, après plusieurs années de présence, va probablement cesser sa coopération avec le Caire.

Quatre décisions

Les départements et les régions ne sont pas en reste : les Côtes-d'Armor avec le gouvernorat de Gabès en Tunisie dans les domaines aquacole et agricole, le Loiret avec le Rwanda (formation de cadres municipaux), Lorient (ville et professionnels de la pêche) avec Conakry en Guinée, le Nord-Pas-de-Calais avec le Sénégal, Montreuil avec Yelimaré au Mali pour faciliter le retour des immigrés dans leur pays, l'Ille-et-Vilaine avec Mopti, une ville du Mali, pour l'appui aux artisans spécialisés dans le travail des métaux.

M. Pelletier, qui a créé il y a un an une commission de la coopération décentralisée pour le développement, composée paritairement d'élus locaux et de représentants de l'Etat afin d'harmoniser le foisonnement des projets et en faciliter la réalisation, a annoncé que le projet de loi Joxe-Baylet sur l'organisation territoriale de l'Etat, allait légaliser officiellement cette instance.

Il a, en outre, annoncé quatre décisions : la possibilité pour l'Etat d'utiliser, moyennant paiement, les services techniques des villes pour sa propre politique de coopération ; la diffusion systématique auprès des collectivités locales de tous les procès-verbaux des réunions des commissions mixtes pays par pays et des notes d'orientation du ministère de la coopération ; la préparation d'un projet de loi sur « le congé de solidarité » permettant aux fonctionnaires territoriaux d'être détachés six mois en Afrique ; l'installation à Strasbourg du secrétariat général du programme « Volontaires européens du progrès » (VEP), organisme à l'origine franco-allemand auquel vont se joindre des techniciens espagnols et portugais.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Selon son PDG, M. Agnelli

Fiat s'attend à une baisse de ses résultats en 1990

A cause de la réévaluation de la lire italienne et d'une hausse de ses investissements de 40 %, Fiat obtiendra en 1990 des résultats inférieurs à ceux de l'an passé (3 300 milliards de lires ou 15,2 milliards de francs), a indiqué son PDG, M. Agnelli, le vendredi 29 juin, au cours de l'assemblée générale des actionnaires.

TURIN

de notre envoyé spécial

« Fiat est un groupe sain, a exposé M. Giovanni Agnelli, *avec un métier central, l'automobile, un bon niveau de diversification dans d'autres secteurs et avec une maîtrise de ses technologies et ses marchés. »* Avec une hausse de 17 % de son chiffre d'affaires à 52 000 milliards de lires (239 milliards de francs) et de 10 % de ses bénéfices, le groupe a réalisé *« l'année la plus brillante de son histoire »*. *« Mais cela ne suffit pas face à une concurrence agressive et au besoin de mondialisation de nos usines et de nos ventes »*, ajoute M. Agnelli.

Le groupe devra accélérer sa politique de redéploiement par alliances. Dans l'automobile, il va construire une usine avec les Algériens et une autre avec les Soviétiques – *« la plus grande du monde »*. Pour les camions, Fiat a signé deux accords, en Yougoslavie et en Turquie. Rien n'est dit sur les négociations conduites avec l'américain Chrysler.

Parallèlement, Fiat, a annoncé son PDG, va procéder à une hausse spectaculaire de ses investissements, qui passeront de 3 400 milliards de lires en 1989 à 5 000 milliards en 1990 (23 milliards de francs), et de son effort de recherche-développement, qui grimpera de 1 800 à 2 400 milliards de lires (11 milliards de francs).

Le groupe y consacrera au total plus de 12 % de son chiffre d'affaires, qui atteindra 60 000 milliards de lires. L'objectif est de franchir la barre des 100 000 milliards en l'an 2000. Dans l'immédiat, le constructeur souffre de la *« hausse du coût du travail »*, consécutive à la réévaluation d'une lire au plus haut dans le SME.

Evénement inédit : l'état-major a dû affronter les écologistes de la Ligue de l'environnement, qui se sont déjà fait remarquer lors des assemblées du chimiste Enimont et du téléphoniste SIP. Une bonne vingtaine de Verts, ayant acquis des actions, ont mobilisé le micro pendant plus de trois heures, dénonçant les excès de l'automobile.

Patient, M. Agnelli leur a répondu sans signe apparent d'énervement. La pollution automobile semble devenue telle dans les grandes villes de la péninsule que même Fiat n'est plus si assuré de faire la loi dans son royaume.

E.-L. B.

Le rapport sur les comptes de la nation

Davantage d'emplois stables en 1989

Le rapport sur les comptes de la nation a été présenté par l'INSEE le lundi 2 juillet.

La croissance devient de plus en plus riche en emplois, 280 000 ayant été créées en 1989, soit 60 000 de plus qu'en 1988. Les entreprises de l'industrie participent maintenant à ce mouvement et les délais d'ajustement à la hausse des effectifs en fonction de l'activité se raccourcissent.

Le grand changement provient surtout de la nature même de ces emplois, qui sont plus stables que par le passé, où l'on procédait surtout à l'embauche d'une main d'œuvre d'appoint. Stages, intérim et contrats à durée déter minée se sont globalement stabilisés et représentent toujours 6 % des emplois salariés, les employeurs ayant tendance à utiliser ces formes d'emploi comme des périodes d'essai.

Un contrat à durée déterminée sur deux débouche ensuite sur un recrutement définitif. Tous les statuts d'emploi ont augmenté mais ce sont les emplois à durée indéterminée qui ont le plus profité de la situation tandis que l'on assiste à un ralentissement de la croissance de l'intérim et des contrats à durée déterminée. En revanche, la sélectivité de cette reprise se confirme puisqu'elle ne permet pas le retour dans le travail des chômeurs de longue durée, particulièrement les plus âgés. Le nombre de chômeurs, d'ailleurs, n'a diminué que de 60 000 en 1989.

Le statut des salariés

Echelle de gauche Intérim et Contrats à durée déterminée — En milliers — Echelle de droite Contrats à durée indéterminée

600 / 400 / 200 — 12 400 / 12 200 / 12 000

Contrats à durée indéterminée — Contrats à durée déterminée — Intérim

1984 1985 1986 1987 1988 1989

Source : Rapport sur les comptes de la Nation, 1989, INSEE.

En 1989, la croissance a été un peu moins tirée par l'investissement (qui a crû au rythme satisfaisant de 7 % l'an dernier, après la hausse exceptionnelle de 12 % en 1988) et un peu plus par les ventes de biens et de services à l'étranger.

Les exportations ont augmenté de 11,3 % l'an dernier, mais n'ont pas réussi à stopper l'aggravation du déficit du commerce extérieur (43,8 milliards en 1989 contre 32,9 milliards en 1988).

► 1989 : « Une économie plus forte, Rapport sur les comptes de la Nation », INSEE, 130 francs.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Signature d'un accord-cadre

Rhône-Poulenc prend en gérance la lutte contre la pollution chimique en URSS

En vue de réduire la pollution de son industrie chimique mais aussi de renforcer la sécurité dans les usines de ce secteur, le gouvernement soviétique vient officiellement de demander l'aide de Rhône-Poulenc.

MOSCOU

(de notre envoyé spécial)

M. Jean-René Fourtou, PDG du numéro un français de la chimie, passé depuis peu à la huitième place mondiale, a signé la semaine dernière à Moscou avec M. Nikilaï Laverov, président du Comité d'Etat de l'URSS pour la science et la technique (GKNT) (1), un accord-cadre de coopération pour la protection de l'environnement et des installations chimiques en Union soviétique.

C'est la première fois qu'une firme occidentale conclut en Union soviétique un accord d'une aussi large portée. Dans le droit fil de la perestroïka les Soviétiques, qui paraissent avoir retenu la leçon de Tchnernobyl, vont ouvrir leur usines à des étrangers. Du jamais vu en URSS : les experts de Rhône-Poulenc, en collaboration avec les experts soviétiques, procéderont à des audits d'exploitation des sites industriels, de manière à déterminer les voies et moyens à mettre en œuvre pour réduire ou éliminer la pollution. L'accord comprend un second volet pour la formation du personnel. Plus généralement sa mise en œuvre permettra à la firme française de valoriser dans le pays son savoir-faire, sa technologie et ses matériels.

Si l'administration soviétique, toujours lente à réagir ne ralentit pas trop le processus d'ouverture, les retombées pour Rhône-Poulenc devraient être importantes. Cet accord devrait, en particulier, donner au groupe français l'occasion de redécoller en URSS. Installé à Moscou depuis vingt ans, un évènement célébré en présence de M. Fourtou,- Rhône-Poulenc avait intensifié ses efforts de pénétration dans le courant des années 70 sur l'insistance de M. Renaud Gillet, son président à l'époque, partisan lui aussi d'un renforcement des liens économiques avec l'URSS

Depuis les six dernières années, cependant, faute de nouveaux très grands contrats, le rythme des échanges entre la firme de Courbevoie et son partenaire soviétique avait connu des hauts et des bas. Il avait atteint un sommet en 1985, où Rhône-Poulenc avait vendu pour 945 millions de francs de produits à l'URSS et lui en avait achetés pour 312 millions. Mais un sérieux ralentissement était apparu dès 1986 (540 millions de francs côté Rhône-Poulenc, 140 millions de l'autre) avant que le rythme s'accélère de nouveau. L'an dernier, le chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc en URSS s'était élevé à 630 millions de francs et ses achats à 80 millions, laissant un solde net de 550 millions de francs.

Des hauts et des bas dans les échanges

Au-delà du schéma simpliste, celui du «gentil chimiste français» apportant son aide au grand frère soviétique pour lutter contre la pollution», ce quatrième accord, après ceux de 1976, 1980 et 1988, a défini le calendrier des échanges mais aussi des ventes de licences (chimie de base, agrochimie, nutrition animale). Il permettra à Rhône-Poulenc de renforcer notablement son image en URSS.

Rhône-Poulenc aura aussi l'occasion de connaître exactement l'état de l'outil chimique soviétique. Elle pourra ainsi se préparer à répondre aux besoins de la réhabilitation industrielle, dont le coût ne peut être chiffré mais qui s'élèvera sans nul doute à des centaines de millions de francs. Cet accord facilitera la redéfinition en cours du troisième acord général entre Rhône-Poulenc et le ministère de la chimique soviétique pour la période 1990-2000. Il favorisera aussi l'éclosion de nouveaux projets de coopération industrielle et commerciale actuellement à l'étude. Même si le problème des impayés (70 millions de francs), abordé par M. Fourtou avec M. Lev Voronine, premier vice-président du conseil soviétique, reste latent avec le manque de devises dont souffre l'URSS.

En pharmacie, Rhône-Poulenc compte faire une percée significative. M. Fourtou a fait don à l'Union soviétique d'un colis de médicaments d'une valeur de 2 millions de francs. Ce geste est symbolique de l'intérêt porté par Rhône-Poulenc au marché pharmaceutique soviétique d'un poids potentiel de 45 milliards de dollars et dont moins du dixième a jusqu'ici été exploité.

ANDRE DESSOT

(1) Organisme d'Etat chargé des échanges de technologie avec l'Occident.

Crise sur le marché de l'acrylique

Le groupe Courtaulds va fermer son usine de Calais

Le groupe britannique Courtaulds a confirmé le vendredi 29 juin, devant les élus du comité d'entreprise de Courtaulds Fibres SA à Calais sa décision de fermer cet établissement qui emploie près de 500 personnes. Un plan social a été présenté aux syndicats qui contestent le bien fondé de cette fermeture et en soulignent la gravité pour la région.

Les Calaisiens vivent au rythme de la crise de l'acrylique. Avant l'annonce de la fermeture de leur usine, les salariés de Courtaulds ont déjà vécu plusieurs plans de restructuration : de près de 2 000 salariés en 1980, les effectifs sont tombés à 487 aujourd'hui. Les usines installées en Grande-Bretagne et en Espagne, et l'établissement de Calais (50 000 tonnes par an environ) sont les trois unités de production d'acrylique de Courtaulds. Cette firme qui a séparé ses activités textiles et chimie en deux sociétés différentes (*Le Monde* du 1er novembre 1988) réalise un chiffre d'affaires total de 19 milliards de francs.

En dépit de sa marque vedette Courtelle, le groupe britannique a des difficultés pour résister à la crise de l'acrylique. «*Au cours des trois dernières années, on a assisté à un véritable effondrement du marché*», explique M. Roland Troy, président du Syndicat français des textiles artificiels et synthétiques. Pour deux raisons essentielles : la baisse de la consommation du fil à tricoter et l'arrêt par la Chine populaire de ses importations.

Résultat : en Europe, les excédents de production sont estimés à 150 000 tonnes sur une production de 600 000 tonnes et des capacités évaluées à 800 000 tonnes. Cette situation aggravée par les importations en provenance des pays à bas salaires ou qui pratiquent le dumping provoque une redistribution des cartes entre les trois grands producteurs européens que sont la nébuleuse italienne SNIA Viscosa et Montefibre, l'allemand Bayer et le britannique Courtaulds.

Face à cette restructuration de grande ampleur, les contre-propositions des salariés de Calais qui plaident pour un maintien d'une activité même réduite risquent bien de ne pas peser lourd.

FRANCOISE CHIROT

SOCIAL

La saturation des capacités de production oblige à trouver des solutions

La réduction du temps de travail, une idée qui refait surface

Dévalorisée par l'expérience de 1982, la réduction du temps de travail semblait avoir rejoint les poubelles de l'histoire, socialiste. Mais voilà que l'idée renaît sous la pression conjuguée de l'actualité, allemande mais aussi britannique; des nécessités économiques, liées cette fois à la production, et de la concrétisation, imminente, des mesures incitatives prévues par le gouvernement dans son plan emploi de septembre dernier. Un débat parlementaire a même été prévu pour faire le point sur ce sujet... (*le Monde* du 22 juin).

Un détail, *cependant*. Entre-temps, il n'est plus question que d'aménagement du temps de travail, d'allongement de durée d'utilisation des équipements. C'est à dire qu'on a abandonné la logique originelle de partage du travail.

En signant un accord sur les trente-cinq heures hebdomadaires, le patronat allemand de la métallurgie en a surpris plus d'un qui croyait la réduction du temps de travail abandonnée, depuis que le passage aux 39 heures en France, en 1982, s'était soldé, au mieux selon l'INSEE, par 20.000 à 70.000 emplois crées ou préservés. Si ils y ont prêté attention, les mêmes ont dû être décontenancés en découvrant que, au cours des derniers mois, une centaine d'entreprises britanniques de la métallurgie, entraînées par les constructeurs automobiles, avaient ramené la semaine de travail à 37 heures, contre l'instauration d'équipes de nuit. Que se passe-t-il? Sans générosité excessive, nombre d'employeurs ont trouvé cette réponse pour allonger la durée d'utilisation des équipements et ainsi inventer une parade à la saturation de leurs capacités de production, incapables de fournir la demande.

Il leur fallait s'adapter à une période de croissance, et augmenter leur compétitivité en élargissant leurs marges de souplesse, notamment par la modulation des horaires ou le travail en semi-continu et en continu. Dès lors, dans un contexte économique donné, la réduction du temps de travail devient une contrepartie à l'aménagement et à la réorganisation du temps de travail. On est loin du raisonnement du temps de crise qui faisait de la diminution de la durée du travail un moyen d'en promouvoir le partage, afin de lutter contre le chômage.

Progressivement engagée

Ce mouvement, sensible à l'étranger, se retrouve plus discrètement en France, pour les mêmes raisons et avec les mêmes objectifs, davantage économiques que sociaux, ou l'un obligeant à des concessions sur le terrain de l'autre. L'actualité récente le prouve, tant avec l'accord de Renault-Flins qu'avec la proposition de la direction de Peugeot-Poissy (*le Monde* du 22 juin) qui relancent le débat sur un dossier trop vite enterré. Cette semaine, d'ailleurs, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, devrait pouvoir annoncer que les dernières circulaires sont signées qui permettront la mise en oeuvre des dispositions incitatives à l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, quand celle-ci s'accompagne d'une réduction du temps de travail, définies en septembre dernier lors de la présentation du deuxième plan emploi du gouvernement Rocard. Tout prochainement, devrait également avoir lieu la discussion parlementaire promise aux députés socialistes sur le même thème.

Dans la réalité, l'évolution est progressivement engagée depuis 1984 et s'est encore accélérée en 1989 sous la pression des besoins. Ce dont témoignent de récentes études de l'INSEE (Economie et statistiques N°231), une enquête de la Banque de France que le bilan annuel de la négociation collective, publié la semaine dernière.

Après la baisse d'une heure par semaine en 1982, la durée de travail offerte s'est uniformisée et d'abord stabilisée. Puis, la reprise aidant, on a constaté que les durées effectives se diversifiaient pour fluctuer en fonction des mouvements du marché. On a commencé par moduler les horaires, mettre en place dans certains cas les équipes de fin de semaine et élaborer des solutions pour le travail intermittent. C'est à dire que l'on a introduit des éléments de flexibilité, les plus criants étant ceux qui ont provoqué le développement du temps partiel -12% des salariés en 1989 contre 7% en 1980-, le recours au travail précaire, stages, interim ou contrats à durée déterminée confondus, et l'explosion des heures supplémentaires. Avec un volume évalué à 1,4 milliards d'heures, en 1989, celles-ci expliquent l'essentiel de l'allongement de la durée moyenne de travail, sensible depuis mars 1986, aussi importante que dans la plupart des pays étrangers.

Le tournant se situe à cette époque, qui coïncide avec la relance, d'abord faiblement ressentie, les formes d'emploi se déplaçant à leur tour. En 1988, par exemple, 43% des salariés ne travaillent jamais le samedi, contre 54% en 1984, et 74% jamais le dimanche, contre 80% en 1984. Mais ces premières techniques, adoptées d'urgence, ne suffisent bientôt plus ou ne sont pas toutes satisfaisantes, à terme.

Envisager de nouvelles réponses

Il faut en trouver d'autres, davantage centrées sur l'aménagement du temps de travail, qui autoriseraient l'allongement, plus méthodique, de la durée d'utilisation des équipements, selon une conception qui donne raison, tardivement, à M. Dominique Taddéi, auteur d'un rapport en 1985. L'accord interprofessionnel de mars 1989 va dans ce sens, qui souhaite donner un coup de frein aux heures supplémentaires.

Sur le terrain, aidées par la loi de 1987, les entreprises se mettent à signer des accords d'aménagement, bien que, dans 40% des cas, elles n'offrent pas de réelle contrepartie aux contraintes, la réduction du temps de travail étant de plus en plus rarement évoquée. Dans l'industrie pourtant, le travail en équipes successives progresse, qui avait stagné jusqu'en 1974, puis diminué jusqu'en 1982. 12,2% des salariés, 30% des ouvriers de l'industrie, en 1986, sont employés de la sorte et, dans la plupart des cas, bénéficient alors d'une réduction du temps de travail. Parallèlement, la durée d'utilisation des équipements s'accroit. En diminution jusqu'en 1982, elle augmente de 0,4% par an à partir de 1984 et, surtout, s'emballe en 1989 avec une hausse de 2,2% (+2,3% sont prévus pour 1990). Principalement dans l'industrie, le travail posté se développe (4% des postés seulement sont hors industrie), le fonctionnement en trois équipes étant de plus en plus préféré à celui en deux équipes.

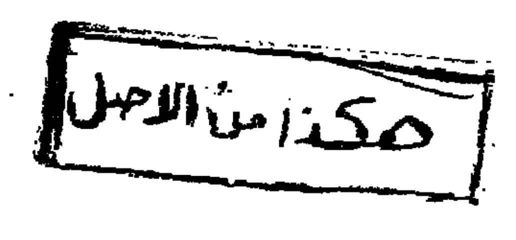
Parce qu'il y a croissance, le surcoût du travail en équipes est accepté par les entreprises les plus capitalistiques et de plus grande taille, le phénomène étant parfaitement lié à la conjoncture économique. Mais si le taux d'utilisation des capacités de production atteint aujourd'hui un maximum historique, cela n'empêche pas la durée d'utilisation d'être inférieure de trois heures à ce qu'elle était avant le premier choc pétrolier. Le dynamisme économique ne se démentant pas, il devient donc nécessaire d'envisager de nouvelles réponses qui allieraient, plus encore, aménagement, réorganisation et réduction du temps de travail pour, non pas résorber le chômage, mais rester concurrentiels, à l'image de ce que font les britanniques ou les allemands.

D'une certaine façon, encore imparfaite, le bilan de la négociation collective montre que les entreprises se soucient de prendre ce nouveau virage, à défaut d'offrir aux salariés toutes les avantages nécessaires. Certes, peu d'accords de branches professionnelles ont été signés en 1989 sur ce point, en raison sans doute de la négociation collective. En revanche, et bien que le nombre des accords d'entreprise sur l'aménagement et la durée du travail soit stable (2096), l'inflexion se mesure à l'augmentation de ceux qui concernent la durée d'utilisation des équipements ou le travail en équipes. On en compte en effet 566, contre 273 en 1988. Même si les accords comportant une réduction du travail sont en baisse, passant de 253 en 1986 à 251 en 1987 et 95 en 1989, on voit bien que les entreprises sont poussées à agir, et qu'elles cherchent des issues pour produire davantage et plus vite.

Fatalement, et ainsi que les y invite le gouvernement avec les mesures qui vont bientôt rentrer en vigueur, elles devront s'intéresser à la réduction du temps de travail comme monnaie d'échange. Comme leurs homologues d'outre Rhin ou d'outre Manche. Un beau retournement de l'histoire, un signe ironique.

ALAIN LEBAUBE





BAII

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 1990

Les actionnaires de la **Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.)**, réunis le 28 juin 1990 en Assemblée Générale Extraordinaire, ont approuvé une augmentation de capital de FF 600 millions qui a été entièrement souscrite et payée le 29 juin, par la B.N.P.

Cette opération, consécutive à la réduction de capital rendue nécessaire par les provisions comptabilisées en 1989, porte le capital social de B.A.I.I. SA à FF 650 750 000 et la participation de la B.N.P. à 93,2 %.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a désigné un nouveau Conseil de Surveillance, composé de Messieurs:
- Emmanuel Philippon, Directeur Général Adjoint à la B.N.P., Président du Conseil de Surveillance.
- Abdalatif Al Hamad, Directeur Général de l'Arab Fund for Economic and Social Development,
- Marcel Guichard, Directeur Adjoint à la B.N.P.,
- Nurreddin Farrag, Directeur Général d'APICORP,
- La Banque Nationale de Paris.

Un nouveau Directoire a été désigné par le Conseil de Surveillance ; il se compose de Messieurs:
- François Hecker, Directeur Général Honoraire de la B.N.P., Président du Directoire,
- Robert Sursock, Directeur Général de la B.A.I.I.,
- Taki Rifaï, Secrétaire Général de la B.A.I.I..



DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM puis AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.

Information SICAV

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA SICAV PROFICIUS : 2 juillet 1990

SEGESPAR-TITRES filiale du Crédit Agricole complète sa gamme de SICAV "à revenus" en proposant une nouvelle Sicav à moyen terme: "PROFICIUS".

PROFICIUS, Sicav investie en obligations françaises ou étrangères, composée de 50 % minimum de valeurs françaises, distribuera un dividende annuel.

Elle bénéficiera du 2 au 6 juillet 1990 d'une promotion: aucune commission de souscription ne sera perçue.

A compter du 1er août 1990:
- les souscriptions d'actions ainsi que les demandes de rachat seront effectuées sur la valeur liquidative de l'action calculée suivant les cours de la Bourse de PARIS du jour;
- le prix applicable aux ordres reçus un jour de fermeture de la Bourse de PARIS, sera celui qui résultera de la valeur liquidative de l'action calculée suivant les cours du jour de réouverture de la Bourse.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous dans les agences du Crédit Agricole.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

Compagnie d'investissements français immobiliers COGIFI

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 juin 1990, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989, qui se soldent, après dotation de 13 358 000 francs aux comptes d'amortissements et de provisions, par un bénéfice net de 120 793 000 francs, dont 33 119 000 francs de plus-values nettes sur cessions d'immobilisations.

Le bénéfice hors plus-values s'établit à 87 674 000 francs en progression de 6,7 % par rapport à celui de l'exercice 1988.

L'assemblée a décidé la distribution aux actionnaires d'une somme globale de 85 377 222 francs, soit un dividende par action de 26,60 francs – contre 25,20 francs au titre de l'exercice précédent, – qui sera mis en paiement le 5 juillet 1990.

Après affectation de 33 118 875 francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme, le report à nouveau s'établit à 14 922 706 francs.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a confirmé M. Robert Poupart-Lafarge dans ses fonctions de président du conseil d'administration et M. Jean Sabatier dans ses fonctions de vice-président-directeur général.

AVEC 612 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, *le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs.

(IPSOS 89)

SUR 167 500 PROFESSIONNELS DE LA FINANCE, 64 000 d'entre eux lisent *le Monde*. *Le Monde* est le premier titre d'information des professionnels de la finance.

(IPSOS 89)

L'EUROPEENNE DES BOIS ET PAPIERS

(GROUPE PINAULT)

a cédé

CHAPELLE DARBLAY S.A.

à

KYMMENE OY

Rothschild & Cie

SAMUEL MONTAGU & CO. LIMITED

MIDLAND BANK S.A.

Juin 1990



"Notre dynamisme devrait nous permettre d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé en 1988 : réaliser 30 % de notre bénéfice hors de France en 1992."

Pierre DAUZIER
P.-D. G. du Groupe HAVAS

Comme l'a confirmé M. Pierre DAUZIER lors de l'Assemblée Générale du 21 juin, 1989 a été une étape significative dans la croissance d'Havas et une année charnière pour son développement international. Notre expansion obéit à une stratégie liée à la connaissance de nos potentialités et de notre capacité à maîtriser l'évolution des marchés. Fidélité de nos actionnaires et satisfaction de nos clients sont deux objectifs fondamentaux pour les métiers d'Havas, qui se situent sur les marchés les plus porteurs des prochaines années.

DES MARCHÉS PORTEURS

Nos 500 filiales ou participations travaillent et investissent sur des marchés d'avenir internationaux.

Media régionaux : Avenir Havas Media, premier groupe européen en affichage, journaux gratuits et régies de presse.

Annuaires : ODA, régie publicitaire des annuaires officiels de France Telecom et, avec Kompass, des annuaires professionnels.

Régie multimedia internationale : IP, premier régisseur de radio, presse et télévision, présent dans 7 pays européens avec, notamment, RTL en France et RTL Plus en Allemagne.

Tourisme : Havas Tourisme, premier réseau français de distribution de voyages.

Conseil : Eurocom, 1er groupe français de communication publicitaire dans le monde, présent dans 27 pays avec deux grands réseaux : HDM et EWDB Worldwide.

Édition : C.E.P Communication, premier groupe européen de presse spécialisée et, avec le Groupe de la Cité, l'un des dix premiers éditeurs mondiaux.

Audiovisuel : Canal+, second groupe mondial de télévision à péage. Havas, principal actionnaire de la CLT, Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion.

UNE CROISSANCE SOUTENUE ET DE QUALITÉ EN 1989

L'année 1989 a confirmé les bons résultats de 1988 :
- **Le chiffre d'affaires** a progressé de 19,5 % en 1989 pour atteindre 18,9 milliards de francs.
- **Le résultat courant avant impôt** consolidé de 1 666 millions de francs, se situe à 44,4 % au-dessus de celui de 1988.

UNE PRIORITÉ : L'INTERNATIONALISATON

La part du chiffre d'affaires hors de France à la fin avril 1990 s'élève à 20,7 % contre 13,6 % à la fin avril 1989. Cette augmentation est partiellement le résultat des opérations de croissance externe intervenues à l'étranger depuis 1989 et surtout reflète plus généralement l'internationalisation de l'activité des principales sociétés du Groupe.

Cette internationalisation s'est poursuivie depuis le début de 1990 comme l'illustre la percée effectuée par Information et Publicité dans les pays de l'Est ces derniers mois : en janvier, IP a obtenu la représentation exclusive pour un réseau de télévision régionale en URSS, en mars, celle des deux chaînes publiques de Télévision Est-Allemande DFF 1 et DFF 2, et en juin, l'exclusivité pour les deux télévisions d'État Tchécoslovaques et Téléléningrad.

BONNE PERFORMANCE SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 1990

Le chiffre d'affaires des 4 premiers mois de 1990 a progressé de 25,2 % par rapport à la même période de 1989 compte tenu, notamment, de l'intégration du Groupe SCAC Voyages à partir du 1er avril 1990. À structure constante, cette progression a été de 19,6 %. L'Assemblée Générale a approuvé le **dividende** hors avoir fiscal de 5,75 francs par action proposé au titre de l'exercice 1989. Ce dividende, en progression de 39 % par rapport à celui versé au titre de l'exercice 1988, sera **mis en paiement le 17 juillet 1990.**

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

La Nouvelle-Calédonie à l'abri de l'Europe

Territoire d'outre-mer, le « Caillou » n'a pas vraiment de raison de craindre les retombées du marché unique de 1993

LE scénario est immuable. D'abord, on vous fait répéter la question. Comme s'il s'agissait d'une amusante incongruité. Ou pis : une colle un brin perverse. L'Europe ? La Nouvelle-Calédonie face à l'Europe ? Ensuite, votre interlocuteur, qu'il officie à la fédération patronale, à la chambre de commerce ou dans un atelier de la zone industrielle de Nouméa, pousse un long soupir. Enfin, la réponse tombe, soulagée tout de même : *« Mais ça ne changera rien, l'Europe ! La Calédonie n'est pas concernée par ces histoires de marché unique. »*

On a beau sonder les cœurs, traquer les arrière-pensées et décrypter les angoisses calédoniennes : nulle trace, pas même un soupçon, d'inquiétude à propos de l'Europe. Comme si l'ourlet mousseux du récif avait dessiné un champ clos protecteur, mettant le « Caillou » à l'abri des orages du monde.

Saturée de ses propres convulsions, la Nouvelle-Calédonie se laisse de bonne grâce engourdir par cette torpeur océane dont elle fut, ces dernières années, tant privée. Le week-end, on s'enivre d'écume salée, de vent et de soleil, pour rattraper le temps perdu. Les Calédoniens reviennent de loin : ils ont côtoyé l'enfer. Alors, l'Europe...

Insouciance frivole ? Pas vraiment. Territoire d'outre-mer (TOM), la Nouvelle-Calédonie n'a pas vraiment de raison de s'alarmer des retombées locales du marché unique de 1993, à la grande différence des départements d'outre-mer (DOM). Son statut la rapprocherait davantage d'un pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Au lieu d'un accord de Lomé, elle est liée à la CEE par une décision d'« association », mais les comptes se soldent dans le même sens : les avantages l'emportent sur les obligations.

Ainsi, le sacro-saint privilège de la « spécificité », en vertu duquel aucun règlement communautaire n'est automatiquement applicable localement, continue à tenir lieu de dogme intangible. Rien n'est imposé, tout doit faire l'objet de négociations. C'est le cas des discussions en cours entre élus calédoniens et autorités de Bruxelles sur les droits d'établissement à réserver aux professionnels extérieurs attirés par le pays. Ce qui n'empêche nullement le Fonds européen de développement (FED) de se montrer inconditionnellement généreux. *« Le beurre et l'argent du beurre »*, lâchent les mauvaises langues.

Guy Jarnac, lui, sait de quoi il parle quand il dresse l'inventaire des atouts des TOM par rapport aux DOM dans le domaine des échanges extérieurs. Ce patron d'une entreprise de confection est implanté à la fois en Nouvelle-Calédonie et à la Réunion, dont il est le conseiller économique et social. *« Les pays ACP de l'océan Indien exportent librement vers la Réunion*, explique-t-il, *tandis que nos exportations réunionnaises sur l'île Maurice ou Madagascar sont soumises à une protection tarifaire et à des contraintes de contingentement. Les règles du jeu sont faussées. Le problème est différent en Nouvelle-Calédonie, qui, en sa qualité de TOM, peut contingenter les importations. »*

M. Jarnac sait effectivement de quoi il parle, puisqu'il a lui-même amplement bénéficié de ces mesures de sauvegarde pour endiguer le raz de marée des produits bon marché en provenance de Hongkong et de Singapour. Ses escarmouches avec les gros importateurs de la place font les délices des chroniqueurs locaux.

Le dispositif de protection

Ses adversaires l'accusent de bénéficier d'un traitement de faveur de la part des pouvoirs publics en raison de son appartenance au Parti socialiste. Lui rétorque que, face aux manœuvres du lobby des grosses maisons de commerce, il n'a guère d'autre recours pour assurer la survie de son entreprise. Après les élections présidentielles de 1988, toutes ses commandes n'ont-elles pas été supprimées d'un trait de plume ? Depuis, son chiffre d'affaires a accusé une baisse de 30 %.

Vieux débat en Nouvelle-Calédonie. Voilà une dizaine d'années qu'il se pose, même s'il a quelque peu perdu en acuité avec le temps. A l'aube de la décennie 80, la guerre a fait rage. Elle mettait aux prises une génération d'entrepreneurs métropolitains fraîchement débarqués sur le « Caillou » et les vieilles familles caldoches, dont les fortunes se sont bâties sur l'économie de comptoir. Les premiers pressaient l'administration de protéger l'industrie locale embryonnaire contre les produits étrangers, les seconds dénonçaient – au nom du libéralisme – toute atteinte au « laissez-faire » et défendaient avec philanthropie la liberté du consommateur.

En vérité, les pouvoirs publics ne furent pas insensibles à la croisade des hussards de la petite industrie : les importations de pâtes alimentaires, charcuterie, confiserie, produits d'entretien, articles vestimentaires, etc., furent ainsi limitées à des degrés divers. Cela permit de faire d'une pierre deux coups : des emplois furent créés et la part des produits français et européens dans le total des importations s'accrut. La performance n'est pas négligeable dans un pays où l'import-export et le civisme n'ont jamais vraiment fait bon ménage.

Yves Frémy, patron d'une entreprise de chocolat et de confiserie, qui fut l'un des artisans les plus résolus de cette révolution culturelle estime, dix ans après, que *« le dispositif de protection est une réussite, même si cela reste trop timide »*. Un brin nostalgique, il ajoute : *« On est passé très près de la faillite, mais on en garde aujourd'hui un souvenir plus amusé que crispé. »*

Ce n'est pas l'Europe qui bouleversera cet acquis arraché de haute lutte. Mieux : marché unique ou pas, le contingentement peut même s'exercer au détriment d'importations européennes, si l'intérêt de l'industrie locale le commande. A faire pâlir de jalousie les DOM ! En matière d'investissements étrangers, le territoire a également tout loisir d'ouvrir ou de fermer les vannes à sa guise. Le feu vert est à la discrétion du haut commissaire.

C'est dire si les Calédoniens n'ont aucune raison de sonner le tocsin face à un éventuel débarquement de bataillons d'investisseurs britanniques, néerlandais ou allemands. D'ailleurs, quels poids lourds iraient se hasarder sur des chemins aussi escarpés ? Quel moustique piquerait un capitaine d'industrie pour s'en aller conquérir sabre au clair un marché étriqué de 160 000 personnes, dont plus de la moitié sont issues de communautés océaniennes (Canaques et Wallisiens-Futuniens) au faible pouvoir d'achat, ou tout simplement en marge des circuits de l'économie marchande ?

Le désengagement d'Indosuez, qui a vendu son réseau Pacifique à la banque australienne Westpac, a valeur de symbole. Nouméa est-il toujours ce « poste avancé » tant célébré de la France dans une région ayant vocation, disait-on, à devenir le nouveau centre de gravité de l'économie mondiale ?

de Nouméa
FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 24

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

OUVÉA · LIFOU · ILES LOYAUTÉ · MARÉ · GRANDE-TERRE · NOUMÉA · Ile des Pins · 0 – 50 km

Sirènes japonaises

Géographie oblige : à 20 000 kilomètres de la métropole, la Nouvelle-Calédonie est bien plus attentive aux mouvements d'humeur de Tokyo qu'aux résolutions de Bruxelles. Le gouvernement français le sait fort bien qui, depuis les accords de Matignon signés en 1988, ne cesse d'encourager « le Caillou » à s'insérer dans son environnement océanien. Mais pour l'heure, si les relations se sont nettement réchauffées avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou le Vanuatu, les Japonais restent les partenaires privilégiés, sinon exclusifs.

C'est dans le secteur minier que la collaboration est la plus étroite et la plus chargée d'histoire. A un point tel que Paris, inquiet de cette complicité, imposa en 1968-1969 des quotas d'exportation du minerai de nickel à destination du Japon, soulevant le courroux des mineurs calédoniens. Depuis, la Nouvelle-Calédonie, sévèrement concurrencée par l'Indonésie et les Philippines, n'approvisionne plus que 40 % du marché japonais contre 80 % il y a quinze ans.

Mais la filière reste fructueuse : les Calédoniens ont exporté en 1989 pour 715 millions de francs de minerai, soit plus du cinquième du budget du territoire. Chaque trimestre, les mineurs locaux se retrouvent dans un hôtel de Tokyo ou de Sydney avec le syndicat des fondeurs nippons, le Gokokai, afin de renégocier les prix. Leurs interlocuteurs ont pour nom : Mitsubishi, Marubéni, Nomura, Sumitomo, Nippon Yakin, etc.

Un réservoir de touristes

Fait sans précédent depuis le début de ce long compagnonnage, des groupes japonais sont devenus, cette année, actionnaires dans une société calédonienne. Il s'agit des multinationales Sumitomo et Nomura, qui sont entrées à hauteur de 23 % dans le capital de Ballande, société d'origine bordelaise qui a largement modelé le paysage économique calédonien (mines, élevage, distribution, industries diverses...) et affiche désormais des ambitions internationales.

La Nouvelle-Calédonie guigne également le marché japonais pour son réservoir de touristes. Elle jouit déjà d'une image de marque flatteuse au pays du Soleil-Levant, où on la qualifie d'*« île la plus proche du paradis »*.

Le potentiel est alléchant : un touriste sur quatre est actuellement japonais (15 000 sur 60 000 en 1988). Mieux que Tahiti ! Ces vacanciers, qui débarquent de Tokyo au rythme de deux vols hebdomadaires, sont dans leur majorité des jeunes couples venant passer leur lune de miel.

L'objectif est aujourd'hui de passer à la vitesse supérieure et d'attirer une clientèle « haut de gamme » au pouvoir d'achat plus généreux. D'où l'effervescence actuelle sur les équipements de prestige.

Là aussi, des investisseurs japonais sont les bienvenus. Parmi les actionnaires d'un projet d'hôtel de haut luxe (350 chambres) sur la baie des Citrons à Nouméa, on trouve ainsi le groupe financier Japan Credit Bank, le géant nippon de la carte de crédit.

Enfin, les ressources maritimes de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas échappé aux Japonais, qui détiennent déjà depuis longtemps des intérêts dans des sociétés de pêche et une ferme aquacole locales. Mais surtout, un accord vient d'être renouvelé entre Tokyo et Nouméa, aux termes duquel 56 palangriers et 11 canneurs nippons bénéficieront d'une licence de pêche dans la zone économique calédonienne.

La redevance dont ils s'acquitteront est en augmentation de 122 % par rapport au contrat précédent. Comment résister aux sirènes japonaises ?

F. B.

HUMEUR

La tunique de Nessus

par Bernard Maris

ENDOSSER le vêtement d'autrui a rarement porté chance : un baudet y laissa sa peau, un geai ses plumes. Patrocle, puis Hector, leur vie. Il n'est pas sûr que les habits constitutionnels, taillés grands pour le général de Gaulle, conviennent si bien à ses successeurs. Craignons que pour le troisième, la tunique ne devienne celle de Nessus, qui tue celui qui la porte. Passera le socialisme. Restera la tunique, le gaullisme ?

Il y a de l'économie politique dans le gaullisme. « L'intendance suivra » est une fable inventée par Paul Ramadier. Le général consacra du temps (beaucoup) à l'étude des faits économiques. Il écouta Jean Monnet, Jacques Rueff ; il approuva Jean-Marcel Jeanneney pour ne pas dévaluer en 1968 ; il entendit mais ne suivit pas ce *« pauvre Mendès »* (dont la lettre de démission appartient aux *Mémoires*) ; en 1960, il remercia ce *« brave Pinay »*.

Le 16 avril 1964, à la télévision, une avalanche de chiffres montre que le bien-être est désormais partie prenante de sa doctrine. Et pour connaître l'état économique de la France en 1944, voir encore les *Mémoires*. Revenons à 1944 justement, peu après qu'un jeune homme de vingt-sept ans, originaire de la Nièvre, lui ait rendu visite et se soit fait éconduire.

Des travaux du Conseil national de la résistance émergent les quatre grandes idées qui marqueront l'économie de la France jusqu'en 1982 : les nationalisations, le Plan, la Sécurité sociale, le comité d'entreprise. Elles sont pleinement revendiquées par le chef du gouvernement provisoire, non imposées par les circonstances ou une quelconque pression communiste, comme on a voulu le faire croire.

La nationalisation de l'énergie et des monopoles (confirmée par la loi de 1981, puis par la loi de privatisation de 1986, qui définit les services publics par nature) participe de l'impératif de croissance : construire le développement sur le socle d'un vaste secteur public, ayant vocation d'englober les industries de pointe (atome, aéronautique et espace, plus tard informatique). La nationalisation des banques permettra de desserrer la contrainte financière (l'exposé des motifs de la loi de 1981 reprendra mot pour mot celui de la Libération), de contrôler le crédit et l'inflation.

Point besoin d'insister sur la nécessité du Plan, ardente obligation, puis jardin des illusions, puis ministère de la salive, et finalement Belle au bois dormant. Plus surprenante l'idée de comité d'entreprise (« soviet », comme on disait là-bas il y a peu de temps).

Le comité d'entreprise fut chaudement approuvé par le général, comme moyen décisif de promotion ouvrière : *« Frayer à la classe ouvrière, par les comités d'entreprise, la voie de l'association ... celle du capital, du travail et de la technique, où je vois la structure humaine de l'économie de demain. » (Mémoires de guerre.)*

C'est la troisième voie entre le capitalisme et le communisme, auquel d'ailleurs il ne prédit jamais grand avenir. *« Il a jeté la participation aux ouvriers comme on lance des miettes aux pigeons de Saint-Marc, et a fait du social comme on fait du tourisme »*, répliqua François Mitterrand.

Cruel. Certes, la participation n'a pas été un grand succès. Mais elle valait la « démocratie dans l'entreprise », fille puinée du comité, ravaudée dans les lois Auroux et la « nouvelle citoyenneté », ersatz de démocratie, margarine pour citoyens auxquels on peut se vanter d'avoir ôté le goût du beurre et du vote.

« Ce n'est point que je sois convaincu par des arguments théoriques, disait l'homme grand. *En économie, non plus qu'en politique ou en stratégie, il n'existe de vérité absolue. »* Rien de moins dogmatique que le gaullisme : tout est amendable. Le secteur public se privatise par filiation après 1958, la banque est encouragée en 1966, le droit de grève restreint, la Sécurité sociale connaît de profondes réformes, la corbeille est raillée mais les placements financiers encouragés.

Un dogme exotique

S'il n'est qu'un dogme, exotique et curieux en apparence seulement, c'est celui de l'étalon-or. L'or, monnaie supérieure, ne remet pas en cause le franc *« qui est la France »*. Mais n'importe quel écu, bancor, serpent ou autre panier de monnaies plus ou moins bien ficelées, à plus forte raison s'il est secoué par une banque supranationale, affaiblirait l'identité du pays. Ici le thatchérisme rejoint le gaullisme, qui n'a jamais refusé la circulation des marchandises (1958 voit l'application rapide du traité de Rome, alors que la IVe République s'apprêtait à faire jouer les clauses de sauvegarde), mais répugne à voiler la monnaie, l'un des visages du prince.

Y eut-il une seule idée socialiste non issue du gaullisme ? Non. Alors, encore un effort avant 1992 : passer du franc fort à l'étalon-or. Et puis, quelle empreinte et quelles ressemblances entre l'homme de Colombey et celui de Château-Chinon ! Mépris de l'argent, des banques, lucidité vis-à-vis des communistes autant que capacité ironique à les museler (*« leur faire subir le mors et la bride, et tirer la charrette nationale »*, disait le général), rancune mais souplesse (comment ne pas rapprocher le débat de politique économique Mendès-Pleven de 1944 avec celui Attali-Delors de 1982, où l'ultra fut chaque fois rejeté ?), goût du secret, de l'histoire, et, bien sûr, de l'armée, dont François Mitterrand a rappelé sur l'air des lampions en 1988 qu'il était le chef et pouvait dès lors appuyer sur le bouton.

Grands amateurs de prose, l'un fit du théâtre, l'autre du gaullisme, sans trop l'ignorer. Ayant jeté la tunique à fourragère et galons sur le socialisme, il le faisait disparaître, l'envoyant aux Champs-Elysées ou tout au moins dans une bibliothèque, où le feuillette, songeur, le frais néo-gaulliste Régis Debray. L'un des succès du gaullisme fut d'avoir su combiner identité nationale et mécanismes du marché. A l'aube du grand marché européen, sa permanence est assurée.

La tunique empoisonnée du centaure Nessus fut acceptée par la femme d'Héraclès, qui crut qu'elle protégeait de l'infidélité. Elle n'a pas fini d'être utilisée en politique.

▶ **Maître de conférences à l'université de Toulouse.**

CHAMPS ECONOMIQUES

Sur la contribution sociale de solidarité

Ce sont les revenus des personnes âgées qui sont particulièrement visés au moment où il faut entamer une réforme de l'assurance-vieillesse

par Jean-Jacques Dupeyroux

LES dés sont jetés : le projet de loi sur l'instauration d'une contribution sociale de solidarité devrait être examiné par le conseil des ministres du 18 juillet.

Question immédiate : pourquoi prendre aujourd'hui ses distances par rapport au système classique des cotisations sur les salaires ? Réponse : d'un point de vue économique, il ne paraît plus possible d'alourdir encore les cotisations patronales, et, d'un point de vue social, d'alourdir encore les cotisations salariales, qui, par hypothèse, réduisent directement le revenu disponible des intéressés.

Au-delà de cette réponse spontanée, il faut insister sur les aberrations inhérentes au financement de la Sécurité sociale tel qu'il a été institué par le plan de 1945 : d'une part, certains revenus échappent à toute contribution pour des charges de pure solidarité : d'autre part, ce financement est fondé sur des cotisations doublement dégressives. Dégressives, en raison du plafond, pour les salaires supérieurs à ce dernier : dégressives aussi en raison de leur déductibilité du revenu imposable, dans la mesure où le taux de l'impôt sur le revenu est lui-même progressif, et même très progressif.

Sans doute la plupart des cotisations ont-elles fini par être déplafonnées. Mais envisageons le cas des cotisations vieillesse, qui, elles, sont restées plafonnées, parce que le régime des cadres prend le relais au-dessus du plafond. Compte tenu de leur déductibilité du revenu imposable, la pension acquise, dans le cadre du régime général, par un salarié dont le salaire est très supérieur au plafond lui revient en réalité bien moins cher que celle, identique, acquise par un salarié dont le salaire est égal au plafond...

Par ailleurs, l'assurance-vieillesse du régime général couvre, pour une part non négligeable, des dépenses de solidarité (1). Or, si 1 % de cotisation vieillesse diminue de 1 % le salaire du smicard, ce point de cotisation ne représente que 0,33 % d'un salaire trois fois supérieur au plafond... et, si l'on suppose que ce dernier salaire est celui d'un célibataire fiscalement imposé comme tel, la déductibilité de ce point plafonné le transforme en réalité en une contribution de 0,11 % ! Le taux de participation réel aux charges de pure solidarité intégré dans l'assurance-vieillesse s'effondre au fur et à mesure que s'élève le salaire.

Des mystifications occultées

Pendant des dizaines d'années, à gauche comme à droite, on a systématiquement occulté de telles mystifications. Elles ont bien rempli leur office, mais ont fait leur temps. Place maintenant à un autre type de contribution – déjà suggéré par les « sages » de 1987, après d'autres, – pesant sur une assiette beaucoup plus large et non « déductible ».

Encore faut-il ajouter que cette innovation peut correspondre à différents types de préoccupations et de démarches, susceptibles de se réfléchir sur sa configuration définitive. Donnons, à cet égard, quelques points de repère.

Dans les projets initiaux de Claude Evin, premier responsable des comptes de la Sécurité sociale, il s'agissait prioritairement de dégager des ressources nouvelles pour faire place à l'irrésistible croissance des dépenses de Sécurité sociale. Propos particulièrement légitime, à un moment où la reprise économique n'avait pas encore produit ses premières incidences notables sur le volume de l'emploi salarié et donc sur celui des cotisations.

Et de rechercher un mécanisme répondant à un double souci d'efficacité financière et de simplicité technique : élargissement de l'assiette à tous les revenus, sauf exonérations réduites au *minimum minimorum* (mêmes exonérations que pour les actuelles cotisations d'assurance-maladie), et prélèvement à la source, ce qui présente divers mérites mais rend pour le moins malaisé l'aménagement d'une progressivité au niveau des ménages. On exclut la logique fiscale ; on conserve celle des cotisations, avec en principe compétence des URSSAF pour la collection des contributions proportionnelles.

Un scénario sophistiqué, mais astucieux, était alors élaboré. En cas de déficit global du régime général, une contribution proportionnelle sur tous les revenus serait instituée à hauteur nécessaire – pas forcément 1 point ! – dont le produit serait affecté à la Caisse nationale des allocations familiales. Les cotisations classiques recueillies par cette dernière, et notamment les cotisations patronales, seraient alors corrélativement réduites (2), cette réduction étant automatiquement transformée, par jeu d'écritures, en cotisations vieillesse.

Ainsi, le mode de financement des prestations familiales pourrait être progressivement rationalisé (3), le total des cotisations patronales restant inchangé. Mais, dans ce scénario initial, tous les salaires supporteraient, dès le premier franc, la nouvelle contribution.

On prête à Pierre Bérégovoy une tout autre approche : pas plus de recettes, mais plus de cohérence. Il faudrait, d'un côté, stopper la progression des dépenses de sécurité sociale, de façon à éviter la nécessité d'avoir recours à de nouvelles ressources, et, d'un autre côté, regrouper certaines dépenses de pure solidarité actuellement supportées par la Sécurité sociale ou par le budget (RMI, allocations du FNS, allocations aux adultes handicapés...) pour les faire financer par un fonds spécial, lui-même alimenté notamment par la nouvelle contribution (4), – avec allégement corrélatif des cotisations classiques. Suggestion extrêmement séduisante, mais qui suscitent bien des questions.

D'une part, comment stopper la croissance des dépenses de la Sécurité sociale ? D'autre part, et surtout, si l'on fait un paquet séparé des dépenses relevant d'une solidarité nationale à l'endroit des plus déshérités, il paraîtrait surprenant que celle-ci s'exprime par une cotisation *proportionnelle* aux revenus.

Le rêve des libéraux

C'est bien là le grand rêve des purs libéraux : la proportionnalité des contributions aux charges publiques substituée à leur universelle progressivité. Progressivité dont le président Reagan lui-même a conservé le principe dans sa réforme radicale de l'impôt sur le revenu...

Il est vrai que l'on perçoit, dans de nombreux pays, une tendance à réduire cette progressivité ; il serait tout de même étrange que cette tendance trouve en France, avec un gouvernement socialiste, son aboutissement emblématique. La démarche Bérégovoy échappe difficilement à une logique fiscale, avec progressivité.

Les termes du problème paraissent bousculés par une nouvelle donne, caractérisée par les incidences très positives de la reprise économique sur les comptes du régime général et, parallèlement, par l'émergence brutale de préoccupations d'un troisième type, liées à la crise de confiance traversée par l'électorat de gauche : il faudrait, à tout prix, faire « quelque chose » du côté des bas salaires... Si tel est cette fois l'objectif prioritaire – hautement justifié : les cotisations patronales étant des retenues à la source, le smicard subit un prélèvement de quelque 40 % sur la valeur de son travail, ce qui est proche du niveau de la ponction globale au plan national ! – plusieurs scénarios sont concevables.

Le plus simple réduit les cotisations salariales plafonnées, c'est-à-dire les cotisations vieillesse, car ce sont elles qui frappent le plus fortement les bas salaires, et aménage la nouvelle imposition de façon que ces bas salaires en soient exonérés aussi largement que possible. Ainsi, si l'on tient absolument à exclure la logique fiscale d'une imposition progressive au niveau des ménages, les salaires pourraient n'être soumis à la nouvelle cotisation proportionnelle que pour la partie supérieure à un certain plancher forfaitaire – par exemple 2 000 F, 2 500 F, etc.

Le scénario Evin peut parfaitement être adapté en ce sens. Seulement, la structure de la masse salariale étant ce qu'elle est, plus on élève le plancher au nom de l'équité, plus on fait dégringoler le produit d'un point de contribution ; si l'on veut que l'opération ait quelque portée, il faut alors relever fortement le taux de cette dernière, etc.

En réalité, la marge de manœuvre dans le rééquilibrage du prélèvement global est limitée. En effet, l'extension de la nouvelle contribution à tous les revenus vise tout particulièrement, par la force des choses, ceux des personnes âgées, ce qui est normal dans la mesure où, à charges familiales égales, ces revenus sont maintenant, en moyenne, au moins égaux, si ce n'est supérieurs, à ceux des actifs.

Là est donc le « gisement », beaucoup plus que dans les revenus du capital, de volume relativement modeste et dont on redoute la délocalisation. Mais il n'est pas facile de commencer à imposer systématiquement un nouveau prélèvement, croissant, à certaines pensions de retraite (5) au moment même où il va bien falloir mettre en chantier une réforme de l'assurance-vieillesse qui promet d'être douloureuse. Les deux réformes vont se télescoper. Politiquement explosif...

► Directeur de la revue *Droit social*.

(1) Tous les avantages qui échappent à une logique « contributive » pour répondre à des impératifs sociaux ou démographiques : minima, avantages aux mères de famille, majorations des pensions dues aux parents de trois enfants, etc. Soit, selon les estimations, de 25 % à 30 % des dépenses de l'assurance-vieillesse du régime général. Mais on retrouve le même problème dans d'autres régimes.

(2) Un point de cotisation sociale de solidarité, dans le scénario Evin, permettrait d'alléger de 1,3 point les cotisations d'allocations familiales, ce 1,3 point étant aussitôt transformé en cotisation vieillesse (déplafonnée).

(3) Il faudrait 4 à 5 points de cotisation sociale de solidarité pour un financement intégral des prestations familiales (fiscalisées depuis trente ans en Allemagne fédérale !)...

(4) Les revenus salariés représentent environ 70 % de l'assiette d'une cotisation assise sur tous les revenus, les revenus non salariés environ 7 %, les revenus du capital 6 %, et les revenus de remplacement (retraites et chômage), 17 %.

(5) Dans les scénarios actuellement à l'étude, les retraités non imposés fiscalement seraient exonérés de la contribution nouvelle : même principe que pour les cotisations de l'assurance-maladie.

La Nouvelle-Calédonie à l'abri de l'Europe

Suite de la page 23

Tous les industriels s'en désolent : la Nouvelle-Calédonie vit sur une économie en trompe-l'œil. « *Un appendice du marché international* », précise, implacable, un professionnel du nickel. L'appareil productif du territoire est squelettique : l'agriculture ne contribue que pour 2 % au PIB local (contre plus de 10 % au début des années 60), et ne satisfait que 40 % des besoins alimentaires de la population. Ce n'est pas l'industrie (hors métallurgie) qui prendrait le relais : avec ses 5 % du PIB, en dépit des efforts de promotion, elle reste marginale.

En revanche, le poids du secteur tertiaire (75 %) est écrasant. Schéma classique d'une économie sous perfusion : les administrations arrivent en tête (30 %), suivies du commerce (23 %), lequel prospère généreusement sur le pouvoir d'achat dégagé par des tranferts financiers métropolitains considérables (2,6 milliards de francs). Le passé d'un comptoir malthusien – l'Assemblée locale a refusé au début des années 60 l'immigration de pieds-noirs d'Algérie –, et aux rentes de situation juteuses, a encore de beaux restes. Pour être juste, il faut cependant reconnaître que les choses bougent un peu, comme en témoigne le climat de fièvre dans lequel est plongé depuis un an le secteur de la distribution.

L'agitation a débuté dès que Philippe Pentecost, dont le père Edouard fut une figure légendaire de la Nouvelle-Calédonie des pionniers, s'est *mis en tête d'implanter* un hypermarché aux portes de Nouméa, au grand dam de ses rivaux de l'establishment caldoche. Il y parvint après moult péripéties, grâce au parrainage d'Euromarché, et fit souffler un véritable cyclone sur les prix.

Finie l'heureuse époque inflationniste où les monopoles nouméens se taillaient de confortables marges bénéficiaires (nettes) allant jusqu'à 30 % sur les produits importés. Euromarché a baissé d'emblée ses prix de 10 % à 50 %, selon les produits, infligeant de lourdes pertes à ses concurrents (Ballande, Barrau, Lavoix). Piqués au vif, ces derniers aiguisent les couteaux de la riposte : deux nouveaux hypermarchés sont annoncés à Nouméa, sans compter un supermarché dans la province Nord et un second aux îles Loyauté. La guerre à outrance !

Un domaine réservé

A moins qu'il ne débarque sur un champ de ruines fumantes, notre investisseur européen arriverait en 1993 un peu tard : le système aura commencé à se décoincer de lui-même. Avec, comme toujours, du lubrifiant métropolitain.

Où donc s'offrir une autre nuit du 4 août ? Les mines et la métallurgie ? Voilà bien vingt ans que l'Etat veille jalousement sur son domaine réservé, où sommeille 20 % des ressources mondiales de minerai de nickel, classé « minerai stratégique » et donc protégé des appétits étrangers par un corset de règlements administratifs. La compagnie nationalisée Société Le Nickel (SLN), filiale d'Eramet-SLN – contrôlée par ERAP, – s'assure l'exclusivité de l'activité métallurgique mais partage l'extraction du minerai avec quatre autres « petits mineurs ».

Si ce minerai-roi, auquel l'histoire et la géographie du « Caillou » ont fait acte d'allégeance, ne brille plus que d'un éclat passablement terni – sa part dans la PIB est revenue en vingt ans de 30 % à moins de 10 %, – il continue à fournir la quasi-totalité des exportations. Incontournable ! Pourtant, depuis que le député RPR Jacques Lafleur a vendu ses intérêts miniers à la province indépendantiste du Nord, la profession a du vague à l'âme. Ce début de « canaquisation » de la mine signe la fin d'une époque. Celle qui suit est grosse d'incertitudes politiques.

S'il est un secteur, en revanche, qui n'est pas encore gagné par la sinistrose, c'est bien celui du tourisme. Voilà l'alternative, assurent les stratèges. Ce n'est pas un hasard si M. Lafleur lui-même se retire des mines pour réinvestir dans le tourisme. Avec lui, d'autres investisseurs métropolitains et japonais se font fort de remettre en état une activité qui végétait jusque-là au stade artisanal : infrastructures de bas de gamme, manque de professionnalisme du personnel, animation urbaine à Nouméa tristounette... Faut-il s'étonner si le taux d'occupation des hôtels à Nouméa stagne à 50% ?

Il est vrai que l'image d'un archipel au bord de la guerre civile a fait fuir les vacanciers et paralysé les énergies. Mais depuis le retour à la paix, les projets d'hôtels 4, 5, voire 6 étoiles fleurissent comme des champignons. On se bat à Nouméa pour chaque mètre carré de l'anse Vata ou de la baie des Citrons.

La Nouvelle-Calédonie y voit sa « nouvelle frontière ». Evidemment, il y a toujours des esprits chagrins pour estimer que jouer les courtisans des touristes japonais est un rêve pionnier un peu court. Mais le « Caillou » ne fait là, au fond, que se mettre au diapason d'un Pacifique Sud de plus en plus ensorcelé par la toute-puissance nippone...

de Nouméa
FREDERIC BOBIN



□ Nous poursuivons la publication d'une série d'enquêtes sur les « îles de l'Europe » dans la perspective du marché unique de 1993. Sont déjà parus des reportages consacrés à la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion (10 avril 1990), à Malte (17 octobre 1989), aux Açores (4 juillet), à Man (30 mai), à la Corse et aux îles du Ponant (10 mai), aux Canaries (14 février), à Rhodes (31 janvier) et à Madère (20 décembre 1988).

Les Canaques face au marché

Sous-équipées, sous-développées, marginalisées face à une ville de Nouméa à l'opulence tapageuse, les régions de brousse et des îles Loyauté sont actuellement le champ de manœuvre d'un plan de bataille sans précédent : l'insertion des Canaques dans les circuits marchands. La grande affaire que ce fameux « rééquilibrage » ! De la réussite ou de l'échec d'un tel pari dépendra la longévité des accords de Matignon.

Les deux ans qui viennent de s'écouler depuis la signature de ce compromis historique ont montré à quel point, ici comme ailleurs, le développement ne se décrète pas. Traditionnel dilemme : comment familiariser une société communautaire, organisée autour de productions vivrières, avec l'individualisme requis par le marché ? Comment surmonter les rivalités intestines dans la société canaque – fragmentée en clans – qui paralysent l'initiative ? Comment en finir avec un assistanat si profondément ancré dans les mœurs que l'on consomme, dans la brousse la plus reculée, des poulets congelés importés d'Australie ?

Comment, enfin, réformer les méthodes de travail kafkaïennes d'une administration ignorante du monde mélanésien ? Butant sur un tel parcours d'obstacles, les tentatives passées sont parsemées d'échecs : sur quatre mille projets lancés depuis une décennie, 13 % seulement sont toujours en activité.

La décentralisation administrative, qui permet aux indépendantistes canaques de gérer les provinces du Nord et des îles Loyauté, a précisément pour vocation de combler les fossés. « *Notre rôle est d'accompagner les clans à opérer la transition du secteur vivrier vers le secteur marchand* », explique Paul Néaoutyine, président du FLNKS.

Court-circuiter Nouméa

De fait, la présence des Canaques sur le terrain économique s'est renforcée ces dernières années. Insensiblement, ils se glissent dans des activités hier monopolisées par les Européens de brousse : élevage, maraîchage, petit commerce, roulage du minerai de nickel... La politique de rétrocession des terres – les trois quarts des surfaces distribuées depuis un an le sont à des Mélanésiens – vise à fournir un support à ces premiers pas encore hésitants.

Mais déjà, des questions émergent. Un double débat a lieu aujourd'hui en milieu canaque sur le type de développement souhaitable. Le premier porte sur le cadre juridique le plus approprié : la formule en vogue des SARL, que l'on préfère désormais à celle des coopératives, ne va-t-elle pas encourager, en diffusant une nouvelle culture individualiste, l'apparition d'une « bourgeoisie canaque », source de nouvelles contradictions ? Le second touche aux dimensions des projets : micro ou macro ? Plutôt que de multiplier les poulaillers, ne vaut-il pas mieux partir à l'assaut des forteresses économiques ?

Sensible à la seconde option, la province du Nord a placé la barre très haut en acceptant de racheter la société minière du député Jacques Lafleur. Quel bond ! Voilà les anciens activistes du FLNKS qui brassent des centaines de millions de francs CFP et négocient avec des géants japonais.

Dans le même temps, on planche sur un autre projet, gigantesque dans son ambition : créer un nouveau pôle urbain destiné à court-circuiter Nouméa. Il est question de zone franche, de port en eau profonde, d'aérodrome international, de tissu industriel...

A ce stade, les regards se portent bien au-delà du liseré nacré du récif. Soucieux de ne pas retomber sous la tutelle des « grosses boîtes » de Nouméa – qualifiées également de « requins » – les dirigeants canaques de la province nord vont en effet plutôt chercher leurs nouveaux partenaires du côté de Paris, Tokyo, Taïwan ou Sydney.

Obsession justifiée car, en cette première phase de travaux d'équipement (routes, lycées, immeubles administratifs), la métaphore du tonneau des Danaïdes s'impose : l'argent distribué en brousse revient *illico* à Nouméa dans les caisses des hôteliers, des entreprises de BTP ou des architectes. Ce qui ne veut pas dire que le *feed-back* ne jouera pas, plus tard, en faveur de Tokyo, Paris, ou ailleurs... si l'on se désintéresse trop aujourd'hui des poulaillers.

F. B.

CHAMPS ECONOMIQUES

La croissance face à un risque de saturation

La consommation est-elle en renouvellement perpétuel ? Ou y a-t-il une limite à l'accumulation de biens d'équipement ménager ?

par Véronique Riches

LA disparition des cycles d'activité est un thème récurrent de l'analyse économique sitôt que les périodes de reprise se confirment. A l'idée d'une possible confiscation de la croissance par le seul jeu des forces endogènes du fonctionnement économique, la tentation est grande d'opposer celle de la mort du cycle et de trouver dans la dynamique actuelle des caractéristiques propres garantes d'une prospérité durable.

Dans les pays développés où les dépenses des ménages représentent en moyenne les deux tiers du revenu national, le rythme apparemment capricieux de la consommation est en partie responsable de l'irrégularité de la croissance et des mécanismes cycliques qui traditionnellement ponctuent la vie économique. Alors que la consommation de biens non durables épouse un profil relativement inerte au cours du temps, l'extrême irrégularité de celle de biens durables est un facteur essentiel de l'enclenchement des cycles conjoncturels et fait l'objet à ce titre d'une attention toute particulière.

Les fonctions usuelles de consommation permettent certes de juger des potentialités de dépenses nouvelles d'une population en un moment donné compte tenu des flux de revenus. Elles se heurtent toutefois à la difficulté d'appréhender les retournements d'origine cyclique qui caractérisent l'évolution des achats. Ceux-ci sont généralement attribués à un effet de saturation progressive selon lequel l'accumulation de biens d'équipement trouverait d'elle-même sa limite dès lors que les besoins d'acquisition ou de renouvellement du parc de biens seraient satisfaits.

Le cycle de vie

Formalisée dans les théories du cycle de vie, la logique du comportement cyclique de consommation n'est pas surprenante d'un point de vue microéconomique, pas plus qu'elle ne l'est dans une logique de produit. Il est aisé d'imaginer qu'un individu consacre davantage de ses revenus à son équipement en biens durables pendant certaines périodes de sa vie plutôt qu'à d'autres.

Tout comme il est facile de comprendre que l'émergence d'un nouveau produit sur le marché suscite une demande élevée concomitante à l'équipement de masse, suivie d'une phase de moindre demande, puis de déclin liée à un phénomène de saturation. Les vagues de remplacement créent par la suite des mouvements cycliques de demande plus ou moins étalés dans le temps en fonction de la durée de vie du produit.

Il est plus complexe de justifier sur le plan macroéconomique que les cycles qui en résultent s'articulent selon des fréquences temporelles régulières. La multiplicité des biens et comportements individuels ne devait-elle pas permettre que ces microcycles se succèdent presque indéfiniment pour ne plus apparaître au niveau macroéconomique ?

Dans un contexte où le marché offre une variété de biens sans cesse renouvelés, où les stratégies de « consommation personnalisée » pratiquées par les industriels permettent de cibler avec précision la demande des ménages, où la multiplication des crédits en mesure de lever les contraintes de financement, les conditions d'un renouvellement perpétuel de la demande ne sont-elles pas réunies ?

On a souvent tenté de justifier la vigueur actuelle de la consommation de biens durables par l'absence d'un effet de saturation, précisément du fait de la combinaison de ces éléments. Mais la durée de la reprise actuelle est-elle pour autant synonyme d'une vigueur exceptionnelle ?

En France aujourd'hui, le niveau des dépenses réelles pour l'acquisition de biens durables est certes supérieur de 40 % à celui du premier trimestre 1985 quand s'amorce le redémarrage. La progression atteint donc en moyenne 7 % l'an. Mais, outre le fait que cette reprise intervient après une dépression d'une ampleur et d'une durée sans précédent au cours des années d'après guerre, susceptible de justifier un effet de rattrapage, cette vague d'accumulation se compte parmi les plus faibles des trente dernières années.

Entre 1975 et 1980, soit durant une période de même durée, la consommation de biens durables s'était accrue en moyenne de 8,5 % par an. Au cours de la phase de reprise du cycle précédent, de 1970 à 1974, elle s'était accrue de 48 %, au rythme moyen de 10 % l'an. Seule la reprise de la seconde moitié des années 60, dont la faiblesse était vraisemblablement justifiée par la proximité du boom de consommation de 1960 à 1964, s'apparente par sa durée et son ampleur à la période actuelle.

La constatation n'est pas propre au cas français. Les dépressions antérieures à la reprise actuelle, souvent situées à la charnière des années 70-80, ont été plus amples que les précédentes aux Etats-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni. Cette configuration justifie vraisemblablement la longueur des expansions en cours, d'autant que, après un démarrage rapide, la consommation a vite perdu sa vigueur initiale de sorte que son rythme moyen est plus faible qu'au cours des cycles habituels.

Généralement récupérés au terme d'une année de reprise, les points hauts atteints avant la contraction des dépenses ont été retrouvés avec un décalage plus important cette fois. En France le niveau du dernier trimestre 1982 n'a été rattrapé qu'après huit trimestres consécutifs de hausse, soit à la fin de l'année 1986. Le niveau de la consommation s'est élevé depuis, à un rythme de moins en moins soutenu jusqu'à rejoindre à la mi-1988 seulement sa tendance de longue période.

Un phénomène de rattrapage

Cette mise en perspective permet-elle de porter un jugement sur l'état de saturation de l'équipement des ménages ? On pourrait être tenté de voir dans la faiblesse relative du cycle actuel français l'illustration précisément d'un effet de saturation qui retracerait la tendance à la baisse du rythme d'accumulation sur la période 1960-1989.

Cette interprétation est néanmoins peu probante au regard de l'évolution observée dans les pays anglo-saxons. Aux Etats-Unis les cycles qui sont d'une ampleur et d'une régularité quasi exemplaires s'enroulent autour d'une tendance remarquablement stable. Or le niveau de consommation par tête y est supérieur d'au moins un tiers à celui des autres pays industriels.

Dans un autre cas de figure, on aurait commis une erreur d'interprétation majeure en considérant que la tendance à l'atténuation des vagues d'accumulation britanniques qui marqua les années antérieures à 1970 témoignait d'un effet de saturation, alors que le Royaume-Uni était au contraire en perte de vitesse rapide relativement à ses partenaires. Ainsi décryptée, la remarquable inversion de tendance des quinze dernières années illustre un simple phénomène de rattrapage suscité par des besoins importants de remise à niveau.

Il est sans doute nécessaire à ce niveau de la réflexion de mettre en relief les particularités propres aux cycles de consommation de chacun des pays considérés pour juger de l'ampleur de l'effet de stock actuel. A l'heure où aux Etats-Unis, en France et en Allemagne, et plus récemment au Royaume-Uni, la saturation est évidente pour ce qui concerne le noyau dur de l'équipement ménager (gros équipement électroménager et automobile), la poursuite de rythmes soutenus d'accumulation dans le futur impliquerait qu'aux besoins traditionnels de reconstitution du parc s'ajoutent des équipements supplémentaires. On peut certes anticiper une progression importante des achats de nouveaux biens dont les ménages sont encore peu pourvus. Mais quand bien même le taux d'équipement de magnétoscopes (aujourd'hui de 20 % en France) ou de fours à micro-ondes serait multiplié par trois ou quatre au cours des années à venir, ces achats ne représentent qu'une part marginale du budget des ménages, insignifiante au regard des dépenses consacrées à l'automobile par exemple, et dont de surcroît les prix relatifs diminuent. Il est peu probable par conséquent que ces nouveaux produits suscitent une vague de dépenses d'une ampleur significative au regard des mouvements cycliques traditionnels.

Des accélérations possibles

Il reste un domaine de l'activité très influent sur le cheminement des achats de biens durables retracé par le marché du logement. Particulièrement frappante dans les pays anglo-saxons, la corrélation entre les mises en chantier de logements neufs et les dépenses de biens durables est moins nette en France et en Allemagne car la crise du bâtiment s'y est étalée sur plus de dix ans à partir de 1973.

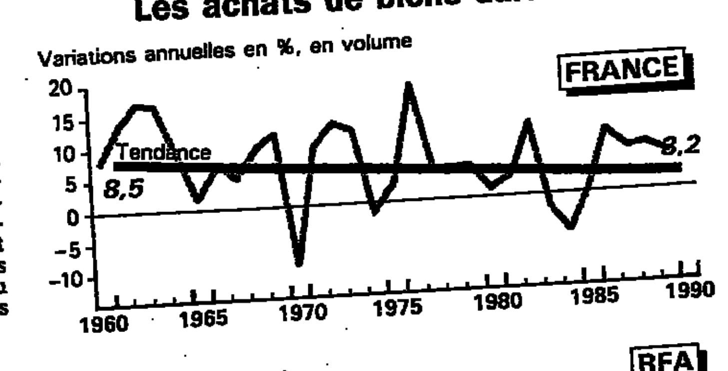
Il n'en demeure pas moins vrai que les périodes de regain d'acquisition de logements sont de nature à stimuler les dépenses d'équipement pour l'habitat, qui représentent en période normale une large proportion du budget des ménages. Cet élément est probablement significatif de la tendance à la baisse des rythmes d'accumulation observée en France et en Allemagne, tandis que l'explosion du marché du logement au Royaume-Uni a vraisemblablement joué en sens inverse.

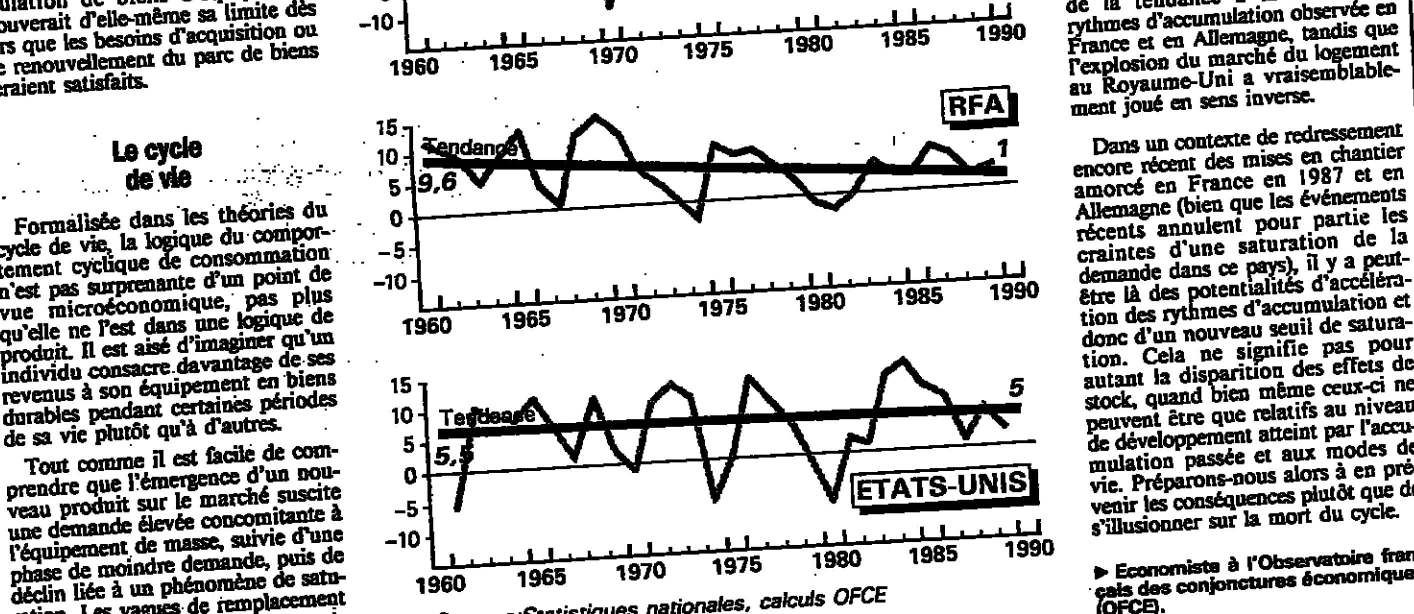
Dans un contexte de redressement encore récent des mises en chantier amorcé en France en 1987 et en Allemagne (bien que les événements récents annulent pour partie les craintes d'une saturation de la demande dans ce pays), il y a peut-être là des potentialités d'accélération des rythmes d'accumulation et donc d'un nouveau seuil de saturation. Cela ne signifie pas pour autant la disparition des effets de stock, quand bien même ceux-ci ne peuvent être que relatifs au niveau de développement atteint par l'accumulation passée et aux modes de vie. Préparons-nous alors à en prévenir les conséquences plutôt que de s'illusionner sur la mort du cycle.

► Economiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Les achats de biens durables

Variations annuelles en %, en volume





Sources : Statistiques nationales, calculs OFCE

A propos du développement humain

La version française du *Rapport mondial sur le développement humain*, dont il a été rendu compte dans « Champs économiques » du 26 juin, sera disponible dans le courant du mois de juillet. Réalisée par les éditions Economica, elle devrait notamment être mise en vente dans les magasins FNAC. Pour tout renseignement, on peut s'adresser aux bureaux du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), à Genève ou à New-York. Quant au rapport du FNUAP (Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population), il est possible de se le procurer au Centre d'information des Nations unies (1, rue Miollis, 75015 Paris).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

L'avenir des échanges internationaux selon Percy Barnevik

A l'occasion du trentième congrès de la Chambre de commerce internationale, qui s'est tenu à Amsterdam, dont la séance de clôture était consacrée au thème « L'Europe de 1992 sera-t-elle une grande chance pour le reste du monde ? », un des grands managers de l'Europe d'aujourd'hui, le Suédois Percy Barnevik, désormais installé à Zurich, où il préside et dirige le groupe électrotechnique ABB, issu de la fusion en 1987 d'ASEA – appartenant au conglomérat de la famille Wallenberg – et du groupe germano-suisse Brown Boveri, a exposé ses vues à la fois optimistes et pessimistes sur l'avenir des relations commerciales internationales. Courte barbe à la Napoléon III, taillé en géant, Percy Barnevik n'a pas caché la couleur :

« Même si les sociétés font tout ce qu'elles peuvent individuellement pour exercer leur pression de lobby afin d'obtenir protection et avantages, je pense pouvoir dire que la tendance de fond chez la plupart des industriels est en faveur du libre-échange. Cela est particulièrement le cas pour ceux d'entre eux qui viennent des pays les plus petits mais pratiquant un large commerce avec le monde extérieur et pour les sociétés qui sont déjà engagées dans leur propre effort de globalisation. La raison en est simple : un monde de libre-échange multiplie leurs occasions de faire des affaires. »

L'état d'esprit que représente Percy Barnevik contraste avec la vision institutionnelle que l'on a traditionnellement en France sur l'Europe, disons depuis 1950, année au cours de laquelle Robert Schuman avait proposé, avec le succès que l'on sait, la création d'une haute autorité du charbon et de l'acier, première pierre de l'édification de la Communauté économique européenne. Il n'empêche que l'union européenne devra, d'une façon ou d'une autre, déboucher sur un compromis entre, d'une part, les aspirations des partisans de *« l'Europe sans rivage »* (selon la belle formule de François Perroux), pour lesquels le champ d'activité est le monde, sans priorité de principe pour les échanges avec les voisins les plus proches, et, d'autre part, les espoirs des tenants d'une intégration plus ou moins poussée. Paradoxalement, la préparation du grand marché unique peut fournir l'occasion de cette synthèse difficile, encore jamais réalisée. Alors que l'Acte unique a remis au premier plan l'objectif d'une union européenne, le concept d'intégration, au vu de l'expérience décevante des trente dernières années, a été en partie abandonné dans la mesure où l'harmonisation des législations nationales n'apparaît plus comme la condition nécessaire du marché unique.

L'optimisme de Percy Barnevik se manifeste dans sa conviction que chacun des trois grands pôles de l'économie mondiale est orienté dans la bonne direction. C'est d'abord le cas pour l'Europe : *« Même si l'échéance de 1992 se prolonge pour devenir l'échéance 1992-1995, et même si les difficultés à transformer l'Europe de l'Est en une économie de marché dépassent les prévisions les plus pessimistes, ces facteurs représentent un défi extraordinaire et un développement positif pour l'ensemble du continent. »*

En ce qui concerne l'Amérique du Nord, Percy Barnevik n'a jamais cru à son déclin : il voit l'industrie américaine, après une cure de rajeunissement, plus agressive que jamais. Quant à la zone Pacifique, il résume par ces quelques points son dynamisme :

« Les peuples de cette région ont un âge moitié moins élevé que la moyenne constatée dans les pays de l'Ouest », tant et si bien que *« sans Livre blanc, sans l'équivalent des dix mille technocrates de Bruxelles, ces peuples sont en train de s'unifier comme le font les Européens, et cela à une terrible vitesse. De nouveaux compétiteurs apparaissent tant en Amérique qu'en Europe. Nous n'avons pas autre chose à faire qu'à faire face »*.

En revanche, le patron d'ABB se déclare beaucoup moins optimiste sur l'avenir des échanges entre les trois zones. La première raison en est, comme on pouvait s'y attendre, l'importance des déséquilibres entre, d'une part, le Japon et, de l'autre, l'Amérique du Nord et l'Europe. Or ces déséquilibres ont peu de chance de disparaître, et cela en dépit ou à cause des politiques principalement défensives suivies.

« Les industries les plus exposées tendent à se plaindre non seulement de la concurrence « déloyale » qui leur est faite mais aussi des difficultés d'accès aux débouchés étrangers. » Cependant, *« le plus grand des obstacles au libre commerce, c'est tout simplement qu'il existe au Japon un nombre très élevé de producteurs capables d'offrir une marchandise de haute qualité et à bas prix »*.

A cela les diplomates ne peuvent rien changer. Cette dernière remarque est en effet une vérité bonne à dire aux partisans de l'intégration, aux yeux de qui les échanges internationaux continuent à avoir l'aspect d'une partie jouée entre des Etats sur la base du donnant-donnant.

CEPENDANT, ce n'est pas l'Europe qui achète au Japon, mais tel ou tel particulier français, belge ou allemand qui désire acquérir une Toyota. A l'inverse, ce n'est pas le Japon qui exporte, mais telle firme nipponne, dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement avec ceux d'une autre firme de la même nationalité.

Non seulement les réflexes de protection ne changent guère la situation de fond, mais ils ont des conséquences souvent contraires à l'effet recherché. Et Percy Barnevik, qui passa dix ans de sa vie à travailler pour le fabricant suédois d'aciers spéciaux Sandvik, précise : *« Les contingents d'aciers spéciaux imposés par les Etats-Unis pendant les années 70 et les accords dits de limitation volontaire des exportations japonaises portant sur les semi-conducteurs n'ont certainement pas renforcé les industries correspondantes aux Etats-Unis. Les tentatives européennes pour conserver coûte que coûte des chantiers navals dépassés ont provoqué d'énormes pertes financières, tandis que le contingentement des importations d'automobiles dans plusieurs pays européens n'a certainement pas contribué à rendre les industries de ces mêmes pays plus compétitives. »* A bon entendeur, salut !

Ce qui préoccupe plus sérieusement Percy Barnevik, c'est la disparité flagrante entre les investissements japonais en Europe, en plein essor, et la quasi-inexistence des investissements européens au Japon. Pour remédier à cette situation, il convient que les Européens *« fassent plus d'efforts »*, mais aussi bien sûr que *« les Japonais ouvrent beaucoup plus leur pays »*.

Toutefois, la raison la plus déterminante pour prévoir de nombreuses difficultés dans le développement du commerce entre les grands pôles économiques du monde, c'est pour l'Europe le processus d'unification lui-même. Quels que soient les avantages qui en découleront, le processus lui-même a toutes les chances d'être souvent pénible et semé d'embûches.

A titre d'illustration, Percy Barnevik cite le cas de l'industrie des transports ferroviaires. On ne compte pas moins de vingt-quatre fabricants de locomotives dans l'Europe de l'Ouest et treize dans l'Europe de l'Est, soit un total de trente-sept, qui s'oppose aux deux producteurs américains et aux trois producteurs japonais : *« Une restructuration est urgente. Elle conduira certainement à réduire le nombre des fabricants ; un effectif plus petit de travailleurs fera le même nombre d'engins. En résumé, l'industrie européenne des locomotives deviendra plus compétitive. Tout cela est bien pour l'Europe tout entière : cependant, qu'arrivera-t-il si telle ou telle usine à fermer se trouve dans une zone sensible de l'Ecosse, de l'Italie du Sud, du nord de la Scandinavie, etc ? Et si ces régions connaissent déjà un taux de chômage de 15 % à 20 % ? »*

LA parade à la stagnation du commerce « interrégional » (région étant ici synonyme d'Amérique du Nord, d'Europe et de Japon), ce sont les grandes entreprises qui sont les premières à l'apporter en déployant leurs activités dans le monde entier. C'est ici que le contraste signalé plus haut entre les sociétés nées dans les petits pays libre-échangistes et les entreprises des pays à marché intérieur plus large s'estompe. Le président de la CGE, Pierre Suard, qui était présent à Amsterdam, a lui aussi décrit l'impressionnante internationalisation de son groupe tout en présentant, en ce qui concerne la construction européenne, un point de vue très « intégrationniste », réclamant au passage la stricte application du principe de réciprocité (le donnant-donnant auquel il a été fait allusion plus haut) dans les relations commerciales entre les grands continents.

La parade se trouve aussi entre les mains des gouvernements. Percy Barnevik les exhorte à conclure positivement les négociations commerciales de Genève (Uruguay round). L'affirmation des règles fondamentales du GATT est plus que jamais nécessaire pour faire barrage à la formidable montée du protectionnisme.

Le grand manager suédois ne croit pas que la situation actuelle dégénérera en une guerre commerciale telle qu'elle existait avant la deuxième guerre mondiale. Mais la multiplication des restrictions dites volontaires aux échanges (elles sont tout sauf volontaires) laisse présager des échanges plus administrés et négociés que libres.

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

Directeur programmes

Promotion Immobilière

recherché pour un Groupe national, pour sa Filiale
Midi-Méditerranée.

La création d'une nouvelle plateforme est inspirée par un important développement et une diversification de "produits".

Pour répondre à la large délégation offerte par ce poste, vous devez avoir une formation Grande Ecole, Ecole de Commerce.

Qualités attendues pour la fonction proposée : meneur d'Hommes, rigoureux avec un excellent sens du relationnel et de la négociation. Vous aurez à animer, contrôler une équipe pluridisciplinaire et assurerez la totale responsabilité des opérations : leur commercialisation, leur réalisation, leur gestion, leur communication.

Votre rémunération, très motivante, s'organisera sur des objectifs précis.
Confidentialité et discrétion assurées.
Réponses sous référence LM 654/90.

Votre dossier de candidature (C.V, lettre de motivation et photo) sera traité par notre Conseil : Groupe ALT & a, 28 Cours Mirabeau, 13100 Aix en Provence.

NICE
DIJON
GRENOBLE
TOULOUSE
PERPIGNAN
MONTPELLIER
AIX EN PROVENCE
42-26-82-40
Groupe Alt & a

MEDIA-SYSTEM

MANAGER EFFICACE ET HOMME DU "ZERO MEPRIS"

Rejoignez l'équipe de Direction d'une Société d'Assurances Vie leader sur son créneau et filiale d'un grand groupe du secteur tertiaire en devenant son

DIRECTEUR DES OPERATIONS CLIENTS

500 KF

Homme clé de l'entreprise, vous serez chargé d'optimiser les différents services offerts aux 300 000 clients. Vous développerez efficacement une gestion de qualité avec les moyens informatiques performants mis à votre disposition.

Pour ce faire vous prendrez en main un département de plus de 100 personnes regroupant les services Organisation, Conseils Clientèle, Gestion, Logistique et participerez activement au sein de l'équipe de Direction à l'élaboration puis à la mise en place des futurs développements ambitieux de l'entreprise dont vous serez un des éléments moteurs.

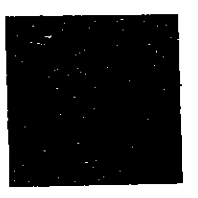
Diplômé d'Enseignement Supérieur, vous avez entre 30 et 40 ans. Votre connaissance des placements financiers sera un très bon atout mais qui s'effacera devant votre personnalité et votre potentiel d'évolution.

Ce poste de haut niveau, au sein du Comité de Direction, peut vous ouvrir à court-moyen terme de nouvelles possibilités d'évolution.

Si ce challenge dans une équipe jeune et dynamique vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence CB/964 à notre Conseil.

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
141 Avenue de Wagram
75017 PARIS

AD'COM.



Filiale d'un groupe français, cette PME (80 pers.) dont le siège se situe en région parisienne, est spécialisée dans les biens d'équipement destinés au Bâtiment et à l'industrie. Notre activité progresse de 20 à 30 % par an et se situe dans un environnement très porteur. Nous recherchons son

DIRECTEUR GENERAL

De formation ingénieur complétée si possible par un cycle commercial-gestion, vous êtes surtout un homme de stratégie et de décision.

Votre large expérience de Manager dans des contextes techniques ou industriels vous donne le recul nécessaire pour diriger la production, la gestion et la commercialisation.

L'autonomie du poste au sein du Groupe, la clarté des objectifs à atteindre et un salaire participatif, sont des éléments qui vous séduiront.

Nous saurons, par notre énergie et nos fortes ambitions être des vecteurs à votre réussite.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à : EUROMAN - 11 rue Heinrich - 92100 BOULOGNE . FAX : 46 21 78 13 en indiquant la référence 5393 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

DIRECTEUR GENERAL

Notre société réalise un C.A. dépassant le milliard de francs, dans des activités industrielles et de création.

Le directeur général devra, auprès du président, définir la stratégie à moyen terme et mettre en place les moyens pour y parvenir : industriels, financiers, sociaux et commerciaux.

Vous avez une formation supérieure, une expérience de direction, vous avez vous-même mis en place avec succès un plan d'investissements industriels, vous aimez les challenges et vous avez le goût des relations humaines et le sens de la négociation.

Adresser votre C.V. avec photo et une lettre manuscrite à :
L.M. ANGAUD - 36, rue Coquillière, 75001 PARIS.



Filiale du groupe BOLLORE
Leader dans l'acheminement, le stockage et la distribution des flux physiques et administratifs, recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Le poste : Sous l'autorité directe du Président de la filiale, vous aurez en charge, l'administration, l'informatique, les finances et la comptabilité, le contrôle de gestion, la gestion administrative du personnel et le juridique. Membre du comité de direction, vous participerez à la définition des politiques et stratégies. Large délégation et interface avec le groupe.

Le candidat : de formation supérieure (HEC - ESSEC - Sup. de Co. Paris ou équivalent), vous êtes prêt à vous investir dans une entreprise à forte croissance.

Merci de faire part de votre intérêt pour ce poste en écrivant, sous réf. 919M, à notre conseil Jean-François de BENNETOT - PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS. Outre une lettre manuscrite et un CV, vous ferez mention de votre salaire actuel.



plein emploi
conseils en ressources humaines
vos projets nous intéressent



le groupe SOFRESID recherche

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

de sa filiale Ingénierie à Cherbourg (120 personnes)

Placé sous l'autorité directe du P.D.G. basé à Paris au siège du Groupe, il sera, dans le cadre de la stratégie définie par les actionnaires, le patron de son affaire au quotidien, sous tous les aspects : commercial, technique, gestion.
Entouré de cadres de valeur, il devra s'imposer par sa compétence technique, acquise en bureau d'études, son sens du management et de l'animation, son aptitude surtout à ***conquérir de nouveaux marchés.***
Ingénieur, de formation type A.M., il devra faire état d'une expérience professionnelle technico-commerciale d'une vingtaine d'années.
Poste de haut niveau, dans une entreprise jeune, déjà réputée, appartenant à un groupe de renommée internationale.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil :
G. Pons - NORECO
5, bd St-Gaud 50400 GRANVILLE





Juriste

POUR LE MONTAGE D'OPERATIONS IMMOBILIERES COMPLEXES

La SEGECE, filiale de la Compagnie Bancaire, est une des sociétés leader de la promotion de grands centres commerciaux (70 réalisations) et de l'exploitation de centres en activité.

Nous gérons actuellement 22 centres situés dans les grandes villes de France. L'ensemble représente 1 600 commerces et 600 000 m².

Au sein de l'équipe de Direction des Programmes, vous serez responsable de tous les aspects juridiques et fiscaux relatifs au montage et à la mise en œuvre des opérations.

Pour parvenir à la réalisation de montages juridiques et fiscaux astucieux, vous devrez arbitrer entre diverses solutions (acquisitions, bail à construire, concessions...), choisir le statut des sociétés ad hoc (SNC, SCI...) et rédiger les différents actes (promesses ou compromis de vente, baux, conventions diverses...).

Vous participerez à toutes les conventions signées avec les maîtres d'ouvrages, BE...

Ce poste s'adresse à un candidat possédant un DESS en droit de la construction et de l'urbanisme, conforté par une expérience de 3 à 4 ans minimum dans l'immobilier, la promotion ou la construction. Il devra se distinguer par son esprit critique, son sens de la négociation, sa capacité à travailler en équipe. Son potentiel lui permettra d'évoluer au sein de la société et du groupe Compagnie Bancaire.

Merci d'adresser votre candidature à Dominique Desgranges COMPAGNIE BANCAIRE 5, avenue Kléber - 75116 PARIS, sous réf. 465.





PUBLICATION SOCIALE PARIS

recherche pour sa rubrique juridique

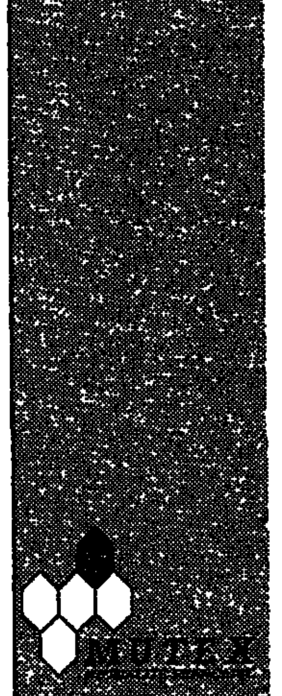
JOURNALISTE JURIDIQUE (H/F)

spécialisé(e) en protection sociale

Mission : synthèse et rédaction de textes juridiques et sociaux, suivi de la politique sociale.
Profil : maîtrise de droit social, expérience rédactionnelle exigée, facilité de contact.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
A.S.H./recrutement (réf. II.M.)
14, bd Montmartre - 75009 PARIS

Le Monde des Juristes











Le Monde de la Gestion

The US subsidiary of a diversified, international industrial group is looking for its

Controller

USA (Ohio) **± $ 50 000 + housing + benefits**

Reporting to the General Manager, you will be responsible for a team of about six people providing local and international management with financial information including profit planning, forecasting, analysis and interpretation of monthly results, inventory and cost accounting. You will also have to improve internal controls and information systems.
We are looking for a business graduate (école supérieure de commerce) aged 29/35 with a demonstrable record of career success in industry. The DECS will be appreciated.
This is an excellent opportunity to join a dynamic group which offers international career perspectives.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. XA5854MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

La filiale d'une grande banque française recherche un

Responsable Régional *Affacturage*

Dans cette structure à taille humaine, vous serez rattaché à l'un des deux chefs de zone.
Vous gérerez vos prospects et vos prescripteurs (80 % du CA) avec une grande autonomie et monterez les dossiers intégralement.
Vous avez 28 ans environ, une formation supérieure (Maîtrise, ITB ou équivalent) et vous disposez de deux ans d'expérience de l'affacturage acquise dans une banque ou un établissement financier et d'une bonne connaissance des financements aux entreprises.
Technicien tout autant que commercial, vous aurez la possibilité d'évoluer au sein d'un groupe d'importance nationale qui vous offrira de nombreuses possibilités de carrière.
Ce poste basé à Paris vous amènera à passer 50 % de votre temps en province.

Contactez **Christian Katchourine** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris sous réf. CK5601MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Banque - Assurance

Nous sommes un groupe financier international de premier plan et recherchons pour notre Direction du contrôle de gestion un contrôleur de gestion expérimenté.
Rattaché au Directeur :
• vous participez à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans annuels et à moyen terme,
• vous concevez et mettez en place les tableaux de bord de suivi du groupe et de ses filiales.
Ce poste convient à un diplômé d'une grande école de commerce, justifiant d'une expérience significative du contrôle de gestion et de la planification, acquise en entreprise ou en cabinet de conseil.
Votre force de conviction, alliée à votre sens des contacts et du management, font de vous un candidat à fort développement au sein de notre groupe.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 1392 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris, qui transmettra.

contrôleur de gestion
expérimenté

Groupe Français (CA : 7 Mds F) en forte expansion cherche pour son équipe d'audit international un

Auditeur

Banlieue Ouest **230 KF +**

Vous participerez activement aux audits et conduirez des missions dans les nombreuses filiales du groupe en France et à l'Etranger.
Votre action portera sur les aspects comptables et opérationnels avec une présence particulière lors des clôtures semestrielles.
La réflexion sur l'amélioration des procédures et les systèmes de contrôle interne sera également de votre ressort.
Agé de 26/30 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent vous avez une première expérience de 2/3 ans en cabinet d'audit.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Contacter **Ralph Crockett** ou **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. RC5851MO.

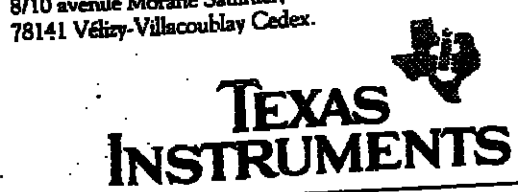
MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Infiniment Technologique

C'est à l'échelle de l'Europe que nous préparons l'avenir. Nos projets sont nombreux dans tous les domaines d'application de l'électronique. Si vous souhaitez vous associer à notre réussite, Texas Instruments vous offre une opportunité à la hauteur de vos ambitions.

Collection Supervisor

Rattaché au responsable Crédit Collection et Trésorerie, vous supervisez une équipe de quatre personnes, chargée du recouvrement des créances dans les secteurs de l'industrie électronique et informatique. Votre objectif est d'accélérer le retour des titres de paiement, de veiller au respect des dates d'échéances et de négocier la réduction des conditions de règlement en liaison avec la Direction Commerciale. Homme de progrès, vous développez et valorisez des méthodes de collection novatrices s'appuyant sur un puissant outil informatique.
Agé de 25 à 30 ans, de formation supérieure (grandes écoles de commerce, Dauphine...), vous avez acquis une première expérience dans une fonction Crédit-Recouvrement ou plus généralement financière au sein d'un groupe international et vous maîtrisez l'anglais.
Le poste est basé au siège social de Villeneuve-Loubet, près de Nice.
Bernard Tison vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) sous Réf. FIN908 à Texas Instruments France, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



MEDIA-SYSTEM

GEC ALSTHOM **LYON**

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
recherche

AUDIT INTERNE

Directement rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion, il analyse les procédures et les comptes des Départements et Filiales de la Division tant en France qu'à l'étranger.
Nous recherchons pour ce poste un jeune Audit de formation Ecole Supérieure de Commerce ayant de préférence une première expérience dans un établissement industriel ou en cabinet. Il parle l'Anglais (Allemand souhaité). Intéressantes possibilités d'évolution et de promotion dans le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5645-M à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

GROUPE V.E.V.

E n m a r c h e v e r s l e p r o g r è s

CHEF COMPTABLE

Groupe international VEV (13 500 personnes, 7,5 milliards de Francs de CA), avec ses marques RODIER, BOUSSAC, PINGOUIN..., nous recherchons pour BOUSSAC FILATURES (350 personnes, 200 MF de CA, 3 sites industriels) un Chef Comptable

Rattaché au Directeur Général et en étroite relation avec le Contrôleur de Gestion, vous serez responsable de :
- la comptabilité générale dans le respect des obligations comptables, légales et fiscales.
- la comptabilité analytique dans le respect des procédures du groupe.
- l'assistance et la formation des interlocuteurs comptables en site.
Deux techniciens comptables vous aideront dans cette mission.
Vous travaillerez dans un environnement informatique (AS 400 + logiciels GESFI, micro : LOTUS - EXCEL).
De niveau DECS ou équivalent, vous avez acquis une solide expérience comptable de quelques années, qui vous a familiarisé avec l'outil informatique.
Ce poste est basé au siège social de BOUSSAC FILATURES à Saint-Quentin (Aisne).
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM/06 à Béatrice GAU Groupe VEV - 82, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

MEDIAPA



هكذا من الاصل

Le Monde de la Gestion



UNE VISION LARGE DE LA FONCTION...

Chef Comptable

Rattaché à notre D.A.F. et avec une large délégation de sa part, vous superviserez l'ensemble de notre comptabilité générale et analytique, ainsi que notre trésorerie. Vous assurerez la consolidation de nos deux sociétés. Vous interviendrez dans le cadre de la mise en place d'un nouvel outil informatique performant et devrez faire face à notre développement (large croissance par diversification), source de besoins nouveaux.

Véritable animateur de votre équipe (7 personnes), vous vous appuierez sur votre professionnalisme, vos qualités relationnelles et votre dynamisme pour vous intégrer à la vie de notre entreprise, leader de la préparation du café (8.000 personnes dans le monde, 300 en France avec un CA de près de 400 MF).

Nous vous souhaitons de bon niveau (D.E.C.S.), déjà familiarisé à l'animation d'une petite équipe comptable en Entreprise, avec une bonne connaissance de l'anglais, et surtout attentif à jouer un rôle moteur.

Si ce poste, évolutif et basé à Paris (proche gare Est) vous intéresse, Michèle DUCHER, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous réf. P/CPT/LM à RPC - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

Paris-Sèvres 92 - Nous sommes une jeune société holding contrôlant sous différentes formes un certain nombre de sociétés spécialisées dans les vêtements et articles de sports (vêtements d'enfants, maillots de bains, vêtements et articles de sports...) avec des marques connues. Nous réaliserons en 1990 un CA de 200 M et nous avons des objectifs ambitieux. Nos récents accords (capitalistique et distribution) avec une des toutes premières sociétés mondiales japonaises de ce secteur (plus de 6 milliards de CA) nous incitent à conforter notre organisation, nos structures de management et de gestion. Dans ce contexte, nous recherchons au sein de la holding un Cadre à fort potentiel pour assurer auprès de la Direction Générale la fonction de

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez une formation type ESC + DECS et une petite dizaine d'années d'expériences professionnelles acquises pour partie en cabinet d'audit et pour partie en entreprise comme contrôleur de gestion. Vous dialoguez sans problème en anglais et vous avez les acquis des techniques de reporting anglo-saxonnes. Sous l'autorité directe de la Direction Générale, vous aurez la mission principale de mettre en place des procédures communes de contrôle de gestion et les outils permettant la mise en place rapide d'un système performant de reporting anglo-saxon à l'usage de nos associés japonais. Vous serez donc amené à uniformiser les comptabilités des sociétés du groupe, à produire des situations mensuelles et trimestrielles, à introduire des méthodes permettant de procéder à une gestion par objectifs, à fournir les liasses comptables adéquates aux règles de consolidation. Vous assurez les liens juridiques et les coordinations informatiques entre les sociétés. Vous serez donc une plaque tournante entre nos différentes structures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société : ceci implique d'excellentes qualités relationnelles, un fort esprit d'organisation. Notre développement doit permettre à un candidat de valeur d'évoluer à terme vers des fonctions plus opérationnelles et de direction d'unité autonome.

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo, sous réf 5395 M, à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.



SERIFO
Membre de Syntec

FISCALISTE ENTREPRISES

Pour la direction des affaires fiscales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous serez intégré à l'équipe fiscale au sein de laquelle vous participerez à la détermination des résultats imposables du groupe et des opérations de haut de bilan.

A 30 ans environ, vous devrez justifier :

- d'un DESS de fiscalité ou du diplôme de l'Ecole Nationale des Impôts,
- d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans un cabinet de conseil ou d'audit ou dans l'Administration dans une fonction de vérificateur ou de rédacteur.

Ce poste requiert une formation et des motivations orientées vers la fiscalité des entreprises. Une bonne connaissance de l'anglais constituerait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (réf. FIS) à Anne MONFORT Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)

Nous sommes filiale d'un grand groupe financier, spécialisée dans la gestion d'OPCVM. Pour assister notre équipe de gestionnaires, nous recherchons :

ECONOMISTE

L'aspect technique de votre mission vous amenera bien sûr à prendre en charge le suivi économique et conjoncturel des pays. Au sein de notre équipe vous menerez aussi des travaux de recherche sur les activités et les fonctionnements des marchés (taux d'intérêts).
Mais nous attendons de vous que vous animiez des réunions d'information pour notre réseau et notre clientèle et des rencontres entre économistes que vous organiserez grâce à vos contacts avec des organismes de conjoncture.
A 30 ans, diplômé d'une formation économique, financière ou statistique (3e cycle), vous avez acquis une première expérience d'études financières et vous avez instauré de nombreux contacts professionnels grâce à vos publications.
Anglais indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf : 08 1138 à CONTESSE PUBLICITE - 37 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex qui transmettra.

[redacted]

CONTESSE

Etablissement Financier de 1er plan
recherche
pour son Département Participations et Investissements Immobiliers

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de l'équipe de gestion des patrimoines immobiliers Il devra développer le contrôle de gestion des activités touristique et immobilière.

Il élaborera et mettra en place le reporting des participations.

Il prendra en charge la gestion prévisionnelle d'un ensemble de sociétés de patrimoines immobiliers.

Pour ce poste à fort développement nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (type Ecole Supérieure de Gestion) justifiant d'une expérience du contrôle de gestion d'environ 3 ans et possédant une bonne pratique de la micro-informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 081139 à CONTESSE 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS PERRET cedex, qui transmettra.

Filiale de l'un des principaux groupes financiers, la Banque Indosuez se situe parmi les plus importantes banques françaises.
Aujourd'hui, nous renforçons nos équipes et recherchons un jeune

ATTACHE DE CLIENTELE

"INSTITUTIONNELS"

FRANCAIS - ANGLAIS - JAPONAIS

Vous avez une formation commerciale ou financière complétée d'une première expérience acquise au service Back-Office "Titres".

Vous parlez couramment le japonais et l'anglais.

Nous vous proposons de participer au développement d'une clientèle d'institutionnels étrangers sur les produits de Titres.

Dans un premier temps gestionnaire, vous deviendrez rapidement responsable de clientèle.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo, sous réf. EDV10 à BANQUE INDOSUEZ Service Recrutement Mobilité 9, rue Louise-Murat - 75371 PARIS CEDEX 08.

BANQUE INDOSUEZ

Banque d'Affaires Internationale

MEDIAPA

Sorefi Picardie

Banque Régionale des Caisses d'Epargne du Réseau Ecureuil en Picardie,

Découvrez le secteur bancaire dans un poste de :

CHARGE D'ETUDES MARKETING

VOTRE MISSION :
Mesurer nos positions sur les marchés et analyser les besoins de la clientèle. Elaborer les prévisions et réaliser les études mettant en évidence les tendances essentielles des marchés et des produits. Développer les outils d'analyse, d'aide à la décision et à l'action commerciale (bases de données, segmentation comportementale).

VOTRE PROFIL :
De formation BAC + 5, économétrie, analyse de données, statistiques, ou équivalent, vous maîtrisez les techniques qualitatives et quantitatives et les outils informatiques.
Vos qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse et votre intérêt pour le monde bancaire seront la clé de votre réussite et de votre évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) à SOREFI Picardie - Direction des Ressources Humaines - 2, bd Jules Verne - B.P.727 - 80007 AMIENS cedex.

MEDIAPA

Organisme interprofessionnel, nous gérons un flux financier de 1 milliard de francs, nos produits sont sûrs et notre développement est important sur une base de clientèle de 18 000 entreprises.

Nous renforçons notre équipe de direction et recherchons notre

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

300 - 350 KF

Basé à Paris, vous assurerez la responsabilité complète de la comptabilité de l'entreprise. Avec une équipe de 20 personnes votre autonomie sera réelle et vous ferez progressivement évoluer les compétences, les procédures et les outils informatiques existants.

Membre à part entière de l'équipe de direction, vous serez notre interlocuteur auprès des institutions de contrôle et organismes divers. Vous prendrez en charge le service contentieux et le suivi de la trésorerie.

35 ans environ, de formation généraliste complétée par un DECS, vous disposez d'une expérience approfondie dans ce métier, vos capacités d'encadrement sont reconnues, vous savez positionner la comptabilité en tant qu'outil de management de l'entreprise.

Compétence, rigueur et présence seront les atouts de votre réussite dans ce poste. Cette réussite permettra une évolution commune.

Pour un premier contact confidentiel, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. RC 1040 à notre conseil : **QUIEL RESSOURCES ET PERSPECTIVES** - 7, rue de presles - 75015 PARIS. Une suite sera donnée à chaque dossier de candidature complet : lettre, CV, photo et rémunération actuelle.

QUIEL

PUBLIPANEL

Le Monde de la Gestion

HEC - ESSEC - SUP DE CO
DEBUTANTS OU 1RE EXPERIENCE

Grande Banque d'Affaires placée au tout premier plan de la compétition internationale, nous souhaitons intégrer pour nos implantations - et principalement pour les Grandes métropoles régionales - de Jeunes Diplômés Grandes Ecoles ou Universitaires à fort potentiel.

EXPLOITANTS CLIENTELE INDUSTRIELLE

Nous vous confierons le développement et la gestion d'un portefeuille composé essentiellement de grandes et moyennes entreprises.
Après analyse des besoins, en véritable conseil financier, vous proposerez à vos clients, parmi toutes nos activités, les solutions les mieux adaptées et les plus novatrices.

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

Nous vous confierons une clientèle privée que vous gérerez et développerez.
Diagnostic financier et force de proposition, vous permettront de conseiller vos clients en leur ouvrant des champs d'investissement dans tous les domaines de l'activité économique. Auprès d'interlocuteurs de très haut niveau, vous alliez à votre sens psychologique et relationnel une solide culture générale

Grâce à une politique de formation très active, vous prendrez progressivement des responsabilités d'encadrement, sachant que notre Groupe privilégie une image de haute technicité et pour ses collaborateurs de nombreuses possibilités d'interconnection entre ses multiples métiers.
Vous souhaitez avoir de plus amples précisions ?
Contactez ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (précisez la réf. A281) ou adressez votre dossier de candidature sous réf. A281/LM, à ALLO-CARRIERES 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA



Le développement de nos activités financières nous permet de proposer une opportunité nouvelle à un :

Jeune gestionnaire actions
France/Etranger

Au sein d'une équipe de 4 personnes et en liaison avec tous nos intermédiaires, vous assumez une double mission :
- suivre les données boursières et financières tant en France qu'à l'étranger,
- participer à l'élaboration de la politique de placement et à la gestion de nos portefeuilles.

Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion, vous venez, après au moins 2 ans d'analyse financière, de prendre en charge une activité de gestionnaire, qui a déjà révélé vos qualités de contact et vos capacités d'autonomie et de décision. Anglais courant indispensable et seconde langue souhaitée pour ce poste basé à Paris 9e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée s/réf. ED/50 à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.



MEDIA-SYSTEM

Groupe industriel en expansion

Plusieurs usines, région Rhône-Alpes, quatre filiales commerciales en Europe.

recherche

SON CONTROLEUR DE GESTION

Formation ingénieur + complément gestion.
Trilingue : anglais, allemand, français.

Écrire : C.V., photo et prétention au Nº 8967
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

TRESORIER
CONFIRME

Groupe de BTP, nº1 du Terrassement, C.A. : 2,5 milliards de francs, recherche pour sa Direction Financière un TRESORIER confirmé.

Responsable de la trésorerie du Groupe sur progiciel CERG, vous développez les outils du reporting financier, vous conseillez les filiales et menez les études ponctuelles d'analyse financière.

Vous serez secondé dans cette fonction par une assistante.

A 30 ans environ, de formation supérieure Finance-Gestion (Grande Ecole ou équivalent), vous avez déjà une expérience significative de la trésorerie d'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Jean-François SERGENT - Direction des Ressources Humaines
Groupe RAZEL - 91408 ORSAY Cédex.

RAZEL

EDIFIONS ENSEMBLE UN AVENIR SOLIDE

PUBLIPANEL

aerospatiale

Le leader Européen de la construction aéronautique et spatiale

Allier la performance économique et financière à la performance technique, telle est la vocation de la **Direction du Contrôle de Gestion** de la **Division Avions** (14.000 personnes, CA 12 milliards, produits Airbus et ATR), en forte croissance, qui vous offre un poste intéressant et évolutif au sein de son **Département Planification Stratégique de**

CONTROLEUR DE GESTION

SA MISSION : le titulaire du poste interviendra au niveau de la division et en particulier pour :
- analyser la cohérence des prévisions économiques et financières
- développer les approches financières dans les prévisions (bilans, plans de financement...)
- suivre l'évolution des méthodes comptables utilisées dans la société pour les intégrer dans nos méthodes prévisionnelles
- participer à l'élaboration du plan à moyen terme.

SON PROFIL : HEC - ESSEC - ESCP... ou ingénieur + MBA, âgé de 30 ans et disposant d'une expérience de 5 ans acquise en contrôle de gestion au sein d'un grand groupe industriel.

Ses qualités d'analyse, de synthèse et de communication feront de lui un interlocuteur privilégié des contrôleurs de gestion des Directions Opérationnelles, de la Direction Financière de la Division et des Directions Centrales (Financière, Industrielle, Budgétaire).

Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Paris.
Ecrire sous réf. 27 B 1879-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Dans le cadre de son développement C.A. 7 Milliards de Frs. (89/88 + 15%)

KODAK-PATHE

recherche pour sa

DIRECTION FINANCIERE

DEUX CADRES

débutants ou ayant 1 à 3 ans d'expérience

CONTROLE DE GESTION

Référence 121

Détaché auprès du Directeur de la division COPIEURS vous êtes chargé, en relation permanente avec les responsables commerciaux et les instances internationales, de tous les aspects financiers de cet ensemble :
- Réalisation d'études en vue d'éclairer les décisions
- Fixation des prix et conditions de ventes
- Elaboration et suivi des Plans et Budgets

Membre de l'Etat Major de la division, vous participez à la définition de sa stratégie.

Ce poste qui ouvre des perspectives de carrière intéressante et peut déboucher vers une fonction internationale conviendrait à un diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, IEP ECO-FI ou équivalent.

Bon niveau d'anglais indispensable.

METHODES COMPTABLES ET FISCALES

Référence 125

Sous la responsabilité du Chef de Service "Méthodes comptables et fiscalité" vous êtes chargé de :
- Proposer la mise en application des lois fiscales et des normes françaises et américaines dont vous devrez suivre en permanence l'évolution.
- Réaliser des études et répondre aux problèmes posés dans ces domaines par divers services.
- Assurer la communication des règles et options retenues.

Ce poste qui permettra ultérieurement d'évoluer vers d'autres fonctions financières conviendrait à un diplômé d'une Grande Ecole de Commerce option Finance/Comptabilité ou à un diplômé d'Etudes Supérieures Comptables.

Bon niveau d'anglais indispensable.

Ecrivez avec C.V. et photo en indiquant sur votre enveloppe la référence du poste choisi à :
KODAK-PATHE Gestion des Ressources Humaines
24, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12



Bleu

Sud France

AUDIT INTERNATIONAL

Ce holding (300 MF de CA), spécialisé dans le négoce international de produits agro-alimentaires, connaît une forte expansion et renforce ses structures.

Adjoint de notre Directeur Administratif et Financier, votre tâche consiste à assister et contrôler techniquement, sur les plans comptable, financier et administratif, nos filiales situées au Moyen-Orient, en Afrique Noire et dans les DOM-TOM.
Vous participez au suivi de gestion de ces filiales au siège.

A 30 ans, de formation type ESC + DECS, votre expérience en cabinet ou en entreprise vous a permis de bien maîtriser les techniques comptables et de développer vos qualités d'analyse, de rigueur et une bonne aisance relationnelle. Vous êtes motivé par une carrière évolutive dans un contexte international.

Notre Conseil, Elisabeth BAILLY-SALINS vous remercie de lui écrire, à ETHIKA, 31 rue Grenette, 69002 Lyon en mentionnant la référence D/45/B.

Ethika
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

MEDIA-SYSTEM

3

Le Monde de la Gestion

Contrôleur de Gestion

Valorisez votre Savoir-faire...

Devenez, au sein du Département Contrôle de Gestion de notre groupe, le correspondant des centres de profit de notre Département Bancaire : Réseau (220 guichets), Direction des Affaires Immobilières. Filiales françaises et étrangères, Direction du Commerce Extérieur.

A partir des informations économiques qui pour l'essentiel vous seront fournies, mais que vous aurez aussi à vous procurer de votre propre initiative en liaison étroite avec les Contrôleurs de gestion et les Directeurs opérationnels. vous effectuerez les analyses pertinentes qui mettront en évidence l'évolution des activités. les écarts et distorsions par rapport aux prévisions, et tout indicateur que vous jugerez significatif. Votre rôle sera aussi de définir, expliquer. adapter les normes et procédures définies par le contrôle de gestion centralisé. Vous aurez à "vendre" vos activités auprès de nombreux interlocuteurs.

De formation Bac + 4 minimum (ESC, IEP, maîtrise...) vous avez une expérience d'environ 5 ans du contrôle de gestion en entreprise ou en cabinet. La connaissance des produits bancaires serait appréciée, mais avant tout, c'est une personnalité active, ouverte et créative qui est recherchée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous réf. SA à notre Conseil

Christiane Monteil
17 rue Galilée
75016 Paris.



MEDIAPA

Responsable Administratif et Financier
(Vallée du Rhône)

Notre client exerce, au soleil de la Vallée du Rhône, le double métier de promoteur et de prêteur dans le respect des obligations liées à sa vocation sociale.
Dans une PME de services, les bons résultats viennent d'abord de la qualité de sa petite équipe dirigeante, de son implication, de sa capacité à prendre des décisions rapides, de son potentiel permanent d'adaptation.
Pour renforcer son équipe actuelle, et fédérer le savoir-faire en Comptabilité Informatique et Gestion, la Direction Générale crée le poste de Responsable Administratif et Financier, chargé :
- d'animer les spécialistes actuellement en place, qui ont démontré leurs capacités techniques,
- d'optimiser les procédures Comptables, Informatiques et de Gestion, sur des objectifs de productivité,
- de faire évoluer l'offre-produit, en mettant en place de nouvelles formes de prêts.

Pour mener à bien cette mission polyvalente, nous cherchons un professionnel techniquement crédible (DESS Gestion, DECS, etc...) attiré par une petite structure au sein de laquelle sa progression personnelle ne sera limitée que par sa capacité d'implication.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 0607 à Groupe Equation - 19, rue du Commandant Faurax - 69006 LYON.
Un dossier complet d'information sera adressé à tout candidat présélectionné.

Groupe Equation

REJOIGNEZ LES ARCHITECTES DE VOTRE INFORMATIQUE

Dans le cadre de son fort développement (+ 100 % en 89), AGENA, première société de Distributionet de Services Informatiques Française, 1,8 Mdf de CA, 1400 collaborateurs, recherche pour ses filiales en France des

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

1ère EXPÉRIENCE et CONFIRMES — **PARIS - PROVINCE**

De formation supérieure en Finance Gestion (DECS apprécié), vous avez 27 - 30 ans et une première expérience de la gestion ou 40 - 45 ans, une expérience significative et une réussite professionnelle dans la fonction.

Nous vous proposons de prendre en charge l'ensemble de la gestion de nos unités décentralisées (comptabilité - trésorerie. paye, administratif, reporting, etc...).

En étroite collaboration avec le Directeur Général de la filiale, vous participerez aux choix stratégiques.

Vos qualités relationnelles et vos capacités d'animation d'équipe seront les atouts de votre réussite dans un poste réellement évolutif à forte implication personnelle. Rémunération motivante en fonction de l'expérience.

Merci d'adresser votre-candidature détaillée en précisant la région de votre choix à :
Gérard HOCHAPFEL - Directeur des Ressources Humaines
AGENA S.A. - 23, rue Royale - 75008 PARIS.

Agena
Filiale de LOCAFRANCE - Groupe SUEZ

PUBLIPANEL

Nous sommes l'un des grands opérateurs en **Aménagement, Construction et Gestion Immobilière** (20.000 logements - 430 personnes) basé à Saint-Maur-des-Fossés (94).
Notre **Service Foncier et Aménagement** recherche

l'Attaché administratif
H/F

qui gérera administrativement les opérations d'aménagement et d'acquisition, en assurant le suivi **foncier, juridique, financier et administratif** dans le cadre du budget des opérations. Ce rôle diversifié de soutien aux opérationnels, nécessite de nombreux échanges tant avec les services intérieurs qu'extérieurs (Préfet, DDE, collectivités locales, notaires, avocats, géomètres, ayant-droits...).

A 28/30 ans environ, de formation supérieure juridique, I.U.P..., vous avez une expérience professionnelle de cinq ans dans une société immobilière, une étude notariale ou similaire. Vous y avez acquis des connaissances juridiques, de droit notarial, des sols, d'urbanisme. Vous aimez rédiger, recherchez un poste polyvalent auprès d'une petite équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 7413-0 à notre Conseil. Confidentialité assurée.

SEQUOIA CONSULTANTS 60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

La Direction des Activités Financières du CEPME recherche un(e)

Economiste - Financier

Au sein du Département Ingénierie Financière, vous serez en charge du **suivi de la conjoncture des marchés de capitaux**. Dans ce cadre. vous réaliserez les analyses macro-économiques que nécessitent les interventions de l'établissement sur les marchés de capitaux. Vous effectuerez également la synthèse des informations sur ces marchés nécessaires aux services de crédit pour leur démarche commerciale.
Votre compétence pour réussir dans ce poste est le fruit d'une **formation supérieure économique** (3ème cycle) ou **financière** (Sciences Po ou grande école commerciale. voire scientifique) et d'une **expérience d'environ 5 ans** dans les études économiques ou les activités financières.
La pratique de l'analyse technique serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser sous réf.DLC votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions au CEPME.
Monique Danion. DRH. 14. rue du 4-Septembre. 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

Responsable des services comptables et financiers.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion de centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Rattaché au secrétariat général et directement responsable de huit personnes, vous prendrez en charge la comptabilité du siège et d'une douzaine de sociétés - dont certaines anglo-saxonnes -, superviserez la paye et gérerez notre trésorerie. Vous préparerez les budgets et serez le garant de la fiabilité des documents transmis aux maisons mères. Vous participerez à l'analyse des coûts et des tarifs résultant de la comptabilité analytique et serez le pivot de l'informatique de gestion.

Une formation de niveau DECS minimum, une expérience de près de 10 années : autant d'atouts qui vont vous permettre de prendre rapidement la hauteur nécessaire à la maîtrise de situations parfois complexes. Vous trouverez ainsi facilement vos marques dans un environnement intellectuel de haut niveau qui a largement privilégié un bon climat social. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, vous confirmera que nous apprécierons des connaissances fiscales sérieuses et un bon niveau en anglais. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 079 712 LM au 140. Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

RESPONSABLE COMPTABLE

Dans le cadre de la gestion financière de portefeuilles d'assurance, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE crée un poste de responsable comptable des placements.

Ses missions :
- Définition des procédures comptables et fiscales des opérations de placements.
- Production des états réglementaires.
- Participation à la conception et à la mise en place du système d'information financier.

A 28-35 ans. de formation supérieure (DECS, SUP DE CO...), vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans une compagnie d'assurance ou dans un cabinet d'audit, que vous souhaitez valoriser au sein d'une banque universelle. Votre goût pour l'autonomie, votre esprit imaginatif et rigoureux et votre sens des contacts humains sauront nous convaincre.

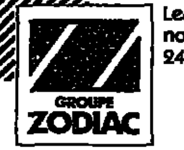
Le poste est basé à Paris et nécessite quelques déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (réf. CDP) à Pascale TAILLANDIER Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Organisation et Publicité



Leader mondial des matériaux composites souples (activités marine-loisirs et aéronautique), nous poursuivons notre croissance rapide à l'échelle internationale (CA consolidé 2 mds de F, 24 sociétés dont 18 à l'étranger). Notre Direction Financière (Issy-les-Moulineaux) recherche son :

Responsable Consolidation et Méthodes Groupe

Rattaché au Directeur Administratif et Financier Groupe et assisté de 3 collaborateurs cadres, vous assurez une triple mission :
• responsable de la consolidation, vous en conduisez l'automatisation complète autour du logiciel Concept, vous proposez et concevez les améliorations permettant d'établir une consolidation mensuelle et par branche ; • en charge de la formalisation et de l'optimisation des procédures de traitement et de gestion, vous entretenez une assistance et un dialogue permanents auprès des filiales et mettez en oeuvre progressivement un guide complet de méthodes à l'échelle de l'ensemble du Groupe ; • enfin, vous supervisez la comptabilité et le contrôle budgétaire holding.

A 30/32 ans, votre solide formation de gestionnaire, votre expérience de la consolidation, acquise dans un environnement dynamique (mise en place de systèmes d'information et de procédures) et votre pratique de la langue anglaise, vous permettent d'assumer les exigences techniques du poste.
Mais, seuls votre créativité, votre ouverture et votre sens du dialogue, vous garantiront une pleine réussite dans cette fonction, au carrefour d'un Groupe où valeurs humaines et implication de chacun sont les maîtres mots d'une décentralisation réussie.

Si ce contexte vous séduit, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. YO620 à notre Conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT



2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS

MEDIA-SYSTEM

RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS ET DU CONTROLE DE GESTION

Equipementier automobile - Se situant parmi les plus importants groupes industriels mondiaux (12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour un effectif de 112.000 personnes), le groupe ROCKWELL réalise en France un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs et dispose de plusieurs implantations industrielles. L'une d'entre elles est située dans l'Est de la France et recherche son responsable des services financiers et du contrôle de gestion. Rattaché directement au directeur d'usine et ayant également autorité sur le service informatique (au total 6 personnes), sa mission sera de contribuer à la bonne gestion de l'usine en suivant et contrôlant ses coûts de production et, à partir de l'analyse des écarts, de proposer les actions correctives. Par ailleurs, il sera chargé de l'élaboration des budgets et prévisions et de veiller au respect des procédures et à la fiabilité des informations. Il sera responsable de la bonne application des procédures comptables, de l'élaboration des comptes annuels de l'usine et de la vérification des règles de contrôle interne. Véritable animateur de son service, le collaborateur recherché dispose, outre une formation financière de haut niveau, d'une expérience réussie dans la fonction contrôle de gestion, si possible industrielle, et se sent aujourd'hui à la hauteur de la responsabilité globale d'un service. La pratique de l'anglais est indispensable. Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence A/6765M - PA Consulting Group - 3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54. (PA Minitel 36.15 code PA).

Rockwell International

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

CONTROLEUR DE GESTION COMMERCIALE

Organisation et contrôle interne - Leader mondial de la diffusion d'informations économiques et financières en temps réel, l'agence REUTERS connaît en France une croissance importante depuis plusieurs années. Pour conforter sa position et développer la qualité de ses services, elle recherche un contrôleur interne. Rattaché au directeur de l'administration et de la gestion des ventes, il sera chargé de structurer, d'améliorer et de contrôler les circuits administratifs en amont et en aval de la vente dans un environnement très informatisé : contrôle des redevances boursières, mise en place de procédures internes et externes, élaboration et exploitation de tableaux de bord, maintenance des bases de données informatiques. Diplômé d'une école de commerce (ou équivalent) le candidat doit avoir acquis une première expérience de 3 ans en organisation soit en cabinet, soit en audit interne. La maîtrise de l'anglais est indispensable pour évoluer dans ce contexte international. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2155M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54. (PA Minitel 36.15 code PA)

REUTERS

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Directeur administratif et financier

Filiale d'un groupe anglo-saxon, nous fournissons des biens d'équipement à l'industrie. Notre CA (200 MF environ) doit fortement augmenter prochainement par acquisitions de filiales en France et à l'Etranger.

La trentaine, Sup de Co et/ou DECS, votre expérience de la fonction en milieu anglo-saxon fait de vous un professionnel du reporting. Utilisateur averti de l'informatique, vous savez faire évoluer les systèmes de gestion. Rigueur, sens de la communication, autonomie sont autant d'atouts pour réussir à ce poste situé près de Rouen. Vous parlez bien sûr anglais. Vous dirigez une dizaine de personnes et votre responsabilité est très complète : reporting, comptabilité générale et industrielle, contrôle de gestion, trésorerie, fiscalité, relations avec les banques, crédit control, informatique, ...

Veuillez adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 2064-M à l'attention de M. BUSI qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés | Executive Selection, 3, av. Percier, 75008 Paris | C&L

TOSHIBA

TOSHIBA SYSTÈMES (France)

Leader sur le marché des micro-ordinateurs portables et de la bureautique (photocopieurs, fax...).

Pour contribuer à notre forte expansion (CA + 40 % en 90), nous renforçons notre Direction Financière en créant les postes de

CREDIT MANAGER

Rattaché au Directeur Financier vous êtes chargé du suivi et de la maîtrise du risque clients. Vous mettez en place les procédures de contrôle interne, assurez le reporting vis-à-vis des Directions Commerciales et de la DG et analysez avec nos distributeurs l'évolution du financement de leur croissance.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co...) vous avez une 1re expérience en Audit ou en Direction Financière. La pratique de l'anglais est indispensable. Réf. DRH 09

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE/STOCKS

Responsable du Service Contrôle Stocks, vous participez à l'élaboration des procédures de contrôle interne en liaison avec les Services Achats, Administration des Ventes, Magasin... Vous assurez le reporting à la DG et organisez les inventaires en analysant les écarts par rapport au Budget. Vous mettrez en place un système d'inventaire permanent.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co...) vous avez une 1re expérience en comptabilité analytique. Vous maîtrisez l'outil informatique. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Réf. DRH 10

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence), à la Direction des Ressources Humaines, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

TOSHIBA SYSTEMES (France)
7, rue Ampère, B.P. 131 - 92804 Puteaux Cedex

AD'COM.

« La gestion au GAN, une assurance de réussite »

Nous recherchons pour notre direction de la gestion un

Responsable d'unité
"Assurances Individuelles Vie"

Animateur d'une équipe de 30 personnes, vous encadrez l'unité en charge de l'ensemble des activités de gestion (émission, après-vente, prestations, assistance au réseau...) d'une région commerciale en assurances individuelles vie.

Issu d'une formation supérieure incluant une bonne culture financière, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans acquise de préférence dans le milieu bancaire.

Au delà de vos compétences techniques, vos qualités relationnelles et managériales sont les garants de votre réussite dans le poste basé à Paris 9e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence PAM/1 à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets — gan assurances

MEDIA-SYSTEM

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE EVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE SERVICES, PRÉSENT DANS DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITES : L'ASSURANCE (GMF IARD, GMF VIE, LA SAUVEGARDE...), LA BANQUE (GMF BANQUE...), L'ASSISTANCE (AMI), LA DISTRIBUTION (FNAC, MAISON DE VALÉRIE), L'AGRO-ALIMENTAIRE, LE TOURISME, LA COMMUNICATION...

Organisateur Comptable
ESC, DAUPHINE, DECS

Analyste Comptable
DECS ou Equivalent
H/F

Venez rejoindre la Direction de la Comptabilité de notre Branche Assurances IARD (CA 6,5 Milliards de francs).

ORGANISATEUR COMPTABLE

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans de la comptabilité en entreprise ou en cabinet et un attrait pour l'informatique. Participez à la refonte de notre système d'information comptable. Intégré à une équipe, vous prenez en charge un secteur comptable pour lequel vous :
- élaborez un cahier des charges avec les utilisateurs.
- concevez l'organisation et le traitement des données.
- mettez en œuvre les outils informatiques.

Vous avez des capacités affirmées d'analyse et de synthèse, des qualités d'animateur.
La réussite de ce projet (2 ans environ) vous ouvrira de larges perspectives d'évolution au sein de la Direction de la Comptabilité ou dans le Groupe. RÉF. 115 LM

ANALYSTE COMPTABLE

Vous avez la responsabilité de domaines comptables sur lesquels vous travaillez en liaison avec les comptabilités divisionnaires des Directions opérationnelles (Personnel et Immeubles) :
- définition des règles et des schémas de comptabilité générale attachés aux domaines concernés.
- contrôle, centralisation et analyse.
- mise en œuvre de l'amélioration des procédures.
- établissement des outils de suivi et de prévision.

Vous animez une équipe et intervenez dans un contexte informatique performant (GLM).
Vous avez acquis une expérience de 5 ans environ dans une fonction comptable, vous faites preuve d'un bon sens de l'organisation, de qualités relationnelles et d'autonomie. RÉF. 116 LM

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV en précisant la référence choisie à Bénédicte MALAVASI
GMF
Courcellor 2
35, rue d'Alsace
92300 LEVALLOIS-PERRET*

GROUPE GMF

LEVALLOIS - PERRET

AGENCE MAILLE

Cabinet d'audit et commissariat aux comptes

Membre du réseau international

RECHERCHE

ASSISTANTS CONFIRMÉS

(1 à 3 ans d'expérience en cabinet)

Adresser C.V., photo et prétentions à : M. de Roussen, 105, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

Le Monde de la Gestion

Un controleur de gestion (H-F)



Nous créons et diffusons sur les marchés internationaux des manuels scolaires, des dictionnaires et encyclopédies, des ouvrages de jeunesse. Au sein d'une équipe légère, rattaché au Secrétaire Général, vous aurez à prendre en charge le contrôle de gestion de L.N.I et participerez au suivi des filiales étrangères.

A ce titre, vous aurez pour missions essentielles :
• L'animation des budgets (préparation - suivi - réactualisations) en liaison avec les différents responsables de l'entreprise • L'établissement du reporting mensuel de la société par centre de profit • La prévision et le suivi de l'activité éditoriale par ouvrage (compte d'exploitation prévisionnel - rentabilité - suivi des dépenses) • L'élaboration d'études et d'analyses ponctuelles.

Ce poste nécessite tant des qualités d'analyse et de synthèse qu'une bonne capacité de dialoguer avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

De formation supérieure BAC + 4 (écoles de commerce - gestion - finance) et âgé de 28-30 ans, vous pouvez aujourd'hui vous prévaloir d'une expérience significative de 3 à 5 ans dans la fonction.

Votre capacité de réflexion alliée à votre sens du terrain feront de vous la personne compétente.

Une utilisation de la micro-informatique est nécessaire (LOTUS).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions) à Christophe LHUILLIER, sous réf. CG, Direction des Relations Humaines, LIBRAIRIE LAROUSSE 17, rue du Montparnasse - 75298 PARIS Cedex 06.



CONTESSE

PROVAC — AIX-EN-PROVENCE

N° 1 en équipement pour le Pneumatique,
Fournisseur officiel des trois constructeurs automobiles français et de leur réseau.
Nous recherchons pour notre siège basé près d'Aix-en-Provence notre :

Directeur Administratif et Financier

Véritable bras droit, du P.D.G., vous serez en mesure de faire accéder notre Entreprise, saine, solide et très prometteuse, à sa nouvelle dimension financière.
• Environ 40 ans, formation HEC, Sup de Co, ESSEC... vous êtes un organisateur et un financier de talent...
• Vous avez 5 à 10 ans d'expérience et maîtrisez parfaitement le risque client, les techniques de financement, la mise en place d'une organisation en centres de profits, les opérations de croissance externe...
• Vous avez l'habitude de travailler en environnement IBM AS 400.
• Vous parlez obligatoirement l'anglais et éventuellement l'italien.

Une définition de fonction détaillée sera adressée aux candidats présélectionnés qui auront envoyé lettre + CV + photo sous réf. PA0690-PV1 à notre Conseil : François DURAND. Florian Mantione Institut, «Le Mercure B», Z.I. d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cedex.

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Renforcer notre direction financière

Au sein d'un Groupe international procédant à d'importants investissements, faire évoluer le contrôle de gestion d'une société industrielle (600 personnes, 1,4 milliard de CA).
C'est la mission que nous confions à notre :

Contrôleur de gestion

Directement rattaché au Directeur Financier, vous
- complétez la mise en place de tableaux de bord,
- développez le contrôle de gestion commercial,
- élaborez le contrôle complet des investissements.

A 25/28 ans, de formation supérieure + DECS si possible, vous avez une première expérience réussie à un poste similaire au sein d'un groupe industriel.
Vous parlez couramment l'anglais.
Poste évolutif basé à Rouen.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf : 1033 à



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.

VOS BONS COMPTES NOUS FERONT BONS AMIS...

"CONTROLLER" FINANCIER ET DE GESTION

Filiale française d'un groupe international implanté en Amérique du Nord, Asie et Europe, notre jeune Société (siège à Mulhouse) gère l'étude et la commercialisation de systèmes d'alarme spécialisés. Nous recrutons un cadre de gestion en possession d'une excellente pratique de l'anglais.

Déjà expérimenté ou débutant de formation supérieure, vous désirez évoluer avec une société "porteuse". Assisté d'un aide-comptable, vous prendrez en charge la comptabilité, la trésorerie et le contrôle de gestion. Vous serez responsable du reporting mensuel au groupe (Angleterre).

Adressez lettre manuscrite, C.V., (réf. 439) à notre Conseil.
(Informations Minitel 3616 : Code Managing).



MANAGING
SEPAM
43, rue de la Couronne
68400 RIEDISHEIM

MEDIAPA

PROXIMITÉ D'AIX-EN-PROVENCE

Société de services, premier dans son domaine d'activité (12 milliards de CA), recherche, pour sa structure régionale (220 MF de CA), son :

CONTRÔLEUR DE GESTION HF
200 KF +

MISSION :
Vous participez :
• au contrôle des résultats analytiques,
• à la réalisation des prévisions,
• à l'établissement des prix de revient,
• au suivi des frais généraux.

De formation ESC ou DECS, vous possédez 5 ans d'expérience dans cette fonction.
Fonction évolutive vers le poste de Direction Administrative et Financière au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre + CV + photo sous réf. 93963 à MEDIA SYSTEM. 46, Bd Longchamp, 13001 MARSEILLE, qui transmettra.

Centre de Direction

CONTROLEUR DE GESTION

Marne la Vallée (77)



Filiale NESTLE

Leader français sur le marché de la charcuterie préemballée, HERTA regroupe, en France, 1.500 personnes, réalise un CA de + 1,8 Milliard de Francs et est présente dans plus de 80 % de la distribution moderne.

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, il assure l'établissement, le suivi du budget général et du plan à long terme, l'analyse des écarts, la mise en place d'outils de moyens et de procédures améliorant la rapidité et la pertinence des informations.

Jeune ESC (ou équivalent) -DECS apprécié-, possédant une première expérience dans un groupe industriel et commercial, votre rigueur, votre implication sauront nous convaincre. Des connaissances en comptabilité analytique et budgétaire, en micro-informatique et une première approche du reporting anglo-saxon sont indispensables.

La variété des tâches, l'ambiance de travail, le dynamisme de la Société, les réelles perspectives d'évolution motiveront des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 24/198 D à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Bern - 75008 PARIS
Tél. . (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

---

cegos

Consultants Formateurs
en COMPTABILITE-FINANCES

N° 1 en Europe de la formation des adultes, la CEGOS développe ses activités et propose des postes de Consultants-Formateurs à des spécialistes en comptabilité, gestion, finances, fiscalité. Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, ou DECS, vous avez une expérience de 5 ans en entreprise ou en cabinet et êtes motivé par les activités de consultant-formateur, intervenant en entreprise pour des formations-actions, concevant et animant de nouveaux produits de formation inter-entreprises. Actualisant en permanence vos connaissances, vous évoluerez en fonction du développement de vos activités dans des secteurs professionnels variés et auprès de clientèles diverses.

Merci d'adresser lettre man. et CV sous réf. 23847/M à Marie-José FOURNIAT - **CEGOS Département Recrutement** Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

L'Inspection Générale
dans un groupe financier de 1er plan



Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisés dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Notre stratégie de développement est fondée sur le partenariat avec des groupes de grande notoriété et sur l'innovation. Nous sommes à l'origine de nombreux produits qui ont fait école dans la profession. Nous recherchons des jeunes diplômés

Ecoles de commerce, IEP, DESS Gestion...

Au sein d'une petite équipe, vous serez formés à l'analyse du fonctionnement de l'ensemble des unités de notre groupe. Ces missions relèvent d'une approche globale, intégrant l'ensemble des aspects techniques, financiers, d'organisation mais également humains. Au contrôle et à l'évaluation, s'adjoint une dimension fondamentale de conseil dans une perspective d'assistance.

Ce savoir-faire de généraliste acquis pendant quelques années vous donnera une excellente connaissance de l'ensemble des mécanismes de notre groupe. Il vous préparera à accéder à une grande variété de postes de responsabilité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 0072 M à notre conseil SENANQUE, 103 rue La Fayette - 75010 PARIS.

Sénanque

SEURCOS

Important organisme financier et social

recherche

CADRES

pour son secteur contrôle de gestion

Lieu de travail : région parisienne

Ces cadres seront chargés du développement des outils du contrôle de gestion et d'études sur différents aspects de la gestion de l'organisme.

Les candidats devront posséder :
– Un diplôme de l'enseignement supérieur dans ce domaine (école de commerce, maîtrise de gestion Paris Dauphine, institut d'études politiques, section Ecofi) ;
– Des qualités relationnelles et une bonne aptitude rédactionnelle ;
– Une bonne maîtrise de la micro-informatique.

Rémunération annuelle brute de départ de 122 118 F (cadre niveau IB) à 135 450 F (cadre niveau 2) suivant expérience, évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
Monsieur le directeur du personnel, URSSAF de Paris
3, rue Franklin, 93518 Montreuil Cedex

Groupe publicitaire leader sur son marché, en expansion de 30 %, filiale du premier groupe européen de publicité, recrute pour étoffer sa structure

CONTROLEUR DE GESTION
EXPERIMENTE

Grandes écoles - HEC, ESSEC, ESCP, SUP DE CO...

Rattaché au Responsable du Département, vous connaissez la micro-informatique et pratiquez l'anglais. Nous vous confierons la mission suivante :

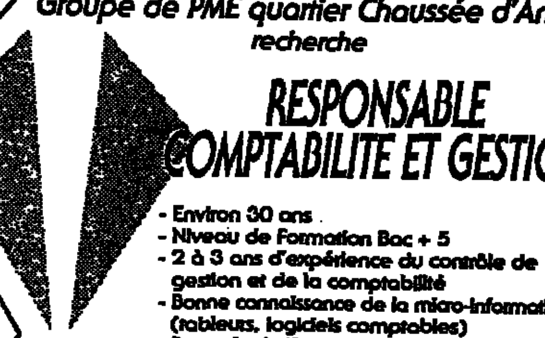
Avec votre PREMIERE EXPERIENCE d'environ 2 ans, vous serez chargé du reporting de la maison-mère, en liaison avec les différentes Directions des centres de profits et de frais. Vous assurerez également l'élaboration des budgets, le suivi des réalisations et des analyses budgetaires ainsi que des missions ponctuelles (rentabilité, investissements...).

Si, comme nous, vous êtes dynamique, motivé, désireux d'apporter votre enthousiasme à notre entreprise très évolutive, merci de transmettre votre candidature à Jean-Marc Attali, Média-System, 6,impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, en précisant la référence LM2.

MEDIA-SYSTEM

Groupe de PME quartier Chaussée d'Antin
recherche

RESPONSABLE COMPTABILITE ET GESTION



- Environ 30 ans
- Niveau de Formation Bac + 5
- 2 à 3 ans d'expérience du contrôle de gestion et de la comptabilité
- Bonne connaissance de la micro-informatique (tableurs, logiciels comptables)
- Poste évolutif, autonome, dans un groupe de taille humaine (CA 30MF) au développement rapide dans le secteur informatique.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
GENESYS 60, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

Le Monde de la Gestion

conseils en carrière

Le Monde des Cadres

DEMANDES D'EMPLOIS

secrétaires

automobiles

ventes

Le Monde L'IMMOBILIER

locations non meublées demandes

maisons individuelles

viagers

bureaux



مكرر من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

L'informatisation des opérations boursières

Le système RELIT démarre dès l'automne

Les responsables de RELIT, ont présenté mardi 26 juin le programme de montée en charge progressive de ce système informatique de règlement-livraison des opérations boursières dont le développement, amorcé voilà trois ans, est entré dans sa phase finale.

Le calendrier prévoit une période de test au début du mois de septembre d'une durée de six semaines. Ensuite démarrera mi-octobre la filière «gré à gré», concernant les négociations hors-marché sous l'égide au départ de quatre établissements, le CCF, Chevreux de Virieu, JP Morgan et Paribas.

Le lancement de la filière «Bourse» rassemblant sous cette enseigne l'ensemble des valeurs cotées, s'effectuera un mois plus tard, à la mi-novembre, de manière échelonnée. Dans un premier temps, seules passeront par ce biais une dizaine de valeurs du comptant.

Puis, à mesure que l'ensemble des intervenants se seront connectés au réseau de transmission SIT/Bourse, le nombre de titres admis augmentera. En février 1991, une nouvelle étape consacrera l'entrée progressive dans ce système des actions négociées sur le marché à règlement mensuel. La montée en charge sera achevée selon ce calendrier dès le milieu de l'année prochaine avec un retard d'environ sept mois par rapport au projet initial.

Ce système concernant quatre cents établissements de la place (banques et sociétés de Bourse) devrait alors permettre de ramener la durée des transactions (achats et ventes de titres) contre paiement en espèces à cinq jours, au lieu de treize en théorie actuellement. L'objectif étant ensuite de réduire ce délai à trois jours au milieu des années 90.

«Nous ne prendrons pas de valeurs du règlement mensuel tant que les établissements ne seront pas connectés au réseau SIT/Bourse», a indiqué M. Guy Suant, président du GIE RELIT avant d'ajouter : *«Une montée en puissance d'un tel système sur neuf mois n'est pas déraisonnable.»* Evoquant les coûts d'une telle réalisation, M. Suant l'estime à 650 millions de francs, entièrement financée par le Fonds de modernisation de la Bourse.

Ce montant est supérieur aux 450 millions retenus lors des premières études en 1987. Selon ces responsables, il reste toutefois en ligne avec l'initiative analogue d'un autre pays, la Grande-Bretagne. L'International Stock Exchange prévoit de consacrer 500 millions de francs pour le développement de son projet Taurus (Transfer and Automated Registration of Unicertificated Stock) qui sera opérationnel en 1993.

DOMINIQUE GALLOIS

Paribas et la Société générale vont entrer dans le capital de la SAE

Deux banques vont entrer dans le capital de la SAE (Société auxiliaire d'entreprises), confirme-t-on au siège de l'entreprise de bâtiment et de travaux publics. Il s'agit de la Société générale et de Paribas, qui prendront chacune environ 5 % des actions, dans le cadre du nouveau tour de table recherché par M. Jean-Claude Jammes, président du groupe, pour tenter de neutraliser l'actionnaire principal, le promoteur Michel Pelège.

Les titres qui feront l'objet de ce reclassement proviendront à la fois des parts «excédentaires» détenues par M. Pelège, qui veut ramener sa participation à 20 % environ, d'actions que vendront certains membres des familles fondatrices ainsi que d'un désengagement partiel de la Caisse des dépôts. On confirme enfin au siège du groupe que le capital de la SAE va s'ouvrir à un partenaire espagnol pour 5 % environ.

Le gouvernement des Etats-Unis revend une caisse d'épargne

Le gouvernement des Etats-Unis a revendu à Great Western Financial Corp., deuxième établissement privé d'épargne et de prêt du pays, la plus grosse caisse d'épargne qu'il ait sous son contrôle, à savoir la Centrust Savings Bank de Miami, en Floride, dont le bilan dépasse 7 milliards de dollars (près de 40 milliards de francs). Great Western paiera 86 millions de dollars (500 millions de francs) pour les soixante et onze agences de Floride de Centrust. Cette vente, qui ne couvre pas toutes les activités de la caisse d'épargne, fait partie du programme de cession portant sur cent quarante caisses d'épargne en difficulté.



BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	21 juin 1990
Total actif	700 571
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	96 487
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 664
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	56 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	27 661
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	549
Effets privés	139 828
Effets en cours de recouvrement	55 511
Total passif	700 571
dont	
Billets en circulation	246 101
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	87 818
Compte courant du Trésor public	25 633
Reprises de liquidités	1 554
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LONDRES

Des économies avec TAURUS

L'entrée en vigueur progressive à la Bourse de Londres, à partir de l'automne 1991, du nouveau système informatisé de règlement des transactions boursières TAURUS (Transfer and Automated Registration of Uncertificated Stock) permettra des économies substantielles de personnel, selon une étude publiée par les autorités boursières londoniennes. Dans ce rapport, la firme d'experts-comptables Coopers and Lybrand chiffre à environ 54 millions de livres (530 millions de francs) par an au départ les économies sur les salaires qui pourront être effectuées par les institutions concernées : fonds d'investissement, maisons de courtage, investisseurs institutionnels, Bourse et services d'enregistrement, à la suite de l'informatisation du règlement des transactions. Compte tenu d'un délai de trois ans pour la mise en œuvre de TAURUS et des frais d'amortissement, le rapport chiffre à 230 millions de livres (valeur actuelle) le montant cumulé des économies sur une période de dix ans. L'introduction de TAURUS pourrait entraîner de 2 000 à 3 000 supressions d'emplois en deux ou trois ans dans l'ensemble de ces secteurs, a estimé pour sa part le directeur général de l'International Stock Exchange, M. Peter Rawlins.

PARIS, 2 juillet ⬇

Légère baisse

La première séance de juillet a démarré sous le signe de la baisse confirmant la défiance observée sur le marché depuis plus d'une semaine. L'indice CAC 40 s'établissait à – 0,47 % à l'ouverture des transactions et se maintenait à – 0,29 % en début d'après-midi. A la désaffection traditionnelle en cette période estivale se sont ajoutées les incertitudes liés à l'évolution des taux d'intérêt après l'unification monétaire allemande, et les inquiétudes des nombreux intervenants sur l'évolution des résultats des sociétés cette année.

Alors qu'en début d'année les analystes estimaient positive, pour les entreprises françaises l'ouverture en Europe de l'Est, ils revoient tous progressivement leurs avis, étalant les effets bénéfiques dans le temps. Et même si les prévisions des conjoncturistes sur l'économie française sont encore très favorables, certains gestionnaires redoutent un tassement des résultats des firmes en 1990.

En ce début du mois de juillet, les actionnaires touchent les dividendes de leurs titres, mais le détachement de ces coupons, entraîne une baisse momentanée de l'action pour le même montant. Ce phénomène passager a aussi pesé lundi sur le déroulement de la séance, la plupart des grandes valeurs françaises rémunérant leurs actionnaires.

Les intervenants attendaient également l'ouverture de Wall Street espérant trouver un facteur de soutien voire un stimulant. Ils attendaient de connaître la réaction de la place new yorkaise à la confirmation par le président M. Georges Bush d'une augmentation des recettes de l'Etat lors de sa première conférence publique depuis son annonce du 25 juin.

Preuve de cette morosité ambiante la faiblesse du niveau des transactions. Ainsi parmi les plus fortes progressions figurait Damart avec dix titres négociés ou encore la SAT avec 250 échanges. Du côté des baisses en notait Radiotechnique avec également 250 titres ou Mérieux (40 actions).

Sur le marché de l'or le lingot s'échangeait à 63 950 francs contre 64 000 francs lundi.

TOKYO, 2 juillet ⬆

Hausse

L'indice Nikkei a clos lundi en hausse de 219,99 yens (+ 0,7 %) à 32 160,23 yen, après avoir ouvert à la baisse, dans des échanges étroits et en raison de l'inquiétude régnant à propos des taux d'intérêt et de l'unification monétaire allemande. Le Nikkei avait perdu 165,95 yens vendredi.

Le Topix a de son côté cédé 7,34 points à 2 336,02 points après une baisse de 7,04 points vendredi.

Les échanges se sont élevés à quelque 180 millions de titres contre 280 millions d'actions vendredi matin. La fermeté du yen face au dollar n'a rien fait pour calmer les inquiétudes des investisseurs à propos des taux d'intérêt et de l'unification allemande.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 2 juillet
Akai	1 020	1 020
Bridgestone	1 530	1 520
Canon	1 880	1 870
Fuji Bank	2 600	2 650
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 140	2 130
Mitsubishi Heavy	1 000	999
Sony Corp.	9 060	8 880
Toyota Motors	2 350	2 310

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Changement à la tête de la société de Bourse Goy-Hauvette.** – La Bred, banque régionale d'escompte et de dépôts, qui avait pris le contrôle de la société de Bourse Goy-Hauvette en 1988, vient d'acquérir les 20 % restant du capital et a procédé à un remaniement de la direction. MM. François Goy, cinquante-six ans, président du directoire, et Laurent Hauvette, directeur général, ont démissionné et sont remplacés respectivement dans leurs fonctions par M. Maurice Leruth, directeur général de la BRED, et M. Michel Bloch. La banque a dans le même temps procédé à une augmentation de 18,3 millions de francs destinée à combler les pertes que cette ex-charge d'agent de change a enregistrées l'an dernier (13 millions de francs) en raison de provisions constituées pour les suspens, ces transactions non dénouées.

□ **Une coopérative est-allemande rachète 120 magasins Co-op.** Une coopérative est-allemande de grands magasins, VdK, va reprendre une chaîne de 120 magasins berlinois sous l'enseigne Bolle, dont les ventes représentent 700 millions de deutschemarks, appartenant au groupe de distribution ouest-allemand Co-op, qui a frôlé la faillite fin 1988. Co-op gère 1 800 magasins au total, employant 46 000 personnes et dont les ventes s'élèvent à 11 milliards de deutschemarks (environ 36,3 milliards de francs), a été repris par deux banques, la DG Bank (pour 68 %) et la BfG (pour 22 %), qui ne veulent conserver que les magasins situés dans l'ouest de la RFA, ce qui ramènerait le volume des ventes à 4 milliards de deutschemarks. Parmi les candidats à la reprise d'une partie des actifs de Co-op se trouve le groupe coopératif ouest-allemand Rewe (20,5 milliards de deutschemarks de ventes), qui s'intéresse aux magasins du sud de la RFA.

□ **Association Elf-Générale des eaux pour le gaz en Grande-Bretagne** – Elf-Aquitaine et la Générale des eaux, déjà associées pour la distribution d'énergie dans les pays d'Europe de l'Est, viennent de créer une filiale commune en Grande-Bretagne, Associated Gas Supplies (AGAS), pour distribuer du gaz naturel aux entreprises (un marché de 16 milliards de mètres cubes). En effet, le Gas Act de 1986 impose aux compagnies pétrolières de vendre elles-mêmes directement aux entreprises 10 % au moins de leurs réserves, soit pour Elf 300 millions de mètres cubes – en priorité du gisement off-shore d'Alwyn, géré par Total, mais dont elle détient 66 %.

□ **American International Group (AIG) coté à la Bourse de Paris.** – American International Group, premier assureur américain dans le domaine de l'assurance commerciale et industrielle, déjà coté à New-York, Tokyo et Londres, sera introduit le 3 juillet prochain à la Bourse de Paris. 173 755 395 titres seront admis sur le marché parisien selon la procédure d'arbitrage. AIG opère déjà au travers de trois compagnies basées à Paris, Alico (Vie), Eurinvest (services financiers) et Unat (risques divers). En 1989, AIG a réalisé un chiffre d'affaires de 14,1 milliards de dollars (79 milliards de francs) et un bénéfice net de 1,37 milliard de dollars. Les fonds propres de la compagnie s'élevaient au 31 décembre à 8,4 milliards de dollars.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	440	431	IN2	303	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	138
B.A.C.	231	230	Loca investis.	313	315
B. Demachy Ass.	582	582	Locamic	140	140
Bqe Tarneaud	181	....	Matra Comm.	189	197 70
B.I.C.M.	840	860	Métal.Minière	225	226 20
Boiron (Ly)	376	371	Molex	236	237
Boisset (Lyon)	252	252	Navale-Delmas	1235	....
Câbles de Lyon	3500	3560	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1089	1046	Om. Gest. Fin.	582	572
Calberson	530	521	Presbourg	97 80	97 80
Cardif	688	676	Présence Assur.	563	551
C.E.E.	361	355	Publ.Filipacchi	721	720
C.E.G.E.P.	278 50	286	Razel	668	680
C.F.P.I.	268	286	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	321	320
Ciments d'Origny	750	728	St-H. Matignon	261	260
C.N.I.M.	1350	1328	S.C.G.P.M.	635	635
Codetour	304	304	Segin (Li)	346	338
Comareg	353 10	357	Select Invest (Ly)	103 80	104
Conforama	1182	1150	Serbo	530	515
Creeks	390	398	S.M.T. Goupil	230	...
Dafsa	210 50	....	Sopra	216	218
Dauphin	712	712	Supra	197	200
Dasquenne et Giral	273	270	TF1	313 50	307
Devanlay	1340	1340	Thermador H. (Ly)	290	292
Deville	495	495	Unilog	198	...
Dolisos	184 90	177 50	Union Fin. de Fr.	470	465
Editions Belfond	270	....	Viel et Cie	184 50	...
Elysee Invest.	15 05	15 55	Y. St-Laurent Groupe	1122	1115
Europ. Propulsion	395	390			
Finacor	199 90	198			
Garonor	835	....			
GFF (group.fon.f.)	472	459			
Grand Livre	460	....			
Gravograph	257	254			
Guintoli	1144	1140			
I.C.C.	289	285			
IDIA	366	370			
Idianova	163	163			
I.M.S.	1305	1241			

Marché des options négociables le 29 juin 1990

Nombre de contrats : 8 234

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	680	–	34	26	–
CGE	640	23	–	24	–
Elf-Aquitaine	720	11,15	–	57	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,40	5,20	5	6,20
Euro Disneyland SC	110	3,80	5	9,30	–
Havas	675	18	–	38	–
Lafarge-Coppée	480	20	–	34	–
Michelin	100	10	13	5,05	6,90
Midi	1 300	64	–	35	–
Paribas	600	58	–	6	9,50
Pernod-Ricard	1 333	23	–	–	–
Peugeot SA	840	34	–	42	48
Rhône-Poulenc CI	440	36	–	13	–
Saint-Gobain	600	19	–	–	–
Source Perrier	1 680	64	–	–	–
Société générale	560	30	–	20	–
Suez Financière	440	19,70	30	18	–
Thomson-CSF	120	6	–	7,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 juin 1990

Nombre de contrats : 48 518

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	102,38	102,46	101,48
Précédent	102,16	102,18	101,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 90	Déc. 90	Sept. 90	Déc. 90
102	1,08	1,61	0,72	1,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,557 ⬇

Le dollar s'inscrivait en forte baisse le lundi 2 juillet à Paris, clôturant à 5,557 F contre 5,61 F vendredi à la cotation officielle. Ce reflux du billet vert s'explique toujours par l'annonce du président Bush, la semaine dernière, de hausses d'impôts prochaines aux Etats-Unis. Au lendemain de l'union monétaire allemande, le mark résistait face aux principales devises.

FRANCFORT	29 juin	2 juillet
Dollar (en DM)	1,6705	1,6550
TOKYO	29 juin	2 juillet
Dollar (en yens)	152,85	151,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 juillet) .... 9 15/16 -8/16 %
New-York (29 juin) ...... 8 2/8 -8 7/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	28 juin	29 juin
Valeurs françaises	98,70	98,50
Valeurs étrangères	94	94,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	543,68	545
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 038,41	2 035,03

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 juin	29 juin
Industrielles	2 878,71	2 880,69

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 juin	29 juin
Industrielles	1 887,80	1 899,90
Mines d'or	176,10	176,80
Fonds d'Etat	79,89	79,97

TOKYO

	29 juin	2 juillet
Nikkei Dow Jones	31 940,24	32 160,23
Indice général	2 343,36	2 348,70

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,5600	5,5620	+ 75	+ 85	+ 156	+ 176	+ 490	+ 550
$ can.	4,7725	4,7784	– 172	– 132	– 294	– 237	– 768	– 641
Yen (100)	3,6821	3,6859	+ 69	+ 88	+ 145	+ 173	+ 423	+ 491
DM	3,3605	3,3628	+ 45	+ 62	+ 94	+ 117	+ 259	+ 316
Florin	2,9852	2,9871	+ 40	+ 54	+ 81	+ 101	+ 218	+ 266
FB (100)	16,3433	16,3588	– 163	+ 154	– 46	+ 277	+ 477	+ 988
FS	3,9587	3,9615	+ 17	+ 32	+ 43	+ 66	+ 213	+ 278
L (1 000)	4,5724	4,5778	– 72	– 28	– 116	– 58	– 292	– 228
£	9,7495	9,7557	– 442	– 386	– 803	– 724	– 2164	– 2012

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4
DM	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 11/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9	9 1/2	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
F.S.	9 1/8	9 3/8	9	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8
L (1000)	10 1/2	11 1/2	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 JUILLET

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3850	C.N.E 3%	3685	3681	3681	- 0 65
1081	B.N.P. T.P.	1117	1084	1095	- 1 97
..	C.C.F. T.P.	1200	....	....	....
1113	Cr Lyon. T.P	1125	1125	1125	....
1980	Renault T.P	1985	1995	1990	+ 0 25
2007	Rhone Poul. T.P	2026	2040	2035	+ 0 44
1250	Saint Gobain T.P.	1242	1228	1220	- 1 77
1255	Thomson T.P.	1271	1270	1271	....
1010	ACCOR	1040	1022	1034	+ 0 58
755	Air Liquide	788	783	787	- 0 13
1940	Als.Superm.	1917	1915	1890	- 1 41
515	ALSPI	531	535	530	+ 1 73
2330	Arjom. Prioux	2285	2291	2325	+ 1 75
1070	AGF Sté Centrale	1073	1060	1060	- 1 21
1060	Aux. Entrepr.	1112	1092	1097	- 1 35
245	Axa Midi Ass.	254 70	254	255	+ 0 12
290	Bafip	290	290	285 50	- 1 55
280	Bail-Equipem.	280	272 10	269	- 3 93
1000	Bail Investiss.	1000	990	1004	+ 0 40
585	Bancaire	608	582	599	- 1 48
795	Bazar H.-V.	780	770	790	+ 1 28
875	Beghin-Say	879	890	898	+ 1 02
1390	Berger (M)	1360	1350	1360	....
645	Bic	660	663	662	+ 0 30
950	BIP	945	938	938	+ 1 63
670	BIS	577	576	577	+ 2 85
420	BNP (CI)	421	409 50	407 10	+ 0 12
1040	Bollore Tech.	1072	1065	1084	- 0 76
3300	Bongrain	3270	3250	3287	+ 0 62
1050	Bon-Marché	1084	1090	1092	+ 0 74
640	Bouygues	662	660	659	- 0 45
136	BP France	138	138	139 60	+ 1 16
865	BSN	856	856	860	+ 0 47
900	Canal Plus	952	965	962	+ 1 05
495	Cap Gem.S.	499	489 70	476	+ 4 94
3500	Carrefour	3685	3619	3690	+ 0 70
128	Casino	130 40	132	131 50	+ 0 84
107	Casino ADP	108	108	105	- 2 78
1130	Castorama D.I.	1139	1140	1130	- 0 79
225	C.C.F.	229	229	231 30	+ 1 00
133	CCMC Ly.	137 50	135 30	136 30	+ 1 12
460	C.D.M.E.	440	445	445	+ 2 63
560	C.E.G.I.D.	588	585	586	- 0 51
255	Centrest (Ny)	255	256	255	....
665	C.E.P. Comm.	678	660	672	....
365	Cerus	379	371 50	368 90	- 0 03
580	Cetelem	555	552	551	- 0 72
585	CFAO	575	575	570	- 0 87
500	CF Int.	485	480	481	+ 1 69
625	CGE	634	634	635	+ 0 16
440	CGI Info	438	431	435	- 0 68
1330	CGIP	1345	1328	1337	- 0 59
560	CGP	590	583	583	- 1 19
1030	Chargeurs S A	1010	1009	1009	- 0 10
780	CICA (M)	730	740	731	+ 0 14
1740	Ciments franç.	1762	1750	1730	- 0 12
610	Club Méditer.	627	620	625	+ 1 30
196	CMB Packa	198 50	198 50	198 50	....
145	Coderel	142	140	141 80	- 0 14
350	Cofimeg	358	350	353	- 1 40
825	Colas	829	830	835	+ 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Cpt. Entrep.	378	378 20	378 20	+ 0 05
1180	Compt Mod.	1110	1106	1111	+ 0 09
325	Concept S.A.	317	312	310	- 2 21
430	CPR (Paris Réé.)	431	430	430	- 0 23
1280	Créd. Foncier	1309	1271	1306	- 0 23
810	Cr Lyon (CI)	820	815	798	+ 0 13
1450	Credit Nat.	1464	1460	1450	- 0 96
385	CSEE	375 90	362 90	372	- 1 04
3080	Damart	3000	3090	3090	+ 3 00
505	Dassault Av.	531	611	525	+ 0 57
330	Dassault Electr.	299 90	299	298	- 0 63
1920	De Dietrich	1880	1850	1850	- 0 54
210	Dév.P.d.C.(Li)	205	205	209 90	+ 2 39
310	Dév.R.Sud-Est	309	297	297	+ 1 02
560	DMC	540	540	540	....
3960	Docks France	3751	3780	3780	+ 0 77
585	Dumez	579	600	594	+ 2 59
2640	Eaux (Gle)	2635	2640	2640	+ 0 19
550	Ecco	572	570	565	- 1 22
1040	Electro-Finan.	1000	1000	1000	....
695	Elf Aquitaine	683	662	667	+ 0 76
500	- (Certific.)	520	499	499	...
1180	Epeda B.-F	1150	1150	1160	+ 0 87
2650	Essilor	2749	2749	2741	- 0 29
1300	Essil.Int.(DP)	1278	1299	1282	+ 0 31
780	Esso	806	800	832	+ 4 52
2020	Eurafrance	2074	2030	2055	- 0 92
2220	Eurocom	2158	2151	2152	- 0 19
103	Eurodisneyland	103 20	102 60	102 80	- 0 39
4000	Euromarché	4160	4200	4160	....
1320	Europe 1	1325	1315	1324	- 0 08
47	Eurotunnel	47 95	47 95	47 30	- 1 38
1760	Exor	1886	1840	1856	- 1 59
1680	Facom	1675	1651	1630	- 2 69
185	Finextel	180 10	180 10	180	- 0 06
365	Fives Lille	341	350	352	+ 3 23
2350	Fromager. Bel	2353	2355	2365	+ 0 08
1960	Gal.Lafayette	1930	1900	1902	- 0 89
2040	G.A.N.	1999	2010	2004	+ 0 25
470	Gascogne (B)	465	461 10	464	- 0 22
1530	Gaz et Eaux	1729	1715	1710	- 1 10
1130	Geophysique	1180	1200	1200	+ 1 69
595	Gerland Ly.	615	610	613	- 0 33
850	Groupe Cié.	851	850	850	- 0 12
1650	GTM-Entrep	1759	1789	1755	- 0 23
1020	Guyenne-Gas.	1100	1095	1090	+ 0 28
335	Hachette	335 10	336 10	339	+ 1 16
635	Havas	650	650	649	- 0 15
670	Henin (La)	674	665	678	+ 0 59
1210	Hutchinson	1220	1230	1215	- 0 41
380	Imétal	359	358	361	+ 0 56
124	Immob. Phénix	121 50	119 90	119 80	- 1 40
131	Ingénico	133	132	136 90	+ 2 93
4130	Inst. Mérieux	3880	3840	3745	- 2 98
520	Interbail	475	480	479	+ 0 84
1340	Intertechnique	1400	1400	1366	- 3 14
1070	J. Lefebvre	1050	1026	1026	....
1070	Labinal	1077	1100	1090	+ 1 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2620	Lab. Bellon	2760	2750	2774	+ 0 51
470	Lafarge	462 80	456 50	455 50	+ 0 31
1340	Lebon	1448	1449	1449	+ 3 07
4460	Legrand	4461	4590	4530	+ 1 55
2360	Legrand (DP)	2400	2400	2410	+ 0 42
700	Legris Industries	730	740	734	+ 0 55
740	Locabail Imm.	770	770	770	
480	Locafrance	492	494 90	490	- 0 41
845	Locindus	840	779	784	+ 1 55
480	Luchaire	484	470	470	- 2 89
4390	L.V.M.H.	4490	4490	4539	+ 1 09
690	Lyonn. Eaux	716	713	716	..
360	Majorette Ly.	355	352 50	355	..
410	Mar. Wendel	415 10	424	419	+ 0 94
370	Matra	367	365	362 90	- 1 12
6110	Merlin-Gerin	6270	6230	6280	+ 0 16
188	Metaleurop	173 90	173	172 80	- 0 63
220	Métrologie In.	213 60	220	216	+ 1 12
115	Michelin	102 90	104 80	104 30	+ 1 36
1260	Midi (Cie)	1305	1290	1303	- 0 15
154	Midl. Bk Sa *	151	150	147	- 2 65
330	Min. Salsig (M)	349	358	361 40	+ 3 55
173	MMB	177	179	177	
113	Moulinex	104 50	105	107 60	+ 2 97
1500	Navig. Mixte	1515	1540	1550	+ 2 31
190	Nord-Est	191 50	193	190	- 0 78
545	Nordon (Ny)	580	571	575	- 0 86
760	Nouv Galeries	758	750	757	- 0 13
775	Occid. (Gle)	770	775	772	+ 0 26
1900	Omn. f. Paris	1918	1919	1918	
355	Olipar	375 50	372	376	+ 0 13
5390	Oréal	5430	5430	5450	+ 0 37
635	Paribas	638	636	639	+ 0 16
1500	Pechelbronn	1512	1512	1516	+ 0 26
147	Pechiney Int.	153 50	154	155 50	+ 1 30
335	Pechiney (CIP)	351	354	351	
615	Perhoet	620	615	625	+ 0 81
1210	Pernod Ricard	1224	1235	1232	+ 0 65
810	Peugeot	829	816	813	
....	Pinault	490	494	490	
435	Plastic-Omn.	430	430	430	
610	Poliet	813	607	610	- 0 49
1190	Prétabail-Sic.	1240	1153	1125	- 1 66
750	Primagaz	750	750	750	
655	Printemps	635	645	640	+ 0 79
3950	Promodes	2100	2100	2090	- 0 48
680	Radiotechn.	730	704	690	- 5 48
199	Raff. D.Total	204 50	205	207 50	+ 1 47
3380	Redoute (La)	3330	3325	3280	- 1 50
....	Rémy et Associés	365	365	373	+ 2 19
470	R. Poulenc CIP	472 50	473 50	471 20	- 0 28
370	Rabur Financ.	368	368	375	+ 1 90
75	Rochette(La)	68 50	70	69 85	+ 1 97
2190	Roussel Uclaf	2298	2279	2245	- 1 41
4800	R. Impé.Ly *	4691	4690	4690	- 0 02
200	Sade (Ny)	200	200	198 90	- 0 55
1540	Sagem	1565	1590	1600	+ 2 24
550	Saint Gobain	581	583	580	- 0 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1440	Saint Louis	1515	1496	1533	+ 1 25
1460	Salomon Ly.	1582	1600	1580	- 0 13
485	Salvepar (Ny)	515	510	530	- 1 56
980	Sanofi	956	970	952	- 0 62
1700	SAT	1580	1583	1570	- 0 63
315	Saul. Châ.	333	334	325	- 1 52
1750	Saupiquet (Ns)	1690	1700	1700	+ 0 59
1030	Schneider	1018	1023	1016	...
22	SCOA	25	25 70	24 30	- 5 54
1330	SEB	[illegible]	1282	1282	- 0 65
500	Sefimeg	456	456	457 80	+ 0 35
685	Sextant A.	679	577	578	- 0 15
1550	SFIM	1570	1570	1530	- 2 56
250	SGE	225	232	232 10	+ 3 16
620	Simco	565	568	565	- 0 18
1000	Sk. Rossignol	1050	1035	1030	+ 2 86
1050	Sigos	1080	1075	1095	- 1 39
555	Société Gén.	555	555	554	- 0 38
135	Sodecco (N)	125			
162	Sodero (Ns)	161 50	151	151	- 0 31
705	Sodexho	630	695	650	
107	Sogenal (Ny)	[illegible]	102	100 10	
440	Sogerap	483	476	476	- 0 92
2120	Sommer-Allib.	1550	1550	1535	- 0 77
1560	Source Perrier	1582	1580	1563	- 0 62
740	Sovac	721	735	736	+ 2 08
700	SPEP	695	700	693	- 0 72
800	Spie-Batignol.	733	735	735	+ 0 25
1300	Strafor	1300	1291	1277	- 1 77
435	Suez	442	437 80	438 40	+ 0 78
540	Synthélabo	579	560	571	+ 0 35
121	Thomson	122	121	122	
675	Total	695	691	698	+ 0 43
118	- (certif.)	120 90	117 50	120	- 0 74
400	Truffaut Fa.	402	405	406 20	+ 0 79
620	UAP	607	601	602	- 0 82
420	UFB Locab	420	418	420	
1180	UIC	1198	1199	1198	
675	UIF	650	650	650	
935	UIS	932	532	335	+ 0 32
880	Unibail	892	884	885	- 0 78
235	UCB	260	250	263	+ 1 15
560	Valeo	575	576	573	- 0 35
295	Vallourec	299	295	300	+ 0 33
405	Via Banque	419 50	420 50	416	- 0 83
1360	Zodiac	1415	1430	1426	+ 0 71
1220	Elf Gabon	1251	1251	1255	+ 0 32
138	Amax	136 10	136	136	+ 0 67
189	Amer Express	172 60	171 50	171 50	- 0 64
245	ATT	222	216	216	- 1 80
152	Anglo Amer.C	158 80	152 10	162 10	+ 2 08
415	Amgold	430	432	432	+ 0 47
260	Banco Santander	279	278 50	278 50	- 0 18
980	B.A.S.F.	910	912	912	+ 0 22
980	Bayer	933	940	940	+ 4 19
72	Buffelsfont.	81	83 70	84 50	+ 4 32
134	Chase Manh.	133 50	123 80	133 80	+ 0 22
130	De Beers	124 10	124 90	124 90	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2630	Deutsche Bank	2682	2722	2730	+ 1 79
1420	Dresdner Bank	1425	1432	1439	- 0 35
65	Driefontein	61 50	64 70	64 70	+ 5 20
220	Du Pont-Nem.	215 50	213 90	212 80	- 1 26
225	Eastman Kodak	229 10	226 60	226 60	- 0 09
15 50	East Rand	14 60	15 20	15 20	+ 4 11
65	Echo Bay	71 40	71 60	71 60	+ 0 48
245	Electrolux	239	239	239	
1350	Ericsson	1269	1254	1257	- 0 95
270	Exxon Corp.	271	268	262	- 1 11
250	Ford Motor	248	243	243	- 1 22
43	Freegold	46 35	49	48 80	+ 12 0
15	Gencor	15	15 50	15 50	+ 3 33
400	Gén. Electr.	390 50	389 80	389 80	- 0 44
380	Gén. Motors	266 20	265 10	265 10	- 0 41
530	Gén. Belgique	537	536	536	- 0 19
64	Gd. Metropol.	63	63 05	63 05	+ 0 08
77	Guinness	77 10	77	77	- 0 12
24	Hanson PLC	22 90	22 90	23 90	
32	Harmony Gold	34 55	37 50	36 80	+ 6 51
270	Hewlett Packard	267	265	265	- 0 75
55	Hitachi	55 50	55 45	55 30	- 0 36
900	Hoechst	893	890	891	- 0 22
38	Homestake	99 30	102 90	102 90	+ 3 63
114	Imp. Chemical	111 20	110 60	110 60	- 0 54
665	IBM	662	656	656	- 0 91
335	ITT	323	319 50	315 50	- 0 49
144	Ito Yokado	141 90	144 50	144 50	+ 1 83
76	Matsushita	78 80	77 60	76	- 1 02
19 50	Maxwell	18 10	18 30	18 30	+ 1 10
200	Mc Donald's	201	198 50	198 50	- 1 24
465	Merck	482 10	483	481	+ 0 17
480	Minnesota M.	481	480 10	480 10	- 0 19
355	Mobil corp	345	342	342	- 0 87
205	Morgan J.P	202	201	201	- 0 50
34500	Nestlé	34910	34800	34800	- 0 32
1040	Nixdorf	1020	1030	1035	+ 1 47
173	Norsk Hydro	168 40	168 60	168 60	+ 0 12
107	OFSIL	110	113	113	+ 9 63
1940	Petrofina	1927	1936	1936	+ 0 47
245	Philip Morris	262 50	261 50	261 50	- 0 38
99	Philips	99 50	93	93 80	- 5 73
86	Placer Dome	83 90	87	86 80	+ 3 46
320	Quilmès	319	315	315	- 1 25
24	Randfontein	25 45	26 20	26 50	+ 4 13
425	Royal Dutch	421 60	420 10	420	- 0 38
54	RTZ	55 10	55 10	55 10	..
9	Saat.& Saatchi	8 75	8 75	8 75	
46	St Helena	48 20	49 80	49 90	+ 3 53
325	Schlumberger	325 10	323	323	- 0 65
44	Shell transp.	44 50	43 90	43 90	- 1 35
2460	Siemens	2521	2571	2594	+ 2 50
315	Sony	327	324	324	- 0 92
52	Sumitomo Bank	93	88	89	- 4 30
245	T.D.K.	272	270	271	- 0 37
48	Telefonica	47 50	47 20	47 20	- 0 63
39	Toshiba	39 90	39 85	39 95	+ 0 13
465	Unilever	481	479 80	479 80	- 0 25
335	Unit. Techn.	324	318	318	- 1 85
370	Vaal Reefs	399	415	414 50	+ 3 88
305	Volvo	302	304	304	+ 0 66
153	West Deep	166	174 60	174 60	+ 3 93
275	Xerox Corp.	266	260	260	- 0 97
107	Yamanouchi	107	105	106	- 0 93
1 79	Zambia Cop.	1 99	1 99	1 99	.

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	120	0 96
Emp.Etat 9,8%78	100 20	9 53
10,80% 79/94	102 30	8 90
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 69	5 24
Emp.Etat 13,4%83	109 95	7 08
Emp.Etat 12,2% 84	104 48	8 92
Emp.Etat 11% 85	106 95	3 94
10,26% mars 86	101 82	3 14
OAT 10% 5/2000	102 40	0 98
OAT 9,9% 12/1997	101 86	5 45
OAT 9,8% 1/1996	100 45	4 10
PTT 11,2% 85	103 45	6 04
CFF 10,30% 86	99 80	4 14
CNB Bques 5000F	99 75	0 02
CNB Paribas 5000F	100 20	0 02
CNB Suez 5000F	100 20	0 02
CNE 11,5% 86	102 10	0 82
CNI 1/82 5000F	99 75	0 02
CNT 9 % 86	93	1 80
CRH 10,90% déc.85	103 11	4 94
CHARB FCE 3% 100	152 20	....
CNCA	1141 70	....
Cerus	2210	....
CGE 6 janv. 89/99	630	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1880	1869
Applications Hydr.	1610	1685
Arbel	1140	1140
Astorg	328	320 80
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1140	1169
B.Hypoth.Europ.	368	....
B.N.P. Intercont.	265	262
Beghin-Say (C I)	829	....
Bénédictine	4200	....
Blanzy Ouest	2802	2706
BTP	100	98
Cambodge	1065	1090
Carbone Lorraine	1110	1115
Case Poclain	29 35	29 10
C.E.G.F (Frigor.)	402 10	402
Centenaire Blanzy	601	600
Cerabati	120	120
Champex Ny	141	....
CIC (CIP)	265	261
C.I.M.	835	821
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	850	850
Cofradel	1230	...
Cogifi	447	435
Comiphos	710	....
Cie Industrielle	7450	....
Cpt Lyon Alemand	818	642
Concorde	1018	1005
Constr.Méc.Prov.	42	....
Crédit Gén.Ind.	400	....
Cr Universel (Cie)	737	715
Crédital	128	130 90
Darblay	701	706
Degremont	1600	1648
Delalande	2585	2515
Delmas Vieljeux	4600	....
Didot Bottin	1590	....
Drouot Assu.	400 60	395
Eaux Bassin Vichy	2940	3028
Eaux Vittel	7740	7900
Ecia	1279	1294
Electro-Banque	342	345
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	739	724
Emell Bretagne	395	480 o
Ent.Mag. Paris	4065	4066
Etex (ex. Eternit)	2160	2150
Europ Soudures Ind.	16	19 90d
Finalens	270	....
F.I.P.P.	217	208 40
F.N.A.C.	2180	2150
Foncière (Cie)	851	851
Fonc.Lyonnaise	1085	1081
Foncina	658	648
Fougerolle	850	850
France I.A.R.D.	1180	1191
France SA (La)	2500	2500
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1120	1126
Genefim	355	.
Gévelot	660	685
G.F.C.	477 30	475
G.F.I.I.	316	320 10
Gds Moulins Paris	1520	1530
G.T.I (Transport)	607	600
Immobail	372	376
Immobanque	820	815
Im.Marseillaise	7970	7970
Imm. Plaine-Monceau	590	575
Immofice	549	541
Invest.(Ste Cle.)	3295	3300
Jaeger	120 30	124 90
Lambert Frères	455	442
Lille Bonnières	1700	1685
Loca-Expansion	302	300
Locafinancière	433	420
Locatel	376	385 10
Louis Vuitton	955	980
Louvre	5640	5600
Lucia	1995	1952
Machines Bull	76	75 10
Mag.Uniprix	204	200
Magnant	728	...
Métal Déployé	612	...
Mors	195	200
Navigation (Nle)	275	269
Nozal	210	202
Optorg	420	410
Oréal (CI)	2452	2476
Origny-Desvroise	1455	1429
Palais Nouveauté	1175	1200
Paluel Marmont	692	697
Parfinance	214	208
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	224 60	218
Paris Orléans	280	283
Parthena Invest	587	581
Paternelle RD	1520	1500
Pathé Cinéma	824	845
Piper Heidsieck	2150	....
PLM	500	495
Porcher	783	....
Promodès (CI)	947	945
Publicis	1045	1055
Rochefortaise	1575	1512
Rosario	685	...
Rougier	540	545
S.A.C.E.R.	549	535
S.A.F.A.A.	540	535
S.A.F.I.C Alcan	543	540
SAFT	2102	2140
Saga	238	233 10
Salins du Midi	690	690
Satam	128 10	133
Savoisienne M.	174	173
S.C.A.C.	847	840
Senelle Maubeuge	520	520
S.Eaux Parl. (M)	183	183
Silic	854	...
Sevim	529	542
S.I.P.H.	470	....
Sofal	825	819
Sofio	675	655
Sofical	1115	1120
Soficomi	636	623
SOFIP (M)	816	..
Sofragi	1720	1711
Sophia-Bail	501	474
Sopagn.	177	177
Soudure Autogène	968	940
Sovabail	525	525
Stemi	721	721
Suez (CIP)	390	380
Taittinger	5690	5730
Télémécanique Elect.	5090	5200
Testut-Aequitas	800	800
Tour Eiffel	300	293
Ufiner	1274	1275
U.T.A.	2380	2450
Vicat	3477	3485
Vinipnix	2120	2123
Virax	178	176 10
Waterman	1400	1400
Maroc Sté Brasserie	255	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	1007
Akzo Nv Sico	381	...
Alcan Aluminium	123	120
Algemene B.Ned.	111	110 60
American Brands	354	352
Arbed	860	...
Asturienne Mines	216	....
Banco Popular Espa.	520	505
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35700	36000
Can.Pacifique	98	95 50
Chrysler Corp.	88	....
CIR	25 10	23 10
Commerzbank	940	945
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	322	317
GBL (Brux Lamb.)	637	651
Gevaert	1300	...
Glaxo Holdings Ltd	78 20	79 50
Goodyear Tire	185	180
Grace and Co (WR)	182	164
GTE Corp.	330	170
Honeywell Inc.	545	550
Johannesburg	1445	..
Kubota	37 40	37 40
Latonia	310	310
Midland Bank	29	27 55
Noranda Mines	93	94
Olivetti priv.	20 60	21
pakhoed hold	601	595
Pfizer Inc.	364 50	361
Procter Gamble	469	460
Ricoh	39 50	40 40
Robeco	295	294 40
Rodamco NV	239	238 50
Rolinco	296	295
Saipem	9	9
Sema Group	59 80	60
SKF Aktiebolaget	159 80	...
Tenneco Inc.	371	...
Thorn Electrical	74 60	75 30
Toray Ind.	28 10	28 10
Vieille Montagne	3000	.
Wagons Lits	1500	..
West Rand Cons.	10 55	11 40
Whitman Corp.	151	149

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	...
Buton	850	...
Calciphos	159	151
C G H Cogenhor	82	88 60 o
C. Occid. Forestière	180	.
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	610	610
Europ Accum.	70 10	70 10
Gachot S.A.	115	115
Guy Degrenne	480	...
Haribo Ricqles Zan	210	..
Hoogovens	297	..
Lecteurs du Monde	424	
Marlin Imm.	240	....
Nicolas	925	...
Particip. Perrier	379	...
Rorento N.V.	177 20	177 30
St-Gobain-Emballage	3400	..
Sema Metra	317	...
S.E.P.R.	1610	...
Sidi	420	.
S.P.R. act B	393 50	...
Ufinex	380	...
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 610	5 657	5 430	5 880
Ecu	6 934	6 933	....	...
Allemagne (100 dm)	335 740	336	326 500	347
Belgique (100 F)	16 338	16 340	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 250	298 510	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 577	4 575	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 290	88 260	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 776	9 767	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	3 438	3 433	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 130	396 350	386	408
Suède (100 krs)	92 780	92 690	89	96 500
Norvège (100 k)	87 480	87 350	84	92
Autriche (100 sch)	47 740	47 789	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 470	5 489	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 824	3 821	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 805	4 777	4 550	5 050
Japon (100 yens)	3 682	3 675	3 860	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	63900	63900
Or fin (en lingot)	64000	63950
Napoléon (20f)	391	393
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	420	422
Pièce Latine (20 f)	370	375
Souverain	476	476
Pièce 20 dollars	2155	2100
Pièce 10 dollars	1260	1310
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2430	2430
Pièce 10 florins	389	389

SICAV (sélection)

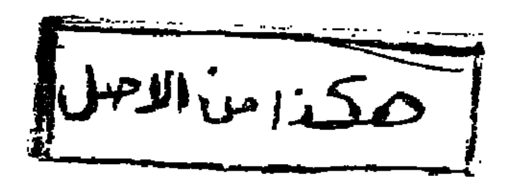
29/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1166 26	1137 91
Actilion	241 05	234 60
Agepargne	865 63	828 35
Ageplacement	6875 48	6875 48
Agepremière	106 11	105 79
AGF Actions ex CIP	1190 15	1161 12
A.G.F. 5000	698 46	681 42
AGF ECU	1010 02	1000 02
AGF Foncier	124 31	121 28
AGF Invest Sicav	129 67	126 51
AGF Interfonds	411 71	401 67
AGF Oblig.	1061 08	1065 80
AGF Sécurité Sicav	10662 34	10662 34
A.G.F.I.M.O.	708 66	691 38
AMERI-GAN	6502 60	6207 73
Amplitude	682 69	662 81
Arbitrages Court. T	6023 72	6011 68
Associc	1105 35	1105 35
Atout Futur	385 93	373 24
Aurecic	1277 40	1240 19
Avenir Alizes	1604 79	1573 32
Avenir CIC	110 76	107 53
Axa Capital	142 18	136 06
Axa Europe	129 84	124 25
Axa Investments	132 19	126 50
Axa NPL	114 74	109 80
Axa Valeurs PER	137 58	131 66
Capimonétaire	5342 67	5337 33
Capioblig	5425 30	5345 12
Capracic	1094 03	1077 86
Capital-Monde	421 79	411 50
Capital Plus	1715 93	1715 93
Casden Pierre	37 12	36 21
Coeurs	1100 83	1084 56
Comptavalor	5898 75	5897 92
Convertimmo	442 07	425 07
Credinter	519 73	504 59
Crédit Mutuel Capital	1084 83	1063 56
Diese	1218 95	1178 87
Drouot France	904 83	865 87
Drouot Investiss.	1101 69	1054 25
Drouot Sécurité	243 28	232 80
Drouot Sélection	153 22	146 62
Ecucic	1052 42	1036 87 ♦
Ecupar	122 40	118 09
Ecureuil Capitalisation	2157 25	2135 89
Ecureuil Invest.	422 14	409 84
Ecureuil Monepremière	56032 82	56032 82
Ecureuil Monétaire	33023 76	33023 76
Ecureuil Trimestr.	1977 04	1957 47
Elicash	329793 93	329793 93
Energia	304 54	290 73
Eparcic	3013 59	3013 59
Eparcourt-Sicav	4219 86	4209 34
Epargne Associat.	24407 42	24370 86
Epargne Capital	8927 72	8839 33
Epargne Court Terme	569 64	569 64
Epargne Croissance	1675 65	1630 80
Epargne Industrie	102 65	99 91
Epargne J	58722 61	58722 61
Epargne Long Terme	198 65	193 33
Epargne Monde	1349 33	1313 22
Epargne Obligat.	187 79	182 76
Epargne Première	12283	12191 56
Epargne Ouest	1079 41	1050 52
Epargne-Unie	1394 53	1344 13
Epargne Valeurs	452 26	441 13
Epsilon	1170 22	1158 63
Eufinvest	727 96	706 76 ♦
Eurocic Leaders	1145 46	1113 07
Eurodyn	1262 86	1221 33
Euro Gan	7787 90	7434 75
Euromall	26 70	26 31
Fonsicav	12005 36	12005 36
FRANCE-GAN	10338 25	9869 45
France Garantie	257 40	256 89
France Investiss.	439 69	429 97 ♦
France Oblig.	447 10	442 67
Francic	516 53	501 49
Francic Pierre	124 06	120 45
Francic-Régions	1350 65	1311 31
Fructi-Association	30 01	30 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 23	34 71
Fructi Court.	119246 50	119246 50
Fructidor	235 75	232 27
Fructi-Ecu	562 60	554 29
Fructi-Epargne	30 40	29 66
Fructifrance	976 24	952 43
Fructimmo	33 99	33 18
Fructi-Première	11236 17	11070 12
Fructiver	4591 24	4579 79
Futuroblig	1200 68	1161 20
Gestilion	61659 96	61506 19
Gest.Associations	164 25	160 64
Gest F. Sécur	10498 67	10498 67
Horizon	1242 42	1206 23
Interepar	105780 37	102699 39
Interoblig	11932 10	11473 17
Intersélection Fce.	577 68	560 85
Japacic	185 92	180 50
Jeunepargne	250 80	247 09
Laffitte Amérique	217 07	207 23
Laffitte Europe	308 39	294 41
Laffitte Expan	278 50	265 87
Laffitte France	360 11	343 78
Laffitte Immobil.	268 87	256 68
Laffitte Japon	451 74	431 26
Laffitte Oblig.	136	129 83
Laffitte Rendement	179 50	171 36
Laffitte Tokyo	385 45	367 97
Latitude	5701 87	5693 33
Leumi C T	10638 38	10638 38
Leumi L.T.	5855 46	5684 91
Lion Association	11158 32	11158 32
Lion Institution	24521 66	24460 51
Lionplus	808 39	800 39
Lion Trésor	2069 48	2049 95
Lion 20 000	22231 31	22231 31
Livret Bourse Inv	569 92	553 32
Livret Portefeuil.	720 69	699 70
Méditerranée	208 04	199 08
Mensuel CIC	10039 94	9939 54
Mondial Investissem.	437 36	417 53
Monecic	5812 52	5812 52
Monedem	56608 76	56608 76
Mone.J	61194 98	61194 98
Monévalor	68843 65	68843 65
Mutualité dépôts	11358 68	11336 01
Mutuelle Unie Sel.	151 89	145 35
Natio Court Terme	237529 00	237529
Natio-Epargne	14836 46	14689 56
Natio-Ep. Ret.	130 85	127 35
Natio Epargn.Trésor	6637 64	6624 39
Natio-Imm.	1320 90	1285 55
Natio-Inter.	1178 81	1147 26
Natio-Monétaire	21436 11	21436 11
Natio Obligations	507 34	493 76
Natio-Patrimoine	1502 44	1462 23
Natio-Placements	64359 67	64359 67
Natio-Revenu	1011 79	1001 77
Natio Sécurité	11916 42	11916 42
Natio-Valeurs	861 80	858 20
Nippon-Gan	6396 31	6106 26
Nord Sud Dévelop	1278 24	1275 69
Normandi	12772 57	12522 13
Obli-Associations	126 34	125 09
Oblicic-Mondial	2311 80	2277 73
Oblicic-Régions	1089 12	1073 02
Oblig. mes caté.	151 92	149 67
Oblilion	1113 83	1102 60
Oblisécurité	10797 04	10797 04
Opimat	30906 44	30006 25
Oraction	1167 82	1129 42
Orvalor	6002 80	5785 83
Paribas Epargne	17430 73	17395 94
Paribas Opportunités	130 20	124 89
Paribas Patrimoine	571 40	548 11
Paribas Revenus	91 36	90 46
Patrimoine Retraite	187 40	183 73
Pervalor	698 78	678 43
Phénix Placement	278 51	270 40
Pierre Investissements	773 49	754 62
Placement A	1254 10	1229 51 ♦
Placements C T	75850 78	75699 36 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J	6058 68	6046 59 ♦
Placement Premier	56027 15	55915 32 ♦
Plénitude	121 82	118 56
Poste Gestion	54934 97	54934 97
Première Oblig	10556 73	10546 18
Prév. Ecureuil	110 32	107 37
Privassociation	24731 65	24731 65
Proficus	1050 98	1016 42
Quartz	132 52	129 26
Réalvalor	1070 54	1039 36
Rentacic	162 02	159 63
Revenus Trimestr.	5294 88	5242 46
Revenu-Vert	1140 73	1123 87
St Honoré Bio-Alim.	943 58	900 79
St Honoré Global	275 09	262 62
St Honoré Mat Plac	244 21	233 14
St Honoré Pacifique	644 79	615 55
St Honoré PME	566 22	540 54
St Honoré Real	12606 87	12556 64
St Honoré Services	527 88	507 58
St Honoré Techno	816 64	779 61
Sécuricic	1478 10	1479 10
Sécuri-Taux	1175 32	1175 38 ♦
Sicasden	704 26	693 85
Sicav Associations	1583 93	1561 59
S.F.I. fr et étr.	712 69	691 93
Sicav 5 000	450 70	438 64
S.L. Est.	1547 43	1480 79
Slivafrance	738 96	713 18
Slivam	437 96	426 24
Slivarente	205 88	203 84
Slivinter	441 18	429 37
S.N.I.	1270 11	1233 12
Sogéroc	53793 50	52226 70
Sogevar	1129 47	1078 25
Soginter	1355 74	1294 26
Soleil Investissements	560 04	534 64
Solsica	2023 06	2018 01
Stratégie Actions	1224 67	1177 57 ♦
Stratégie Rendements	1210 35	1172 25 ♦
Technocic	1183 62	1149 16
Techno-Gan	6329 32	6042 31
Thesora	549 93	544 49
Transplus	134 39	128 60
Trésor Avenir	106 39	105 34
Trésor Plus	1080 37	1069 67
Trésor Real	12070 99	12070 99
Trésoricic	108253 65	108253 65
Trilion	5077 65	5027 38
U.A.P.Investiss.	490 12	472 40
U.A.P Act. F	618 81	596 44
U.A.P Act. Sél.	677 64	653 15
U.A.P Aedif.	660 46	636 59
U.A.P Alizé	481 66	464 25 ♦
U.A.P Alto	114 11	109 99 ♦
UAP Moyen Terme	115 89	111 70
Uni-Associations	115 27	115 27
Uni-Foncier	1525 52	1470 38
Unifrance	630 34	607 56
Uni-Garantie	1298 12	1272 64
Uni Régions	1648 44	1588 86
Unirente	2412 87	2333 53
Univar	201 92	201 92
Univers Actions	1351 28	1306 85
Univers-Obligation	1648 23	1594 02
Valorem	574 29	560 28
Valorg	1757 87	1756 11
Valréal	44891 38	44868 86
Vauban	24219 29	24294 97

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



L'ouverture du congrès du PC soviétique

La société soviétique a besoin du « maximum de concorde »

déclare M. Gorbatchev

Le XXVIIIe congrès du PC soviétique s'est ouvert, lundi matin 2 juillet au Kremlin, par quelques incidents. Tandis que les délégués des deux factions du PC estonien (indépendantiste et prosoviétique) se disputaient pour savoir lesquels d'entre eux devaient siéger au présidium du congrès, un délégué de Sibérie s'emparait d'un micro pour réclamer la démission en bloc du comité central et du bureau politique. Les congressistes ont décidé, par 2 881 voix contre 1 572, que chacun des membres du bureau politique devra rendre compte individuellement de son activité.

M. Gorbatchev, qui était entouré par MM. Ryjkov, premier ministre, Loukianov, président du Soviet suprême, et Polozkov, chef du nouveau PC de Russie, a critiqué dans son rapport ceux qui défendent « *des positions conservatrices* » au nom de la préservation de l'idéologie marxiste-léniniste.

« *Il y a maintenant des voix, plus que cela une opposition s'est constituée, disant que la perestroïka est responsable de tous nos échecs. Excusez l'expression, mais c'est tout simplement de la foutaise* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Ou bien la société poursuit dans la voie des profondes transformations amorcées (...), ou les forces hostiles à la perestroïka vont l'emporter, et une sombre époque se prépare pour le pays et la population* ».

Le président soviétique, qui n'a toutefois pas évoqué la question de l'unification allemande, s'est également insurgé contre l'interprétation selon laquelle l'URSS « *se retire sans combattre* » des pays d'Europe de l'Est.

Critiquant ensuite les « radicaux », M. Gorbatchev a affirmé : « *Il ne faut pas fermer les yeux sur le fait que dans la société sont apparues des forces qui nous poussent vers un régime bourgeois, liant la sortie de la situation complexe actuelle à la mise du pays sur les rails du capitalisme* ». Il s'est prononcé notamment contre « *une totale décollectivisation des terres* ».

Affirmant que la société soviétique a besoin du « *maximum de concorde* », le rapporteur a affirmé : « *Aujourd'hui, nous ne vivons pas à une époque d'ultimatums, de conflits et d'actions irréfléchies qui désunissent les gens et compliquent davantage la situation. On voit s'affirmer la volonté de joindre nos efforts* ».

Après avoir défendu le marché, qui « *a fonctionné pendant mille ans jusqu'à la révolution* » et représente « *une possibilité réelle* » pour sortir de la crise actuelle, le président soviétique a déploré que le programme de passage à « *l'économie de marché régulée* », proposé le mois dernier par le premier ministre, ait été mal compris par la population.

Reprochant au gouvernement de n'avoir « *proposé concrètement qu'une hausse des prix* », M. Gorbatchev s'est exclamé : « *Bien sûr, il ne faut pas entamer un processus de transition à l'économie de marché par une hausse des prix, c'est absurde !* ». « *La critique, dans la société, nous a prouvé que nous n'avions pas développé la logique, la tactique, les priorités du passage à l'économie de marché* », a-t-il ajouté, avant d'affirmer que la convertibilité du rouble était « *indispensable* » et ne devait pas être « *reportée à plus tard* ».

Le rapporteur a encore affirmé que le parti « *n'a pas vu à temps les dangers des rapports entre nationalités* » et traité ces problèmes, notamment à son congrès de 1986, « *comme s'ils étaient résolus* », ce qui a été « *utilisé par les forces destructrices et séparatistes* ». « *Aujourd'hui, nous comprenons que la réforme de l'Union ne peut pas être limitée à l'élargissement des droits des républiques. Il faut une Union de républiques souveraines, ce qui augmentera la puissance du pays et sa sécurité* », a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

POLOGNE : les divisions de Solidarité

M. Mazowiecki propose une rencontre à M. Walesa

Les comités civiques, émanation électorale de Solidarité, ont donné dimanche 1er juillet trois semaines à Lech Walesa, au premier ministre Tadeusz Mazowiecki et à leurs partisans respectifs, pour surmonter leurs divergences et « *se mettre d'accord sur des objectifs communs* ». Convoqués par les deux fractions rivales de Solidarité – samedi par Lech Walesa et dimanche par M. Mazowiecki – les délégués des comités civiques de toute la Pologne ont reporté au 21 juillet la décision sur une institutionnalisation du fonctionnement de leur organisation.

Les réunions du week-end n'ont donc pas apporté de solution immédiate au conflit entre les deux tendances au sommet, mais les délégués ont surtout refusé l'affrontement entre les dirigeants historiques de Solidarité. Dans une résolution adoptée dimanche, ils déclarent soutenir « *la philosophie de l'action du premier ministre, marquée par la démocratie, la légalité et l'économie de marché* », mais demandent « *une accélération dans la liquidation des vestiges du communisme en Pologne* ». Bref, un coup de pouce à M. Mazowiecki et un autre à M. Walesa, dont le maître mot ces derniers temps est « *l'accélération* ».

Il est cependant assez clair que le gros des troupes de Solidarité ne partage pas les acrimonies des intellectuels du mouvement contre M. Walesa : celui-ci n'a eu aucun mal, samedi, à convaincre les délégués de repousser la proposition de M. Mazowiecki de transformer les comités civiques en une fédération nationale, sorte de parti politique progouvernemental. Seuls dix des cent soixante délégués présents ont voté en faveur de la proposition.

Parallèlement, des sondages ont fait état de la baisse de popularité de l'ensemble des leaders de Solidarité après ces semaines de querelles internes, au moment où étaient introduites, le 1er juillet, de fortes hausses des prix du gaz, du charbon et des tarifs postaux. Prenant conscience de cet état d'esprit, M. Mazowiecki a proposé dimanche, devant les délégués, une rencontre avec Lech Walesa : « *Je propose à Lech Walesa de discuter la semaine prochaine*, a-t-il dit, *pour voir ce qu'il est possible de faire pour que les querelles ne détruisent ni la Pologne, ni les acquis de Solidarité qui sont notre bien commun.* »

Une possibilité de compromis semble donc se dessiner, M. Walesa ayant fait savoir dans la soirée « *qu'il fallait se mettre d'accord sur une date* ». D'une part, les 4 et 5 juillet, M. Mazowiecki et son ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz, doivent rencontrer le groupe parlementaire de Solidarité, ce qui pourrait leur fournir l'occasion d'annoncer quelques mesures d' « *accélération* », susceptibles de calmer les partisans de M. Walesa. Les chantiers navals de Gdansk ont d'autre part invité le 8 juillet les députés de Solidarité et leurs dirigeants, y compris M. Mazowiecki, à rendre visite au berceau du syndicat libre.

Sans doute les adversaires de M. Walesa ont-ils sous-estimé le soutien dont jouit le président de Solidarité dans l'opinion publique ; il reste que pour M. Mazowiecki, « *les différends portent sur des problèmes essentiels et non de personnes ; il faut en être conscients, afin que les défenseurs de la démocratie ne se réveillent pas au moment où ils auront perdu* ».

S. K.

CANADA

Elizabeth II chahutée par des indépendantistes

MONTRÉAL

de notre correspondante

Quelques centaines d'indépendantistes ont chahuté la reine Elisabeth II d'Angleterre – et du Canada – lorsqu'elle s'est aventurée, dimanche 1er juillet, sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais, juste en face de la capitale fédérale, Ottawa. « *On est chez nous* », ont crié les séparatistes, habillés aux couleurs du Québec. « *Canada, Canada* », ont répondu en écho leurs adversaires, venus eux aussi nombreux à Hull. Les édiles de cette ville « frontalière » de soixante-cinq mille habitants avaient boycotté les cérémonies organisées en l'honneur de la souveraine dans le parc (fédéral) Jacques-Cartier, en signe de protestation contre le récent refus d'une partie du Canada anglais de reconnaître au Québec le statut de « société distincte » qui lui aurait permis d'adhérer à la Constitution du Canada.

Les policiers n'ont pas eu à intervenir au cours de cette incursion particulièrement courte (moins d'une heure) dans la province francophone, où la reine s'était déjà rendue sans encombre en 1987, vingt-trois ans après que son précédent passage eût donné lieu à de sérieux affrontements entre séparatistes et forces de l'ordre.

Invitée à Ottawa pour y célébrer la fête nationale du Canada à l'issue d'une visite de cinq jours dans ce pays, la souveraine avait, plus tôt dans la journée, appelé les Canadiens à surmonter les « difficultés actuelles » pour rester unis. Son discours, prononcé en partie en français, a été diffusé en direct au Québec, dont le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau (Parti québécois), sont convenus vendredi d'organiser, l'automne prochain, une « *commission parlementaire élargie et non partisane* » sur l'avenir constitutionnel de la province. Cette démarche unitaire, sans précédent dans l'histoire du Québec, a été accueillie avec sérénité par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, qui s'est déclaré soucieux de travailler à « *redéfinir* » la fédération, « *même si le Canada doit en émerger sous une forme différente* ».

MARTINE JACOT

Les difficultés financières du club de football de M. Claude Bez

La ville de Bordeaux cautionne un emprunt des Girondins

BORDEAUX

de notre correspondante

Le conseil municipal de Bordeaux a accordé, vendredi 29 juin, sa caution à un emprunt de 120 millions de francs souscrit par les Girondins de Bordeaux FC, auprès de la société suisse IDIS Finance. Dans l'opposition, le PC et le FN se sont abstenus. Le Parti socialiste et une conseillère du groupe Vert ont voté contre. Dans un premier temps, la ville de Bordeaux avait garanti 75 millions de francs, et le club avait demandé au conseil général de la Gironde de cautionner 45 millions de francs, ce que l'assemblée départementale avait refusé.

Une fois de plus, ce dossier a alimenté la polémique entre le maire de Bordeaux et l'opposition socialiste. « *Le club perd 50 millions de francs par semestre, le trou dépase actuellement 200 millions de francs* », a affirmé M. François-Xavier Bordeaux, chef de file de l'opposition socialiste. « *Vous vous lancez dans des acrobaties de plus en plus périlleuses* », a-t-il déclaré à M. Jacques Chaban-Delmas.

Selon le PS, la délibération serait, de surcroît, « *illégale* », en vertu de la loi du 5 janvier 1988, selon laquelle la garantie des collectivités locales à des personnes de droit privé ne peut excéder 50 % du montant de l'emprunt. Le PS menace de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

M. Chaban-Delmas a réitéré son soutien sans faille aux Girondins de Bordeaux, présidés par M. Claude Bez : « *Dans le monde où nous vivons, une grande équipe de football professionnelle est un atout pour une ville. Si nous ne garantissions pas les 120 millions de francs, la situation deviendrait inextricable. Soit le club abandonnerait la division nationale, soit on aurait une équipe qui ne pourrait être européenne.* »

GINETTE DE MATHA

Philips va supprimer 10 000 emplois

EINDHOVEN

de notre envoyé spécial

Prenant la parole devant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Philips, le nouveau président, M. Jan Timmer, a indiqué, lundi 2 juillet, que la multinationale envisageait la suppression de quelque « *dix mille emplois, essentiellement en Europe* ». Philips compte, au total, un peu plus de 300 000 salariés.

Deux domaines d'activité sont dans le collimateur de la nouvelle direction : les systèmes informatiques et les circuits intégrés. « *Philips ne va pas s'en désengager*, a précisé M. Timmer, *mais va restructurer ses activités.* »

En matière de systèmes informatiques, Philips se concentrera sur le software. La recherche et la fabrication de hardware seront « réduites », de même que « *la taille de la structure de vente adaptée à la nouvelle situation de l'entreprise* ». Dans le domaine des composants, Philips ambitionne d'« *adapter ses moyens à ses possibilités* » et va rechercher des partenaires « *pour partager les coûts de la recherche et du développement* ».

M. Timmer a indiqué que ces différentes mesures de restructuration « *coûteraient 2,7 milliards de florins* » (8,1 milliards de francs) d'ici à la fin de l'année.

CHRISTIAN CHARTIER

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 juillet 1990 a été tiré à 521 307 exemplaires.

EN BREF

□ **BIRMANIE : résultats officiels des élections.** – La junte militaire au pouvoir à Rangoun a publié, dimanche 1er juillet, les résultats définitifs des élections législatives du 27 mai. La Ligue nationale pour la démocratie, principale formation de l'opposition, emporte 396 sièges sur 485. Le taux de participation a été de plus de 70 % pour un total de vingt millions d'électeurs.

□ **PHILIPPINES : un Américain du Peace Corps enlevé.**-L'ambassade américaine à Manille a annoncé, dimanche 1er juillet, qu'un membre du Peace Corps avait été enlevé le 13 juin, sur l'île de Negros par la guerilla communiste.

□ **Un ancien « rénovateur » communiste adhère à France unie.** – M. Alain Arvin-Bérod, conseiller général du canton d'Echirolles-Est, près de Grenoble (Isère), exclu du Parti communiste en 1987, a rallié France unie, le mouvement fondé par M. Jean-Pierre Soisson. En 1987, M. Arvin-Bérod avait créé, dans l'Isère, le mouvement des rénovateurs, avec quelques militants communistes.

□ **M. Fujimori en visite à Tokyo.** – Cherchant à obtenir du Japon un soutien substantiel dans ses efforts de reconstruction de l'économie péruvienne, M. Alberto Fujimori est arrivé, dimanche 1er juillet, à Tokyo, pour une visite de cinq jours. Fils d'une famille d'immigrés japonais au Pérou, M. Fujimori, élu le mois dernier à la tête d'un pays ruiné, a choisi de se rendre en priorité au Japon, après un bref séjour à New-York où il a pris contact avec les grandes organisations financières internationales afin de tenter de renégocier la dette extérieure du Pérou (18 milliards de dollars).

□ **ENA : limite d'âge à vingt-huit ans pour l'entrée.** – La direction de l'Ecole nationale d'administration vient de fixer à vingt-huit ans, au lieu de vingt-cinq, la limite d'âge des candidats qui passeront le concours d'entrée « externe ». Cette mesure doit permettre de réduire l'écart d'âge existant, au sein d'une même promotion, entre les élèves du concours externe et ceux du concours interne, réservé aux fonctionnaires déjà en poste, qui peuvent concourir jusqu'à trente-cinq ans.